

livret des études



**villa
arson**

2026-27

nice



sommaire

Établissement

- 012 Histoire
- 013 Les enjeux
- 014 Les engagements en faveur de l'égalité et de la diversité
- 015 Les instances statutaires

Équipe

- 020 Enseignant·es
- 031 Responsables d'ateliers
- 032 Présentation des services

Cursus

- 036 Organisation des études
- 042 Évaluations et ECTS

Admission

- 046 Entrer en première année
- 047 En cours de cursus
- 048 Intégrer l'école

International

- 052 Échanges internationaux
- 053 Mobilités des étudiant·es
- 054 Établissements partenaires du programme Erasmus+
- 056 Établissements partenaires hors programme Erasmus+
- 057 Bourses et aides
- 061 Accueil des étudiant·es en échange

Ressources

- 064 Ateliers techniques
- 067 Espaces d'expérimentation et de diffusion
- 068 Bibliothèque

Recherche

- 072 Lignes de recherche
- 075 Lignes de recherche
- 078 Laboratoire International Associé (LIA)
«arts, société, mieux-être»

Professionnalisation

- 083 Pendant le cursus
- 085 Après le cursus
- 087 Résidences 2026–2027

Programme 26–27

092	Calendrier 2026–27
094	Année 1
095	Année 2
097	Année 3
099	Année 4
101	Année 5
104	Liste des enseignements
245	Workshop 2026-2027

Programmation artistique, culturelle

248	Centre d'art
251	Résidences
252	Éducation artistique et culturelle et égalité des chances
255	Éditions

Vie étudiante

260	Participer à la vie de l'école
263	Informations utiles
267	Vie culturelle locale

Textes réglementaires

272	Règlement intérieur
290	Règlement des études
302	Règlement bibliothèque
306	Charte éthique
315	Charte Erasmus +

Plan et accès

320	Plan
321	Accès

villa
arson



introduction

Chères étudiantes, chers étudiants,

Ce livret des études a été conçu pour vous accompagner tout au long de votre année à la Villa Arson.

Vous y trouverez les informations essentielles concernant vos enseignements et votre parcours, mais aussi les nombreuses ressources qui vous sont proposées en matière de vie étudiante, de santé, de sport, de culture et, plus largement, les services auxquels vous avez accès au sein d'Université Côte d'Azur.

Cette rentrée marque une évolution importante de notre organisation pédagogique. Nous avons souhaité rendre les parcours plus progressifs, plus lisibles et mieux accompagnés, tout en préservant ce qui fait la singularité de l'enseignement artistique à la Villa Arson: l'expérimentation, la transversalité, la liberté de construire sa pratique et la place essentielle accordée à la recherche personnelle.

En première année, les enseignements sont désormais majoritairement obligatoires afin que chacun·e puisse acquérir un socle commun de connaissances, de pratiques et de compétences. Dès la deuxième année, la place du choix s'élargit progressivement: les enseignements optionnels permettent de construire un parcours plus personnel, d'approfondir certaines pratiques et d'affirmer peu à peu une recherche artistique autonome. Cette progression se poursuit jusqu'au second cycle, où l'autonomie, la recherche et la professionnalisation prennent une place croissante. Cette organisation s'appuie également sur un référentiel de compétences qui permet de mieux identifier les acquis attendus à chaque étape du cursus.

Deux semaines de workshops intensifs rythmeront l'année, en novembre et en mars. Elles offriront des temps privilégiés d'expérimentation et de transversalité: pratiques techniques, projets collectifs, croisements disciplinaires et rencontres avec des artistes et professionnel·les invité·es.

Le voyage d'études des premières années est également maintenu et prendra cette année une dimension particulière: toute la promotion partira dès le mois d'octobre à Venise, à l'occasion de la Biennale. Une manière d'entrer dans les études par l'expérience directe des œuvres, des expositions et d'une grande manifestation internationale.

De nouveaux formats viennent parallèlement enrichir les enseignements. La Coopérative curatoriale constituera un espace d'expérimentation collective autour de la conception et de la réalisation d'expositions, à la Villa mais aussi hors les murs. Il s'agira d'apprendre à travailler ensemble, à penser les conditions de présentation et de circulation des œuvres, mais aussi à interroger la place de l'art dans la société.

En cinquième année, un nouveau projet professionnalisant permettra aux étudiant·es de concevoir collectivement une journée professionnelle: présentation des travaux, organisation, communication, invitations et

échanges avec des acteur·rices du monde de l'art. L'objectif est simple : rapprocher davantage encore le temps des études des réalités professionnelles qui suivent le diplôme.

Un nouveau cycle de conférences viendra compléter cette offre, ainsi qu'un séminaire interdisciplinaire construit avec les écoles d'art et de culture composantes ou associées à Université Côte d'Azur. Danse, design, audiovisuel et autres champs de création permettront d'élargir les pratiques, les références et les rencontres.

Nous poursuivons également l'amélioration concrète de vos conditions d'études. Un projet attendu depuis longtemps doit notamment permettre la création d'un foyer étudiant, pensé comme un lieu de rencontre et de convivialité au cœur de l'école. L'atelier des premières années a également bénéficié d'aménagements afin d'offrir davantage d'espace et de meilleures conditions de travail.

La Villa Arson occupe une place singulière dans le paysage de l'enseignement supérieur artistique. Le projet imaginé sous l'impulsion d'André Malraux et conçu par l'architecte Michel Marot a réuni sur un même site une école nationale supérieure d'art, un centre d'art, des résidences internationales d'artistes et une bibliothèque d'étude et de recherche. Dès son origine, la Villa a ainsi été pensée comme un lieu où enseignement, recherche, expérimentation, production et diffusion artistique dialoguent en permanence.

L'année 2026 offre d'ailleurs une occasion particulière de revenir sur cet héritage, puisqu'elle marque à la fois le centenaire de la naissance de Michel Marot et les cinquante ans de la disparition d'André Malraux. Le film réalisé par Stephan Cornic et présenté en avant-première à l'occasion des Journées européennes du patrimoine contribue à porter un nouveau regard sur cette histoire et sur l'architecture exceptionnelle que nous habitons chaque jour.

Cette proximité entre école, centre d'art, résidences et bibliothèque est une chance. Je vous encourage à vous emparer pleinement des expositions, rencontres, conférences, résidences et workshops qui se déroulent ici. Les artistes, commissaires, chercheur·ses et professionnel·les accueilli·es à la Villa font pleinement partie de votre environnement de formation.

La saison 2026-2027 du centre d'art en sera une belle illustration, avec notamment une exposition consacrée à Serge Hélénon, artiste majeur dont le parcours relie la Martinique, l'Afrique de l'Ouest et Nice, ainsi que *La Terre, le Feu, l'Eau et les Vents – Pour un musée de l'Errance avec Édouard Glissant*. Après São Paulo et New York, cette exposition internationale poursuivra son itinérance à la Villa Arson et sera accompagnée d'un programme de rencontres, de résidences et de workshops auquel l'école sera étroitement associée.

Notre pôle de résidences poursuivra parallèlement ses collaborations internationales, notamment avec Magnetic et Pivô au Brésil. Ces partenariats, comme les nouveaux accords de mobilité que nous développons en Europe et au-delà, doivent permettre à davantage d'étudiant·es et

de jeunes diplômé·es de vivre des expériences artistiques à l'étranger. L'ouverture internationale constitue en effet l'un des axes que nous souhaitons renforcer dans les années à venir.

Votre parcours ne s'arrête pas au diplôme. Avec After Villa, nous renforçons l'accompagnement vers la vie professionnelle : ateliers consacrés aux réalités administratives, économiques et juridiques du métier d'artiste, rencontres avec des professionnel·les, accompagnement des projets et résidences d'insertion. De nouvelles collaborations, notamment avec La Station à Nice et la Cité internationale des arts à Paris, viendront compléter ces possibilités.

La Villa Arson est également engagée dans de nombreux réseaux régionaux, nationaux et européens. Écoles du Sud, ANdÉA, ELIA et nos établissements partenaires constituent autant d'espaces de coopération, de mobilité, de rencontres et d'opportunités que nous souhaitons mettre davantage à votre portée.

La Villa Arson est avant tout un projet collectif. Elle existe grâce aux étudiant·es, aux enseignant·es, aux technicien·nes pédagogiques et aux équipes administratives et techniques qui la font vivre chaque jour. Chacun·e contribue à faire de cet endroit un espace de création, d'expérimentation, de recherche, de débat et de liberté.

Cette année, nous franchissons une nouvelle étape dans la prévention des discriminations, du harcèlement et des violences. La Villa Arson rejoint la plateforme de signalement d'Université Côte d'Azur, accessible aux étudiant·es comme aux personnels, en français et en anglais. Je souhaite que ce nouvel outil contribue à renforcer un environnement dans lequel chacune et chacun puisse étudier, travailler, créer et s'exprimer en sécurité et dans le respect des autres.

Notre appartenance à Université Côte d'Azur vous donne par ailleurs accès à de nombreuses ressources. Je vous encourage à en profiter pleinement : médecine et santé étudiante, activités sportives et culturelles, enseignements complémentaires ou encore cours de français pour les étudiant·es internationaux·ales. À la Villa, la cafétéria et la permanence psychologique hebdomadaire complètent ces dispositifs au plus près de votre quotidien.

Je souhaite que cette année vous permette d'expérimenter, de prendre des risques, de rencontrer d'autres pratiques et d'autres pensées, de construire vos projets et, progressivement, de trouver votre propre chemin. À chacune et chacun de s'en emparer, d'y apporter ses idées, ses pratiques, ses questions et ses projets. C'est aussi ainsi que la Villa se transforme et reste vivante.

Très belle année 2026-2027 à toutes et à tous, et bienvenus à la Villa Arson.

Ulrika Byttner
Directrice générale

établisement





Implantée sur la colline Saint-Barthélemy, la Villa Arson occupe un vaste domaine de 2,3 hectares dominant la ville de Nice et la baie des Anges. L'ensemble architectural, érigé au milieu d'un jardin méditerranéen, regroupe l'ancienne demeure du 18^e siècle de la famille Arson, aujourd'hui enchâssée dans les constructions modernes, en béton brut et galets du Var, conçues à la fin des années 60 par l'architecte Michel Marot.

Après avoir acquis définitivement cet ancien domaine agricole en 1963, la ville de Nice en fit don à l'État dès l'année suivante en vue de la construction d'un établissement artistique d'un nouveau type.

La Villa Arson est l'une des dernières grandes réalisations liées à la politique de décentralisation culturelle portée par André Malraux qui souhaitait la création d'une «université artistique» capable de rivaliser avec les grandes écoles d'art parisiennes en réunissant sur un même site une école d'art, un centre d'exposition et des résidences à vocation internationale. Trois autres établissements (prévus à Limoges, Nancy et Aubusson) et répondant aux mêmes missions étaient envisagés dans le cinquième Plan (1966–1970).

La conception architecturale fut confiée à Michel Marot, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux en charge de la Côte d'Azur et de la Corse. Pour répondre au programme ambitieux de construction de la Villa Arson, tel qu'André Malraux l'avait défini, l'architecte, après avoir pris le parti de détruire un bâtiment plus récent accolé à la Villa datant de la fin du XIX^e, déploie un projet occupant la quasi-totalité du terrain. Les bâtiments modernes viennent s'enchâsser dans le périmètre défini par les pins parasols et les cyprès plantés à l'époque par la famille Arson. La bâtisse historique est enserrée dans un étagement de terrasses selon le principe des jardins à l'italienne de l'ancien domaine, conduisant à deux auditoriums extérieurs orientés vers la mer.

Réalisation emblématique de l'œuvre de Michel Marot, avec l'église de Sainte-Agnès de Fontaine-les-Grès pour laquelle il obtient l'Équerre d'argent en 1963, la Villa Arson apparaît comme un espace de cristallisation

où résonnent les rencontres et les inspirations puisées dans les expériences qui ont marqué sa formation d'architecte.

Ouverte dès le printemps 1970, et inaugurée en 1972, la Villa Arson est conçue comme un établissement d'un nouveau type articulant l'enseignement, la recherche, l'expérimentation, la production et la diffusion artistique. Envisagée par André Malraux comme une alternative à l'École des Beaux-Arts de Paris jugée à l'époque académique et conservatrice, «l'école internationale d'art de Nice» (première dénomination de l'établissement) proposait une approche nouvelle et innovante de l'enseignement artistique. Le projet initial, confié à Pierre Oliver, peintre et ancien directeur des Beaux-Arts d'Alger, se fondait sur une pédagogie largement nourrie par la programmation d'expositions et la présence sans cesse renouvelée d'artistes, de créateurs et de chercheurs invités en résidence dans une relation étroite avec l'autre rive de la Méditerranée.

Cette vision ne parviendra pas à véritablement s'incarner. La Villa Arson sera pendant longtemps la juxtaposition de deux entités parvenant difficilement à s'articuler : l'école nationale des arts décoratifs (ENAD) qui deviendra en 1984 l'école pilote internationale d'art et de recherche (EPIAR) et le centre artistique de rencontres internationales (CARI) qui laissera la place au centre national d'art contemporain (CNAC). En 2002, les missions de ces deux entités composantes sont rassemblées dans le nouvel établissement public national administratif : la Villa Arson.

les enjeux

Ouverture aux mondes contemporains

À la fois école nationale supérieure d'art, centre national d'art contemporain, pôle de résidences internationales, la Villa Arson invite chaque année de nombreux artistes plasticien·nes, musicien·nes, vidéastes, critiques, graphistes, commissaires d'exposition, chercheur·ses, responsables d'institutions français et internationaux, etc. Ainsi, à travers la programmation du centre d'art et la politique des résidences, l'école joue un rôle central au sein du réseau des structures culturelles locales, nationales et internationales : son offre est sans cesse renouvelée, afin d'encourager les interactions de ses étudiant·es avec les acteur·ices des scènes artistiques et intellectuelles françaises et étrangères.

Transversalité et interdisciplinarité

Investi·es dans des pratiques artistiques reconnues à l'échelle nationale et internationale, les enseignant·es de la Villa Arson sont des plasticien·nes, cinéastes, vidéastes, musicien·nes, écrivain·es, photographes, commissaires, scénaristes, réalisateur·ices, théoricien·nes ou critiques d'art. Cette porosité permanente entre enseignant·es, professionnel·les et intervenant·es permet de construire une pédagogie au plus près des enjeux du monde et de la pluralité des formes d'expressions.

Une vision internationale

Le dépaysement est une expérience favorable essentielle à l'ouverture artistique et au décentrement. Cela permet d'acquérir de nouvelles connaissances, une montée en compétences, la construction de nouveaux réseaux et de nouvelles références. Tou·tes les étudiant·es réalisent au moins un semestre à l'international au cours de leur formation, sous forme d'un séjour d'études ou d'un stage à l'étranger. Pour être au plus près des questionnements d'un monde en transformation, de la création contemporaine, l'école encourage et s'associe également à l'activité internationale de ses enseignant·es et des artistes invité·es.

Signataire de la charte, la Villa Arson participe à Erasmus + et propose des bourses dans le cadre de ce programme et offre également des aides à la mobilité internationale du ministère de la Culture et des bourses sur critères sociaux de la Région PACA.

Dessiner son futur

Dans sa politique d'enseignement, la Villa Arson accorde ainsi une place primordiale au développement des interactions avec le milieu professionnel, grâce à un maillage culturel et artistique unique, sans autre équivalent en France au carrefour de l'Europe méditerranéenne. Les projets pédagogiques de l'école sont conçus en partenariat avec de nombreuses structures publiques et privées – musées, centres d'art, festivals, scènes nationales, théâtres, fondations, studios d'artiste, galeries, entreprises – présentes en France et à l'étranger, au sein desquelles chaque étudiant·e effectue un stage.

les engagements en faveur de l'égalité et de la diversité

Prévenir et lutter contre toutes les discriminations et les violences sexistes et sexuelles

Questionner et combattre les différentes formes de discrimination et de harcèlement, transmettre une culture de l'égalité pour changer les représentations et faire évoluer les comportements, tels sont les enjeux majeurs de cette mission. La prévention de toute forme de violences sexistes et sexuelles, de discriminations et de harcèlement discriminatoire doit être développée à partir d'un dialogue entre celles et ceux qui étudient et travaillent dans l'établissement.

Un·e agent·e en poste à la Villa Arson est référent·e de la mission prévention des discriminations, lutte contre les violences sexuelles (VHSS).

Depuis 2021, une formation obligatoire pour les nouveaux étudiants a lieu lors des journées de prérentrée.

La Villa Arson bénéficie des dispositifs suivants:

- La plateforme du ministère de la Culture
- La plateforme d'écoute et de signalement de l'Université Côte d'Azur.
- L'agence Egaé (jusqu'à la fin de l'année 2026)

Aussi, en collaboration avec le Bureau d'aide psychologique universitaire, les permanences d'aide psychologique hebdomadaires à la Villa Arson sont pérennisées.

Apprendre ensemble, étudiant·es et personnels, à analyser et décrypter les comportements est fondamental pour transmettre une culture de l'égalité et lutter contre le sexisme, le racisme ou encore le paternalisme. L'ensemble de la communauté doit savoir repérer les discriminations et les formes d'asymétrie de pouvoir et disposer d'outils pour savoir comment réagir lorsqu'elle y est confrontée.

La charte éthique de la Villa Arson pour la prévention de toutes les formes de discriminations et de toutes les formes d'asymétrie de pouvoir, fruit d'une rédaction d'un groupe de travail ouvert à toutes et tous – étudiant·es et membres des équipes pédagogique, administrative et technique est à retrouver en fin du livret des études.

→ Cf. Annexes et textes réglementaires
+ Informations utiles "Prévention
des discriminations et luttes contre
les violences sexistes et sexuelles"

les instances statutaires

Le conseil d'administration

Celui-ci est chargé de représenter tous les intérêts concernés par l'activité de l'établissement.

Composition

Le conseil d'administration comprend 15 membres :

- 5 membres de droit :
 - 2 représentant·e·s de l'État/MCC : la directrice ou le directeur général de la création artistique, ou sa·son représentant·e la directrice ou le directeur régional des affaires culturelles, ou sa·son représentant·e
 - 2 élu·es locaux·cales : la ou le Maire de la ville de Nice, ou sa·son représentant·e la ou le président·e du Conseil régional Sud, ou sa·son représentant·e. Le·la président·e de l'Université Côte d'Azur
- 3 membres désignés par le ministre de la Culture et de la Communication en raison de leurs compétences dans le domaine d'activité de la Villa Arson parmi lesquelles est nommé le·la président·e du conseil d'administration.
- 7 membres élus :
 - 3 représentant·es des enseignant·es élu·e·s
 - 2 représentant·es des autres catégories
 - de personnel élu·es
 - 2 représentant·es des étudiant·es élu·es

Depuis 2026, les personnalités qualifiées sont : Sandra Cattini, directrice du musée Gassendi et d'Ambulo, pôle artistique et muséal centre d'art d'intérêt national à Digne-les-Bains ; Jean-Baptiste de Froment, directeur de l'ENSA Paris Malaquais ; Bénédicte Alliot, directrice générale de la Cité Internationale des arts à Paris, présidente du conseil d'administration.

Pour chacun·e des représentant·es élu·es, un·e suppléant·e est élu·e dans les mêmes conditions que la ou le titulaire et pour la même durée.

Attributions

Le conseil d'administration détermine la politique de la Villa Arson et règle par ses délibérations les affaires qui entrent dans les missions de celle-ci.

- le contrat d'objectif (contrat de performance)
- le programme et le rapport d'activités
- l'organisation de la scolarité et des études sur proposition de la directrice ou du directeur et après avis de la CRPVE
- le compte financier et l'affectation du résultat
- les conditions de rémunération des agent·e·s recruté·e·s par l'établissement
- les projets d'achat et de prise à bail d'immeubles et, pour les biens dont l'établissement est propriétaire, les projets de vente et baux d'immeubles
- l'acceptation de dons et legs
- l'exercice des actions en justice et des transactions
- les prises, extensions et cessions de participations
- les conditions générales de passation des marchés

En outre, il est informé de l'organisation des différents services de l'établissement et peut créer, après avis de la directrice ou du directeur, toute commission dont il définit la mission. Il délibère sur le rapport de ces commissions.

La commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante (CRPVE)

Les élections à la CRPVE ont lieu chaque année pour les professeur·es coordonnateur·trices d'année diplômante et pour les étudiant·e·s. Pour les autres membres les élections ont lieu tous les 3 ans.

Composition

Elle comprend 13 membres et est composée comme suit:

- la directrice ou le directeur, président·e 5 représentant·es des professeur·es e élu·es
- 3 représentant·es des étudiant·es
- 1 représentant·e des personnels techniques d'assistance pédagogique
- 3 professeur·es coordonnatrices et coordonnateurs des années sanctionnées par un diplôme

Assistent comme invités à la CRPVE la ou le responsable des études et de la recherche, la directrice ou le directeur du centre d'art, la ou le responsable du service des publics, la ou le responsable des relations internationales et tout·e agent·e dont la présence serait jugée utile à l'examen d'un point de l'ordre du jour.

Le secrétariat de séance est assuré par le secrétariat pédagogique.

Le conseil de perfectionnement

Le conseil de perfectionnement est une instance d'échange et de réflexion qui a vocation l'évaluation interne des cursus proposés par la Villa Arson. Il s'agit de mettre en place une démarche d'amélioration continue en réunissant des enseignants, des étudiants et des représentants du monde socio-professionnel en lien avec les objectifs de la formation en art de l'établissement. Cette instance consultative se réunit à minima une fois par an.

La composition du conseil est déterminée de la manière suivante:

- le directeur·trice de la Villa Arson;
- le directeur·trice des études et de la recherche de la Villa Arson;
- Un enseignant coordinateurs par année de diplômes;
- Un·e étudiant·e représentant d'année de diplômes;
- Un·e diplômé·e depuis 5 ans au moins;
- Un·e diplômé·e depuis 10 ans au moins;
- Deux représentants du milieu professionnel.

Attributions

La commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante est consultée sur:

- l'adaptation des enseignements aux objectifs de formation
- la définition des orientations pédagogiques et de recherche de l'établissement
- la définition des recherches susceptibles d'être conduites au sein des diverses filières d'enseignement qui permettent l'évolution des enseignements supérieurs dans le domaine des arts plastiques
- la répartition des fonctions d'enseignement permanentes et temporaires entre les diverses disciplines pouvant être enseignées dans l'établissement, ainsi que sur les compétences et qualifications correspondantes
- l'attribution de bourses de voyage et d'études autres que celles mentionnées à l'article 5 du décret du 23 décembre 2002
- la mise en œuvre des partenariats et des échanges entre établissements

- la définition de la politique d'exposition, de publication et de diffusion des travaux et recherches

Le directeur ou la directrice présente le rapport des travaux de la CRPVE devant le conseil d'administration.

Le conseil scientifique

Le conseil scientifique est une instance consultative placée auprès de la directrice de la Villa Arson.

Composition

Le conseil scientifique est composé de onze membres répartis comme suit:

- Membres de droit:
 - la directrice ou le directeur de la Villa Arson ayant les fonctions de Président ou Présidente;
 - la directrice ou le directeur des études et de la recherche.
- Membres de la Villa Arson:
 - trois représentants des personnels enseignants, artistiques, scientifiques ou personnels participant à des activités de recherche au sein de l'établissement;
 - un doctorant ou une doctorante inscrite dans le cadre du doctorat par le projet en art associé à la Villa Arson.
- Personnalités qualifiées extérieures:
 - un représentant de l'Université Côte d'Azur;
 - une personnalité issue d'une université française ou étrangère reconnue pour son expertise dans le domaine de la recherche;
 - une personnalité qualifiée issue du monde de l'art, de la culture ou de la création contemporaine;
 - un enseignant-chercheur exerçant dans une école supérieure d'art;
 - un artiste reconnu pour la qualité de son parcours et son engagement dans les champs de la recherche et de la création.

Attributions

Le conseil scientifique veille à la cohérence de la politique scientifique et artistique de l'établissement et contribue, en lien avec les différents pôles de la Villa Arson – école d'art, centre d'art, résidences internationales et bibliothèque d'étude et de recherche –, à la définition, au développement, à l'évaluation et à la valorisation des activités de recherche, de création et de diffusion des connaissances. Le conseil scientifique formule des avis et recommandations sur toute question relevant de la recherche, de la création, des partenariats scientifiques et artistiques, de la formation à la recherche ainsi que du développement des activités doctorales. Ses avis ont un caractère consultatif.

équipe



Joan Ayrton

Joan Ayrton, artiste et chercheuse anglo-suisse basée à Paris, appréhende son travail par le prisme du paysage, de ses constructions historiques et bouleversements contemporains. Depuis quelques années, son attention se porte plus spécifiquement sur 'un géologique à l'œuvre' – abstrait, sensible, voire psychique, en prise avec le monde humain. Le rapport aux images, entre hantise et fascination, est une préoccupation constante. La pratique, devenue pluridisciplinaire au fil du temps, consiste presque toujours en une mise en dialogue de la peinture et la photographie. Le travail est régulièrement exposé en France et à l'étranger. Joan Ayrton est doctorante à l'Ensapc Paris-Cergy, sa recherche – nommée «*Le cycle des inquiétudes*» – porte sur les liens entre la géologie, le psychédélisme et les dérives environnementales. Son ouvrage '*Pendulum shift*' paru chez Roma Publications a été lauréat en 2025 du Prix Bob Calle du livre d'artiste. Elle est représentée par la galerie Florence Loewy à Paris.

Frédéric Bauchet

Frédéric Bauchet est artiste, professeur et commissaire d'exposition.

Depuis 2002, il dirige l'atelier céramique de la Villa Arson, où il a profondément renouvelé l'enseignement de la discipline en l'inscrivant dans les enjeux de la création contemporaine. Son travail pédagogique favorise les croisements entre la céramique et les autres pratiques artistiques, tout en développant les possibilités techniques et conceptuelles du médium. Il considère les résidences d'artistes comme un prolongement essentiel de l'enseignement, privilégiant la rencontre, l'expérimentation et la recherche collective.

Invité régulièrement pour des workshops, conférences et jurys en France et à l'étranger, il contribue depuis de nombreuses années au développement de réseaux internationaux entre écoles supérieures d'art et institutions spécialisées, notamment avec ECART, l'EKWC

et Ceramics Brussels. Il participe à des coopérations au Japon et en Italie et développe actuellement des projets avec des universités en Corée du Sud, en Chine et aux États-Unis.

Sa pratique artistique interroge les dimensions historiques, politiques et culturelles de la céramique. Il participe à plusieurs colloques de recherche, notamment à l'INHA et à la Sorbonne, et a été artiste et auteur de l'exposition "Les Flammes. L'Âge de la céramique" au Musée d'Art moderne de Paris.

Ses résidences à la Manufacture de Sèvres ont enrichi une démarche où savoir-faire historiques et innovations technologiques dialoguent. Ses recherches portent également sur les procédés de datation des matériaux céramiques, notamment par thermoluminescence et développe une œuvre transdisciplinaire associant céramique, son, image, texte et installation présentée à la galerie Eva Vautier. Parallèlement, il préside des commissions du DN MADE pour le ministère de l'Éducation nationale.

Burkard Blümlein

Artiste, il est professeur de Sculpture.

Né en 1960 à Würzburg (Allemagne), il a étudié aux Académies des Beaux Arts de Karlsruhe et de Nuremberg, aux universités de Fribourg/Brg et de Munich ainsi qu'à l'Institut des Hautes Études en Arts Plastiques à Paris. Il vit à Paris et à Munich.

Depuis 1990 il a présenté de nombreuses expositions en Allemagne, en France et ailleurs, réalisations de commandes pour l'espace public à Munich et au Couvent de La Tourette. Il est représenté par les galeries Hafemann (Wiesbaden) et Bernard Jordan (Paris). De 1999 à 2002 il a enseigné à la Staatliche Akademie der Bildenden Künste de Stuttgart, de 2002 à 2007 il a été professeur de sculpture à École Européenne Supérieure de l'Image à Angoulême.

Publications: *Perlenzählerperlen* (1991), *Sichtbare Arbeiten/Travaux visibles* (1999), *Bilder/Images* (2009), *Gespräche im Museum und anderswo/Conversations au musée et ailleurs* (2014).

Julien Bouillon

Julien Bouillon, né en 1971, est artiste et professeur d'art. Il vit et travaille à Paris.

Julien Bouillon développe une pratique picturale attentive aux conditions techniques, culturelles et perceptives de la production des images contemporaines. Son travail a été présenté dans différentes expositions en France et à l'étranger, notamment au Royaume-Uni, en Espagne, en Allemagne et aux États-Unis.

Sa recherche interroge les formes visuelles issues des écrans, des interfaces, des images standardisées, ainsi que des formats éditoriaux, industriels et computationnels. Ses peintures articulent fiction, matérialité picturale et imaginaires synthétiques, dans un espace où les images participent à la construction du désir, de la mémoire et de l'attention.

Son approche de la peinture s'inscrit dans une réflexion plus large sur l'épistémologie des images et sur les régimes techniques du regard. La toile y est envisagée comme un lieu d'expérimentation où se rencontrent intuition, fabrication, savoirs visuels et dispositifs perceptifs. Par l'hybridation des sources, des procédures et des registres iconographiques, son travail propose une réflexion critique sur la place de la peinture dans un environnement visuel profondément transformé par les technologies contemporaines.

Pascal Broccolichi

Artiste, il est professeur de Pratiques sonores

Il explore dans son œuvre sonore les phénomènes de l'écoute sous de multiples formes.

Né en 1967 à Antibes, il construit depuis le début des années quatre-vingt-dix un vaste programme de recherche acoustique parfois dans des régions très éloignées à la surface de la planète et il mène ainsi une réflexion sur les rapports mémoriels qu'entretient l'auditeur avec les espaces physiques et fictionnels.

Ses projets sont exposés dans des fracs, des centres d'art et des musées comme, le Palais BOZAR (Bruxelles), la Maréchalerie centre d'art contemporain (Château de Versailles), la Fondation Maeght (Saint-Paul-de-Vence), l'Espace de l'Art Concret (Mouans-Sartoux), le Palais de Tokyo (Paris), le CAPC musée d'art contemporain (Bordeaux), le Laboral Centro

de Arte y Creación Industrial (Gijón) et dans des festivals tels que le French May (Hong Kong), le Korea Roadshow (Gyeongju-Seoul), le SkanuMezs festival, (Riga-Lettonie), le Festival de Flandre (Courtrai-Belgique).

Après des études à la Villa Arson et un Master à l'université du Massachusetts – Amherst en 1994, il participe à la création de la Station à Nice en 1996 et fonde en 2000 le laboratoire LECSONIC qui participe au développement de ressources liées à l'observation sonore et électromagnétique.

Projets récents: Roadshow, Total Museum of Contemporary Art, Séoul, Corée; Laisser les sons aller où ils vont, FRAC Franche-Comté; International sound art exhibition SKAN II, Skaņu Mežs festival Riga 2014 (Lettonie); Entrée libre mais non obligatoire, manifestation mono/ polygraphique de Noël Dolla, Villa Arson (Nice), Invasive harmonie, Le Bon Accueil, (Rennes), Festival de Flandre, Courtrai (Belgique), Abruït, ART SEQUANA 2, Art contemporain du Havre (Paris), Hyperprisme-3, Espace de l'Art Concret (Mouans-Sartoux).

Publications: Thierry Davila, Pascal Broccolichi, *Cartographie de l'inouï*, (Les presses du réel, 2012), Leonardo Music Journal No 23 – SOUND ART (MIT Press, San Francisco, USA), *Site of Sound: Of Architecture and the Ear Vol. 2*, by Brandon La Belle & Claudia Martinho; *Le Temps de l'écoute, Pratiques sonores et musicales sur la Côte d'Azur des années 1950 à nos jours* (Les presses du réel – Collection Villa Arson, 2013).

→ www.pascalbroccolichi.com

Marie Canet

Autrice, critique d'art et commissaire d'exposition, elle est professeure d'Esthétique.

Marie Canet est autrice, critique d'art, commissaire d'exposition et programmatrice film et vidéo. Elle enseigne l'esthétique.

Parmi les ouvrages monographies publiés il y a: Marc Camille Chaimowicz, *Rêverie, it's Practice and Means of Display*, Les presses du réel, 2022; *Palestine, prénom Charlemagne*, Meshugga Land, Editions Les presses du réel, 2017; *Bruno Pelassy*, Editions Dilecta, 2015.

Elle prépare en ce moment une exposition autour de l'œuvre de Pierre Molinier (*Molinier rose saumon*, Méca, Bordeaux, mars 2023), un livre en collaboration avec Lucy McKenzie et

Reba Maybury, ainsi qu'un essai sur la plaisir et l'anarchisme.

Elle a collaboré avec des institutions telles que la Pejman Foundation (Téhéran), Flat Time House ou la Tate Modern (Londres), le Credac (Ivry), le Musée d'Art et d'Histoire du judaïsme ou le Centre Pompidou (Paris).

Caroline Challan Belval

Artiste, elle est professeure de Dessin.

Née à Cognac en 1977, elle vit et travaille entre Nice, Paris et Lisbonne. Diplômée de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, elle est titulaire d'un Master 2 Recherche en Architecture et Patrimoine – Universités de Nice et de Gênes. Elle a séjourné et travaillé à New York avec une bourse Colin Lefranc en 2002. Elle enseigne à la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Nice Sophia-Antipolis (M2).

Sa recherche, tournée vers l'architecture et les mondes souterrains, interroge la forme, l'espace, ses structures cachées et leur perception. Elle l'aborde par la pratique du dessin, de la gravure et de la peinture, conjointement à une approche théorique, influencée par la pensée de Lucrèce et de Merleau-Ponty. Sa démarche consiste à saisir et à restituer les dramaturgies modernes dans des lieux de transformation: Ars architectonica, Opus caementecium, Gardiens d'étoiles, Chelsea meat factory, NY Subway, 15 jours en usine, la fonderie d'Outreau, Connais-toi toi-même, Bestiaire mythologique, l'Ère du poisson, l'Homme cherche-midi, Anti mémoire, Visões-Ficção, Fragments botaniques, Latone...

Collections publiques: MoMA (New York), Bibliothèque Nationale de France (Paris), MAMAC (Nice), Cité de l'architecture et du patrimoine (Paris).

Frédéric Clavère

Artiste, il est professeur de Peinture.

Il est né en 1962 à Toulouse. Il s'installe à Marseille en 1979 où il étudie à l'École Supérieure d'Art de Marseille, là il croise les influences de Support Surface (Viallat, Jaccard, Charvolen) ainsi que celles de Toni Grand ou Joël Kermarrec. En 1986 il est à l'origine avec Joël Yvon et Thierry Thoubert d'un atelier collectif M.D.P. qui est rejoint lors de différents projets d'expositions, éditions, résidences par plusieurs artistes de la scène marseillaise mais aussi européenne notamment d'Allemagne (Hamburg, Stuttgart, Düsseldorf) d'Italie (Milan, Naples) et de Pologne (Wrocław) ainsi que d'Algérie.

Le travail de Frédéric Clavère est axé sur une pratique de la peinture sans toutefois adopter une forme stylistique ou théorique déterminée; il s'agit plutôt d'une pratique de sample où l'image est largement sollicitée dans des registres hétéroclites convoquant haute et basse cultures.

Son travail a été présenté par différentes galeries et institutions notamment la Galerie Athanor, Jean Pierre Alis, la galerie du Tableau, Bernard Plasse, la galerie Bertrand Baraudou (Nice), le Crédac, la Chaufferie Strasbourg, Le Dix Neuf Montbéliard (Otto Teichert, Philippe Cyrroulnik). Les œuvres de Frédéric Clavère sont présentes dans plusieurs collections privées et publiques comme le Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Fonds Communal de Marseille, etc.

Frédéric Clavère a enseigné à l'École Supérieure d'Art de Toulon de 1993 à 2007.

Depuis 1995 son travail a été exposé dans divers lieux marseillais: MMM interface, la Galerie Athanor, le Frac Provence-Alpes-Côte d'Azur, RLBO, Sextant&+ et VF galerie.

En 2013 réalisation d'une œuvre publique *Le Tunnel des 1000 signes* (Friche Belle de Mai) lors de Marseille Capitale Européenne de la Culture.

Une première monographie a été éditée en 2007 par l'association Sextant &+ et Monografik.

Julien Dubuisson

Artiste et professeur de sculpture et installation.

Julien Dubuisson est né à Reims en 1978, il vit et travaille à Digne-les-Bains. Sa pratique du moulage et de la sculpture en général est sous-tendue par un questionnement anthropologique sur les conditions d'apparition des formes. D'abord concentré sur la production de volumes pleins et compacts, son travail a évolué vers des structures capables de se déplier pour investir l'espace. Progressivement, il a intégré la vidéo pour enregistrer la manipulation de ses pièces, ainsi que les gestes de leur fabrication, plaçant désormais le processus de travail au même plan que l'objet produit.

Diplômé de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris, il a suivi le programme de recherche 5/7 de la Villa Arson entre 2013 et 2015. Depuis 2016, il est professeur de sculpture et d'installation à la Villa Arson, où il est également responsable de l'atelier modelage/moulage. Sa pédagogie y initie les étudiant-es aux différentes techniques de moulage, envisagées non seulement comme des outils techniques de production, mais comme des territoires d'expérimentation conceptuelle liés au processus.

Son travail a été présenté dans le cadre de nombreuses expositions, notamment au Palais de Tokyo, au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, à la Fondation d'entreprise Ricard, au Confort Moderne, au FRAC Bretagne, au CIAP de Vassivière ou encore au Musée d'art contemporain de Rochechouart. Ancien pensionnaire de la Casa de Velázquez à Madrid, ses œuvres sont présentes dans plusieurs collections publiques et privées. Il a bénéficié en 2020 d'une exposition personnelle à La BF15 à Lyon.

Jean-Baptiste Ganne

Artiste, il est professeur de Photographie.

Né en 1972 à Gardanne, Jean Baptiste Ganne vit entre Marseille et Nice. Il expérimente diverses voies d'expression et n'hésite pas à marier les genres: écriture, lectures-performances, installations sonores, photo et vidéo. Il a ainsi illustré *Le Capital de Marx* en photographies (*Le Capital Illustré*, 1998–2002), cuisiné de la daube pendant 6 jours, ayant fermé son atelier, pendant les ateliers portes ouvertes de la Rijksakademie (*The Cookist*, Amsterdam, 2003), fait lire l'ensemble du Quixote de Cervantès en morse lumineux dans diverses villes (notamment au grand Palais à Paris en 2009, à Rome en 2014 ou à Téhéran en 2019), exposé le budget de production de son exposition converti en 100 000 pièces de 10 centimes (*Senza Titolo (All that Glitters is Gold)*, Rome, 2007) ou encore rendu hommage au peuple Rromani dans une installation sonore (*Gélém, Gélém*, Musée Picasso, Vallauris, 2013). Artiste pluridisciplinaire, il a été en résidence à la Rijksakademie à Amsterdam en 2003 et 2004, il a été pensionnaire à la Villa Médicis de 2006 à 2007. Il est professeur à la Villa Arson depuis 2012.

«Sur le plateau Malien ou dans la boucle du Niger, et même à Bamako, Dogon et Bozo se doivent assistance et moquerie. À chaque rencontre, le dogon moque le bozo et le bozo moque le dogon, tout en s'assurant que l'autre ne manque de rien. Ce concept spécifique à l'Ouest africain régule et théâtralise la vie sociale entre les communautés, c'est la «parenté à plaisanterie». À Saint-Petersbourg, depuis la chute du régime communiste, les appartements du centre-ville se partagent en copropriété, chacun disposant d'une chambre et tous partageant la cuisine. Par commodité, chaque habitant (ou chaque famille) dispose de son propre compteur électrique. Il en résulte que, dans la cuisine, lieu commun, on dénombre autant d'ampoules et autant d'interrupteurs que d'habitants dans l'appartement. Entre les deux, géographiquement aussi bien que conceptuellement, se situe ma pratique de l'art.» JB.G.

Mounir Gouri

Professeur de dessin

Mounir Gouri est né à Annaba en Algérie en 1985. Artiste multidisciplinaire, il développe un travail au regard de sa double expérience sociale, entre une enfance et jeunesse vécu dans le climat difficile de la guerre civile, le traumatisme de la colonisation et l'impact de la violence des politiques migratoires sur la condition humaine et les représentations.

Diplômé de l'École des Beaux-Arts d'Annaba en (2011) et de l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy en (2021), il a participé à de nombreuses expositions, résidences et événements artistiques en Algérie, en France, en Espagne, en Allemagne, à Cuba, en Égypte, en Tunisie, en Italie, en Angleterre, en Argentine et aux États-Unis, notamment Künstlerhaus Bethanien à Berlin, Les ateliers sauvages en Algérie, MO.CO. Panacée à Montpellier, le salon de Montrouge, Centre d'Art Santa Monica à Barcelone, au 109-La station à l'occasion de Manifesta 13, Les Parallèles du Sud à Nice et Maison des Arts Centre d'Art contemporain de Malakoff, entre autres. Il a récemment obtenu le prix Michel Nessim Boukris en 2026 et celui de la Fondation des artistes en 2025. Il fait partie du collectif Suspended Spaces.

Romain Grateau

Artiste, curateur, professeur de pratiques imprimées et responsable de l'atelier Édition.

Né en 1991 à Ancenis (Loire-Atlantique), il est diplômé de l'École des Beaux-Arts d'Angers et de l'École des Beaux-Arts de Lyon. Il est également titulaire d'un master en arts visuels de la HEAD Genève. En 2025, il enseigne à la Sorbonne avant de rejoindre l'équipe pédagogique de la Villa Arson, où il est responsable de l'atelier Édition et professeur de pratiques éditoriales.

Choisissant pour médium «le texte imprimé», sa pratique personnelle repose sur le prélèvement et la manipulation de fragments de texte à la recherche de leurs dimensions fantasmatiques et affectives. Circulant entre édition, sculpture et installation, son travail s'appuie sur les interactions entre les mots et leurs supports technologiques et graphiques.

Il a été exposé dans de nombreux lieux indépendants en France et en Suisse, ainsi qu'à Bétonsalon, centre d'art et de recherche, au CCCOD à Tours ou à la galerie Marcelle Alix.

Parallèlement à sa pratique d'artiste et d'enseignant, il est commissaire d'exposition, et mène des projets autour de pratiques collectives (curatoriales, de recherche, d'écriture ou éditoriales). Depuis 2019, il fait partie de Pauline Perplexe, un lieu indépendant de production et d'exposition situé à Arcueil (Val de Marne), où il organise des expositions consacrées au travail de nombreux-es artistes et amix, parmi lesquelles : Jean Charles de Quillacq, Sarah Holveck, ou encore Sylvie Fanchon.

Vir Andres Hera

Vir Andres Hera (il/iel) est artiste et enseignant-e.

Sa pratique, ancrée dans le cinéma, explore la conscience diasporique, les identités queer, la mémoire et les politiques du langage à travers des formes fragmentées, polyphoniques et multilingues.

Entre 2021 et 2025, iel a enseigné à l'École Expérimentale d'Annecy-Alpes. Iel a également été Mentor à la Fondazione Pistoletto et développe des formats pédagogiques sur mesure en collaboration avec des institutions en Europe et en Amérique du Nord.

Depuis 2025, iel rejoint l'équipe enseignante de la Villa Arson, où iel conduit les quatre séminaires suivants : Listening to Images, Walking with the Disappeared, Mésoamérique Dystopique et Unlanguage, et où iel propose une pédagogie fondée sur l'écoute, la traduction et la polyphonie.

Son travail artistique puise dans des archives collectives et personnelles pour produire des assemblages audiovisuels où cohabitent image, texte et son. Ces œuvres, ancrées dans des épistémologies queer, chicanas et noires, mettent en tension les structures coloniales de la culture visuelle et reconfigurent les expériences de la voix, du temps et de l'identité. Membre du comité éditorial de la plateforme Qalqalah قَلْقَلَة, iel défend des approches collectives et situées.

Formé-e du Fresnoy, du Mo.Co. Montpellier et de l'UQÀM, iel a été en résidence à la Casa de Velázquez, Triangle-Astérides, Salzburger Kunstverein, entre autres. Son travail a été présenté à la Haus der Kulturen der Welt, à la

Gaïté Lyrique, à Mimosa House London, Luma Foundation Westbau, la Biennale de Lyon ou encore la New South Wales Gallery Sidney.

Vanina Géré

Historienne de l'art, elle est professeure d'Histoire de l'art.

Ancienne élève de l'ENS-Lyon, Global Visiting Scholar à New York University (NYU), elle est agrégée d'anglais, docteure en histoire de l'art et études américaines, diplômée de l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 (2012). Sa thèse de doctorat portait sur l'œuvre de la plasticienne américaine Kara Walker (Prix de la Chancellerie des Universités de Paris 2013). Spécialiste d'art contemporain américain, Vanina Géré a enseigné l'histoire des arts à l'École Nationale Supérieure d'Art et de Design à Nancy et exerce une pratique de critique d'art et de traduction d'écrits sur l'art.

Fiona Mackay

Fiona Mackay was born in Aberdeen, Scotland and is a visual artist living and working between Antwerp and Marseille.

A graduate from the painting department of the Glasgow School of Art (2006), Mackay has taken part in numerous group and solo shows throughout Europe: Bar des amis, Marseille (2026); 40's, Klemm's Berlin (2026); Une maison familière, Marseille, (2025); Lost Cat, Kolonins fönstergalleri, Arvika, (2025); No Moon, Klemm's, Berlin (2023); Realness, Pli, Munich (2022); Babes, La Salle de bain, Lyon (2021); Sugaar, Cibrian Gallery, San Sebastian,(2021); opium, Belsunce projects, Marseille (2021); La psychologie des serrures, CAN, Neuchâtel (2020); dreams, Klemm's, Berlin (2019);,Running Away, New Joerg, Vienna (2018); Ether, Une, une, une, Perpignan (2018); prolog, Apes&castels, Brussels (2017); Foreign Places, WIELS, Brussels (2016)

Mackay is a superfan of artist-run spaces and initiatives. In 2007, she co-founded the project space flat 01 in Glasgow. Since 2018, she has been a member of Studio//Bühne (Studio Stage), and since 2016, she has collaborated with Manuela Gernedel as a duo on the European Painting Tour.

Stéphane Magnin

Stéphane Magnin est un artiste contemporain français, né à Paris en 1965. Il vit et travaille au Cap-d'Ail.

Depuis le début des années 1990, il développe une pratique artistique multidisciplinaire mêlant installation, architecture expérimentale, design, scénographie, commissariat d'exposition et projets collaboratifs. En 1990, il fonde le 27^e Stratagème, une structure de recherche et de création expérimentale centrée sur les échanges, la communication et l'analyse critique de la société de consommation à l'ère technologique. Son travail s'inspire notamment de l'architecture utopique des années 1960, de la science-fiction, des jeux, de l'écologie et des formes de vie collectives.

Son œuvre se caractérise par des environnements immersifs et modulaires où se mêlent objets recyclés, constructions légères, mobilier, dessins muraux et espaces de rencontre. Il transforme l'exposition en lieu de vie, de discussion et d'expérimentation collective. Les projets tels que Human Geometry Barbecue ou les Surfaces de rencontres temporaires illustrent cette démarche participative et écologique.

Les critiques décrivent Stéphane Magnin comme un «catalyseur d'idées, d'énergies et de projets», capable de croiser références artistiques, culture populaire, utopies architecturales et préoccupations environnementales. Parmi les institutions et lieux ayant présenté son travail figurent notamment le MAMCO à Genève, le Swiss Institute à New York, le CAPC à Bordeaux, ainsi que de nombreux centres d'art en France et à l'international.

Stéphane Magnin est une figure particulière de l'art contemporain français, connue pour ses installations participatives, son intérêt pour les utopies architecturales, le recyclage, les communautés temporaires et les formes alternatives d'habitat et de sociabilité.

Arnaud Maguet

Artiste, il est professeur de Pratiques musicales.

Nous pourrions dire comme certains que sa pratique tente d'établir une ligne téléphérique entre les cimes des avant-gardes du XX^e siècle et les caniveaux des cultures *underground* mais cela serait à la fois terriblement pompeux et extrêmement réducteur. Ce qui est certain en revanche, c'est qu'en se ré-appropriant avec les moyens du bord des techniques que, manifestement, il ne maîtrise pas totalement, il a exposé ses œuvres au MAC/VAL, au Plateau, au Centre Georges Pompidou, à la Villa Arson, au MAMAC de Nice, au Musée Départemental d'Art Contemporain de Rochechouart, à la friche Belle de Mai à Marseille ou encore au Confort Moderne à Poitiers. Il a également montré son travail aux États-Unis, au Japon, au Maroc, en Angleterre, en Suisse, en Allemagne et en Italie. Ses travaux sont présents dans diverses collections publiques (CNAP, FRAC Île-de-France, Musée de Rochechouart...) et chez quelques collectionneurs privés. Il est actuellement représenté par la galerie Sultana à Paris.

Arnaud Maguet est aussi le créateur du label de musique atypique Les Disques en Rotin Réunis (www.lidrr.com) auquel ont participé entre autres Super Reverb, Bader Motor, Hifiklub, Jad Fair, The Legendary Tigerman, Lee Ranaldo, Jean-Marc Montera, SPLITt, Kid Congo Powers, Jean-Luc Verna, Céleste Boursier-Mougenot...

Il a lui-même enregistré quelques disques solos sous divers pseudonymes et réalisé en 2012 un film-portrait du musicien américain R. Stevie Moore *I Am A Genius (And There's Nothing I Can Do About It)*, en 2013 celui de Alain Johannes dans le désert de Mojave (Californie) *Plans Make Gods Laugh* et en 2016 celui de Lee Ranaldo à New York *In Doubt, Shadow Him!*. Il a également réalisé *Derniers Soleils*, une fiction d'anticipation tournée lors d'une résidence au Maroc et prépare, au moment même où vous lirez ces lignes, un nouveau film-portrait visant un musicien français dont l'identité vous sera communiquée en temps et en heure.

Pia Maria Martin

Pia Maria Martin est artiste, cinéaste et enseignante.

Depuis plus de vingt-cinq ans, elle développe une pratique centrée sur l'image en mouvement, attentive aux formes expérimentales du cinéma, aux dispositifs de projection et aux relations entre image, espace et son. Si son travail privilégie souvent les matériaux issus de procédés analogiques, il ne s'y limite pas : il interroge plus largement les conditions d'apparition, de transformation et de perception des images.

Ses œuvres prennent la forme de films, d'installations, de performances ou de collaborations

scéniques et musicales. Elles explorent les liens entre rythme, mémoire, matière et regard, dans une approche où l'image est envisagée comme trace, présence et événement spatial.

Son travail a été présenté dans de nombreuses expositions et projections en Allemagne et à l'étranger, notamment au ZKM | Zentrum für Kunst und Medien Karlsruhe, au Kunstmuseum Stuttgart, à la Kunsthalle Tübingen, au Marta Herford, au Kunstmuseum Kloster Unser Lieben Frauen Magdeburg et au Migros Museum für Gegenwartskunst à Zurich, ainsi que dans différents contextes internationaux. Elle a également participé à des résidences artistiques en Suisse, en Espagne et en Finlande.

Entre la France et l'Allemagne, elle développe aussi une pratique pédagogique fondée sur l'expérimentation, l'attention aux gestes techniques, aux processus collectifs et aux passages entre cinéma, art contemporain et formes performatives.

Jérôme Mauche

De 2002 à 2014, Jérôme Mauche a fait paraître une douzaine de livres auprès des éditeurs MIX., L'Attente, Le Seuil, Le Bleu du ciel... entre poésie, récits et récit. Il a choisi de diffuser sans publication ses cinq livres suivants : *Les deux jetons*, *Sunny Melon*, *Ensanche*, *Sufficit* et *Cumendoter*.

Son travail s'inscrit dans un espace interstitiel, entre poésie et art. Il s'intéresse, avec éclectisme, aux transferts de techniques

notamment depuis l'art contemporain vers la littérature, aux liens entre arbitraire et humour, aux langages juridiques et entrepreneuriaux, ainsi qu'aux formes intermédiaires de la parole écrite comme parlée.

Il s'intéresse sans doute davantage à la littérature et à ses effets sociaux qu'à la structure du livre qu'il maîtrise visiblement peu.

Il articule écriture de création et engagements institutionnels. Il a été professeur à l'ENSBA de Lyon où il codirigeait l'unité de recherche: la «Station d'arts poétiques».

Il dirige une collection de littérature expérimentale aux éditions des Petits Matins (dernier titre: Sexe 3 de Camille Kingué, 2026).

Il a organisé des cycles de rencontres "Lectures au Musée Zadkine"; "Lectures au Musée des Beaux-Arts de Lyon" (Assises Internationales du Roman/Villa Gillet); "Poésie plate-forme" à la Fondation Pernod Ricard.

Il a été commissaire d'expositions d'art moderne historique pour plusieurs musées en France et a organisé plus récemment les expositions "Synonymie ambiante" au FRAC SUD; "Suffis-toi d'un buis" à la Ménagerie de Verre; "Avec/Après" à La Gaya Scienza à Nice.

Sophie Orlando

Sophie Orlando est autrice, chercheuse et professeure de théorie de l'art à la Villa Arson (Nice).

Elle est directrice scientifique de l'axe de recherche *La surface démange* et co-éditrice, aux côtés d'Alice Dusapin, de la collection éponyme (Villa Arson–Sternberg Press), consacrée aux approches critiques de l'éducation artistique.

Ses recherches portent sur les conditions de production, de circulation et de transmission des savoirs artistiques, avec une attention particulière portée aux héritages coloniaux et aux colonialités européennes. Elle est l'autrice de *British Black Art. Debates on Western Art History* (Dis Voir, 2016) et a dirigé la monographie de l'artiste Sonia Boyce, *Thoughtful Disobedience* (Les Presses du réel–Villa Arson, 2017). Entre 2015 et 2018, dans le cadre du programme de recherche *Black Artists and Modernism* (AHRC, Londres), elle a coédité avec l'artiste Susan Pui San Lok et le commissaire Nick Aikens le symposium et l'ouvrage numérique *Conceptualism: Intersectional Readings, International Framings* (Van Abbemuseum, 2019).

Elle achève actuellement *Fictions d'appartenance. Récits de l'art, britannicité et colonialités*, à paraître en 2026 aux Presses universitaires de Vincennes dans la collection *Esthétique hors cadre*, avec le soutien du Paul Mellon Centre for Studies in British Art.

Un second axe de son travail interroge les dimensions affectives, pédagogiques et épistémologiques des situations de transmission artistique. Son livre *La Part Affective* (Paraguay, 2024) associe histoire réflexive de l'art, pédagogie critique et fiction. Elle a également codirigé avec l'artiste Katrin Ströbel *Les Fourmis Courent en Deux Sens / Ants Walk Two Ways* (Villa Arson–Archive Books, 2024).

Elle prépare actuellement une habilitation à diriger des recherches (HDR) consacrée aux approches contemplatives et somatiques dans les situations pédagogiques et artistiques contemporaines, explorant leurs dimensions esthétiques, politiques et épistémologiques.

Jean-Louis Paquelin

Jean-Louis Paquelin est artiste-enseignant-chercheur.

Après un parcours universitaire en informatique conclu par une thèse en traitement automatique des langues naturelles, il mène une carrière résolument transdisciplinaire. Ses compétences scientifiques l'ont conduit à collaborer à de multiples projets de recherche allant des sciences du sport au développement durable et à la pédagogie.

Recruté en 2001 par la Villa Arson pour participer à la fondation du Studio Création Art Numérique, il enseigne aujourd'hui le code informatique comme médium artistique et comme outil de réflexion critique face aux enjeux du monde numérique.

Depuis 1995, sa production artistique emprunte une démarche protéiforme et pragmatique. Refusant de se limiter à un unique médium, passant par le son, la vidéo, la performance, l'électronique et le code, son travail procède souvent du croisement de processus méthodiques. Il se nourrit de l'expérience vécue lors du passage de l'idée à l'objet. La collaboration est également un élément récurrent de sa démarche.

Persuadé que l'art et la science sont des approches complémentaires pour interroger le monde, il associe ces pratiques en tant que collaborateur du laboratoire I3S de l'Université

Côte d'Azur (équipe Modèles Discrets pour les Systèmes Complexes).

En 2019, il a cofondé G-Art, un groupe de recherche transdisciplinaire dont les productions font l'objet de publications et de présentations internationales. La pratique artistique y est mobilisée dans le cadre d'une recherche par l'art et non d'une recherche en art: elle est moins un sujet d'étude qu'une motivation pour l'écriture d'algorithmes, d'applications informatiques et pour la production artistique elle-même.

Pascal Pinaud

Artiste, professeur de peinture et d'installation

Pascal Pinaud est né en 1964. Il vit et travaille à Nice. Depuis la fin des années 1980, il revisite la peinture en interrogeant le geste pictural et son histoire, notamment celle des avant-gardes abstraites. Tout en participant au renouvellement du médium, il en dépasse les limites en développant des constructions et assemblages tridimensionnels.

Son travail mobilise des pratiques diverses telles que la marqueterie, le canevas, la peinture de carrosserie ou la photographie, ainsi que des procédés expérimentaux. Cette diversité de techniques lui permet d'explorer des situations plastiques inédites et des gestes issus du quotidien, notamment l'accumulation d'objets. Les savoir-faire artisanaux et industriels s'articulent à une réflexion nourrie par l'histoire de la peinture.

Diplômé de la Villa Arson en 1990, il y enseigne depuis 1997. Depuis 1995, il signe ses œuvres sous le nom de PPP (Pascal Pinaud Peintre), acronyme d'une pratique d'atelier collective et interconnectée. À chaque étape de son travail, il adopte une posture expérimentale qui questionne l'objet pictural et sa dimension prototypale, tout en conservant une attention constante à l'objet d'art. Il mobilise des principes issus du réel pour générer des gestes plastiques, ancrés dans une lecture critique de la société contemporaine.

Son travail est présenté dans de nombreuses expositions personnelles et collectives en France et à l'international (Europe, États-Unis, Brésil, Russie, Corée du Sud, Chili). Nommé au prix Marcel Duchamp en 2003, il expose régulièrement à la Villa Arson et à la galerie Nathalie Obadia (1993–2016). Il

est représenté depuis 1999 par la galerie Catherine Issert à Saint-Paul-de-Vence. Plus récemment, il a exposé à la Fondation Maeght, à l'Espace de l'Art Concret, ainsi qu'aux FRAC Bretagne et PACA. Ses œuvres figurent dans de nombreuses collections publiques. Avec son sens très sûr de la scénographie, Pascal Pinaud est également commissaire d'exposition.

Laurent Prexl

Artiste, il est professeur de Peinture et Performance

Né en 1975, il vit et travaille à Paris.

Si l'art-action tient une part importante dans sa production, il produit également des installations, sculptures, images, et textes. Il construit des architectures. Proche en cela du «concept-art», il propose une première lecture de l'œuvre facilement descriptible qui recèle en fait des constructions mentales élaborées. C'est donc en toute logique qu'il s'intéresse particulièrement aux procédures de documentation de l'œuvre, travaillant souvent autour de l'œuvre et non dans l'œuvre.

Le travail de Laurent Prexl n'est ainsi pas une quête esthétique puisqu'il conçoit ses œuvres comme des vecteurs vers un rapport immatériel à l'art. Jouant parfois de l'humour ou de l'impertinence, le travail de Laurent Prexl semble aboutir à une vanité critique et amoureuse des mécanismes et travers de l'art.

Il expose en France et à l'étranger (Mac/Val, CAPC, Fondation Cartier, palais de Tokyo et diverses galeries). Il est le fondateur de l'atelier Boronali (structure scientifique de conservation-restauration de l'art action).

Gauthier Tassart

Artiste, il est professeur de Vidéo et de Pratiques musicales.

Il mène depuis dix ans un projet unique de musiques improvisées avec les étudiant·es de l'établissement: L'Orchestre Inharmonique de Nice.

Il vit et travaille entre Paris et Nice. Son travail s'articule essentiellement entre la vidéo et le son. Préférant les expositions de groupe ou encore les projets collaboratifs, ses travaux ont été diffusés et radiodiffusés dans des lieux tels le Point Ephémère, la Fondation Ricard et

l'Espace Y à Paris, chez Heure Exquise à Mons en Baroeul, à la Maison des Arts de Malakoff ou forcément à la Villa Arson, mais aussi en Autriche, en Belgique et en Suède.

Il fait également partie du groupe l'Apologize en compagnie de Jean-Luc Verna et s'est produit au Centre Pompidou à Paris, au Confort Moderne à Poitiers ou encore au Centrale Fies et à la Biennale de Venise en Italie.

Tanin Torabi

Artiste, elle est danseuse, chorégraphe et réalisatrice.

Artiste iranienne basée en France, Tanin Torabi est chorégraphe, danseuse, chercheuse et réalisatrice de films de danse multi-récompensée. Sa pratique explore les relations entre mouvement, image, espace et politique du corps.

Ses films ont reçu de nombreux prix dans des festivals internationaux tels que Cinedans, le San Francisco Dance Film Festival, Light Moves et Dance Camera West. Son film *Until* a remporté le Grand Prix de Cinedans en 2024.

En tant que chorégraphe et interprète, elle a collaboré avec des artistes tels que Yoshiko Chuma, Gabriel Schmitz, Sina Saberi, Milad Sanaei et Natalie Joffre.

Elle développe une pratique de transmission et de recherche à travers des ateliers de recherche chorégraphique et de danse, menés au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, à Dansehallerne (Danemark), à la Danish National Film School, à Sciences Po Menton, à The Place (Londres), à l'Irish World Academy of Music & Dance (Irlande), à l'Université Côte d'Azur et à ArtEZ University of the Arts (Pays-Bas).

Lauréate d'une bourse de l'Institut français en 2024, elle a été accueillie en résidence à la Cité internationale des arts à Paris. En 2023, elle a été en résidence à Montpellier Danse et artiste associée à Dance Limerick.

Entre 2024 et 2026, elle a été artiste en résidence à la Villa Arson avec le soutien du Collège de France. Elle y poursuit actuellement des projets de recherche artistique avec le soutien de l'Université Côte d'Azur et de la Villa Arson.

Anne Séchet

Artiste, performeuse, poétesse, curatrice, enseignante corps/espace

Anne Sechet artiste, performeuse, poétesse et *cure-care-curatrice* d'exposition de la MDAC (Cagnes), structure expérimentale co-créative et inclusive. Elle y mène depuis 2009 des recherches autour de nouvelles formes *considérantes* de relations avec les publics et les artistes. Elle a conçu deux événements collectifs réguliers: les *Veillées Poétiques* saisonnières et *La Parade Des Artistes*. Elle a édité un livre de poésies, *Soleil D'or*, et conçoit une pratique de la performance en voix chantée, parlée. Elle propose au sein de la Villa Arson quatre ateliers collectifs différents et complémentaires autour des pratiques liées aux activations d'espaces et aux performances.

Dans chacune de ses propositions, elle met en pratique l'expérimental et le corps comme forme intelligente. Ces ateliers articulent de manières différentes, gestes, paroles, écrits, intuition, intention, production, théorie, pensées et formes partagées.

Le texte d'Anne Dufourmantelle *La puissance de la Douceur* est au cœur de sa démarche et accompagne sa notion personnelle de créations sémantiques évolutives. «Il s'agit pour moi d'un écrit-ressource, une pensée-acte-manifeste charnière pour mes propres propositions d'actions artistiques, curatoriales et pédagogiques. Je mets en mouvement dans le collectif une 'pensée laboratoire', tentative joyeuse (terme en écho à *La joie militante* de Carla Bergman et Nick Montgomery, 2021) de décroiser les approches traditionnelles, hiérarchisantes. Tout se rejoint: la mise en action de la pensée, les performances, les titres d'expositions et les questionnements autour de la parole-écrit d'artiste».

Christian Vialard

Artiste, il est professeur de Cultures numériques

Christian Vialard est musicien et peintre et occupe une place singulière sur la scène artistique française, il trace son chemin dans les musiques improvisées, expérimentales et bruitistes. Sa musique est ancrée dans une recherche de sonorités issues d'instruments analogiques et synthétiques, c'est une musique abstraite mais résolument inscrite dans notre présent.

Depuis 2016 il se produit avec l'écrivain Eric Arlix et le guitariste Serge Teyssot Gay pour le projet Hypogé, qui est une forme concert littéraire évolutive, singulière, dont la mise en scène et la composition sont adaptées en fonction des lieux, des contextes et des périodes, une co-création permanente.

Il se produit régulièrement en concert lors de festivals (Transmediale à Berlin, City Sonic à Bruxelles, Ososphère à Strasbourg, Agnes B Paris, Nuit Blanche Paris, CrossOver à Nice, Elektro Alternativ à Toulouse, Riam à Marseille, Transcultures à Charleroi, Bruxelles et Mons...) et ses disques sont édités par les labels Grautag, Tiramizu et Optical Sound.

Christian Vialard a été également créateur et directeur artistique du label indépendant Tiramizu, label de musiques expérimentales qui a travaillé avec de nombreux musiciens expérimentaux internationaux (Kira Kira, Eddie Ladoire, Kasper T. Toeplitz, Sébastien Roux, Li Jiaong, Laurent Dailleau, ErikM, Charlemagne Palestine...).

- <http://christianvialard.com>
- <http://www.cvia.net/>
- <https://christianvialard.bandcamp.com/>
- <https://soundcloud.com/christian-vialard>
- <https://www.facebook.com/vialard>

responsables d'ateliers

Stéphane Accarie

Atelier et studio Photographie

Tiago Andrade

Atelier cinéma-vidéo

Thierry Chiaparelli

Atelier Métal

Éric Grandbarbe

Atelier Textiles & matériaux souples.

Valère Jasson

Atelier bois

Augustin Soulard

Atelier son

ECR

Atelier céramique

présentation des services

Direction et secrétariat général

Directrice

Ulrika Byttner

Secrétaire général

Alain Avena

Assistant·e de direction

ECR

Communication et partenariats

Élodie Mariani

Comptabilité, régie d'avance et de recettes

Nicole Fradet

Agent comptable

Hervé Gauthier

Gestion des payes et personnels non titulaires

Nathalie Choplin

Études et recherche

Directrice des études et de la recherche
Référénte VSS et discrimination

Pauline Vermeren

Responsable du service de la scolarité

Solène Hoy

Gestionnaires pédagogiques

Nathalie Balmer
Cécile Vincent

Relations internationales

Responsable des relations internationales
et des résidences

David Bouchet

Centre d'art

Directrice

Marie-Ann Yemsi

Production des expositions

Alexia Nicolaïdis

Régie des expositions

Alexandre Capan

Service des publics

Responsable du service des publics
et de la vie étudiante

Christelle Alin

Chargée des publics

Céline Poulain

Éditions

Responsable des éditions

Alice Dusapin

Bibliothèque

Responsable de la bibliothèque

Christophe Robert

Documentation –
recherche/orientation des lecteur·ices

Tristan Gramont

Systèmes d'information

Responsable des systèmes d'information/
chargé d'enseignement en arts numériques

Jean-Louis Paquelin

Accueil, sécurité & maintenance

Responsable accueil,
sécurité & maintenance

Fabrice Rioblanco

Accueil, surveillance, intendance
& hébergement

Dave Dhurmajee
Afif Djaber
Valérie Thuillier
Tristan Bouvier

Services techniques et bâtiments

Jean-Paul Carpentier
Gérard Maria
Michel Serve

Jardins

Patrice Lorho
Pascal Pujol

Contacter les membres de l'équipe par messagerie

Les adresses de messagerie se composent
de la manière suivante:

prénom.nom@villa-arson.fr

courses

3



organisation des études

La scolarité à la Villa Arson

La Villa Arson est une école nationale supérieure d'art qui accueille près de 230 étudiants au sein d'un cursus unique en art, conduisant au Diplôme national d'art (DNA, grade de licence) puis au Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP, grade de master). Son projet pédagogique repose sur une approche personnalisée des parcours, favorisant l'autonomie, l'expérimentation, la recherche et le développement d'une pratique artistique singulière. Cette formation est portée par une équipe d'enseignants composée d'artistes, d'historiens et de théoriciens de l'art, accompagnée de techniciens hautement qualifiés et enrichie par l'intervention régulière de professionnels extérieurs issus des différents champs de la création contemporaine. La Villa Arson forme ainsi des artistes mais également de nombreux professionnels du secteur culturel et artistique : photographes, cinéastes, scénographes, designers, régisseurs, médiateurs, éditeurs, critiques d'art, commissaires d'exposition, directeurs artistiques ou responsables d'institutions culturelles. La singularité de l'établissement réside dans l'articulation étroite entre enseignement, production, recherche et diffusion de l'art contemporain. Les étudiants évoluent au sein d'un environnement exceptionnel où se côtoient école d'art, centre d'art contemporain, résidences internationales d'artistes et bibliothèque spécialisée. Ils bénéficient ainsi, tout au long de leur parcours, de la présence d'artistes, de chercheurs, de commissaires d'exposition et de professionnels invités dans le cadre des résidences, des expositions, des conférences, des workshops et des projets de recherche portés par l'établissement.

Établissement à vocation expérimentale, les étudiants peuvent compter sur une offre diversifiée de cours, d'ateliers, de projets de recherche, de workshops, de séminaires et de master class. Au fur et à mesure des années, les étudiants développent leurs compétences

créatives et artistiques grâce au choix de nombreux enseignements. Ce principe pédagogique permet à chaque étudiant d'élaborer un projet artistique singulier tout en développant une double transversalité : horizontale, entre les différents domaines, et verticale, entre les trois ou cinq années d'études.

Le premier cycle

L'option Art, construite sur une pédagogie généraliste, offre la possibilité d'expérimenter des techniques, des savoir-faire et des approches méthodologiques variées. Les étudiants investissent des modes d'expression artistique les plus larges possibles : dessin, peinture, graphisme, impression, sculpture, installation, céramique, photographie, vidéo, son, arts numériques, performance, etc. L'acquisition de bases pratiques et théoriques amorce l'élaboration d'un langage artistique autonome et la mise en œuvre progressive d'un projet singulier.

La première année du cursus est une année d'initiations pendant laquelle l'étudiant éprouve son aptitude à s'engager dans un parcours de formation artistique sur une période plus longue. Le programme permet l'apprentissage des fondamentaux, tant plastiques que théoriques, tout en préparant la poursuite des études. Les enseignements sont organisés autour de thématiques, de matériaux ou d'idées, et sont accompagnés de rendus réguliers et d'un suivi individuel lors du travail d'atelier.

Les années 2 et 3 préparent au Diplôme National d'Art (DNA). Dans le prolongement des apprentissages de la première année, les étudiants acquièrent progressivement une autonomie critique et plastique, favorisant l'émergence de recherches et d'expérimentations personnelles plus poussées. Des expériences sous forme de stages professionnels et de mobilités internationales complètent la formation pendant l'année 2. La troisième année achève le premier cycle des études. L'étudiant est amené à affirmer une recherche personnelle qui pourra faire l'objet d'un développement en deuxième cycle. Des

entretiens individuels avec les enseignants et des séances collectives, où chacun explore les enjeux de l'accrochage et s'exerce à la médiation de son travail, accompagnent la maturation du projet personnel qui sera présenté lors du passage du DNA.

Le Diplôme National d'Art vient sanctionner les trois années d'études qui constitue le premier cycle. C'est un diplôme d'enseignement supérieur, inscrit au RNCP (niveau 6) et conférant grade de licence. L'obtention du DNA permet de candidater pour poursuivre le cursus en deuxième cycle et de préparer le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP). Chaque année est sanctionnée par l'obtention de 60 crédits, répartis entre les différentes unités d'enseignement (UE). Il est nécessaire d'avoir obtenu 165 crédits pour se présenter à l'épreuve du DNA. La réussite au DNA valide 180 crédits.

L'objectif du premier cycle est l'acquisition d'outils pratiques et théoriques fondamentaux en vue de la construction d'un parcours personnel hautement individualisé dans le champ de la création contemporaine. L'obtention du DNA permet de postuler en deuxième cycle à la Villa Arson ou dans une autre école supérieure d'art en France ou à l'étranger. Une poursuite d'études à l'université, ou toute autre formation spécialisée est aussi possible.

L1

La première année délivre un enseignement de base permettant d'accéder aux différents départements existant dans les écoles d'art. C'est une période qui a pour objectif de faire découvrir la variété des disciplines, d'ouvrir les étudiants aux différents mondes de la création et de donner les bases et les méthodes fondamentales nécessaires dans les domaines de la création artistique. L'objectif est également de permettre à l'étudiant d'améliorer sa capacité de travail et de recherche, ses facultés d'analyse pour donner forme à sa relation au monde à travers la maîtrise progressive des outils de la création. Le programme de cette année est construit pour permettre à l'étudiant de découvrir des techniques, des pratiques et des savoir-faire aussi larges que possible. Elle pose les bases d'un vocabulaire artistique en devenir. L'ensemble des 60 crédits est nécessaire pour le passage en seconde année.

L2

Les semestres 3 et 4 ont pour objectif l'approfondissement des connaissances théoriques, techniques et pratiques, et initie l'élaboration d'une recherche personnelle. Les étudiants de deuxième année complètent et approfondissent leurs acquisitions techniques: le traitement de l'image (photographie analogique et numérique) et en mouvement (vidéo), le volume, la céramique, le métal, le bois, la sérigraphie, l'édition, la gravure, le son, le multimédia, etc. Ce passage obligé, qui transite par des thèmes de recherche, est destiné à leur donner la connaissance, par la pratique, de toutes les ressources possibles qui leur permettront de construire les premiers éléments de ce qui deviendra leur projet personnel de création.

Cette année offre également l'opportunité de réaliser un stage court, en France ou à l'international.

Un minimum de 108 crédits est requis pour le passage en semestre 5 et les crédits doivent obligatoirement être rattrapés au cours de la troisième année. L'obtention des 120 crédits des quatre premiers semestres permet l'obtention du CEAP (Certificat d'Études d'Arts Plastiques).

L3

La troisième année achève le premier cycle et la phase «programme». C'est encore une année d'approfondissement des techniques et des connaissances, mais c'est aussi une année durant laquelle chaque étudiant commence à édifier son projet personnel dont le DNA (Diplôme National d'Art) constitue la première étape. Les entretiens individuels avec les enseignants deviennent un élément structurant dans le suivi des projets personnels. La coopérative curatoriale permet d'expérimenter les formats d'expositions. Des initiations à la régie d'exposition accompagnent la maîtrise progressive de la contextualisation et de l'accrochage. L'étudiant se prépare à l'élaboration du mémoire de second cycle par la rédaction d'un écrit.

Le passage du DNA nécessite l'obtention minimum de 165 crédits. La réussite au DNA valide 180 crédits.

Unités d'enseignement (UE)

Chaque semestre est subdivisé en trois ou quatre unités d'enseignements (UE) qui regroupent les mobilités et les stages, les activités d'engagements qui regroupent des cours de pratiques artistiques, des cours théoriques, la recherche personnelle, les mobilités et stages et les différentes phases d'évaluation. Dans le cadre du système d'enseignement supérieur européen initié par le processus de Bologne (qui assure une transparence et une lisibilité claire de tous les diplômes européens d'enseignement supérieur, et facilite les échanges entre établissements), toutes les activités listées dans les différentes UE sont par des «crédits européens», désignés sous le terme d'ECTS (European Credits Transfer System).

En début d'année, l'étudiant-e complète le contrat pédagogique sur lequel il ou elle indique les enseignements qu'il-elle suivra lors de l'année universitaire, en respectant les éventuelles obligations. Il-elle signe ce contrat et le fait viser par les coordinateur-ice-s de son année. Un semestre est acquis lorsque l'étudiant-e a validé les 30 crédits nécessaires. L'étudiant-e n'ayant pas obtenu l'intégralité de ces 30 crédits se voit donner la possibilité de rattraper les crédits ECTS qui lui manquent lors du semestre suivant en respectant la répartition des crédits entre les différentes UE. Le passage de l'étudiant-e au semestre suivant est cependant subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits européens. Cette règle n'est pas valable à la fin de la première année : pour passer en deuxième année, il est nécessaire d'avoir validé les 60 crédits. Aucun redoublement de la première année n'est par ailleurs possible. De même, il est nécessaire d'avoir validé tous ses crédits pour se présenter au DNA et au DNSEP. En quatrième année, le projet de mobilité fait l'objet d'un contrat d'études ou de stage qui est formalisé avant le départ de l'étudiant-e. Il précise les enseignements suivis et le nombre de crédits correspondants.

Formats des enseignements

La Villa Arson offre à la fois des enseignements collectifs et individualisés, pratiques et théoriques. Conçus et élaborés par les enseignant-es et intervenant-es, ils ont pour objectif de permettre aux étudiant-es de (re)découvrir leur pratique artistique, et de pouvoir l'approfondir, l'enrichir.

Pratiques artistiques

Les enseignements de pratiques artistiques constituent le cœur de la formation. Ils permettent l'acquisition des techniques, des savoir-faire et des méthodologies propres à la création contemporaine, tout en favorisant l'expérimentation, la recherche et le développement progressif d'une démarche artistique personnelle.

Enseignements théoriques et recherche

Les enseignements théoriques apportent les connaissances indispensables en histoire de l'art, esthétique, théorie, critique, sciences humaines et culture artistique. Ils développent les capacités d'analyse, de contextualisation, d'écriture et de recherche, en articulation constante avec la pratique plastique.

Projet personnel et workshops

Le projet personnel constitue un fil conducteur de la formation. Il se construit progressivement grâce aux entretiens individuels avec les enseignant-es, aux bilans et aux temps d'atelier. Les workshops, organisés tout au long de l'année avec des artistes, chercheur-es et professionnel-le-s invité-es, offrent des temps d'expérimentation intensive, d'ouverture et de collaboration autour de pratiques ou de problématiques spécifiques.

La professionnalisation est intégrée à l'ensemble du cursus à travers des stages, des mobilités internationales, des rencontres avec les acteurs du monde de l'art, des projets collectifs et des enseignements dédiés. Les acquis sont évalués en contrôle continu et lors des bilans semestriels, selon des modalités précisées dans chaque syllabus. Les diplômes nationaux (DNA et DNSEP) sont délivrés à l'issue des jurys prévus par la réglementation.

Évaluation de la formation

L'amélioration continue de l'offre de formation et l'accès au monde professionnel des étudiant·es sont aujourd'hui deux enjeux majeurs pour les écoles d'art. Pour cette raison, la Villa Arson s'est dotée d'outils qui lui permettent d'évaluer ses enseignements et d'observer l'insertion professionnelle de ses alumni, à travers des enquêtes menées chaque année et adressées aux étudiant·es et aux diplômé·es, et en s'appuyant sur deux services mis à sa disposition par l'Université Côte d'Azur.

Pour ce qui concerne l'évaluation de la formation et des enseignements dispensés au sein de l'établissement, la Villa Arson travaille en lien avec la Maison de l'évaluation-amélioration-valorisation des formations et des enseignements (MEAV-FE). Une fois par an, tou·tes les étudiant·es sont invité·es à évaluer l'offre de formation de l'année écoulée, par le biais d'un questionnaire en ligne anonymisé. Les questions portent sur les compétences acquises durant chaque enseignement, et permettent de déterminer les améliorations à apporter afin de favoriser l'approche par compétence.

L'évaluation des enseignements par les étudiant·es s'inscrit dans un cadre réglementaire défini par l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations qui précise la nécessité pour les établissements d'enseignement supérieur d'organiser «une évaluation des formations et des enseignements [...] au moyen d'enquêtes régulières auprès des étudiant·es».

Afin de connaître le devenir de ses étudiant·es et d'évaluer les conséquences de sa propre offre de formation, la Villa Arson effectue chaque année deux enquêtes – une consacrée aux diplômé·es du DNA, une autre consacrée aux diplômé·es DNSEP – qui visent à chiffrer le taux d'insertion professionnelle de ses alumni. Les enquêtes sont réalisées en lien avec l'Observatoire de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle (OVE-IP) de l'Université Côte d'Azur.

Les résultats obtenus à l'issue des enquêtes sur l'évaluation de la formation et sur l'insertion professionnelle sont ensuite évalués et interprétés par le Conseil de perfectionnement de la Villa Arson. Cette instance se réunit une fois par an et se compose de deux enseignant·es de l'établissement (un·e plasticien·ne et un·e théoricienne), deux étudiant·es (l'un·e de 1^{er} et l'autre de 2nd cycle), deux alumni, deux représentant·es des milieux professionnels, le directeur général et le directeur des études et de la recherche de l'établissement. La mission du Conseil de perfectionnement est de dicter les orientations nécessaires afin d'améliorer l'offre de formation, notamment selon l'approche par compétences, et de mettre en œuvre des stratégies pour augmenter le taux d'insertion professionnelle des diplômé·es.

1^{er} cycle

		UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	Total
Année 1	S1	18 ECTS Initiation aux techniques et aux pratiques artistiques	10 ECTS Histoire et théorie des arts et langue étrangère		2 ECTS Bilan du travail plastique et théorique	30 ECTS
	S2	16 ECTS Initiation aux techniques et aux pratiques artistiques	10 ECTS Histoire et théorie des arts et langue étrangère		4 ECTS Bilan du travail plastique et théorique	30 ECTS
Année 2	S3	16 ECTS Méthodologie, technique et mise en œuvre	8 ECTS Histoire et théorie des arts et langue étrangère	2 ECTS Recherche et expérimentations personnelles	4 ECTS Bilan du travail plastique et théorique	30 ECTS
	S4	14 ECTS Méthodologie, technique et mise en œuvre	8 ECTS Histoire et théorie des arts et langue étrangère	4 ECTS Recherche et expérimentations personnelles	4 ECTS Bilan du travail plastique et théorique	30 ECTS
Année 3	S5	12 ECTS Méthodologie de projet, techniques et mises en œuvre	8 ECTS Histoire et théorie des arts et langue étrangère	6 ECTS Recherche et expérimentations personnelles	4 ECTS Bilan du travail plastique et théorique	30 ECTS
	S6	4 ECTS Méthodologie de projet, techniques et mises en œuvre	5 ECTS Histoire et théorie des arts et langue étrangère	6 ECTS Recherche et expérimentations personnelles + Stage 1 ^{er} cycle	15 ECTS Diplôme Épreuve Plastique	30 ECTS
Total Premier Cycle – DNA: 180 ECTS						

Année 1

L'ensemble des domaines de cours est obligatoire. L'ensemble des 60 crédits est nécessaire pour le passage en seconde année.

Année 2

L'obtention d'un minimum de 108 crédits est requise pour le passage en semestre 5 et devra obligatoirement être rattrapés au cours de la troisième année. L'obtention des 120 crédits des quatre premiers semestres permet l'obtention du CEAP (Certificat d'Études d'Arts Plastiques).

Année 3

Le passage du DNA nécessite l'obtention minimum de 165 crédits. La réussite au DNA valide 180 crédits.

2nd cycle

		UE1	UE 2	UE 3	UE 4	Total
Année 4	S7	20 ECTS Projet plastique: prospective, méthodologie, production Suivi individualisé et bilan	10 ECTS Initiation à la recherche suivi du mémoire, philosophie, histoire des arts, langues	30 ECTS Semestre de mobilité / stage (Alternative aux UE1 et UE2)	30 ECTS Semestre de mobilité / stage (Alternative aux UE1 et UE2)	30 ECTS
	S8	20 ECTS Projet plastique: prospective, méthodologie, production Suivi individualisé et bilan	10 ECTS Initiation à la recherche suivi du mémoire, philosophie, histoire des arts, langues	30 ECTS Semestre de mobilité / stage (Alternative aux UE1 et UE2)	30 ECTS Semestre de mobilité / stage (Alternative aux UE1 et UE2)	30 ECTS
Année 5	S9	10 ECTS Mise en forme du projet personnel Suivi individualisé et bilan	20 ECTS Méthodologie, recherche et théorie		0 ECTS	30 ECTS
	S10				30 ECTS Soutenance du Mémoire(5) Diplôme Épreuve Plastique (25)	30 ECTS
Total Second Cycle – DNSEP: 120 (300) ECTS						

Année 4

L’obtention de 228 crédits est requise pour le passage en semestre 9, les crédits manquants doivent obligatoirement être rattrapés au cours de la cinquième année. L’obtention des 240 crédits donne droit au CESAP (Certificat d’Études Supérieures en Arts Plastiques).

Année 5

Le diplôme implique la réussite conjointe à la soutenance du mémoire (5 ECTS) et de la soutenance plastique 25 ECTS et valide le parcours en DNSEP avec 300 ECTS. En cas d’ajournement le DNSEP peut être tenté une deuxième fois.

Évaluations et ECTS

Modalités de validation des cours

Chaque enseignant·e détermine les modalités d'évaluation de ses enseignements. Elles sont précisées dans les fiches de chaque cours présentés dans ce livret. Les notes et les appréciations sont communiqués au secrétariat pédagogique ainsi qu'aux enseignant·es coordinateur·trices chargé·es de l'évaluation semestrielle élaborée de manière collégiale. Chaque étudiant·e est obligé·e de valider les ECTS liés aux enseignements présents dans son contrat d'études. Une session de rattrapage est prévue au mois de mai pour celles et ceux qui n'auraient pas réussi à valider les ECTS. Le rattrapage est possible uniquement pour les étudiant·es ayant préalablement assisté aux cours.

Modalités des évaluations semestrielles

Le bilan semestriel se déroule en présence d'au moins 3 enseignant·es dont un·e théoricien·ne. Les enseignant·es examinent l'ensemble des travaux des étudiant·es, présentés sous la forme d'un accrochage accompagné des travaux préparatoires, notes et tous documents à l'appui de l'argumentation orale. L'évaluation se déroule sous forme d'un entretien d'une vingtaine de minutes. Elle donne lieu à l'établissement d'un document écrit comprenant l'intitulé et le nombre d'ECTS acquis et d'un commentaire synthétique visant à éclairer les étudiant·es sur leur situation. En cas de difficultés importantes, celles-ci doivent être signifiées clairement afin de mettre en alerte l'étudiant·e concerné·e pour la poursuite de son cursus. Une copie de ce document signée par le directeur est remise à chaque étudiant·e.

Passage d'année

Le nombre de crédits européens devant être obtenus pour chacun des semestres est de 30.

Conformément au règlement des études et à l'article 16 de l'arrêté du 16 juillet 2013, le passage de l'étudiant·e au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits européens, à l'exception du passage au semestre 3, qui nécessite l'obtention de 60 crédits, du passage au semestre 6, qui nécessite l'obtention de 150 crédits, et du passage au semestre 10, qui nécessite l'obtention de 270 crédits. En ce qui concerne le passage en 5^e année, ce dernier est subordonné aussi à la remise du mémoire, prévue à la fin de la 4^e année.

Passage de cycle

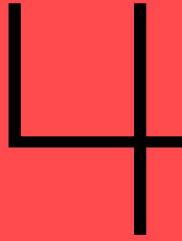
Le passage du 1^{er} cycle au 2^e cycle est subordonné à l'avis de la commission de passage en 2^e cycle examinant le parcours de chaque étudiant·e durant ses 3 années de 1^{er} cycle, ainsi qu'un dossier composé d'un portfolio et d'une lettre de motivation.

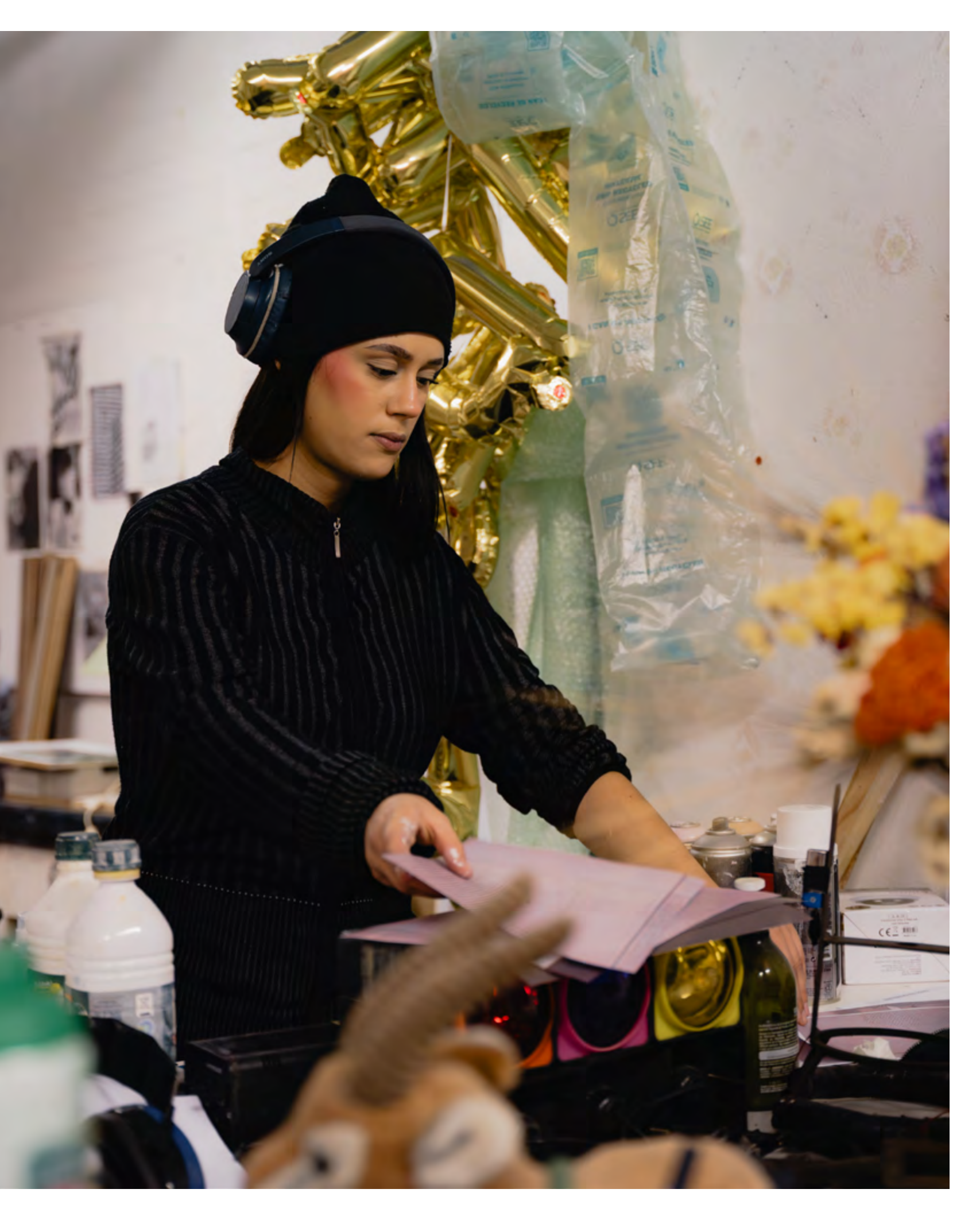
L'admission en 4^e année est donc subordonnée à l'obtention du DNA et l'avis favorable de la commission (voir Arrêté du 16 juillet 2013).

La commission de passage en 2^e cycle comprend au moins trois professeur·es du cycle nommé·es par le directeur. L'un·e des professeur·es est titulaire d'un diplôme de doctorat. Un·e délégué·e étudiant·e par année du 2^e cycle est membre de la commission, mais ne prend pas part au vote. Le ou la président·e de la commission est désigné·e par le directeur de l'établissement parmi ses membres.

Chaque semestre est subdivisé en trois ou quatre unités d'enseignements (UE) qui regroupent les cours structurants et individualisés les mobilités et les stages, les activités d'engagements et les différentes phases d'évaluation. Dans le cadre du système d'enseignement supérieur européen initié par le processus de Bologne (qui assure une transparence et une lisibilité claire de tous les diplômes européens d'enseignement supérieur, et facilite les échanges entre établissements), toutes les activités listées dans les différentes UE sont par des «crédits européens», désignés sous le terme d'ECTS (European Credits Transfer System).

admission





Entrer en première année

Les conditions de candidature

L'admission en 1^{re} année à l'école nationale supérieure d'art de Nice (Villa Arson) pour le parcours de Licence se fait après par voie d'examen après inscription sur Parcoursup.

Cet examen d'entrée s'adresse à l'ensemble des candidat·es : titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger équivalent, jeunes en classe de Terminale, en classe « préparatoire aux écoles d'art » ou engagé·es dans les cursus post-bac.

Les candidat·es non titulaires du baccalauréat peuvent effectuer une demande de dérogation auprès du·de la directeur·ice de l'établissement.

Le nombre de candidat·es à admettre est fixé chaque année par le·a directeur·ice de la Villa Arson.

En cas de succès à l'examen d'entrée, l'admission définitive est conditionnée par l'obtention du baccalauréat (toutes séries confondues) ou d'un diplôme équivalent, sauf dans le cas de candidat·es ayant fait l'objet d'une dérogation.

Candidature

L'inscription à l'examen est à réaliser en ligne via Parcoursup et sur Taïga, la plateforme de gestion pédagogique de la villa Arson.

Une convocation est adressée aux candidat·es à la suite de leur inscription courant mars.

Les droits d'inscription à l'examen fixés à 39€, les candidat·es boursier·es en sont exonéré·es (sur justificatif).

Modalités d'inscription à l'examen

1. Les candidat·es doivent procéder à leur inscription en ligne comportant :
 - un formulaire d'inscription à compléter et à accompagner des pièces à joindre indiquées (sous format numérique);
 - une lettre de motivation détaillée à joindre, présentant l'intérêt de la candidat·e pour des études d'art et ses expériences et connaissances en rapport avec l'art et le monde artistique;
 - le règlement des frais d'inscription (par paiement en ligne), obligatoire pour que l'inscription soit validée.
2. Les admissions sont prononcées en fonction de la qualité de la motivation, des épreuves et un dossier présenté par chaque candidat·e, compte tenu du projet pédagogique spécifique de la Villa Arson et des places. Les informations relatives à la session 2026–2027 seront détaillées sur le site de la Villa Arson début 2027.

en cours de cursus

Les conditions d'admission en équivalence

Le passage devant la Commission d'admission et d'équivalence est ouvert aux étudiant·es issu·es d'une école d'art, titulaires des titres correspondants dans d'autres établissements sous la tutelle du ministère de la Culture, soit :

- 1^{re} année pour entrer en 2^e année ;
- Certificat d'Études d'Arts Plastiques pour entrer en 3^e année ;
- Diplôme National d'Arts Plastiques pour entrer en 4^e année ;
- Certificat d'études supérieures d'Arts plastiques pour entrer en 5^e année.

Il est également possible d'accéder à l'école en cours de cursus en venant d'un cursus artistique effectué dans une école ou une université française ou étrangère. Les admissions par équivalence en année de diplôme sont très rarement permises.

Modalités d'inscription à la Commission d'admission et d'équivalence

1. Les candidat·es doivent procéder à leur inscription en ligne sur Taïga :
 - un formulaire d'inscription à compléter et à accompagner des pièces à joindre indiquées (en format numérique) ;
 - le dossier scolaire des années précédentes, mentionnant les crédits ECTS et les diplômes obtenus, doit être obligatoirement fourni ;
 - le règlement des frais d'inscription (par paiement en ligne), obligatoire pour que l'inscription soit validée.

2. Les candidat·es inscrit·es sont convoqué·es pour une présentation de leur dossier, lors d'un entretien avec le jury de la commission d'admission.

Les candidat·es non retenu·es sont avisé·es par courrier.

3. Les admissions sont prononcées en fonction des qualités manifestées par chaque candidat·e, compte tenu du projet pédagogique spécifique de la Villa Arson et des places disponibles.

Titulaires de diplômes étrangers

Les étudiant·es titulaires de diplôme(s) étranger(s) et domicilié·es à l'étranger doivent envoyer le même dossier.

Les candidat·es doivent fournir impérativement, au moment de l'inscription, une copie numérique de chaque diplôme (baccalauréat ou équivalent, études d'art), traduite et certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Les candidat·es doivent également fournir une attestation du niveau de diplôme étranger, document à demander à leur établissement d'origine.

Tout·e étudiant·e étranger·e (hors francophonie) doit être obligatoirement en possession du TCF ou DELF niveau B2 (test de connaissance du Français) pour entrer en cours de cursus dans une année diplômante (3^e ou 5^e).

intégrer l'école

À l'issue de la publication des résultats de l'examen, le ou la candidat-e étudiant-e ne pourra intégrer l'école qu'une fois les formalités d'inscription administrative accomplies.

Documents à fournir Assurance scolaire

Les candidat-es doivent fournir, au moment de l'inscription, une copie numérique de chaque diplôme (baccalauréat ou équivalent, études d'art), traduite et certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. Ils doivent également fournir une attestation du niveau de diplôme étranger, document à demander à leur établissement d'origine.

L'étudiant-e devra fournir au moment de l'inscription une attestation d'assurance scolaire couvrant tous les risques. Cette assurance est obligatoire.

Frais d'inscription

Les frais d'inscription s'élèvent à un montant de 461 € pour l'année 2026–2027. Les étudiant-es titulaires d'une bourse d'études sont dispensés du versement de cette somme.

Bourses d'études / logement universitaire

Les étudiant-es français-es ou étrangè-res, dont les parents déclarent leurs revenus en France depuis au moins deux ans et qui souhaitent obtenir une bourse d'études ou un logement étudiant, doivent en faire la demande selon une procédure unique, le Dossier Social Etudiant (DSE). Le DSE doit être constitué chaque année.

L'étudiant-e, ou futur-e étudiant-e, doit faire sa demande du 15 janvier au 30 avril, pour la rentrée universitaire suivante, avant même d'avoir le résultat de ses examens.

Les étudiant-es de la Villa Arson peuvent prétendre à un logement universitaire dès la 1^{re} année, selon les places disponibles au CROUS et les ressources de leurs parents.

Ces demandes sont à effectuer sur le site du crous: CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et sociales), 18 avenue des Fleurs, 06050 Nice cedex 1. Tél.: +33(0)492 15 50 50

→ www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/

→ [Demande d'attribution d'un hébergement à la Villa Arson](#)

Sécurité sociale

Depuis la rentrée 2018–2019, les nouveaux étudiant-es restent affilié-es à leur régime actuel de sécurité sociale. Si vous êtes déjà étudiant-e, vous restez affilié-e à votre mutuelle étudiante. Dans un cas comme dans l'autre, la démarche annuelle d'affiliation n'est plus nécessaire et la cotisation de 217 € est supprimée. L'affiliation à la sécurité sociale est obligatoire pour tous-tes. L'inscription se fait auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de la ville du domicile. Toutes les informations sur:

→ etudiant.gouv.fr

L'établissement met à la disposition des étudiant-es 15 chambres de type logement universitaire (à loyer modéré) attribuées sur critères sociaux par une commission qui siègera au début du mois de juillet 2027. Le dossier sera à télécharger d'ici le mois de juin 2027.

international

5



Échanges internationaux

La Villa Arson met en place une politique volontariste d'ouverture internationale, visant notamment à :

- améliorer l'attractivité de l'enseignement en art et sa visibilité par le développement de son réseau de partenaires en Europe et dans le reste du monde;
- enrichir l'expérience et le parcours des étudiant·es à travers le suivi, l'accompagnement et le soutien aux projets de mobilité, de formation et de recherche à l'étranger;
- préparer l'insertion professionnelle des diplômé·es en développant les interactions avec les personnalités du monde de l'art invitées tout au long de l'année, en multipliant les expériences de travail à l'étranger dans le cadre de stages et d'ateliers internationaux de recherche et de création.

En s'appuyant sur la qualité de son offre pédagogique, de ses équipements et de son environnement, et sur sa capacité à accueillir des artistes, des enseignant·es et des chercheurs du monde entier, la Villa Arson a établi de nombreux partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur artistiques, des lieux d'expérimentation, de production et de diffusion de l'art contemporain (centres d'art, fondations) en Europe et dans le reste du monde.

Trente-quatre accords de coopération sont actuellement en vigueur, dont vingt-huit au sein de l'Union européenne. La mise à jour de cette cartographie vise à articuler plus étroitement les projets de mobilité, les thématiques d'enseignement et de recherche et les invitations d'artistes et de chercheurs en résidence.

Des collaborations approfondies sont mises en place avec les établissements et les institutions répondant aux besoins spécifiques de production et de recherche des étudiant·es en arts visuels et reconnus mondialement pour la qualité de leur offre pédagogique.

La Villa Arson est signataire de la Charte européenne pour l'enseignement supérieur et participe au programme Erasmus+ qui soutient la mobilité des étudiant·es, des enseignant·es et du personnel entre les 27 pays membres de l'Union européenne et 6 pays tiers.

L'établissement est membre depuis 2019 du réseau ELIA (European League of Institutes of the Arts), qui favorise les échanges professionnels et le développement de l'enseignement supérieur des arts, et compte 280 membres dans 54 pays. La participation aux débats et aux rencontres organisés par ELIA contribue au rayonnement international de l'établissement, à la promotion de ses formations et à la consolidation de son réseau de partenaires.

→ [Consulter la charte européenne pour l'enseignement supérieur 2021-2027](#)

→ [Consulter la Déclaration de stratégie Erasmus 2021-2027](#)

mobilités des étudiant·es

Les séjours d'études et les stages à l'étranger

La Villa Arson accompagne et soutient les projets de mobilité des étudiant·es, favorisant ainsi l'acquisition de compétences nouvelles, la confrontation à des méthodes et des environnements de travail différents et in fine, la préparation active à la construction de leur carrière artistique.

La mobilité internationale est inscrite dans le parcours des étudiant·es et validée par l'octroi de crédits.

Les étudiant·es de 2^e année peuvent effectuer un stage de 3 mois minimum au sein de l'Union Européenne, validé par 30 crédits ECTS.

Au cours de la 4^e année (master 1), les étudiant·es ont la possibilité d'effectuer un stage de 3-4 mois à l'étranger auprès de professionnels du secteur culturel ou une mobilité d'études d'un semestre dans le cadre :

- du programme Erasmus+ ;
- de conventions spécifiques avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers.

Le semestre d'études et le stage à l'étranger sont validés par l'octroi de 30 ECTS.

Les projets de mobilité internationale se préparent dès la 3^e année. Des réunions d'information sont organisées par le Service des relations internationales entre octobre et janvier. Les vœux de mobilité sont recensés auprès des étudiant·es de 3^e année en février par le Service des relations internationales qui procède à leur nomination auprès des établissements partenaires. Les dossiers de candidature doivent être adressés au Service des Relations internationales (international@villa-arson.fr) avant la fin du mois de février pour un séjour au 1^{er} semestre de l'année universitaire suivante.

Le dossier comprend :

- un formulaire à compléter en ligne ;
- un CV et une lettre de motivation ;
- un portfolio au format pdf (8 Mo max) présentant une dizaine de travaux artistiques.

Les projets de mobilité à l'étranger sont validés par la coordination pédagogique et le Service des relations internationales et encadrés par la signature d'un contrat d'études ou d'une convention de stage au minimum un mois avant la date de départ. Une séance de restitution collective des séjours à l'étranger est organisée au retour des étudiant·es. La participation à cette journée est obligatoire pour les étudiant·es ayant effectué une mobilité à l'international, et ouverte à tous les étudiant·es et personnels de la Villa Arson.

établissements partenaires du programme erasmus+

Pays EUROPE	Nom de l'établissement	Site internet	Nombre de places par année
Allemagne	Weißensee Kunsthochschule Berlin	→ https://kh-berlin.de/en/studies/international/incoming-exchange-students.html	2
	Hochschule für Bildende Künste Braunschweig	→ https://studium.hbk-bs.de/international/erasmus/	2
	Burg Giebichenstein Kunsthochschule Halle	→ https://www.burg-halle.de/hochschule/studium/international-office-akademisches-auslandsamt/incoming-exchange-students/	2
	Kunsthochschule Kassel	→ https://kunsthochschulekassel.de/en/study-programmes/international-studies.html	2
	Staatliche Hochschule für Bildende Künste Städelschule Francfort	→ https://staedelschule.de/en/study/students/auslandsstudium	2
	Hochschule für Grafik und Buchkunst Leipzig	→ https://www.hgb-leipzig.de/en/study/internationalstudies/incoming/	2
	Staatliche Akademie der Bildenden Künste Stuttgart	→ https://www.abk-stuttgart.de/en/internationales/incomings/translate-to-english-incomings-overview.html	1
	Akademie der Bildenden Künste Vienna	→ https://www.akbild.ac.at/en/university/international/incoming-mobility-studying-at%20the-academy/Exchange-Studies-at-the-Academy/first-considerations	2
Belgique	École Nationale Supérieure des Arts Visuels de La Cambre Bruxelles	→ http://www.lacambre.be/fr/informations/echanges-internationaux-etudiants-entrants	2
	École de Recherche Graphique (ERG) Bruxelles	→ http://wiki.erg.be/m/#International	2
	École Supérieure des Arts Mons	→ https://www.artsaucarre.be/enseignements-pratiques/erasmus/	2
	KASK, School of Arts – Gand	→ https://schoolofartsgent.be/en	
	ArBA, Académie Royale des Beaux-Arts – Bruxelles	→ https://arba-esa.be/fr	
Bulgarie	National Academy of Art Sofia	→ http://www.nha.bg/en/category/erasmus-28	2

Pays EUROPE	Nom de l'établissement	Site internet	Nombre de places par année
Danemark	Det Kongelige Danske Kunstakademi, Billedkunstskolerne Copenhague	→ https://kunstakademiet.dk/en/schools-visual-arts/international-and-exchange	2
Espagne	Universidad Antonio de Nebrija Madrid	→ https://www.nebrija.com/pdf/actual/folletos/guia-estudiantes-internacionales/	1
Grèce	School of Fine Arts Athens	→ https://www.asfa.gr/en/erasmus-incoming-students/	2
Hongrie	Moholy-Nagy University of Art and Design Budapest	→ https://mome.hu/en/erasmus-campus-mundi	2
Islande	Lista Haskoli Islands – Iceland university of the arts Reykjavik	→ https://www.lhi.is/en/node/6861	1
Italie	Accademia di Belle Arti di Bologna	→ https://www.ababo.it/cultural-heritage/erasmus-relazioni-internazionali	2
	Accademia di Belle Arti Roma	→ https://abaroma.it/corsi-page/corsi-accademici-di-primo-livello/	1
	Accademia di Belle Arti di Brera Milan	→ https://www.accademiadibrera.milano.it/it/erasmus-programme	2
	Nuova Accademia di Belle Arti Milan	→ https://www.naba.it/en/student-services/erasmus-international-exchange-programmes	2
Lettonie	Latvijas Mākslas Akadēmija Riga	→ https://www.lma.lv/en/studies/application	2
Portugal	Politécnico de Leiria Escola Superior de Artes e Design (ESAD) Caldas da Rainha	→ https://www.ipleiria.pt/internacional/colaboradores/mobilidade-incoming/	3
République tcheque	Film and TV School of the Academy of Performing Arts Prague	→ http://international.famu.cz	3
	Brno university of technology – Faculty of Arts Brno	→ www.favu.vut.cz → https://www.favu.vut.cz/en → https://www.favu.vut.cz/en/international/short/courses	2
Suède	Royal Institute of Arts – Stockholm	→ https://kkh-se/en/	

établissements partenaires hors programme erasmus+

Pays	Nom de l'établissement	Site internet	Nombre de places par année
Brésil	Fundação Armando Alvares Penteado São Paulo	→ https://www.faap.br/francais/home/exchange.asp	2
Chine	Cina Academy of Art International College Hangzhou (partenariat en cours de création)	→ https://en.caa.edu.cn/study/internationalcollegeofcaa	
Mexique	La Esmeralda, Escuela Nacional de Pintura, Escultura y Grabado (ENPEG) México	→ https://www.esmeralda.edu.mx	2
Pays-Bas	Gerrit Rietveld Academie Amsterdam	→ www.gerritrietveldacademie.nl	2
Suisse	HESGE Haute École d'Art et de Design Genève	→ https://www.hesge.ch/head/formations-recherche/relations-internationales	2 par semestre
	HESSO Ecole de Design et Haute Ecole d'Art du Valais	→ https://www.hevs.ch/fr/hes-so-valais-wallis/echanges-internationaux/incoming/	

bourses et aides

Les étudiant-es peuvent bénéficier, sous certaines conditions, d'une aide financière pour réaliser leur projet de mobilité d'études ou de stage :

- Bourse Erasmus+ et soutien linguistique en ligne pour les séjours d'études et les stages dans les 27 États membres de l'Union européenne et les 6 pays tiers
- Aide à la mobilité internationale sur critères sociaux du ministère de la culture
- Aide à la mobilité internationale pour les stages ou les études de la région Sud
→ aidesformation.maregionsud.fr
- Bourse de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)
→ www.ofaj.org/programmes-formations.html

Allocation pour la mobilité étudiante Erasmus+

Critères d'attribution

Dans la limite du budget attribué par l'Agence Erasmus+ à la Villa Arson, les étudiant-es peuvent bénéficier d'une bourse pour effectuer une mobilité d'études ou un stage s'ils-elles remplissent les conditions suivantes :

- justifier d'un projet cohérent et démontrer une grande motivation pour la destination demandée ;
- posséder un niveau de langue suffisant pour suivre les cours dans l'établissement et le pays d'accueil ;
- être à jour dans le paiement des frais académiques à la Villa Arson.

Éligibilité

Dans le cas d'une mobilité d'études, l'étudiant-e doit être accepté-e en échange dans un établissement avec lequel la Villa Arson a signé un accord.

Les projets de stage sont validés par la coordination pédagogique et le Service des relations internationales et formalisés par la signature d'une convention avec la personne ou l'organisme d'accueil au minimum un mois avant le début du stage.

Montant de la bourse Erasmus

Les montants des bourses de mobilité sont fixés par le Conseil d'administration de la Villa Arson et peuvent varier d'une convention de mobilité à l'autre. Ils sont également différenciés selon les groupes de pays et sont disponibles auprès de la scolarité et du service des relations internationales.

Versement de la bourse

Pour la mobilité d'étude

Le dossier de mobilité validé par le Service des relations internationales est transmis à la comptabilité de l'établissement. Un acompte de 80% du montant de la bourse est versé sur présentation d'un RIB avant le départ ou au cours du premier mois de mobilité. Le solde est versé au retour de l'étudiant-e après transmission des documents suivants au Service des relations internationales (international@villa-arson.fr):

- Contrat d'études
- Certificat de présence
- Relevé de notes
- Rapport de fin de séjour Erasmus+

Pour la mobilité de stage

L'étudiant-e perçoit 80% de la bourse après la signature de la convention de stage entre la Villa Arson, la-le bénéficiaire, la personne ou l'organisme d'accueil. Le solde est versé à l'issue de la mobilité, après réception par le Service des relations internationales:

- De l'attestation de stage signée par la personne ou l'organisme d'accueil
- Du rapport de stage
- Du questionnaire Erasmus+ rempli

Les demandes de bourse formulées après le départ en mobilité ne pourront pas être prises en compte.

Soutien linguistique en ligne

Les étudiant-es accepté-es en mobilité dans un pays non francophone peuvent bénéficier de cours de langues en ligne sur la plateforme Online Linguistic Support (OLS) du programme Erasmus+.

→ <http://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/erasmus-ols-online-linguistic-support/>

Bourses de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)

Les étudiant-es de la Villa Arson peuvent candidater aux dispositifs de soutien à la mobilité de la Région Sud:

Aide régionale à la mobilité internationale (PRAME) – Stage

Critères d'éligibilité

- Être inscrit-e en formation initiale à la Villa Arson
- Préparer un diplôme d'État
- Être âgé-e de moins de 30 ans au 31 décembre de l'année N
- Justifier d'un quotient familial (QF) inférieur ou égal à 26 000 €. Le QF est calculé à partir de l'avis d'imposition de l'année N-1 sur lequel figure l'étudiant-e en divisant le revenu brut global par le nombre de parts.
- Avoir validé une année d'études supérieures au sein d'un établissement d'enseignement supérieur régional. À défaut, avoir obtenu le baccalauréat dans la région PACA.
- Le stage d'une durée de 8 semaines minimum doit être intégré dans le cursus et réalisé dans un pays étranger, hors principautés de Monaco et d'Andorre et territoires d'Outre-mer.
- Le stage doit être validé sur l'année universitaire en cours et se terminer au plus tard le 31 décembre.
- Les étudiant-es étranger-ères ne peuvent pas bénéficier d'une bourse pour un stage effectué dans le pays dont ils ont la nationalité.

Motifs d'inéligibilité

- Être bénéficiaire d'une allocation Erasmus+
- Pouvoir prétendre à une autre aide à la mobilité internationale
- Bénéficier d'une indemnité de stage supérieure à 200€ par semaine

Pour plus d'informations sur le programme:

→ [maregionsud.fr /vos-aides/detail /aide-a-la-mobilite-etudiante-prame-a-la-mobilite-etudiante-prame](https://maregionsud.fr/vos-aides/detail/aide-a-la-mobilite-etudiante-prame-a-la-mobilite-etudiante-prame)

Pour déposer une demande:

→ <https://aidesformation.maregionsud.fr>

Aide régionale à la mobilité internationale (PRAME) – Études

Critères d'éligibilité

- Être inscrit-e en formation initiale à la Villa Arson.
- Préparer un diplôme d'État.
- Être âgé-e de moins de 30 ans au 31 décembre de l'année N.
- Justifier d'un quotient familial (QF) inférieur ou égal à 26 000 €.
- Effectuer un ou deux semestres d'études à l'étranger hors Union européenne, principauté de Monaco et d'Andorre et territoires d'Outre-mer.

Motifs d'inéligibilité

- Être bénéficiaire d'une aide à la mobilité internationale pour la réalisation de cette période d'études à l'étranger (Erasmus+, AMI, PRAME Stage...).

Plus d'informations sur le programme:

→ maregionsud.fr/vos-aides/detail/aide-a-la-mobilite-internationale-etudiante-prame-etudes

Pour déposer une demande:

→ aidesformation.maregionsud.fr

Candidature

Dès qu'il-elle a connaissance des dates de sa mobilité, l'étudiant-e informe le service des relations internationales et dépose son dossier en ligne (<https://aidesformation.maregionsud.fr>) avec les pièces justificatives demandées.

Aide à la mobilité internationale (AMI)

L'aide à la mobilité internationale du ministère de la Culture est destinée à l'étudiant-e boursier-ère qui souhaite suivre une formation supérieure à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange ou effectuer un stage international s'inscrivant dans le cadre de son cursus.

Montant de l'aide

- Le montant mensuel par étudiant sera déterminé par une commission en fonction des crédits disponibles

Critères d'attribution

Elle est accordée à l'étudiant-e bénéficiaire:

- d'une bourse d'enseignement supérieur du ministère de la culture sur critères sociaux ou
- d'une allocation annuelle accordée dans le cadre du dispositif des aides spécifiques.

Modalités d'attribution

L'étudiant-e transmet un dossier au Service des relations internationales de la Villa Arson, comprenant une demande d'aide à la mobilité et un projet d'études ou de stage à l'étranger. Les candidatures sont sélectionnées en fonction de leur qualité, de l'intérêt pédagogique du projet et de leur conformité avec la politique internationale de l'établissement.

La durée du séjour aidé à l'étranger ne peut être inférieure à deux mois et supérieure à neuf mois consécutifs. Au cours de l'ensemble de ses études supérieures, l'étudiant-e ne peut bénéficier d'une aide à la mobilité internationale cumulée supérieure à neuf mois.

L'aide accordée tient compte de la durée du séjour et de certaines spécificités telles que l'éloignement du pays d'accueil de l'étudiant-e et le coût de la vie dans ce pays.

Versement de l'aide

Les dossiers de demande d'aide à la mobilité internationale sont à transmettre au Service des relations internationales (international@vil-la-arson.fr) au minimum un mois avant le départ en mobilité. Les justificatifs à fournir sont :

- une lettre de demande d'aide à la mobilité internationale;
- une convention de stage ou une lettre d'acceptation dans l'établissement d'enseignement partenaire;
- le cas échéant, la notification de bourse définitive pour l'année en cours.

Une commission interne se réunit pour étudier les demandes d'aide à la mobilité internationale sur critères sociaux. L'AMI est versée après réception de l'attestation d'arrivée sur le lieu de stage ou d'étude.

L'aide à la mobilité internationale est cumulable avec une aide au mérite.

accueil des étudiant·es en échange

Les étudiant·es des établissements partenaires signataires d'un accord avec la Villa Arson sont accueilli·es à la Villa Arson, généralement pour un semestre. Ils sont sélectionné·es après examen de leur dossier artistique par une commission interne.

Les étudiant·es en échange obtiennent 30 crédits par semestre en fonction du programme établi dans leur contrat d'études et après une évaluation régulière de leur travail. Les dossiers de candidature sont adressés au plus tard le 15 mai pour le 1^{er} semestre (octobre – janvier) de l'année universitaire suivante, ou au plus tard le 15 novembre pour le 2^e semestre (février – juin) après nomination de l'étudiant·e par le Service des relations de son établissement.

Sur demande et sous réserve de disponibilités, les étudiant·es peuvent bénéficier d'une chambre l'internat.

Niveau linguistique

L'enseignement à la Villa Arson est dispensé majoritairement en français. Une bonne pratique de la langue française est donc nécessaire pour suivre les cours et participer à la vie de l'établissement.

→ www.france-education-international.fr/tcf-tout-public

Procédure d'inscription

Le dossier comprend :

- un formulaire d'inscription à compléter ;
- une lettre de motivation en français ;
- un portfolio au format pdf de 8 Mo maximum présentant 10 travaux artistiques récents ;
- les notes et crédits ECTS des deux semestres précédents ;
- un curriculum vitæ ;
- une copie du passeport ou de la carte d'identité ;
- une photo d'identité.

Il doit être envoyé par messagerie électronique à international@villa-arson.fr avant le 15 mai pour une mobilité au 1^{er} semestre (fin septembre – début février) de l'année académique suivante, ou avant le 15 novembre pour le 2^e semestre (février – juin) par l'étudiant·e, après nomination par le Service des relations internationales de son établissement d'origine

resources



Tactura de
mancha.

Quinta de
Buenavista 100% de
Calle Loraque 15A

46 (2/25/22) 4/5/

80A

1(250)

x 50 = 75A

2,2 x 50 110A

= 12,

ateliers techniques

L'établissement dispose de nombreux ateliers techniques qui ont fait l'objet, pour la plupart, d'une remise aux normes et d'une rénovation, voire d'une extension des équipements. Il s'agit non seulement de faciliter l'initiation des étudiant·es aux différentes techniques et à l'utilisation de différents matériaux, mais aussi de mettre à la disposition des artistes en résidence les moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs projets dans les meilleures conditions durant leur séjour. Les ateliers sont regroupés dans les divers pôles qui entretiennent entre eux des liens structurels et poursuivent des projets communs.

Pôle numérique

Atelier/cinéma/vidéo

Il met à disposition un parc de matériel professionnel pour le tournage (caméras, Microphones trépieds, sliders, stabilisateurs éclairages), ainsi que plusieurs espaces dédiés à la post-production : cinq studios équipés pour le montage et le traitement de l'image et du son, un studio spécifiquement destiné à la numérisation de supports analogiques, un autre dédié à l'animation traditionnelle, ainsi qu'une salle informatique multipostes conçue pour les cours collectifs et une salle de cours modulable.

Studio XYZ

Le studio XYZ est un atelier technique doté de 3 imprimantes 3D. Le studio XYZ est accessible sur projet.

Studio son

- Un studio analogique orienté vers la création sonore et l'experimentation. Synthétiseurs modulaires Roland 100M, RSF Kobol, MakeNoise Shared System, Système Doepfer A-100, processeurs d'effets, contrôleurs MIDI.
- Un studio 5.1 dédié au mixage, à la création multicanale et au son à l'image.
- Une cabine acoustique Studiobricks pour l'enregistrement de voix et de bruits en environnement contrôlé.
- Deux studios stéréo polyvalents pour la création sonore, le montage et l'arrangement.
- Chaque studio est équipé d'un ordinateur avec les logiciels requis selon leur usage : Reaper, Ableton Live, Logic Pro X, suites Fabfilter, Izotope RX, GRM Tools, et d'écouteurs Genelec, Focal ou Adam.
- Le studio son dispose des équipements pour l'enregistrement en studio ou en extérieur (parc de microphones et d'enregistreurs numériques), et pour la diffusion de pièces sonores (interfaces audionumériques, consoles analogiques et numériques, enceintes pré-amplifiées).

Pôle volume

Afin de faciliter les synergies entre les ateliers, l'atelier volume regroupe plusieurs entités complémentaires sur une surface de plus de 600m² qui dispose d'un équipement à air comprimé et un espace spécifique dévolu à l'expérimentation. En outre cet atelier s'est doté d'un outillage de découpe numérique (conception assistée par ordinateur/fabrication assistée par ordinateur) dédiée à des expériences transdisciplinaires (sérigraphie, céramique, gravure...) comportant : une CNC Heintz 1440, découpe numérique et une Spedy 300, découpe laser.

Atelier bois

Les espaces pour le travail du bois disposent de machines performantes et récentes : scie à panneau, rabot dégauchisseuse, scie à ruban, scies radiales, perceuse à colonne, ponceuses à ruban, tour à bois, assemblage Hoffman, matériel électroportatif, machine à queues d'arondes.

Atelier métal

Pour l'ensemble des travaux un équipement est disponible, à la fois en petits matériels électro-portatif et en machines fixes : guillotine 1×2 en 2 mm, plieuse, cintreuses à galets, une rouleuse perceuse à colonne, tronçonneuse à eau, ponceuse à ruban, une presse 10t, chalumeau oxy découpeur, un MIG, un poste à souder à arc rotatif, un découpeur plasma. Une forge à gaz a été installée en 2014.

L'atelier métal est doté d'un TIG pour le soudage aluminium, offrant de nouvelles perspectives.

Atelier modelage/moulage

Un espace équipé pour le modelage et le moulage (plâtre et matériaux de synthèse) a été spécialement aménagé sous la forme de grands plateaux de marbre, bac à terre, VMC.

Atelier céramique

Les équipements de cet atelier ont été récemment renouvelés et complétés afin de répondre à une augmentation très importante de sa fréquentation : 4 fours de grande capacité dernière génération sont installés (650l/300°, 700l/1300°, 120l/1430°, 1150l/1100°), 2 tours, une cabinet d'émaillage modèle 2010, une crouteuse, une boudineuse, un broyeur à jarres, un four pour émaux sur cuivre, un touret pour l'abrasion.

Atelier textiles et matériaux souples

L'atelier est ouvert du mardi au vendredi durant toute l'année scolaire, de 8h30 à 18h. Dans les périodes d'ECTS, de bilan ou de diplômes, il peut être exceptionnellement ouvert les lundi. Il est accessible à toutes les étudiant·es, de la 1^{re} à la 5^e année.

En fonction de leurs projets et de leurs compétences, une formation individuelle aux différentes machines disponibles est proposée.

Les projets traités peuvent être extrêmement variés : création de costumes de performance, patronage, sculpture textile, moulage, thermo-collage, etc.

Équipement/machines industrielles :

- DURKOPP ADLER 267
triple entraînement à plat
- TEXI triple entraînement à colonne
- BERNINA 217N

Équipement/machines domestiques :

- SINGER madame 4
- SINGER simple
- QUIGG surjeteuse

Pôle édition

Atelier édition

Il est équipé de deux imprimantes A0 (110 cm) stylus pro 9800 EPSON et Xanté filmmaker 4 (format A3+) permettant des tirages photo format poster ou sur films transparents (typons) pour sérigraphie ou offset. Un logiciel adapté à l'imprimerie (Color Gate) permet des séparations quadrichromiques.

Atelier sérigraphie

Il dispose d'un équipement performant en tables d'impression pour tout format (3 tables). D'autres matériels complètent le dispositif: un bloc d'insolation avec étuve de séchage, un bac de dégravage avec fond lumineux, une affûteuse de racles. L'ensemble des équipements répond à la mise en œuvre de projets, notamment la réalisation de livres d'artistes, qui se font avec les étudiant-es et à l'invitation d'artistes extérieurs.

Atelier peinture et dessin

Cet atelier dispose d'espaces spécifiques (amphithéâtre dessin, ateliers techniques) et de petits matériels. Concernant la peinture, l'établissement a investi dans une cabine de peinture professionnelle à air comprimé. Il s'agit d'initier les étudiant-es à la peinture au pistolet sur divers supports, notamment en volume.

Atelier photographie

Les étudiant-es ont à leur disposition des matériels de prise de vue, argentique et numérique: chambre Sinar P2 format 4" x 5", Hasselblad 503 CW et 501 CM, boîtiers FM3 Nikon, boîtiers numériques Nikon et Canon, dos numérique IXPress. Une salle de traitement informatique câblée avec le atelier numérique et le studio édition permet retouches et numérisation; elle est dotée de scanners 24 x 36, 120 et 4" x 5".

Studio de prise de vue

Un studio de prises de vue équipé de flashes électroniques et d'éclairages tungstène s'ajoute à plusieurs laboratoires de développement et de tirage.

espaces d'expérimentation et de diffusion

Amphithéâtres

Trois amphithéâtres de 50 à 90 places sont utilisés pour les cours théoriques et les présentations. Ils sont câblés, isolés acoustiquement et équipés d'écran mobiles et de vidéoprojecteurs.

Galerie d'essais

La Villa Arson est dotée d'une galerie d'essais modulable grâce à un système de cloisons mobiles, une surface totale de près de 300m², qui peut être utilisée comme un seul espace ou bien comme un lieu comprenant quatre espaces plus réduits. La galerie d'essais est câblée et reliée directement au atelier numérique de manière à pouvoir montrer toutes les productions issues des studios. En complément de la galerie d'essais, un magasin technique équipé de huit modules de diffusion et de nombreux périphériques mobiles sont destinés à la réalisation d'installations sonores et de projets de performance.

Galerie provisoire

La Galerie provisoire est un espace de 100m² accessible depuis le grand hall de la Villa Arson.

Grand amphithéâtre

Un amphithéâtre de 183 places, équipé d'enceintes Genelec 5.1 et d'un dispositif de projection vidéo, est conçu pour la spatialisation et la présentation de travaux électroacoustiques et de cinéma.

bibliothèque

La bibliothèque d'études et de recherche est le fruit d'une volonté affirmée, depuis plus de trente ans, de créer un pôle de ressources documentaires spécialisé sur l'art. Riche d'environ 53 000 documents, elle compte une importante collection patrimoniale datant du XIX^e siècle, héritée de l'ancienne École Nationale des Arts Décoratifs de Nice.

Pratique

La bibliothèque est accessible gratuitement à tous les publics, du 29 septembre au 25 juin.

Horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi de 10h à 18h.
Elle est fermée le lundi et pendant les congés de l'école.

Consultation des collections

- Les documents de la salle de lecture sont librement accessibles;
- Les mémoires de DNSEP et documents appartenant au fonds «livres d'artistes» sont consultables sur demande;
- La consultation des documents conservés en réserve se fait en accès différé.

Prêt

Le prêt est réservé aux étudiant·es, aux professeur·es et personnels de la Villa Arson et de l'Université Côte d'Azur. Pour s'inscrire, se munir de sa carte d'étudiant·e.

Le prêt est limité à sept documents pendant trois semaines, durée prolongeable une fois de deux semaines. Les usuels et livres précieux et/ou rares sont exclus du prêt.

Équipements

- Photocopieur et scanner en libre-service;
- Ordinateurs en libre accès avec connexion Internet.

Contacts

Contact général:

Tél. +33 (0)4 92 07 73 88

→ bibliotheque@villa-arson.fr

Christophe Robert

→ christophe.robert@villa-arson.fr

Marie-Thérèse Magnaldi

→ marie.magnaldi@villa-arson.fr

Tristan Gramont

→ tristan.gramont@villa-arson.fr

Faire une recherche dans le catalogue

→ bu.univ-cotedazur.fr/fr

Faire une recherche dans la Base spécialisée Art et Design (BSAD)

→ www.bsad.eu

research

7



lignes de recherche

La surface démange

La surface démange est un axe de recherche sur les approches critiques de l'éducation artistique, mené sous le conseil scientifique de Sophie Orlando

La recherche – sur l'éducation artistique dans le supérieur concerne généralement la créativité ou encore la recherche en art, et parfois les modèles de pédagogie. Certains de ces « modèles » portés par des écoles d'art sont largement identifiées (Bauhaus, Düsseldorf, Black Mountain etc.), tout comme des « figures » (Joseph Beuys, John Baldessari, Judy Chicago). Toutefois l'épistémologie en art et la pédagogie sont rarement étudiées de concert. Plutôt que de chercher à constituer une patrimonialisation des pédagogies en art, ce projet analyse les savoirs de l'art à partir des récits de formation et d'enseignements portés par les personnes concerné·es. Autrement dit, cette recherche est une fabrique d'une réflexion critique sur les situations pédagogiques en prise avec l'histoire politique et sociale. Aussi, cette recherche vise à créer une communauté de pédagogues, chercheuses et d'artistes.

De 2020 à 2024, cette recherche a pris la forme d'un groupe de travail sur les pédagogies critiques. Ce groupe de travail était composé d'étudiant·x (notamment Flo* Souad Benaddi, Gil Lekh, Hani Yikyung), de la directrice des publics (Christelle Alin) et de la directrice des éditions (Céline Chazalviel) et de la chercheuse-enseignante Sophie Orlando. Nous avons développé une plateforme numérique dans laquelle une trentaine de contributions d'artistes, professeur·es, plasticien·nes théoricien·nes de l'art, auteures, professionnelles de la médiation, ont partagé des expériences. Nous avons organisé trois journées d'études en 2020, puis collectés des voix et créé la plateforme numérique La surface démange. L'objectif était de définir ce qu'est une pédagogie émancipatrice en art (notamment dans le contexte #Me Too, Black Lives Matter, Covid) par les voix de celles et ceux qui la pratiquent afin de définir un paysage critique allant des

enseignements en arts, en design, en théories critiques, en médiation culturelle, en littérature etc.

→ <https://lasurfacedemange.villa-arson.fr/>

Le second volet (2024-) se construit sur l'intensification des liens entre recherche et pédagogie, notamment à travers une recherche sur les pédagogies contemplatives et somatiques comme ressources de l'émancipation. Il se fonde sur un terrain de recherche mené par Sophie Orlando (Concordia University, Goldsmiths, Stenberg) puis le développement d'une programme pédagogique 2026–2027 sur les approches contemplatives et somatiques, et des ateliers menés avec Myriam Lefkowitz, Aniela Piasecka (printemps 2026), puis Alice Godfroy (automne 2026) et Mathieu Bouvier (printemps 2027).

La collection La surface démange (éditée par Alice Dusapin et Sophie Orlando) accueille des récits réflexifs provenant de pédagogues en écoles d'art, dans les départements universitaires d'écritures créatives et d'arts visuels, les centres d'art et les musées. La collection souligne les possibilités de transformation et les contraintes rencontrées par des pédagogies artistiques à visée émancipatrice dans le domaine des arts visuels, de la performance, de la littérature, de l'histoire de l'art, de la recherche académique et de la critique d'art. Tiré d'un poème d'Audre Lorde, le titre évoque notre désir de questionner les normes, les biais, les impensés des formes pédagogiques, mais aussi de témoigner de ce qu'elles suscitent en nous. L'objectif est de trouver les textes dont nous avons besoin aujourd'hui pour penser collectivement, avec nuance et précision, les fabriques de l'éducation artistique.

La première trilogie a été orientée sur des approches féministes de la pédagogie. La première autrice, Griselda Pollock est l'une des historiennes de l'art féministe fondatrices, ayant travaillé pendant quarante ans à la jonction entre l'école d'art et l'université. Son ouvrage rend compte de son expérience de longue haleine. Anna Colin curatrice et

pédagogue a co-fondé Open School East; elle analyse avec beaucoup de sincérité les nécessités et les ambivalences d'un tel projet porté par des idées de transformation sociale et d'inclusivité dans une économie néolibérale britannique et son fonctionnement managérial. Virginie Bobin, traductrice et curatrice de la plateforme Qalqalah apporte un regard critique sur les mots brûlants qui circulent aujourd'hui, ceux qui nous séparent et ceux dont on pourrait souhaiter qu'ils nous rassemblent.

La seconde trilogie se fonde sur une réflexion sur la relation entre l'émancipation et le thérapeutique.

Un **podcast** est en cours de réalisation (réalisée par Charlotte Imbault et Sophie Orlando) Entre 2019 et 2023, une 50 aines d'entretiens ont été menés par Sophie Orlando avec des artistes, des autrices, des auteurs en école d'art en tant qu'étudiant-es ou enseignant-es, de 20 à 85 ans. Cette série de podcasts rassembleront ces entretiens d'étudiantx en art, de jeunes artistes, d'artistes confirmé-es, de professeur-es d'art visuels, de performers, et professeurs d'histoires et de théories de l'art. Ces entretiens amènent l'approche biographique au-delà de l'analyse sociologique et de la fabrique d'un récit de carrière, pour témoigner de la relation spécifique aux savoirs sur l'art.

ECART: XXXXL et XXXXS

Professeur référent: Frédéric Bauchet

XXXXL – Extraction d'argile et écologie (visite et journée de travail dans une carrière d'argile de la région de Bari, et atelier d'un ou deux jours)
XXXXS – Miniature – Inspiré par le livre «Small China», de Koos de Jong, éd. Arnoldsche, et le Musée du Fischietto en terre cuite

- Visites des musées nationaux d'archéologie de Jatta et de Altamura à Bari
- Peinture et émaillage inspirés des techniques utilisées à Grottaglia
- Contexte artistique: «La boîte dans une valise» de Marcel Duchamp. Les participants pourront apporter à Bari des miniatures déjà cuites au biscuit, qui serviront de base à des peintures en majolique. Ces créations seront regroupées en

une installation destinée à présenter les travaux réalisés à Bari.

Un voyage d'étude ainsi qu'un workshop a eu lieu la semaine du 16 au 20 février 2026 à Bari et dans les établissements partenaires. Le nouveau programme du réseau ECART se concentrera sur l'observation des ressources locales, en tenant compte à la fois des enjeux écologiques et des savoir-faire traditionnels de la région des Pouilles, dans le sud de l'Italie. L'axe de recherche portera sur l'observation et l'analyse des méthodes de production, ainsi que sur l'étude des connaissances locales, tant sur les aspects techniques qu'esthétiques. Les créations en argile seront réalisées sur le site de Grottaglia, en encourageant la collaboration entre les étudiant-e-s des établissements partenaires. Ce programme a pour objectif de renforcer les compétences des étudiant-e-s et d'améliorer l'expertise des organismes partenaires en céramique artistique. Il se concentre sur une recherche formelle et esthétique, intégrant la matière céramique avec des aspects techniques et conceptuels. Organisé en laboratoire pédagogique, il se déroule en quatre étapes: documentation, expérimentation formelle, expérimentation réflexive et analyse du processus. Le projet vise à établir une méthodologie innovante pour stimuler la créativité et sa documentation, en s'appuyant sur des traditions locales et en favorisant la collaboration entre partenaires.

Bibliographie

- BACHELARD GASTON: The Poetics of Space (Chapter "Miniature")

Références artistiques

- Charles Ledray: Milk and Honey (<https://whitney.org/collection/works/10418>)
- Possible Clay Mines – after discussion with the Swiss Ceramic retailer Danilo Gueller: Mine between Montemesola and Grottaglia (situated on a privat domaine)
- Clay mine at Laterza and Gravina di Puglia

Ce programme regroupera cinq écoles partenaires

- L'académie des beaux arts de Bari – Mola di Bari
- La Cambre-Bruxelles
- La Haute école d'art et de design (HEAD) – Genève

- L'école supérieure d'arts plastiques de la villa de Monaco, le Pavillon Bosio – Monaco
- ENSA, villa Arson – Nice.

Professeur·e·s associé·e·s au programme

- Université de Bari/IT: Raffaele Fiorella
- ENSAV la Cambre Bruxelles/BE: Caroline Andrin
- ENSAP – Villa Arson/FR, Frédéric Bauchet
- ESAP – Monaco: Ondine Bréaud-Holland
- HEAD–Geneva/CH: Magdalena Gerber

ECART

En 2009, l'Équipe européenne d'art et de recherche en céramique (ECART, European Ceramics Art and Research Team) a officiellement vu le jour. À l'origine, elle réunissait cinq écoles d'art universitaires européennes: la HEAD (Genève), l'ENSAV (La Cambre à Bruxelles), la Villa Arson à Nice, l'ENSA (Limoges) et l'ESAP (Pavillon Bosio à Monaco), pour une collaboration pédagogique en matière de création, de recherche, de promotion et de la mobilité inter-écoles pour les étudiant·e·s et les enseignant·e·s. Le programme est organisé et développé dans les écoles partenaires/invitées et comprend des ateliers, des rencontres avec des artistes et des théoriciens, ainsi que des conférences et des séminaires. Il organise des ateliers de recherche et de création pour la réalisation de pièces en céramique, ainsi que des expositions, la publication de catalogues et la création d'un site web.

Poésie & Espace public

Professeurs référent·es: Jérôme Mauche et Marie Canet

La ligne de recherche Poésie & Espace public réunit au sein de la Villa Arson le Studio ex conçu par Marie Canet et le Studio Ecriture de Jérôme Mauche.

Il s'organise autour d'une série d'invitations et de workshops faites à des poètes, artistes visuel·le·s et sonores, musicien·nes, théoricien·ne·s, éditeuses, designereuses, architectes... impliquant le langage comme forme pragmatique et activiste.

Ont été précédemment convié·e·s dans ce cadre Jean d'Amérique, Philippe Artières, Ethan Assouline, Gorge Bataille, Hélène Bertin, Jean-Pascal Flavien, Romain Grateau, Simon Johannin, Kiyémis, Chris Korda, Anne le Troter, Laura Vazquez ...

Expositions, éditions et projets internationaux

G-Art

Référents: Jean-Louis Paquelin (artiste enseignant en codage numérique, Villa Arson), Christophe Robert (Bibliothèque Villa Arson, doctorant, laboratoire CTELA) Enrico Formenti (enseignant-chercheur, UniCA)

G-Art est un groupe de recherche initié en 2019 par Jean-Louis Paquelin (Villa Arson) et Enrico Formenti (Laboratoire I3S, UniCA). Il propose une exploration transdisciplinaire – artistique et algorithmique – d'objets numériques variés tels que les automates cellulaires d'ordre supérieur, les pavages contraints ou le machine learning et la programmation génétique. La discipline artistique est ici mobilisée dans le cadre d'une recherche par l'art et non d'une recherche en art.

Activités:

- Un projet de musique générative basé sur un traité du 16^e siècle.

Conservatoire de Nice.

- Un projet d'informatique théorique sur les systèmes complexes (automates cellulaires générateurs aléatoires) et l'art génératif.

lignes de recherche

En 2019–2020 la Villa Arson a inauguré son programme doctoral orienté sur la recherche-création. Forte de son intégration à l'Université Côte d'Azur, notre école propose un programme de formation doctorale en recherche par le projet dans le domaine des arts.

Rattachée à l'école doctorale SHAL (ED86) et à ses laboratoires constitutifs, cette formation doctorale s'adresse explicitement à des candidat·es de haut niveau attestant d'une double compétence, à la fois dans le domaine de la création artistique – artistes avec déjà une certaine reconnaissance et affichant un intérêt pour les pôles d'activités de la Villa Arson – et de l'activité de recherche – ayant réalisé des travaux encadrés au niveau master ou équivalent, faisant la preuve d'une démarche nouvelle et originale dans le domaine de la création.

Les buts spécifiques à atteindre dans le cadre du Doctorat Arts en Recherche et Création sont les suivants:

- concevoir et structurer une recherche par le projet, articulée par l'interaction entre théories, pratiques et techniques de la création;
- contextualiser la recherche par le projet dans un environnement épistémologique et technique large; aussi bien d'un point de vue diachronique que synchronique (ouverture interdisciplinaire, théâtre, danse et performance, musique, photographie, numérique, etc.
- développer des méthodologies et des outils spécifiques à la création (liées au sujet de recherche) susceptibles de généralisation et/ou de transfert vers d'autres disciplines ou formes d'expression artistique, ou encore vers d'autres compétences.

Au cours de sa période d'études, la·le doctorant·e est encouragé·e à développer des partenariats et des résidences à l'étranger. Il·elle organise des journées d'étude et des rencontres au niveau international, participe aux activités de l'Université Côte d'Azur et de l'EUR CREATES en termes de recherche, diffusion et valorisation scientifique.

Il·elle profite en outre des accords-cadres privilégiés de la Villa Arson et de ceux d'UniCA avec des universités étrangères (Berkeley, Laval, Montréal, Santiago, etc.).

Les thèses en cours

Iva Radivojević

«Dreamscapes of Dislocation»

Iva Radivojević's doctoral research centers around the idea that the state of exile has a structure of a dream. It is a rumination on dislocation, nostalgia, and memory and how they correspond to narrativity or non linear storytelling. The research explores the way in which this liminal space, outside of normative social structures, is reflected in cinematic language – specifically cinematic structures that defy prescribed notions of the narrative arc.

By focusing on the moment of dislocation, the intention is to examine how memory, and by extension amnesia and its blindness, function. What ghosts prevail? How and why do they guide the lived experience? Is the autobiography marked by an essential blindness? If exile has the tendency to create a time warp, an endless longing, a state of being in multiple places all at once, creating a kind of time continuum or timelessness, then what is the effect of that state on narrativity in cinema? What happens when we enter amnesia, to call back that which has been seen and forgotten? How am I blind to myself and others?

The project is divided into three parts: a feature length film «When The Phone Rang», a lecture entitled «Cinema as amnesia» after Raúl Ruiz and a publication of an essay entitled Dreamscapes of Dislocation.

Iva Radivojević est doctorante pour la période 2023–2026

Iva Radivojevic spent her early years in Yugoslavia, Cyprus and eventually NYC. She is an artist and filmmaker who currently divides her time between Athens and Lesbos. Iva's films have screened at the New York Film Festival, Locarno FF, New Directors/New Films, Rotterdam IFF, CPH:DOX, Berwick Film

& Media Arts Festival, Jeonju IFF, Museum of Modern Art (NYC), Thessaloniki Biennale of Contemporary Art. She is the recipient of the Sundance Art of Non-Fiction Fellowship, Guggenheim Fellowship, Jerome Fellowship, NYFA Fellowship, Princess Grace Film Fellowship. *When the Phone Rang* her new book was recently published by Big Black Mountain the Darkness That Never Ever Comes Press. She's a PhD candidate at Villa Arson in Nice.

Amélie Deschamps

“CRIPhasie1, une utopie ambiguë”

L'objet de la recherche d'Amélie, c'est la nécessité absolue de rendre aux personnes concernées par le handicap le pouvoir de leur représentation au sein des lieux de diffusion et de décision de création contemporaine. Pour ce faire, elle développe un répertoire de dispositifs à double pendant (générique et sur mesure), avec la narration comme outil de puissance au cœur d'une production plastique transmédiatique, en adoptant un point de vue anti-validiste.

De la mouvance anglo-saxonne initiée dans les années 80 des Disability & Crip Studies 1, «découlera toute une théorisation, et surtout un nouveau modèle du handicap qui va être appelé 'modèle social', et qui va venir en opposition au 'modèle médical' du handicap alors largement utilisé. Le modèle social, mis en avant par des personnes elles-mêmes handicapées, présente donc le handicap comme une expérience collective d'un environnement inadapté. Le handicap n'est donc plus rattaché à un corps individuel qui en serait responsable par le fait qu'il soit défaillant, mais le handicap est créé par le milieu dans lequel se trouve la personne. Ce modèle va plus loin dans la compréhension du handicap en expliquant la construction sociale des handicaps qui apparaissent alors comme des phénomènes de domination produit par une société pensée par et pour les valides.»

L'approche intersectionnelle proposée ici permet de mettre en lumière les intrications anthropologiques, psychologiques et sociales qui représentent un vaste champ d'action pour l'art, à travers un corpus de propositions que le contexte de ce doctorat permet d'élaborer à partir d'immersions, d'observations, d'actions, de présentation et d'activation, dans le premier cercle (terrain de jeu) des institutions contemporaines, afin de faire évoluer ces questionnements sur le plan sociétal, dont le

répercussions, résolument colossales, couvent une capacité de transformation de tous les champs de recherches qu'il croise, notamment le domaine pédagogique. Cette recherche à l'œuvre depuis 2018, inspirée des domaines de l'éducation thérapeutique et de la pair-aidance est nourrie d'un engagement au quotidien, militant, auprès de personnes concernées par le handicap et les personnes intervenant dans des milieux distincts (hôpitaux, scolaire, sportif etc.) Ces zones de frottement génèrent des productions plastiques protéiformes dont la narration, clef de voûte, (dé-)conditionne toutes les expériences du réel afin d'en faire surgir les dimensions fertiles et de faire sauter la platitude du cadre validiste. C'est assez naturellement que ce projet s'intègre donc dans la dynamique de recherche du

Laboratoire Associé International Arts, société, mieux-être, section art, care, (re) médiation (Villa Arson/Université Laval Q.C.)

Amélie Deschamps est doctorante pour la période 2025-2028

Amélie Deschamps est née en France, étudie les langues nordiques et part vivre en Norvège puis au Danemark à l'âge de 19 ans.

Diplômée des Beaux-Arts de Cergy en 2010, elle fait dans ce cadre un stage de broderie inuite sur peau de phoque au Groënland en 2009.

En immersion, elle explore différents corps ethnographiques, la neuroplasticité, et produit des pièces performées, installations, sculptures, vidéo, son en impliquant régulièrement les communautés concernées.

En 2013, elle suit le post-diplôme à l'ENSBA de Lyon aux côtés de Francois Piron.

Elle a résidé et travaillé au Québec de 2013 à 2017 avant de se ré-installer à Caen en 2017 où elle réside, élève sa fille et travaille.

En 2025-2028, elle intègre le doctorat en arts par la pratique au sein de la Villa Arson et de l'université de Côte d'Azur avec le projet «CRIPhasie: une utopie ambiguë».

Félix Kazi-Tani

Alumni du Post-Diplôme Art des Beaux-Arts de Lyon sous la direction d'Oulimata Gueye, Félix Kazi-Tani conduit une thèse de recherche-création soutenue par le programme doctoral de La Villa Arson à Nice, et accueillie par le laboratoire EMMA de l'Université Paul Valéry. Ce projet de

recherche est intitulé *The Gay of Cooking: ce que les queers font à (la) table. Une histoire visuelle et éditoriale des cultures culinaires LGBTQ+ en Amérique du Nord (1965–2020)*. Il s'agit, pour Félix, d'établir de quelles manières un ensemble de tactiques iconographiques, éditoriales et curatoriales peuvent permettre de mettre au jour, théoriser et restituer une histoire de modes de vie minoritaires. Iel se propose de répondre à cette question en décrivant et en analysant l'émergence et le développement d'une culture culinaire au sein de la communauté LGBTQ+ nord-américaine (en particulier aux États-Unis) en s'attachant particulièrement aux artefacts imprimés qui en permettent l'inscription, la diffusion et la conservation: livres de cuisine, fiches-recettes, etc. Son travail articule installation, édition et performance et a été présenté à la Fondation Sandretto, au musée d'art contemporain de Lyon, aux Subsistances, aux Laboratoires d'Aubervilliers, au Palais Bondy, au Centre Wallonie Bruxelles, etc. En 2025, Félix a été lauréat* du Prix Utopie qui récompense les artistes issu*es de la communauté LGBTQ+, iel a également été résident* à la Fondation Martell où iel a pu développer l'installation *Lamentatio*, ainsi que la performance qui l'active. Iel est également un* membre fondateurice de la collective de recherche graphique et typographique Bye Bye Binary.

Félix Kazi-Tani est doctorant-e pour la période 2024–2027

The Gay of Cooking: ce que les queers font à (la) table. Une histoire visuelle et éditoriale des cultures culinaires LGBTQ+ (Amérique du Nord, 1965–2020).

Mes recherches se proposent de décrire et analyser l'émergence et le développement d'une culture culinaire au sein la communauté LGBTQ+ nord-américaine (en particulier aux États-Unis) et s'attachent aux artefacts imprimés qui en permettent l'inscription, la diffusion et la conservation: livres de cuisine, fiches-recettes, etc. *The Gay of Cooking...* a pour double objectif de retracer pour des lectrices du monde francophone le contour de ce qui forme le modèle dominant dans l'histoire du livre de cuisine états-unien: le *community cookbook*, c'est-à-dire l'édition compilée de recettes collectées dans une communauté qui s'auto-désigne comme telle (congrégation, école, quartier, association, club, paroisse,

district, etc.). Il s'agira d'observer à partir de là de quelles manières l'apparition d'une littérature culinaire LGBTQ+ en Amérique du Nord à partir du milieu des années 1960, qui coïncide avec l'émergence des mouvements de lutte minoritaires de l'époque, s'inscrit dans la filiation de ces *community cookbooks* tout en actant des ruptures symboliques et politiques avec le modèle normatif qu'ils promeuvent historiquement, au profit d'autres modèles de communauté, de domesticité et de commensalité. La singularité de la recherche réside dans ses modes de formalisation privilégiés, principalement l'installation, la performance et la micro-édition. Il s'agit d'autant d'outils méthodologiques pour approcher au plus près non seulement ce que consignent et diffusent ces artefacts, mais bien la matérialité de ce qui les rend agissant en tant qu'objets éditoriaux, supports pratiques, documentaires, narratifs, etc. *Sous la direction d'Anne Crémieux (Université Paul Valéry), Joan Ayrton (Villa Arson) et Samir Boumediene (CNRS/ENS Lyon).*

École Doctorale 58, Laboratoire d'Études Montpelliéraines des Mondes Anglophones, Université Paul Valéry.

laboratoire international associé (lia) « arts, société, mieux-être »

En 2026, la Villa Arson consolide sa politique scientifique en s'appuyant sur des instances structurantes, une inscription territoriale forte et une programmation académique dynamique.

D'une part, les grandes orientations sont cadrées par le rétablissement du Conseil scientifique de la Villa Arson, composé de 11 membres. D'autre part, la mutualisation des ressources et la mise en réseau des doctorant.es des Écoles du Sud (séminaire doctoral commun, etc.) vient renforcer les synergies de recherche.

Cet ancrage institutionnel s'illustre par son engagement au sein de l'EUR CREATES, de l'IDEX, de l'Académie 5, du Collège des Arts, ainsi que du nouvel Institut Fédératif de Recherche (IFR, en cours de création) de l'Université Côte d'Azur.

Sur le plan de l'expérimentation, l'établissement accueille une résidence de recherche curatoriale axée sur les pratiques collaboratives et les nouvelles médiations de l'art contemporain.

Deux cycles majeurs rythment cet engagement scientifique : les rencontres du Collège des Arts à la Villa Arson, et un programme de conférences et de masterclasses mené conjointement entre la Villa Arson, le Musée Chagall et le département de philosophie de l'université Côte d'Azur.

Composante autonome de l'Université Côte d'Azur, la Villa Arson a la chance de pouvoir jouer un rôle de premier plan dans le Partenariat privilégié qui, depuis 2017, lie l'Université Côte d'Azur et l'Université Laval à Québec, en co-pilotant le Laboratoire International Associé (LIA) « Arts, société, mieux-être » monté par les deux établissements partenaires.

Les activités de recherche du LIA s'articulent en quatre axes majeurs :

1. Humanités environnementales ;
2. Déplacement, migration et interculturalité ;
3. Art, care, (re)médiation ;
4. Arts éphémères, arts de la rue, écritures urbaines

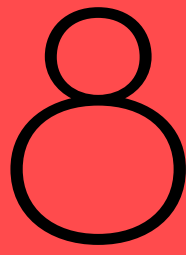
Chacun de ces quatre axes est formulé en croisant les intérêts scientifiques de chaque composante et en tenant compte des activités de recherche et de création déjà présentes au sein des différentes structures.

Le Laboratoire international associé Arts interrogent les manières d'« habiter » le monde à travers des approches artistiques, sociales, éthiques et politiques. Si le verbe « habiter » renvoie étymologiquement à l'appropriation, la fixation ou la domestication d'un espace, les crises contemporaines – écologiques, sociales, migratoires, symboliques – nous invitent à en revisiter le sens. Comment penser un « habiter » non plus fondé sur la possession, mais sur la relation, le soin, l'attention, l'accueil ? Cette inflexion vers une éthique de la cohabitation, du partage et du vivant engage un renversement de nos catégories modernes d'habitation, d'usage et de présence au monde.

Dans le cadre de ce programme (activités récentes) :

- En 2025, la doctorante Amélie Deschamps a réalisé un workshop intitulé « Auto-représentation : refus global, cinéma direct et vulnérabilités »
- En 2026, est mis en place une résidence de recherche curatoriale et d'expérimentation consacrée aux pratiques collaboratives et aux nouvelles médiations dans le champ de l'art contemporain.

profession- nalisation





La préparation des étudiant·es au monde du travail est l'un des objectifs fondamentaux de l'offre de formation de la Villa Arson. En plus de l'accès aux différents pôles et espaces de travail, aux ateliers de production et d'expérimentation et aux galeries d'essais, grâce à la présence du centre d'art la Villa Arson offre à ses étudiant·es la possibilité de connaître toutes les modalités de la vie de l'œuvre d'art: de sa conception à sa production, des méthodes et des techniques de son exposition jusqu'à sa diffusion et à sa médiation. L'étudiant·e a ainsi un premier impact avec les autres métiers liés à la création artistique: le commissariat d'exposition, la régie et la production, la médiation culturelle, etc. Aujourd'hui l'établissement met en place plusieurs dispositifs d'accompagnement de l'étudiant·e vers l'après-diplôme, dont un workshop en régie et installation d'expositions, le programme de rencontres sur les aspects administratifs du quotidien de chaque artiste, ainsi qu'un programme d'expositions spécifiquement dédié aux diplômé·es de la Villa Arson, localisé dans les galeries du centre d'art connu sous le nom de «Passage des fourgères». Afin d'observer le devenir de ses diplômé·es, et comme déjà mentionné dans la section Cours du livret, la Villa Arson effectue annuellement des enquêtes sur l'insertion professionnelle des alumni, en s'appuyant sur l'Observatoire de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle de l'Université Côte d'Azur.

pendant le cursus

Stages

Les stages constituent une étape fondamentale dans le parcours de formation de chaque étudiant·e. Ceux-ci représentent un premier moment de confrontation avec l'univers professionnel : à partir de la 2^e année, les étudiant·es sont invité·es à effectuer des stages dans des institutions, en entreprises ou dans des ateliers d'artistes ou d'artisans, en fonction de leur parcours de formation.

Ces stages doivent être choisis en concertation avec l'équipe enseignante et font l'objet d'une convention de stage qui doit être élaborée avec le secrétariat pédagogique avant qu'elle ne soit visée par la direction.

1^{er} cycle

Un stage obligatoire de 2 semaines minimum doit être validé avant le passage du DNA (semestre 5).

Ce stage peut également être réalisé dans le cadre d'une mobilité internationale d'une durée de trois mois minimum, validant 30 ECTS..

2^e cycle – stage à l'international

Un stage long, de 4 à 5 mois, peut remplacer un semestre d'études à l'étranger en 4^e année.

Ce stage est soumis à l'approbation de l'équipe pédagogique et encadré par une convention élaborée par le secrétariat pédagogique et visée par la direction. Les étudiant·es doivent remettre un rapport de stage et une évaluation de leur tuteur au secrétariat pédagogique à leur retour à la Villa Arson.

Les modalités d'évaluation semestrielle doivent être définies avec le coordonnateur ou la coordinatrice de 4^e année et le ou la responsable des études avant le départ. Le non-respect des engagements pris par l'étudiant·e concernant l'évaluation semestrielle à l'issue de son stage entraînera une non attribution des crédits ECTS du semestre concerné.

Intégrer l'équipe de médiation

Le service des publics recrute pour chaque exposition une équipe d'étudiant·es intéressé·es par la médiation des expositions et la participation aux projets d'éducation artistique et culturelle.

Cela s'adresse à celles et ceux qui ont envie d'accueillir, de transmettre, d'échanger avec différents publics et sont partant·es pour concevoir et animer une «visite de vue» qui consiste en un parcours commenté à partir d'un choix d'œuvres subjectif avec une mise en relation entre les enjeux du projet d'exposition et ses propres centres d'intérêts. Il s'agit d'éviter de répéter un discours-compilation des paroles des commissaires et des artistes au profit d'une parole située et de transmettre un regard singulier sur l'exposition.

Cela peut aussi consister en la participation à la conception et à l'animation de visites et/ou d'ateliers en direction des publics scolaires, d'associations d'éducation populaire, d'associations d'insertion sociale, du secteur médico-éducatif, du jeune public pendant les vacances scolaires, aux différents programmes «égalité des chances».

La possibilité de rejoindre l'équipe de médiation s'adresse donc aux étudiant·es motivé·es par les pratiques collaboratives et l'expérimentation en médiation, c'est-à-dire animer par l'idée d'échapper aux standards et inventer !

Les médiateur·trices bénéficient d'une formation menée par le service des publics et de rencontres privilégiées avec les artistes et les commissaires d'expositions. Régulièrement des collaborations avec les artistes impliquent les étudiant·es pour l'invention et l'activation de dispositifs de médiation spécifiques à une exposition.

Intégrer l'équipe de régie

Au sein du centre d'art de la Villa Arson, les étudiantes et étudiant-es peuvent acquérir un savoir-faire professionnel en participant aux activités de régie encadrées par la régisseur des expositions. Pour chaque cycle d'expositions (trois cycles par an) une équipe de régie est recrutée pour les montages et démontages des expositions. Bien que des connaissances ou un intérêt pour la production ou l'accrochage d'œuvres soient attendus, il s'agit avant tout une expérience professionnelle au service des étudiantes et des étudiants. Assistance technique des artistes, aide à la production d'œuvres, valorisation des œuvres dans l'espace d'exposition, conditionnement, sont autant de questions abordées lors de ces expériences professionnelles.

Ces recrutements se feront sous la forme de vacations payées au SMIC horaire.

Des appels à candidatures sont régulièrement diffusés à l'ensemble des étudiant-es.

Les recrutements suivent les procédures du service des ressources humaines de l'établissement.

Ces recrutements se feront sous la forme de vacations payées au SMIC horaire.

Des appels à candidatures sont régulièrement diffusés à l'ensemble des étudiant-es.

Les recrutements suivent les procédures du service des ressources humaines de l'établissement.

Programme professionnalisation

Ce module se déroulera tout au long de l'année, principalement les lundis après-midi ainsi qu'en soirée pour les rencontres. Des intervenants sont associés au programme.

Des rendez-vous en atelier/studio visits par Dos Mares

Objectifs des rendez-vous: Présenter son travail, sa démarche artistique, son vocabulaire plastique, son champ de réflexion, se situer dans l'histoire de l'art.

Ces rendez-vous se dérouleront dans l'atelier de l'étudiant-e en présence des autres étudiant-es disponibles

Bases de structuration de l'activité professionnelle par Dos Mares

- Paysage général de l'activité artistique
Cartographie de l'écosystème de l'art, le champ d'activité, l'organisation des tâches.
- Création d'entreprise artistique & approche du modèle économique
Le cadre administratif et légal, les interlocuteurs, les outils comptables.
- Mettre en valeur son travail
Le dossier artistique, les outils de communication et les stratégies de diffusion
- La mobilité et les résidences
Cartographie des structures et réseaux en France et à l'étranger, les appels à candidatures

Les droits des artistes

Questionner l'éthique, les enjeux sociaux-économique du travail artistique et la défense des droits d'auteur

- La propriété intellectuelle, intervention de l'ADAGP, société de perception des droits d'auteur accompagné d'un artiste
- Rencontre avec un syndicat spécialisé dans la défense des droits des artistes (la buse ou Snap-Cgt)

après le cursus

Exposition des diplômé·es

Moment fort pour les étudiant·es et rendez-vous attendu de nos publics, l'exposition des diplômé·es a connu, au fil des années, différentes évolutions, tant dans son format que dans sa temporalité, en dialogue avec la programmation artistique du centre d'art.

En 2026, l'exposition *Staring at the Sun*, placée sous le commissariat de Martha Kirszenbaum, a été présentée du 9 juillet au 27 septembre 2026, dans le prolongement direct des soutenances de diplôme qui se sont tenues en juin.

Ce processus d'accompagnement à la conception et à la production d'une exposition collective se poursuivra en 2027, avec un projet susceptible d'investir de nouveaux espaces, à la Villa Arson ou à l'extérieur. Dès janvier, un·e commissaire invité·e travaillera aux côtés des équipes du centre d'art et en dialogue étroit avec les étudiant·es afin d'élaborer l'exposition. Ce travail leur permettra d'acquérir des outils pour appréhender les différents enjeux liés à la conception d'une exposition, à la mise en espace et à la scénographie, dans un contexte professionnel.

Comme pour tout projet artistique accompagné par le centre d'art, les artistes bénéficient d'un cadre professionnel comprenant des contrats de monstration, des honoraires, un accompagnement technique pour la régie et le montage, ainsi qu'un plan de communication dédié.

Il ne s'agit donc pas tant d'exposer une promotion que de donner forme à un projet collectif, affirmant des réflexions inédites tout en révélant la singularité de chaque démarche artistique.

After Villa

Programme d'accompagnement des
alumnis de la Villa Arson

After Villa est le programme d'accompagnement post-diplôme de la Villa Arson. Destiné aux jeunes diplômé·es, il a pour objectif de favoriser leur insertion professionnelle en leur proposant des temps de résidence, de production, de mise en réseau et d'accompagnement curatoriaux, en lien avec des partenaires artistiques en France et à l'international.

Le programme s'appuie sur un réseau de structures partenaires afin d'offrir des conditions concrètes de développement des pratiques artistiques et de faciliter les premières étapes d'une carrière professionnelle.

À Nice, After Villa développe, en partenariat avec La Station, deux résidences-incubateurs de deux mois, organisées chaque année en été et en hiver. Chacune accueille deux alumnis de la Villa Arson au sein de l'écosystème artistique de La Station. Au-delà de la mise à disposition d'un atelier, ces résidences proposent un accompagnement curatoriel, un programme de professionnalisation, des rencontres avec les artistes et acteurs du lieu, un soutien à la production des projets ainsi qu'une restitution publique permettant de valoriser les recherches menées pendant la résidence.

Le programme comprend également une résidence à la Cité internationale des arts à Paris, offrant aux alumnis l'opportunité de développer leur travail dans un contexte international et de renforcer leur réseau professionnel au sein de la scène artistique parisienne.

After Villa s'appuie également sur des partenariats et collaborations avec Le Monastère de Saorge et le programme Miramar, qui accueillent régulièrement des alumnis de la Villa Arson dans le cadre de résidences de recherche et de création, favorisant l'expérimentation, la mobilité et l'inscription des jeunes artistes dans de nouveaux réseaux professionnels.

Par ces différents dispositifs, After Villa accompagne les diplômé·es dans la transition entre l'école et la vie professionnelle, en favorisant la production artistique, la visibilité des travaux, les rencontres avec les professionnel·les du secteur et l'intégration dans des réseaux de création à l'échelle régionale, nationale et internationale.

résidences

2026-2027

Des résidences internationales sur mesure

Conçue dès l'origine comme un lieu favorisant les croisements entre production artistique, enseignement et recherche, la Villa Arson met en place des partenariats sur mesure visant à tisser des liens privilégiés avec les foyers les plus dynamiques de création et d'expérimentation artistique à travers le monde, avec un double objectif :

- Stimuler la mobilité et les échanges artistiques ;
- Multiplier les occasions de rencontre et de débat avec les acteurs du monde de l'art contemporain.

Cette dynamique partenariale se décline également à l'occasion des saisons culturelles mises en place par l'Institut français. Rayonnant sur l'ensemble des activités de l'établissement, ces résidences permettent ainsi :

- l'accueil d'artistes et de chercheur·euses, sélectionné·es sur projet spécifique à partir de critères d'expérimentation, de diversité et d'originalité ;
- le développement de programmes de coopération conventionnés avec des structures étrangères dans le champ de la création, de l'enseignement supérieur ou de la recherche, conformément à la stratégie internationale de l'établissement ;
- la production d'œuvres d'artistes au sein des ateliers techniques de l'école ;
- le soutien aux alumni sur des projets spécifiques ;
- la présence régulière de professionnel·les dans la formation.

L'accueil en résidence est un élément central de l'offre de formation et de la programmation artistique, favorisant le croisement des expériences et des regards critiques sur l'art contemporain, sa diffusion et sa relation aux publics. Les résident·es sont invité·es à proposer des interactions avec l'offre pédagogique de l'école d'art, sous la forme de conférences, de workshops, de séminaires ou de rencontres avec les étudiant·es et les enseignant·es.

Au Brésil, la Villa Arson poursuit la dynamique de coopération engagée avec Pivô depuis 2023, avec le soutien du Consulat général de France à São Paulo, dans le cadre d'un programme de résidence croisée. En 2026-2027, ce partenariat s'ouvre à une nouvelle collaboration avec le MAC – Museu de Arte Contemporânea do Rio Grande do Sul, pour l'accueil à la Villa Arson d'un·e artiste brésilien·ne pour une résidence de deux mois. Cette évolution permet de poursuivre les échanges avec la scène artistique brésilienne et d'élargir le réseau de partenaires de l'établissement.

La Villa Arson poursuit par ailleurs son engagement en faveur de l'accueil d'artistes en exil, notamment à travers le partenariat avec PAUSE – Programme national d'accueil en urgence des artistes et des scientifiques en exil, porté par le Collège de France. Après une première période de résidence prolongée, la chorégraphe, danseuse et réalisatrice iranienne Tanin Torabi poursuit ses recherches à la Villa Arson, en lien avec les étudiant·es de l'école. La Villa Arson souhaite maintenir cette possibilité d'accueil et poursuivre, selon les opportunités et les sélections à venir, sa collaboration avec le programme PAUSE.

Programme Magnetic

Printemps 2027

Dans le cadre du programme franco-britannique Magnetic, la Villa Arson accueille chaque année un·e artiste écossais·e en résidence pendant deux mois.

Porté par Fluxus Art Projects et l'Institut français du Royaume-Uni, ce programme favorise les échanges entre artistes français et britanniques à travers un réseau de partenaires. La Villa Arson est associée à Cove Park (Écosse), permettant une circulation réciproque des artistes entre les deux territoires.

Cette résidence offre un temps de recherche et de production en lien avec les étudiant·es, les équipes de la Villa Arson et la scène artistique locale.

Résidence de recherche en pratiques curatoriales

Octobre 2026 – juin 2027

La Villa Arson inaugure en 2026 une résidence annuelle consacrée aux pratiques curatoriales contemporaines, aux nouvelles médiations et aux formes collaboratives.

Accueilli·e pendant huit mois, un·e commissaire d'exposition, curateur·rice ou chercheur·euse développe un projet de recherche en lien avec les équipes de l'école, du centre d'art, de la bibliothèque et du service des publics, ainsi qu'avec un collectif d'étudiant·es réuni dans le cadre de la Coopérative curatoriale.

Pensée comme un laboratoire d'expérimentation, cette résidence explore de nouvelles articulations entre recherche, pédagogie, création et territoire. Elle peut donner lieu à des formes variées de restitution : publication, programme public, projet éditorial, dispositif de médiation, journée d'étude ou recherche-action.

Cette première édition marque le lancement d'un programme appelé à devenir un espace de réflexion et d'expérimentation sur les évolutions contemporaines des pratiques curatoriales.

Résidence de création photographique

Janvier – mars 2027

Développée par avec Université Côte d'Azur, en partenariat avec Documents d'Artistes Caraïbes et Amazonies, cette nouvelle résidence est destinée à un ou une jeune photographe vivant et travaillant dans l'espace Caraïbes.

Accueilli·e pendant trois mois à la Villa Arson, le ou la résident·e développe un projet de recherche et de création en dialogue avec la programmation du Centre d'art et les équipes de l'établissement. La résidence s'inscrit dans la saison du Centre d'art.

programme

2020-21



calendrier 2026-27

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER			FÉVRIER			
1	Ma		1	Je		1	Di	FÉRIÉ	1	Ma		1	Ve	CONGÉS SCOLAIRES	1	Lu	Réunion in-tersemestrielle	
2	Me		2	Ve		2	Lu		2	Me		2	Sa			2	Ma	
3	Je		3	Sa		3	Ma	Rendu mémoire DNSEP	3	Je		3	Di			3	Me	
4	Ve		4	Di		4	Me		4	Ve		4	Lu		4	Je		
5	Sa		5	Lu		5	Je		5	Sa		5	Ma		5	Ve		
6	Di		6	Ma		6	Ve		6	Di		6	Me	Clôture des notes	6	Sa		
7	Lu		7	Me		7	Sa		7	Lu		7	Je		7	Di		
8	Ma		8	Je		8	Di		8	Ma		8	Ve	Commission ECTS + Rattrapage	8	Lu	Entraînement soutenance 5A	
9	Me		9	Ve	Contrat d'études	9	Lu		9	Me		9	Sa		9	Ma		
10	Je		10	Sa		10	Ma		10	Je		10	Di		10	Me	Mobilité internationale. expo restitution + vœux 3A	
11	Ve		11	Di		11	Me	FÉRIÉ	11	Ve		11	Lu	Bilan 2A+3A	11	Je	Journée pro. expo collective 5A	
12	Sa		12	Lu		12	Je	Vernissage Centre d'art	12	Sa		12	Ma		12	Ve	Journées Portes Ouvertes	
13	Di		13	Ma		13	Ve		13	Di		13	Me		13	Sa		
14	Lu		14	Me		14	Sa		14	Lu		14	Je		14	Di		
15	Ma		15	Je		15	Di		15	Ma		15	Ve		15	Lu	Commission de passage en 2° cycle	
16	Me		16	Ve		16	Lu	Workshop A/B	16	Me		16	Sa		16	Ma		
17	Je		17	Sa		17	Ma		17	Je		17	Di		17	Me		
18	Ve		18	Di		18	Me		18	Ve		18	Lu	Bilan 1A+4A	18	Je		
19	Sa		19	Lu		19	Je		19	Sa	CONGÉS SCOLAIRES	19	Ma		19	Ve		
20	Di		20	Ma		20	Ve	20	Di	20		Me		20	Sa	CONGÉS SCOLAIRES		
21	Lu	Réunions pédagogiques	21	Me		21	Sa	21	Lu	21		Je		21	Di			
22	Ma	Réunions pédagogiques	22	Je		22	Di	22	Ma	22		Ve		22	Lu			
23	Me	Pré-rentree / Erasmus / rangement atelier	23	Ve		23	Lu	23	Me	23		Sa		23	Ma			
24	Je	Pré-rentree	24	Sa		24	Ma	24	Je	24		Di		24	Me			
25	Ve	Pré-rentree + Finissage Centre d'art	25	Di		25	Me	CRPVE	25	Ve		25	Lu	Bilan 5A	25		Je	
26	Sa	Festival Libres de nos choix	26	Lu		26	Je		26	Sa		26	Ma		26	Ve	Carnaval créole VA/UniCA	
27	Di		27	Ma		27	Ve		27	Di		27	Me		27	Sa		
28	Lu	Début cours + voyage d'accueil 1A	28	Me		28	Sa		28	Lu		28	Je		28	Di		
29	Ma		29	Je		29	Di		29	Ma	29	Ve						
30	Me		30	Ve		30	Lu		30	Me	30	Sa						
			31	Sa					31	Je	31	Di						

MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
1	Lu		1	Je	Commission nationale d'équivalence	1	Sa	FÉRIÉ	1	Ma	
2	Ma		2	Ve		2	Di		2	Me	
3	Me		3	Sa		3	Lu		3	Je	
4	Je	Soutenance mémoire DNSEP	4	Di		4	Ma		4	Ve	
5	Ve		5	Lu		5	Me		5	Sa	
6	Sa		6	Ma		6	Je	FÉRIÉ	6	Di	
7	Di		7	Me	Conseil de perfectionnement	7	Ve		7	Lu	
8	Lu		8	Je		8	Sa	FÉRIÉ	8	Ma	
9	Ma		9	Ve		9	Di		9	Me	
10	Me		10	Sa		10	Lu		10	Je	
11	Je		11	Di		11	Ma		11	Ve	
12	Ve		12	Lu		12	Me		12	Sa	
13	Sa		13	Ma		13	Je		13	Di	
14	Di		14	Me		14	Ve		14	Lu	
15	Lu	Workshop A/B	15	Je		15	Sa		15	Ma	
16	Ma		16	Ve		16	Di		16	Me	
17	Me		17	Sa		17	Lu	FÉRIÉ	17	Je	
18	Je		18	Di		18	Ma		18	Ve	
19	Ve		19	Lu		19	Me	Clôture des notes	19	Sa	
20	Sa		20	Ma		20	Je		20	Di	
21	Di		21	Me		21	Ve	Commission ECTS/Rattrapage	21	Lu	
22	Lu	Bilan 3A	22	Je		22	Sa		22	Ma	
23	Ma		23	Ve		23	Di		23	Me	
24	Me		24	Sa		24	Lu		24	Je	
25	Je		25	Di		25	Ma		25	Ve	
26	Ve		26	Lu		26	Me		26	Sa	
27	Sa		27	Ma		27	Je		27	Di	
28	Di		28	Me		28	Ve		28	Lu	
29	Lu		29	Je		29	Sa		29	Ma	
30	Ma		30	Ve		30	Di		30	Me	
31	Me	CRPVE				31	Lu				

Semaines A+B obligatoires pour tous-tes

Semaines A

Semaines B

Événement interne / semaine intensive

Dates limites

Centre d'art

Admissions et Diplômes

Maquette pédagogique 1A 2026-2027 DNA option Art				ECTS Enseignements		Nombre d'ECTS à valider	
Unité d'enseignement (Ministère)	Discipline/Domaine	Intitulés de cours	Enseignant-e	S1 ECTS	S2 ECTS	S1	S2
Initiation aux techniques et aux pratiques artistiques	Pratiques graphiques	AAA (Art-Architecture-Anatomie)	Caroline CHALLAN-BELVAL	4	3	4	3
		Art+Archi du corps humain au corps urbain	Caroline CHALLAN-BELVAL	4	3		
		Dessin-Études documentaires	Mounir GOURI	4	3		
	Pratiques picturales	Faux et usage de faux	Frédéric CLAVÈRE	/	3	3	3
		Initiation à la peinture	Pascal PINAUD	3	3		
		LE BRUIT DE LA PEINTURE, suite d'Anatomie du geste	Frédéric CLAVÈRE	3	/		
	Pratiques sculpturales et volume	Initiation à la Céramique	Frédéric BAUCHET	4	4	4	4
		Initiation au moulage et à la construction	Julien DUBUISSON	4	4		
		PRAXIS	Stéphane MAGNIN	4	4		
	Pratiques numériques (S1 ou S2) et Approche du travail éditorial (S1 ou S2)	Je collectionne: approche du travail éditorial & appropriation des images	Romain GRATEAU	3	3	3	3
		Vidéo en image (VIEM)	Pia Maria MARTIN	3	3		
	Initiation technique au choix:	métal, bois, textile, vidéo, son ou photo	Responsables ateliers techniques	1	1	1	1
	Workshops	Workshops	–	1	1	1	1
	Carnet de recherche	Carnet de recherche	Coordination	1	1	1	1
	Voyage d’acceuil / d’études	Voyage d’acceuil / d’études	–	1	/	1	/
Total						18	16
Histoire et théorie des arts et langue étrangère	Histoire de l’art	L’histoire de l’art par ses théories	Sophie ORLANDO	3	/	3	/
	Une autre bibliothèque des idées et Initiation à la recherche bibliographique	Une autre bibliothèque des idées et Initiation à la recherche bibliographique	Jérôme MAUCHE & Christophe ROBERT	3	3	3	3
	Actualité de l’art	Actualité de l’art	Marie CANET	2	/	2	/
	Cycle de conférences	Cycle de conférences	–	1	1	1	1
	Culture digitale	Art Programmation – Digital Culture Decoded	Jean-Louis PAQUELIN	/	3	/	3
	Préludes	Préludes	Joan AYRTON	/	2	/	2
	Anglais	What’s in my bag?	Fiona MACKAY	1	1	1	1
Total						10	10
Bilan du travail plastique et théorique	Bilan du travail plastique et théorique	BILAN SEMESTRIEL	Coordination	2	4	2	4
TOTAL GÉNÉRAL						30	30

Maquette pédagogique 2A 2026-2027 DNA option Art				ECTS Enseignements		Nombre d'ECTS à valider	
Unité d'enseignement (Ministère)	Discipline/Domaine	Intitulés de cours	Enseignant.e	S3 ECTS	S4 ECTS	S3	S4
Méthodologie, technique et mise en œuvre	Pratiques fondamentales: graphiques	Art-Architecture-Anatomie	Caroline CHALLAN-BELVAL	3	3	6	6
		Le dessin comme une écriture de soi et du monde	Mounir GOURI	3	3		
	Pratiques fondamentales: picturale	Faux et usage de faux	Frédéric CLAVÈRE	/	3		
		LE BRUIT DE LA PEINTURE, suite d'Anatomie du geste	Frédéric CLAVÈRE	3	/		
		Peinture Transversale – Recherche, pratiques et hybridations contemporaines	Pascal PINAUD	3	3		
	Pratiques fondamentales: sculpturales et volume	Cours de Sculpture Générale	Stéphane MAGNIN	3	3		
		Pratiques céramiques	Frédéric BAUCHET	3	3		
		Sculpture et Installation	Burkard BLÜMLEIN	3	3		
	Pratiques fondamentales: Approche du travail éditorial ou Pratiques numériques	Art Programmation – Bases	Jean-Louis PAQUELIN	2	/	2	2
		Art Programmation – Physical Computing	Jean-Louis PAQUELIN	2	/		
		Art Programmation – Pure Data	Jean-Louis PAQUELIN	2	/		
		KLUB16 — Atelier de recherche, de pratique et d'élaboration de projets en image en mouvement	Pia Maria MARTIN	2	2		
		La lettre anonyme, vocabulaire typographique ignare	Romain GRATEAU	2	2		
	Pratiques fondamentales: Initiation technique au choix	métal, bois, textile, vidéo, son ou photo	Responsables ateliers techniques	1	1	1	1
	Pratiques fondamentales: Workshops	Workshops	–	1	1	1	1
	Modules optionnels (2 ECTS): Méthode et processus de création	‘Manière de voir, manières de faire’	Joan AYRTON	/	2	6	4
		L'atelier critique	Jean-Baptiste GANNE / Stéphane ACCARIE	/	2		
		Walking with the disappeared	Vir Andres HERA	2	/		
	Modules optionnels (2 ECTS): Pratique de la scène	Atelier collectif Élans, Déambulation et Parades	Anne SÉCHET	/	2		
		Atelier Improvisations	Anne SÉCHET	2	/		
		LE LABO Corps / Espace	Anne SÉCHET	2	/		
		TRANSCÈNES	Christian VIALARD	2	/		

Méthodologie, technique et mise en œuvre	Modules optionnels (2 ECTS): Pratique sonore	AUDIUM	Pascal BROCCOLICHI	2	2		
		L'ORCHESTRE INHARMONIQUE DE NICE (LOIN)	Arnaud MAGUET & Gauthier TASSARD	2	2		
		Méta Musique Machin (MMM)	Arnaud MAGUET & Gauthier TASSARD	2	2		
Total						16	14
Histoire et théorie des arts et langue étrangère	Studio Ecriture Cycle 1 Introduction à l'écriture et à la recherche	Studio Ecriture Cycle 1	Jérôme MAUCHE	2	2	2	2
	Les ateliers imaginaires	Les ateliers imaginaires	Frédéric CLAVÈRE	2	2	2	2
	Art contemporain et environnement numérique	GLOCALS_mini	Julien BOUILLON	2	2	2	2
	Cycle de conférences	Cycle de conférences	–	1	1	1	1
	Anglais 2	My Studio, GET OUT!	Fiona MACKAY	1	1	1	1
Total						8	8
Recherche et expérimentations personnelles	Suivi individuel (entretiens)		Coordination	2	4	2	4
Bilan du travail plastique et théorique	Bilan du travail plastique et théorique		Coordination	4	4	4	4
TOTAL GÉNÉRAL						30	30

Maquette pédagogique 3A 2026-2027 DNA option Art				ECTS Enseignements		Nombre d'ECTS à valider	
Unité d'enseignement (Ministère)	Discipline/Domaine	Intitulés de cours	Prénom, Nom enseignant.e	S5 ECTS	S6 ECTS	S5	S6
Méthodologie de projet, techniques et mises en œuvre	Modules fondamentaux au choix: Approche éditoriale	La lettre anonyme, vocabulaire typographique ignare	Romain GRATEAU	3	3	9	3
	Modules fondamentaux au choix: Pratique graphiques	Le dessin comme une écriture de soi et du monde	Mounir GOURI	3	3		
	Modules fondamentaux au choix: Pratique numériques / vidéo / son	Art Programmation – Bases	Jean-Louis PAQUELIN	3	/		
		Art Programmation – Physical Computing	Jean-Louis PAQUELIN	3	/		
		Art Programmation – Pure Data	Jean-Louis PAQUELIN	3	/		
		AUDIUM MULTIVITAMINE	Pascal BROCCOLICHI	3	3		
		KLUB16 — Atelier de recherche, de pratique et d'élaboration de projets en image en mouvement	Pia Maria MARTIN	3	3		
		L'atelier critique	Stéphane ACCARIE / Jean-Baptiste GANNE	/	3		
			Stéphane ACCARIE	3	3		
		Méta Musique Machin (MMM)	Arnaud MAGUET & Gauthier TASSART	3	3		
	Modules fondamentaux au choix: Pratiques graphiques	AAA (Art-Architecture-Anatomie)	Caroline CHALLAN BELVAL	3	3		
	Modules fondamentaux au choix: Pratiques picturales	Faux et usage de faux	Frédéric CLAVÈRE	/	3		
		LE BRUIT DE LA PEINTURE, suite d'Anatomie du geste	Frédéric CLAVÈRE	3	/		
		Peinture Transversale – Recherche, pratiques et hybridations contemporaines	Pascal PINAUD	3	3		
	Modules fondamentaux au choix: Pratiques sculpturale / volume	Pratiques céramiques	Frédéric BAUCHET	3	3		
		Sculpture générale	Stéphane MAGNIN	3	3		
		Volume+	Julien DUBUISSON	3	3		
	Workshops (obligatoire)	Workshops	–	1	1	1	1

Méthodologie de projet, techniques et mises en œuvre	Modules au choix : Pratique sonore	L'ORCHESTRE INHARMONIQUE DE NICE (LOIN)	Arnaud MAGUET & Gauthier TASSART	2	/	2	/
	Modules au choix : Méthode et processus de création	'Manière de voir, manières de faire'	Joan AYRTON	2	/		
	Modules au choix : Pratiques de la scène	Add Diy To	Christian VIALARD	2	/		
		Atelier Improvisations	Anne SÉCHET	2	/		
		LE LABO Corps / Espace	Anne SÉCHET	2	/		
		Movement Lab	Tanin TORABI	2	/		
		Moving Corps-Moving Images	Tanin TORABI	2	/		
		TRANSCÈNES	Christian VIALARD	2	/		
Total						12	4
Histoire et théorie des arts et langue étrangère	Suivi de l'écrit DNA	Suivi de l'écrit DNA	Jérôme MAUCHE	1	1	1	1
	Studio Écriture cycle 1	Studio Ecriture cycle 1	Jérôme MAUCHE	2	2	2	2
	Actualité de l'art	Actualité de l'art	Marie CANET	2	/	2	/
	Espace de recherche partagé	Walking with the dissapeared	Vir Andres HERA	1	/	1	/
	Anglais 3	The Narative and it's image	Fiona MACKAY	1	1	1	1
	Cycle de conférences	Cycle de conférences	–	1	1	1	1
Total						8	5
Recherche et expérimentations personnelles	Projet plastique et suivi individuel (entretiens)	Projet plastique et suivi individuel (entretiens)	–	3	1	3	1
	Coopérative curatoriale ou SAT (sessions d'analyse de travaux)	Coopérative curatoriale	Julien BOUILLON	2	2	2	2
		SAT	Burkard BLÜMLEIN	2	2		
	Séminaire de Professionnalisation	Séminaire de Professionnalisation	–	1	1	1	1
Total						6	4
STAGES	Stage 2-4 semaines (min 70h) et rapport de stage (à valider avant fin 3 ^e année)	Stage professionnel	–	/	2	/	2
Bilan et diplôme	Bilan et diplôme	Bilan et diplôme	–	4	15	4	15
TOTAL GÉNÉRAL						30	30

Maquette pédagogique 4A 2026-2027 DNSEP option Art				ECTS Enseignements		Nombre d'ECTS à valider	
Unité d'enseignement (Ministère)	Discipline/Domaine	Intitulés de cours	Prénom, Nom enseignant-e	S7 ECTS	S8 ECTS	S5	S6
Projet plastique : prospective, méthodologie, production	Projet plastique et suivi individualisé (entretiens)	Projet plastique et suivi individualisé (entretiens)	–	8	8	8	8
	Coopérative curatoriale ou SAT (sessions d'analyse de travaux)	Coopérative curatoriale	Julien BOUILLON	4	4	4	4
		SAT	Burkard BLÜMLEIN	4	4		
	Workshops (obligatoire)	Workshops	–	1	1	1	1
	Séminaire de professionnalisation	Séminaire de professionnalisation	–	1	1	1	1
	Modules au choix : Pratique numériques / vidéo / son	Art Programmation – Bases	Jean-Louis PAQUELIN	3	/	6	6
		Art Programmation – Physical Computing	Jean-Louis PAQUELIN	3	/		
		Art Programmation – Pure Data	Jean-Louis PAQUELIN	3	/		
		AUDIUM MULTIVITAMINE	Pascal BROCCOLICHI	3	3		
		KLUB16 — Atelier de recherche, de pratique et d'élaboration de projets en image en mouvement	Pia Maria MARTIN	3	3		
		Méta Musique Machin (MMM)	Arnaud MAGUET & Gauthier TASSART	3	3		
	Modules au choix : Pratique sonore	L'ORCHESTRE INHARMONIQUE DE NICE (LOIN)	Arnaud MAGUET & Gauthier TASSART	3	3		
	Modules au choix : Pratiques de la scène	Add Diy To	Christian VIALARD	3	/		
		Atelier collectif Élans, Déambulation et Parades	Anne SÉCHET	/	3		
		Atelier Improvisations	Anne SÉCHET	3	/		
		LE LABO Corps / Espace	Anne SÉCHET	3	/		
		Movement Lab	Tanin TORABI	3	3		
		Moving Corps-Moving Images	Tanin TORABI	3	3		
		TRANSCÈNES	Christian VIALARD	3	/		
	Modules au choix : Pratiques graphiques	AAA (Art-Architecture-Anatomie)	Caroline CHALLAN BELVAL	3	3		
		Du paysage à l'atelier, de l'expérience immersive à l'expérience spectatrice	Caroline CHALLAN BELVAL	3	3		
		Le dessin comme une écriture de soi et du monde	Mounir GOURI	3	3		

Méthodologie de projet, techniques et mises en œuvre	Modules au choix : Pratiques picturales	Peinture Transversale – Recherche, pratiques et hybridations contemporaines	Pascal PINAUD	3	3		
	Modules au choix : Pratiques sculpturale / volume	Pratiques céramiques	Frédéric BAUCHET	3	3		
		Sculpture générale	Stéphane MAGNIN	3	3		
		Volume+	Julien DUBUISSON	3	3		
	Modules au choix : Techniques et pratiques	‘Manière de voir, manières de faire’	Joan AYRTON	3	3		
	Modules au choix: Travail éditorial	Be my, bemybookshop	Romain GRATEAU	3	3		
		La lettre anonyme, vocabulaire typographique ignare	Romain GRATEAU	3	3		
Total						20	20
Initiation à la recherche: suivi du mémoire, philosophie, histoire des arts	Esthétique	Esthétique	Marie CANET	2	2	2	2
	Suivi du mémoire et Méthodologie de la recherche	Suivi du mémoire & méthodologie de la recherche	Coordinatrice mémoire et Christophe ROBERT	4	4	4	4
	Cycle de conférences	Cycle de conférences	–	1	1	1	1
	Module au choix	Chercher avec les savoirs (mous et les états de présence. Les invisibles et les intangibles, les tendres et les poreux)	Sophie ORLANDO	2	2	2	2
		Listening to images	Vir Andres HERA	2	/		
		Mésoamérique dystopique	Vir Andres HERA	2	/		
		Studio Ecriture cycle 2	Jérôme MAUCHE	2	2		
Unlanguage (Espace collectif de recherche)		Vir Andres HERA	2	/			
Total						9	9
Langue étrangère	Anglais	Who Cares?	Fiona MACKAY	1	1	1	1
Mobilité longue (1 semestre)	Etudes à l'étranger ou stage (+ rapport de stage à valider)		–	30	30	Valide un semestre	
TOTAL GÉNÉRAL						30	30

Maquette pédagogique 5A 2026-2027 DNSEP option Art				ECTS Enseignements		Nombre d'ECTS à valider	
Unité d'enseignement (Ministère)	Discipline/Domaine	Intitulés de cours	Prénom, Nom enseignant.e	S9 ECTS	S10 ECTS	S9	S10
Mise en forme du projet personnel	Projet plastique et Suivi individualisé (entretiens)	Projet plastique et Suivi individualisé (entretiens)	–	10	/	10	/
Total						10	/
Méthodologie, recherche et théorie	Séminaire et ateliers de professionnalisation	Séminaire et ateliers de professionnalisation	–	4	/	4	
	Coopérative curatoriale ou SAT (session d'analyse de travaux)	Coopérative curatoriale	Julien BOUILLON	3	/	3	/
		SAT (sessions d'analyse de travaux)	Burkard BLÜMLEIN	3	/		
	Workshop + Cycle de conférence	Workshop + Cycle de conférences	–	1	/	1	/
	Séminaires de recherche	Chercher avec les savoirs mous et les états de présence. Les invisibles et les intangibles, les tendres et les poreux	Sophie ORLANDO	4	/	12	/
		Listening to images	Vir Andres HERA	4	/		
		Mésoamérique dystopique	Vir Andres HERA	4	/		
		Studio Ecriture cycle 2	Jérôme MAUCHE	4	/		
		Unlanguage (Espace collectif de recherche)	Vir Andres HERA	4	/		
	Un module libre en option	Add Diy To	Christian VIALARD	4	/		
		Art Programmation – Physical Computing	Jean-Louis PAQUELIN	4	/		
		Art Programmation – Pure Data	Jean-Louis PAQUELIN	4	/		
		A.A.A. Art-Architecture-Anatomie	Caroline CHALLAN BELVAL	4	/		
		Du paysage à l'atelier, de l'expérience immersive à l'expérience spectatrice	Caroline CHALLAN BELVAL	4	/		
		Atelier collectif Élans, Déambulation et Parades	Anne SÉCHET	4	/		
		Atelier Improvisations	Anne SÉCHET	4	/		
		AUDIUM MULTIVITAMINE	Pascal BROCCOLICHI	4	/		
		Be my, bemybookshop	Romain GRATEAU	4	/		
			–	1	/		
		L'ORCHESTRE INHARMONIQUE DE NICE (LOIN)	Arnaud MAGUET & Gauthier TASSART	4	/		
		La lettre anonyme, vocabulaire typographique ignare	Romain GRATEAU	4	/		

année 5

Méthodologie, recherche et théorie	Un module libre en option	LA PHOTOGRAPHIE A LA MAIN	Stéphane ACCARIE	4	/		
		Le dessin comme une écriture de soi et du monde	Mounir GOURI	4	/		
		LE LABO Corps / Espace	Anne SÉCHET	4	/		
		Méta Musique Machin (MMM)	Arnaud MAGUET & Gauthier TASSART	4	/		
		Movement Lab	Tanin TORABI	4	/		
		Moving Corps-Moving Images	Tanin TORABI	4	/		
		Pratiques céramiques	Frédéric BAUCHET	4	/		
		Sculpture générale	Stéphane MAGNIN	4	/		
		TRANSCÈNES	Christian VIALARD	4	/		
		Volume+	Julien DUBUISSON	4	/		
Total					20	/	
Epreuve du diplôme	Mémoire	Soutenance mémoire	Jury du diplôme	0	5	/	5
	Travail plastique	Soutenance plastique	Jury du diplôme	0	25	/	25
TOTAL GÉNÉRAL					30	30	

liste des enseignements

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique

L1	L2-L3	M1-M2
----	-------	-------

2 – Techniques et ressources

L1	L2-L3	M1-M2
----	-------	-------

3 – Projets, recherches et pratiques réflexives

L1	L2-L3	M1-M2
----	-------	-------

4 – Histoire – théorie – critique

L1	L2-L3	M1-M2
----	-------	-------

5 – Pratique professionnelle

L1	L2-L3	M1-M2
----	-------	-------

6 – Communiquer

L1	L2-L3	M1-M2
----	-------	-------

1. Pratique artistique

L1

- Expérimenter différents procédés, techniques et matériaux en vue d'une production personnelle.
- Développer une première articulation entre pratique artistique, intentions et sens.

L2–L3

- Développer une pratique personnelle articulant enjeux plastiques, techniques et conceptuels.
- Mobiliser références, savoir-faire et expérimentations dans l'élaboration du travail artistique.

M1–M2

- Affirmer une pratique artistique singulière et autonome.
- Produire des réalisations articulant recherche, exigence formelle et positionnement critique.

2. Techniques et ressources

L1

- Identifier et expérimenter les ressources techniques et technologiques de la pratique artistique.
- Mettre en oeuvre des outils et techniques adaptés à un projet simple.

L2–L3

- Maîtriser des outils, techniques et technologies adaptées à sa pratique.
- Mobiliser des ressources techniques dans des réalisations complexes ou expérimentales.

M1–M2

- Mobiliser de manière autonome des ressources techniques et méthodologiques complexes.
- Adapter les moyens de production aux enjeux spécifiques d'un projet artistique.

3. Projets, recherches et pratiques réflexives

L1

- Développer une démarche de recherche et une curiosité artistique et intellectuelle.
- Participer à un processus de création en identifiant les moyens nécessaires à un projet.

L2–L3

- Développer une recherche personnelle inscrite dans une réflexion critique.
- Concevoir et conduire des projets individuels ou collectifs.

M1–M2

- Développer une recherche artistique autonome et problématisée.
- Concevoir et évaluer des projets dans des contextes artistiques, culturels ou interdisciplinaires.

4. Histoire – théorie – critique

L1

- Situer des oeuvres et des pratiques dans des contextes historiques et culturels.
- Développer des capacités d'analyse, d'expression et de méthodologie.

L2–L3

- Analyser des enjeux esthétiques, critiques et contemporains.
- Consolider des méthodes de recherche, d'écriture et d'argumentation.

M1–M2

- Mobiliser des références théoriques et critiques dans l'élaboration d'une pensée personnelle.
- Produire une réflexion articulant pratique artistique et recherche.

5. Pratique professionnelle

L1

- Comprendre les attentes pédagogiques et l'environnement professionnel artistique.
- Développer une première autonomie dans l'organisation du travail.

L2–L3

- Développer des outils de présentation et de valorisation du travail artistique.
- Expérimenter différentes situations professionnelles et collaboratives.

M1–M2

- Maîtriser les outils de professionnalisation du champ artistique.
- Développer des stratégies de diffusion, de production et d'insertion professionnelle.

6. Communiquer

L1

- Présenter et argumenter sa démarche à l'oral et à l'écrit.
- Développer des capacités de communication adaptées au contexte artistique.

L2–L3

- Défendre sa démarche dans différents contextes de diffusion et d'échange.
- Mobiliser des outils numériques et une langue étrangère dans la communication du travail.

M1–M2

- Présenter une recherche artistique dans des contextes professionnels ou académiques.
- Adapter sa communication aux différents publics et contextes internationaux.

atelier collectif élan, déambulation et parades

Enseignant-e responsable	Anne Séchet
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	/
Type d'enseignement	Pratique Optionnel
Années d'étude concernées	2 ^e 4 ^e 5 ^e année
Semestre – Semaine	S2 – Semaine A et B
Volume horaire	L2 Total heures globales: 50h dont → Heures de cours: 20h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 30h M1 et M2 Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 30h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 45h
Places limitées	Non
Nombre ECTS	2 ECTS (L2) 3 ECTS 4 ECTS (M2)

Contenus

Accompagner les inventivités, les déambulations à plusieurs, trouver les espaces, trouver les liens, trouver les contextes, faire coïncider les voix. Co-crée en porosités avec l'espace public avec les personnes présentes et rencontrées. Faire bouger les lignes.

Atelier de recherches collectives écologiques associant pratiques performatives et expérimentales nomades avec fabrications de costumes et accessoires. Des déplacements collectifs dans les espaces avec en amont des propositions nourries d'idées mises en commun et mises en perspective en fonction des environnements choisis. Il s'agit d'une mise en situation de pratiques co-créatives durables, autant dans le choix des matériaux que dans la manière d'interagir avec les espaces. Chaque étudiant-e va pouvoir développer un engagement personnel en contexte au sein du collectif.

Les sessions ont en commun qu'elles ouvrent des territoires autres, mobiles. Elles prennent le large hors les murs de la Villa Arson. Dans l'espace urbain: des déambulations collectives. Dans des librairies: des lectures improvisées.

Dans les jardins: des marches sensibles, des errances, des glanages d'objets abandonnés à activer. Les sessions ont en commun qu'elles activent la mise en commun dans des gestes improvisés-construits vers des publics autres. Aller à la rencontre d'autre contexte, toujours en soin et considération.. À chaque fin de session des retours critiques collectifs et pédagogiques ainsi que l'activation du carnet de recherche individuel à compléter plus densément ensuite hors atelier.

Objectifs pédagogiques

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiant-es de développer un langage performatif singulier et sensible en investissant des espaces hors les murs et en incorporant l'idée du déplacement dans une suite de mouvements à plusieurs sur une durée donnée. L'atelier met en action le collectif comme forme de création qui donne soin et favorise une vitesse et une justesse de pensées par une émulation pertinente.

Modalités d'évaluation

Une participation active régulière autant dans les déambulations collectives que dans le carnet de bord individuel faisant le résumé des sensations, idées, références trouvées suite aux Déambulations (avec texte, croquis, collage...).

Participation à l'événement *La Parade des Artistes*, MDAC, Haut-de-Cagnes

Pour les L2L3:

Une proposition d'une action en déambulation publique avec une photo archive réalisée.

Pour M1M2:

Une proposition d'une action en déambulation publique avec titre et feuille d'intention et une photo archive réalisée

Modalités de rattrapage

- L2 L3 Une fiche d'une action artistique qui engage le déplacement d'un-e artiste ou collectifs d'artistes avec durée, lieu, explications et réflexions personnelles
- M1 M2 Une fiche d'une action en déambulation personnelle avec lieu date durée explication et références éclairantes.

Repères bibliographiques

- Careri, Francesco, Jérôme Orsoni, et Gilles A. Tiberghien, *Walkscapes: la marche comme pratique esthétique*. 2^e éd. actualisée et Augmentée. Babel 1669. Actes Sud, 2020.
- LE GUIN Ursula K., *Dancing at the edge of the world: thoughts on words, women, places*, New York, Grove Press, 1989.
- Pietruschi Eve, *Un geste vers le bas, exposition puis une séance d'olfaction*, intitulée «poésie du flair», Domaine du Rayol, été 2025.
<https://www.domaine-durayol.org/evenement/exposition-un-geste-vers-le-bas/>
- Varlet Isabelle, *Paysage sensible*, <https://www.parc-prealpes-dazur.fr/actualite/paysage-sensible-par-isabelle-varlet/>
- Meredith Monk and Vocal Ensemble performing Songs of Ascension at Ann Hamilton's Tower, – Oliver Ranch, Geyserville CA, Video shot by Dyanna Taylor. Oct 2008.

- Derrien, Marianne, Liên Hoàng-Xuân, et Romain Noël. *De l'usage des forces magiques: ou les contre-mondes de l'art*. *éditionsMagiCité. 2026.
- Dufourmantelle, Anne, et Catherine Malabou. *Puissance de la douceur*. Nouvelle éd. Rivages poche. Éditions Payot & Rivages.. 2023.
- Toledo Camille, Muriel Enjalran et Nadine Gomez, *A Walking Artist: A Decision to Choose Only Walking* Hamish Fulton [Expositions, Marseille, Fonds Régional d'art Contemporain Sud-Cité de l'art Contemporain, 25 Mars-29 Octobre 2023, Digne-Les-Bains, Le Cairn, 25 Mars-2 Juillet 2023]. Avec Fonds régional d'art contemporain Sud-Cité de l'art contemporain et Le CAIRN. Arnaud Bizalion éditeur. 2023.
- Clément, Gilles, et Thierry Fontaine. *A-t-on déjà vu un nomade pressé ? évolution, hasard, hybridation, métissage*. Rencontres. Dis voir. 2021.
- Mallé, Marie-Pascale. *Le monde à l'envers: carnivals et mascarades d'Europe et de Méditerranée* [exposition, Marseille, Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, 26 mars au 25 août 2014 et Binche, Musée international du carnaval et du masque, 25 janvier à juin 2015]. Avec Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée et Musée international du carnaval et du masque. Flammarion MUCEM. 2014.

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

atelier improvisations

Enseignant-e responsable	Anne Séchet	
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	/	
Type d'enseignement	Pratique Optionnel	
Années d'étude concernées	2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année	
Semestre – Semaine	S1 – Semaine A et B	
Volume horaire	L2 et L3 Total heures globales: 50h dont → Heures de cours: 36h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 16h	M1 et M2 Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 35h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 40h
Places limitées	Non	
Nombre ECTS	2 ECTS (L2 et L3) 3 ECTS 4 ECTS (M2)	

Contenus

«Accompagner les improvisations pour peu à peu faire se révéler une pensée à soi, des gestes singuliers, une recherche qui fait confiance autant à l'intuition sensible qu'à la construction cérébrale de l'après geste.»

Il s'agit d'un atelier inclusif d'improvisation guidée qui évolue au fur et à mesure du semestre dans une approche artistique du corps tant individuelle que collective et co-créative.

Les étudiant-es sont invité-es à expérimenter puis construire au fil des consignes. Chaque personne finit par trouver sa propre manière d'entendre, de faire mouvement et de collaborer. À chaque session, une proposition particulière, un angle particulier pour une perception-conception particulière des espaces, des ressentis, des gestes. Au fur et à mesure de l'année les improvisations proposées viennent peu à peu construire une gestuelle autant qu'une pensée artistique personnelle.

La mise en action de gestes amples ou infimes, quotidiens ou dansés. Le corps immobile. Le corps en gestes ténus ou lâchés. La voix souffle, la voix murmurée, la voix parlée, la voix chantée. Les lectures. Les sensations. L'olfactif. L'espace environnant est lui-même expérimenté comme un contexte signifiant, pouvant à son tour aussi être transformé par les actions

improvisées. La question des publics et de la réception est abordée. Enfin, ces ateliers engagent aussi le corps dans ses interactions avec des objets, des accessoires, glanés dans les ateliers de chaque participant-e.

En clôture de de chaque session les personnes (seules, en duos ou en collectif) font des propositions d'improvisations en lien avec la session du jour (les autres personnes du groupe deviennent publics). Chaque proposition est suivie de retours collectifs et pédagogiques.

Puis, chaque personne remplit son carnet de bord d'archivage-recherche pour y consigner ses sensations, ses réflexions et des références partagées qui l'ont intéressées.

Les sessions transmissions inversées:

En début d'année proposition est faite aux étudiant-e-s de se poser la question de leur propre potentiel de «corps sachant» pour imaginer pouvoir transmettre un geste, une compétence en contexte. Deux sessions de transmission inversées ont lieu chaque année. Plusieurs étudiant-e-s préparent une session en demi-journée.. La question de la transmission, des participant-e-s, des publics, de l'adresse, de la pédagogie et du contexte y sont questionnés et mis en action.

Objectifs pédagogiques

Il s'agit pour chaque participant·e d'expérimen-ter, puis d'élaborer dans un environnement de transmission considérant et co-créatif. Grâce aux improvisations guidées les étudiant·e·s sont invité·e·s, peu à peu, à nourrir leur pra-tique en faisant confiance aux intuitions et aux sensations pour créer une pensée qui se précise. Dans un deuxième temps, une fois les improvisations réalisées, il s'agit ainsi de poser des mots éclairants et constructifs. Prendre du recul, prendre de la distance. Se position-ner quand le corps vient de finir ses actions. Échanger et poser des références.

Cet atelier prépare aussi à l'art en co-créa-tion, au collectif, à la collaboration et à l'atelier *Élans, Déambulations et Parade* du 2^e semestre.

Est attendue une participation active dans les propositions d' improvisations. Participation aux échanges verbaux collectifs. Réalisations de propositions personnelles et autonomisa-tion pour des projets improvisés hors atelier. Carnet de bord personnel nourri.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu autant dans les improvisa-tions que dans les échanges.

Carnet de bord individuel faisant le résumé des sensations, idées, références trouvées suite aux improvisations (avec texte, croquis, collage...).

Pour les L2/L3:

- Une improvisation personnelle en lien avec une des sessions (choix libre, proposition en binôme possible).

Pour M1/M2:

- Une proposition de performance improvisée nourrie des improvisations réalisées durant le semestre avec titre, livret de performance et une argumentation pour choix particu-lier de lieu.

Accessoires nécessaires:

- Vêtements souples, chaussures confortables, chaussettes épaisses et pull.
- Une source d'eau nomade: une tasse person-nelle et une gourde.
- Un carnet personnel dédié à l'atelier avec des stylos, crayons, crayons de couleurs, papier.
- Téléphone portable si possible comme outils de travail, pour filmer, enregistrer, archiver des gestes et sons.

Modalités de rattrapage

La réalisation d'un livret sur un·e artiste en lien avec une session improvisation passée (choix libre). Date limite avant les bilans 1^{er} semestre.

Repères bibliographiques

- Emma Bigé *Mouvementements, Ecopolitiques de la danse*, Édition La Découverte, 2023. Dufourmantelle Anne et Catherine Malabou. *Puissance de la douceur*. Nouvelle éd. Rivages poche. Éditions Payot & Rivages, 2022.
- Piers Faccini linogravures et poèmes, *Murmur*, traduction Karine Brun, la route de l'eau (première édition limitée à 300 exemplaires), 2025.
- Anne Teresa De Keersmaeker, *Fase, Four Movements to the Music of Steve Reich*, 1982
- Compagnie Non Nova – Phia Ménard <https://www.cienonnova.com/>
- Birds of paradise Costume of cinematic spectacle, edited by Marketa Uhlirova, Koenig Books, London, 2014.
- Rebecca Horn, *Finger Gloves (1972) et Feather Fingers (Doigts de plumes)*, 1972.
- Rebecca Horn. Feathers Dancing on Shoulders. 1974–1975. Metal, threads, feathers. Private collection of Rebecca Horn.
- Meredith Monk – Walking Song
- Dufourmantelle Anne et Catherine Malabou. *Puissance de la douceur*. Nouvelle éd. Rivages poche. Éditions Payot & Rivages, 2022.
- Diglee. *Je serai le feu*. anthologie sensible et subjective, dans laquelle Diglee réunit cinquante poétesses des 19^e, 20^e et 21^e siècles. La Ville brûle, 2021.

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

le labo corps / espace

Enseignant-e responsable	Anne Séchet	
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	/	
Type d'enseignement	pratique optionnel	
Années d'étude concernées	2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année	
Semestre – Semaine	S1 – Semaine A et B	
Volume horaire	L2 et L3 Total heures globales: 60h dont → Heures de cours: 48h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 12h	M1 et M2 Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 48h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 27h
Places limitées	Non	
Nombre ECTS	2 ECTS (L2 et L3) 3 ECTS (M1) 4 ECTS (M2)	

Contenus

«Accompagner les audaces, les choix artistiques, les productions personnelles, pour peu à peu accompagner des pensées et des gestes qui s'inscrivent dans une recherche singulière de l'ici et maintenant autant que dans les histoires des gestes et des mots.»

Le Labo est un espace d'exploration-production artistique non circonscrit au seul domaine de la performance qui construit une possibilité d'un lieu autre de la pensée en acte expérimental et finalisation revendiquée. Donner espace, pertinence et sens aux champs de l'art vivant. Laboratoire inclusif en mouvement engageant autant le collectif et que l'individuel. Atelier des transversalités et des co-crétations comme force d'une pensée puissante qui se partage et s'affine. Le LABO est un espace d'une émulation entre Pensée Critique Joyeuse et Corps/Espace/Voix en mouvement. Le LABO donne crédit aux pensées multiples et donne précision à la parole qui accompagne ces productions.

Déroulé des séances :

Les *mood melt*/ 5 sessions introductives dans l'année

Il s'agit de sessions préparatoires qui mettent en lumière une zone particulière liée à l'art vivant (lecture, performance, écriture, voix, contexte, espace d'exposition, vêtement, maquillage...). Chaque participant-e y est invité-e à concevoir des propositions personnelles (en collectif ou individuel) et à présenter verbalement l'action une fois effectuée. Ces sessions sont toujours suivies de retours pédagogiques.

Le LABO 1 Activation-Production / semestre 1
Les propositions personnelles sont mises en publics, affinées et revendiquées. Il est demandé aux participant-es de proposer leurs propres laboratoires (avec titre, durée et lieu...). À chacune des propositions-productions il est demandé de choisir une dénomination («performance», «lecture performée», «conférence gesticulée», «action», «activation d'installation», ...). Ces choix seront mis en échanges avec des temps de retours collectifs et pédagogiques. Des fiches performances seront réalisées en travail personnel qui pourront aider au portfolio des personnes par la suite et à la construction d'une continuité dans leur recherches.

LE LABO 2 Production / semestre 2

Le second semestre autonomie encore plus les participant-es avec chaque semaine un planning de passages actualisé avec possibilités d'annonces réalisées par affichages papier ou envois mails. Durant ces sessions, la présence de touthes est nécessaire (soit en tant que performeur-euse, soit en tant qu'aide logistique aux projets présentés, soit comme publics critiques considérants et pertinents). Ces sessions sont toujours suivies de retours pédagogiques.

LE LABO Les Cartographies Critiques Considérantes / semestre 1 et 2

A la fin de chacune des sessions des échanges, des ponts entre les fabrications effectuées, les gestes et les pensées convoquées. Un espace critique sur ses propres recherches et celles des autres personnes du groupe qui s'affine de semaine en semaine. La mise en commun des références, des idées introduites. Fabrication d'un espace documenté commun soit en numérique soit dans un carnet (décision collective). Le carnet de recherche personnel nourrit aussi ses cartographies critiques considérantes. Sessions avec possibilités de visionnages de films, d'écoute de textes là aussi mis en commun. Le LABO lieu des pensées artistiques et des mutualisations artistiques de ses pensées.

LE LABO AUTONOME

Des possibilités de sessions autonomes collectives organisées par les étudiant-e-s hors espace de l'atelier, sont possibles avec réservation des espaces choisis. Les organisateur-ices et participant-es sont invité-e-s à produire une fiche libre collective (techniques libres: écrit, dessin, vidéo..).

L'Heureux.s.e 2 Événement

Une journée intensive-workshop interne pour finaliser la présentation collective publique *L'Heureux.e 2 Événement de fin de semestre*.

Objectifs pédagogiques

Prendre des risques, expérimenter puis produire-finaliser dans une curiosité qui dé-formate une pensée préconçue. Affiner et affirmer sa propre pratique. Construire une pensée critique *considérante*; un retour critique sur sa pratique et celles des autres propositions. Investissement dans les échanges de

références artistiques liées à l'actualité artistique engageant les travail du corps dans les espaces. Participation au temps de présentation publique sur scène *L'Heureux-se Événement* mais aussi préparation aux affiches, à l'organisation technique et à la captation vidéo. Écriture régulière et activation de son carnet personnel de recherche *le Labo*. Réalisation de fiches performances personnelles à chacune de ses productions finalisées.

Les étudiant-es développent un écriture de gestes, de formes, d'intentions et de mots singuliers. Iel-le.s trouvent peu à peu leurs propres champs sémantiques associés à leurs propositions et s'inscrivent dans une dynamique de groupe. Les sessions permettent peu à peu de situer sa pratique dans les différents champs de la création contemporaine. L'organisation des sessions permet une attention particulière à ses propres intuitions et à l'élaboration d'un esprit critique pertinent et *considérant*. Les fiches régulières de performances détaillées ainsi que le carnet de recherche permettent une régularité-organisation dans le travail en aidant par là-même à fournir le portfolio personnel durant l'année et à comprendre sa propre trajectoire artistique. La question du choix du lieu de chaque proposition permet d'ouvrir des contextes d'exposition-fabrication hors les murs de la Villa Arson. Le labo permet aussi de s'autonomiser et collaborer. L'outil de la bibliothèque est engagé régulièrement comme un lieu ressource actif.

Modalités d'évaluation

Les étudiant-es développent un écriture de gestes, de formes, d'intentions et de mots singuliers. Iel-le.s trouvent peu à peu leurs propres champs sémantiques associés à leurs propositions et s'inscrivent dans une dynamique de groupe. Les sessions permettent peu à peu de situer sa pratique dans les différents champs de la création contemporaine. L'organisation des sessions permet une attention particulière à ses propres intuitions et à l'élaboration d'un esprit critique pertinent et *considérant*. Les fiches régulières de performances détaillées ainsi que le carnet de recherche permettent une régularité-organisation dans le travail en aidant par là-même à fournir le portfolio personnel durant l'année et à comprendre sa propre trajectoire artistique. La question du choix du lieu de chaque proposition permet d'ouvrir des contextes d'exposition-fabrication

hors les murs de la Villa Arson. Le labo permet aussi de s'autonomiser et collaborer. L'outil de la bibliothèque est engagé régulièrement comme un lieu ressource actif.

Modalités de rattrapage

L2 L3

Une fiche performance d'un-e artiste performeur-euse en lien avec sa propre pratique avec recherche: description, explication et réflexion personnelle

M1 M2

Une fiche performance personnelle avec titre, date, lieu, une photo de l'action accompagnée d'un texte court explicatif et d'une bibliographie éclairant le propos.

Accessoires:

- Vêtements souples, chaussures confortables, chaussettes épaisses et pull.
- Une source d'eau nomade: une tasse personnelle et une gourde.
- un carnet personnel dédié au labo. Son téléphone portable personnel pour archiver images et son et suivant ses possibilités un ordinateur et des outils de captation audio et vidéo pour filmer, enregistrer, organiser. Des réservations au magasin de prêt de l'école seront judicieuses à organiser.

Repères bibliographiques

- Alexis Pauline Gumbs (auteur-e), Mabeuko Oberty (traduction), Myriam Rabah-Konaté (traduction), Maya Mihindou (illustrations), *non-noyées leçons féministes noires apprises auprès des mammifères marines*, éditions Les Liens qui libèrent, Paris, 2024.
- Emma Bigé Antonija Livingstone, Conférence-sieste, festival Echelle Humaine, Lafayette Anticipations, septembre 2021.
- Pol Pi, Schönheit ist Nebensache, performance. / Pol Pi et son alto tissent les chorégraphies de Dore Hoyer et les compositions de Paul Hindemith, liant inéluctablement l'art et le politique. / Festival Echelle Humaine, Lafayette Anticipations, septembre 2022.

- Ringer Paula. *Sorcières: féminisme, magie et musique*. La ritournelle. La Variation, 2024.
- Serres Claire, *Mües*, album vinyle, Centre d'art et de recherche Bétonsalon Paris. 2026.
<https://claireserres.com/%C3%A9dition>
- Rebecca Horn. *Feathers Dancing on Shoulders*. 1974–1975. Metal, threads, feathers. Private collection of Rebecca Horn.
- Violaine Lochu, *Écho/ La «S»*, performance, curateurices: Noëlig Leroux et Anne-Françoise Rouché Production: Grand Atelier, Vielsalm; BPS22, Charleroi, Belgique, 2025.
- Violaine Lochu, *Système-berceuse*, Performance pour deux ostéopathes et deux vocalistes, durée variable, Avec Alixe Llamas, Soledad Cavalier et Cathy Gringelli (performers) Partition-costume, wax et velours, 2m50 × 1m50, 2023. Production Bétonsalon, Paris, 2023.
- Dufourmantelle Anne et Catherine Malabou. *Puissance de la douceur*. Nouvelle éd. Rivages poche. Éditions Payot & Rivages, 2022.
- Bergman, Carla, Nick Montgomery, et Juliette Rousseau. *Joie militante: construire des luttes en prise avec leurs mondes*. Éditions du commun. 2021.

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

moving corps-moving images

Enseignant-e responsable	Anne Séchet
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	Tiago Andrade, Tanin Torabi
Type d'enseignement	Pratique Obligatoire au choix parmi une sélection
Années d'étude concernées	3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine A et B
Volume horaire	Total heures globales: 50h dont → Heures de cours: 36h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 14h
Places limitées	Non
Nombre ECTS	2 ECTS

Contenus

«Faire partie d'un jury collectif critique considérant. Visionner des films vidéo dansés et non pas des films de danse. Poser des réflexions croisées. Argumenter. Nourrir sa pensée autant que sa pratique puis nourrir une position collective. Nourrir ensuite une proposition singulière collective.»

Chaque session débute par un échauffement du corps puis par les visionnages de films accompagnés de discussions et échanges fournis.

Les films visionnés seront tour à tour issus de la pré-sélection Mooving Cannes mais aussi pourront être proposés par les enseignant-e-s et les personnes participantes au fur et à mesure de l'avancée de l'année.

Le contexte de travail:

Mov' in Cannes Festival vidéo dansé, direction artistique Didier Deschamp et Eric Oberdorff en lien avec le Festival de la danse de Cannes, direction artistique Didier Deschamp. Il permet la participation du groupe au panel de visionnage et de présélection de jury du prix étudiant du Festival international de film de danse.

Le prix des étudiant-e-s permet d'inviter l'artiste primé-e à venir mener une master-class au Campus G. Méliès l'année suivante.

Objectifs pédagogiques

- Faire partie d'un jury
- Faire partie d'un collectif
- Se poser la question du jugement critique
- Se poser la question des images, des corps, des montages, des cadrages et de leur articulation avec les mouvements des corps
- Se poser la question de la rigueur et de la cohérence et de l'engagement des artistes

Modalités d'évaluation

Contrôle continu autant dans les visionnages de films que dans les échanges post-visionnages. Carnet de bord individuel faisant le résumé des avis personnels et des références collectives trouvées suite aux sessions. Participation à la réalisation d'un film vidéo dansé en collectif durant le workshop associé.

Modalités de rattrapage

La réalisation d'un écrit sur un des films du panel avec description et réflexion personnelle argumentée.

Repères bibliographiques

- *Introduction à l'analyse de l'image* – Martine Joly et Jessie Martin
- Hudson Moura *L'Image-exil: L'expérience du déplacement au cinéma d'après Gilles Deleuze et Maurice Blanchot*, Arts du spectacle – Images et sons Presses Universitaires du Septentrion, 2026
- Torabi Tanin, film, *The derive*, 2018 <https://vimeo.com/262585257>
- Torabi Tanin, Ruby, film, 2mn 54, Director and Choreographer: Tanin Torabi, Camera: Andrew Roberts, Edit: Tanin Torabi, Dancer: Mariela Argüello Retana, Composer: Faran Fahimi, 2017
- Rist Pipilotti, *I'm a victim of this song*, video couleurs, 5 minutes 6 secondes, musique originale Wicked Game de Chris Isaack. 1995
- Lukkas, Lynn, et Howard Oransky. *Ana Mendieta, Le temps et l'histoire me recouvrent: exposition, Paris, Jeu de Paume, 16 octobre 2018–27 janvier 2019*. Avec Jeu de paume et Katherine E. Nash gallery. Jeu de Paume, 2018
- Chopinot Régine «Végétal», création pour 15 danseurs, décor Andy Goldsworthy, 1995
- <https://www.reginechopinot.net/actions/vegetal>
- Numéridanse, vidéothèque internationale de danse gratuite <https://numeridanse.com/>

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

méta musique machin (mmm)

Enseignant-e responsable	Arnaud Maguet & Gauthier Tassart	
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires		
Type d'enseignement	Théorique Optionnel Atelier	
Années d'étude concernées	2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année	
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine A et B	
Volume horaire	L2 Total heures globales: 50h dont → Heures de cours: 40h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 10h	L3, M1 et M2 Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 40h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 35h
Places limitées	Non	
Nombre ECTS	2 ECTS (L2) 3 ECTS (L3, M1) 4 ECTS (M2)	

Contenus

Méta Musique Machin (MMM) se propose, au sein de l'école, d'explorer et expérimenter par l'observation, la pratique et la théorie, les enjeux qui, depuis plus d'un siècle, lient les musiques (plus ou moins) populaires et les arts plastiques. Il s'agira d'en connaître les histoires et d'en dessiner les perspectives, d'en éprouver les réalités et de savoir jouer de leurs fictions. De plus en plus d'étudiant-e-s incluent à leurs pratiques plastiques des éléments citationnels (théoriques, plastiques ou sonores) tirés des histoires de la musique.

Nous tentons de les aider à préciser leurs gestes pour qu'ils et elles puissent jouer avec plus d'adresse de ces divers langages aux spécificités et aux perspectives complexes.

MMM se propose d'accompagner et de promouvoir l'existence d'une scène musicale au sein de la Villa Arson et, en collaboration avec les étudiant-e-s, d'organiser des concerts, de mettre en place des rencontres, des festivals dans l'école et hors les murs, assurant la programmation, les contacts, la communication

(affiches, flyers et réseaux sociaux), la technique, la captation, l'archivage, la diffusion...

Dans ces buts, est proposée lors d'une séance hebdomadaire, une sorte d'histoire de l'art via le spectre musical.

Sont ainsi proposées des projections de films musicaux dont le fond et la forme questionnent les représentations contemporaines (comment filmer la musique?), des séances d'écoute d'œuvres musicales et de discussion autour de thèmes précis (musique brute, psychédélisme japonais, outsider music, poésie sonore, musique et art à Sheffield, nouvelle scène portugaise, musique algérienne, artistes qui inventent leurs instruments, musiques apocryphes, relations entre réalisateurs et compositeurs, nouvelle scène brésilienne...).

Objectifs pédagogiques

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiant-e-s d'articuler la création plastique et la culture musicale en leur donnant les outils théoriques, critiques et pratiques nécessaires pour intégrer de manière précise et autonome les langages de la musique populaire dans leur démarche artistique.

Modalités d'évaluation

L'évaluation portera sur la qualité des réalisations plastiques et/ou musicales réalisées en regard des thèmes abordés en cours lors du semestre, ainsi que sur l'implication, la régularité et le sérieux avec lesquels les étudiant·e·s se seront investi·e·s, durant toute l'année scolaire, dans toutes les phases des projets proposés selon les rôles donnés à chacun·e.

Modalités de rattrapage

Les modalités de rattrapage se feront sous la forme d'un exposé relatif à un thème abordé.

Repères bibliographiques

- Philippe Robert, Agitation Frite (vol. 1, 2 et 3), 2017–2018
- Victor Bockris & Gerard Malanga, The Velvet Underground: Up-Tight, 1983
- Julian Cope, Krautrock sampler 1996 & Japrock sampler, 2007
- Aurélien Tchiemessom, Sun Ra: Un Noir dans le cosmos, 2004
- Benjamin Fogel, Le Renoncement de Howard Devoto, 2015
- Guy Schraenen, Vinyl Records, 2005
- Guy Peellaert & Nick Cohn, Rock Dreams, 1973
- Martin Kippenberger, Musik/1979–1995, 2010
- M. Kelley, C. Loren, Niagara, J. Shaw, Return of the Repressed: Destroy All Monsters, 2011
- Stéphane Malfettes, American Rock Trip, 2012

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

sat (sessions d'analyse de travaux)

Enseignant-e responsable	Burkard Blümlein		
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires			
Type d'enseignement	Pratique Obligatoire		
Années d'étude concernées	3 ^e 4 ^e 5 ^e année		
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine A + B		
Volume horaire	L3 Total heures globales: 50h dont → Heures de cours: 20h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 30h	M1 Total heures globales: 100h dont → Heures de cours: 40h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 60h	M2 Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 40h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 35h
Places limitées	Oui: 35 places		
Nombre ECTS	2 ECTS (L3) 4 ECTS (M1) 3 ECTS (M2)		

Contenus

Les Sessions d'analyse de travaux (SAT) proposent, d'un côté, un suivi critique des travaux personnels des étudiant-es, et de l'autre, un cours d'analyse à destination des étudiant-es qui participent en tant que public critique.

L'étudiant-e qui présente son travail a un retour critique sur son travail, de la part de ses camarades, un retour qui n'est pas contaminé par sa propre lecture.

Pour les étudiant-es qui participent en tant que public critique, il s'agit d'apprendre et de pratiquer l'analyse de réalisations plastiques (tous mediums):

Observer, découvrir, questionner, identifier, comparer, interpréter, juger, verbaliser...

Forme, matériaux, couleur, fonction, information, présentation, contexte, alternatives...

Intentions, références, conclusions, critique, appréciation, propositions, perspectives.

Objectifs pédagogiques

SAT se présente comme un groupe de suivi des travaux personnels des étudiant-es, un lieu de discussion ou, avant tout, les étudiant-es ont la parole. Il n'y a pas de présentation orale, pas d'explications du travail par l'étudiant-e qui montre son travail. SAT ne réunit pas plusieurs enseignants. Il ne s'agit donc pas d'une évaluation collégiale du travail d'un-e étudiant-e par un groupe de professeurs. Il s'agit plutôt d'un cours auquel les étudiant-es participent activement et tentent de développer et de pratiquer une méthode d'analyse de travaux plastiques tous mediums confondus et sur lesquels on ne dispose pas d'informations préalables.

Suivant le principe de la transversalité, SAT se propose non seulement d'interroger et d'analyser des travaux issus de pratiques différentes (peinture, sculpture, photo, vidéo, etc.) mais réunit également différents niveaux d'études.

Les SAT ont lieu soit en présence de l'enseignant, soit entre étudiant-es et animées, dans ce cas, par un groupe d'étudiant-es de 5^e année.

L'inscription, pour présenter son travail, se fait via un agenda en ligne. Pour la participation, en tant que public critique, pas d'inscription nécessaire, tout le monde est bienvenu.

Il s'agit de différencier les compétences à acquérir par les étudiant·es qui présentent leurs travaux et celles à acquérir par les étudiant·es dans le rôle d'un public critique :

- Compétences dans la mise en espace et d'exposition de réalisations artistiques;
- Capacité d'intégrer des remarques critiques dans la démarche plastique et sa réflexion;
- Compétences d'analyse critique face à des créations artistiques sur lesquelles on ne possède pas d'informations supplémentaires;
- Capacité à verbaliser ses analyses et à porter un jugement argumenté;
- Capacité à situer un travail artistique dans des enjeux théoriques et dans un champ de références;
- Capacité à argumenter en public et à nuancer son discours dans un dialogue.

Pour les étudiant·es en cycle DNA, il s'agit d'une première rencontre avec les problématiques de mise en espace et d'analyse critique. Pour les étudiant·es en cycle DNSEP, il s'agit de progresser dans ces problématiques et d'affiner régulièrement leurs compétences dans l'exercice.

Modalités d'évaluation

Une évaluation des travaux présentés est faite par le public d'étudiant·e·s, accompagné par l'enseignant.

Pour la validation des ECTS, il est attendu une présentation de travaux par semestre + au moins cinq participations actives en tant que public critique.

Modalités de rattrapage

Un éventuel rattrapage peut se faire par une présentation de travaux.

Repères bibliographiques

Références concernant les travaux présentés, évoquées pendant les sessions.

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

sculpture et installation

Enseignant-e responsable	Burkard Blümlein
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	
Type d'enseignement	Pratique Obligatoire au choix parmi une sélection
Années d'étude concernées	2 ^e année
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine A + B
Volume horaire	Total heures globales: 90h dont → Heures de cours: env. 36h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: 54h
Places limitées	Oui: 30 places
Nombre ECTS	3 ECTS

Contenus

Ce cours propose une introduction à la pratique contemporaine de la sculpture et de l'installation à travers une alternance d'apports théoriques, d'expérimentations pratiques, de suivi individuel et de discussions collectives. Le premier semestre est structuré autour de cours théoriques consacrés aux principaux enjeux de la sculpture contemporaine. Ces séances abordent notamment les questions liées à l'espace, au volume, aux matériaux, à l'objet, à l'installation et à la mise en espace, à partir de références artistiques et de problématiques propres au champ sculptural contemporain.

Une table de recherche installée à la bibliothèque accompagne ce travail avec des ouvrages et catalogues d'artistes liés aux notions étudiées pendant le cours.

Le volet pratique s'appuie sur une approche expérimentale de la sculpture et de l'installation. Le cours mobilise les différents ateliers et ressources techniques de la Villa Arson: modelage/moulage, bois, métal, céramique, impression 3D, etc. Les étudiant-es travaillent à partir de l'espace, du volume, des matériaux, des objets et des procédés de fabrication, à travers des expérimentations, essais de mise en espace et réalisations plastiques.

La salle centrale du pôle volume constitue un espace de recherche, de production et de discussion en constante évolution tout au long de l'année. Pensée comme un atelier ouvert, elle accueille expérimentations, installations temporaires, accrochages et phases de travail collectif.

Le deuxième semestre est consacré à l'approfondissement des recherches engagées au premier semestre et à la conception d'installations collectives.

Le travail porte notamment sur les questions d'exposition, de spatialisation, de circulation et de présentation des œuvres. Des temps de discussion collective accompagnent les différentes étapes du travail. Une documentation photographique et vidéo des réalisations est également mise en place au cours du semestre.

Objectifs pédagogiques

Les compétences à acquérir dans ce cours se situent tant au niveau de la pratique que dans la réflexion de cette pratique:

- Développer une pratique personnelle et un langage plastique singulier dans le domaine de la sculpture et de l'installation
- Acquérir des connaissances des matériaux et des techniques liées à la démarche

- Développer une réflexion et une problématisation de la démarche
- Identifier les étapes de travail et développer une perspective de recherche plastique
- Établir une méthodologie cohérente qui correspond à la démarche
- Connaître les enjeux et les problématiques de la sculpture contemporaine
- Savoir nourrir et approfondir la pratique par l'inscription dans un champ de références
- Expérimenter et élaborer la mise en espace dans un travail d'équipe
- Apprendre à analyser des travaux plastiques et à porter un jugement argumenté

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait sur la base des travaux réalisés et présentés dans le cours. Le contrôle continu se fera sur les volets théoriques au premier semestre et aux discussions sur les expositions collectives au deuxième semestre.

Modalités de rattrapage

Sur rendez-vous individuel.

Repères bibliographiques

- Arthur C. Danto, *La Transfiguration du banal*, Seuil, 1989.
- Et les catalogues des artistes abordés pendant le cours.

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

art + architecture du corps humain au corps urbain

Enseignant-e responsable	Caroline Challan Belval	
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	Victor Stoichita Morgan Labar	
Type d'enseignement	Pratique Obligatoire Atelier	
Années d'étude concernées	1 ^{re} année	
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine A + B	
Volume horaire	Semestre 1 Total heures globales: 100h dont → Heures de cours: 30h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 70h	Semestre 2 Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 20h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 55h
Places limitées	Oui: 27 places	
Nombre ECTS	4 ECTS (S1) 3 ECTS (S2)	

Contenus

Cet enseignement est ciblé sur les relations entre art et architecture à partir d'un regard d'artiste et du dessin. On abordera tout d'abord l'architecture du corps humain par la morphologie, puis l'architecture du bâti et son développement dans le corps urbain. La démarche consiste à parler d'architecture à partir de l'art, à croiser les regards et ouvrir les étudiants de la Villa Arson à la création architecturale, à une culture urbaine, ainsi qu'aux enjeux liés: relation au paysage, à la nature, aux repères patrimoniaux et historiques existants. Cette initiative est fondée sur l'inscription de la Villa Arson dans le patrimoine architectural XX^e et XXI^e siècle de la Côte d'Azur. Des conférences et les rencontres lors des visites dessinées seront l'occasion d'échanges et de débats avec des personnalités du monde de l'art et de l'architecture.

L'étude de la figure humaine par le modèle vivant constitue le fondement de ce cours, pour observer, comprendre, mesurer le monde. Une introduction à l'anatomie initiera cet enseignement: ostéologie (charpente osseuse), myologie (mécanique musculaire) et tissus adipeux. Ces éléments constituent des repères invariables sur la figure humaine, facilitant la mémorisation et offrant une compréhension structurale du corps.

Nous expérimenterons la ligne, le contour, le passage, la masse, la logique d'ensemble, l'articulation des volumes, le tracé perspectif, la succession des plans, le changement d'échelle, le dessin à l'aveugle, des outils tels que le crayon, l'encre, le fusain, la craie, la pierre noire, l'art de la tache.

Objectifs pédagogiques

L'objectif est de donner aux étudiant-es le moyen de se repérer dans n'importe quel type d'architecture statique ou dynamique, afin de pouvoir la restituer selon leur sensibilité sans être gêné par un manque de savoir-faire. Les confrontations avec des œuvres d'art et les visites de musées sont destinées à former l'œil, ouvrir le champ de recherche, en vue d'élaborer un langage personnel inscrit dans la création artistique.

L'atelier dessin devient le lieu d'observation, d'expression, d'expérimentation personnelle, de partage et de confrontation avec la pratique d'artistes contemporain-es et issu-es de l'histoire de l'art. Les visites de lieux d'architecture et de musées feront écho aux pratiques d'atelier, elles permettront aux étudiant-es d'analyser des œuvres, présenter leur point de vue, engager le dialogue.

Modalités d'évaluation

Livrables attendus le dernier cours de décembre :

Contrôle continu, exposé des connaissances en morphologie par le dessin d'après modèle vivant sur tableau noir, présentation d'un carnet de croquis, série de dessins sur un sujet libre ou à partir de l'œuvre d'un.e artiste.

Critères :

Morphologie : justesse de la représentation du modèle à l'échelle 1, des repères osseux sous-cutanés, indications musculaires. Pour le carnet de croquis on regardera les qualités du dessin, de mise en page, la cohérence entre le médium le sujet, l'originalité des partis-pris, de la recherche, et la dynamique de l'ensemble.

Modalités de rattrapage

Pour la partie théorique, évaluation au tableau.
Pour la partie pratique, évaluation du carnet.

Repères bibliographiques

- Calvino, I., *Les villes invisibles*, 2006.
- Corbin, A., Vigarello, G., Courtine J., *Histoire du Corps*, Ed. Du seuil, 2006, trois tomes : *De la Renaissance aux Lumières*, *De la Révolution à la Grande guerre*, *Les Mutations du regard. Le XX^e siècle*.
- Koolhaas, R., *New York Délire*, Ed. Parenthèses, Marseille, 2011.

- Moreau, A., *Anatomie artistique de l'homme*, Ed. Maloine, 1997.
- Stoichita, V., *Des Corps. Anatomies, Défenses, Fantômes*, Genève, E. Droz, 2019.

Catalogues d'exposition :

- Artistes et Architecture, Dimensions Variables*, Pavillon de l'Arsenal, Paris, 16.10.2015–17.01.2016.
- Corps et âmes*, Bourse du commerce, Fondation Pinault, Paris, 05.03 – 25.08.2025.

Filmographie :

- La Maison (Bait)*, Amos Gitai, 1980, 51mn

Ressources :

- Lichtenstein J., Musée du Louvre, Initiation à l'Histoire des arts, *Dessin/couleur*, sur le jeu d'opposition entre la ligne et la couleur, dessinateurs et coloristes, le concept et la matière.
<https://www.louvre.fr/louvreplus/video-dessin-couleur-35>
- V. Stoichita, Leçon inaugurale au Collège de France, *Textes, textures, images*.
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-cours-du-college-de-france/textes-textures-images-lecon-inaugurale-de-victor-stoichita-4684957>

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

a.a.a. (art-architecture -anatomie)

Enseignant-e responsable	Caroline Challan Belval
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	Patrick Baqué, Laurent Hekayem Faculté de médecine, Laboratoire d'anatomie
Type d'enseignement	Pratique Obligatoire au choix parmi une sélection
Années d'étude concernées	2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine A + B
Volume horaire	Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 24h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 51h
Places limitées	Oui: 25 places
Nombre ECTS	3 ECTS 4 ECTS (M2)

Contenus

À la croisée de l'art, de l'anatomie et de l'architecture, ce cours interdisciplinaire et expérimental propose une collaboration avec la Faculté de Médecine pour une relecture contemporaine de l'enseignement classique de l'anatomie, en conjuguant rigueur médicale et pratique artistique.

L'étude du corps humain constitue depuis plusieurs siècles un point de rencontre entre artistes, scientifiques et chercheurs. Les transformations contemporaines des pratiques artistiques, des technologies de l'image et des sciences du vivant invitent aujourd'hui à renouveler ce dialogue. L'un des enjeux est de questionner les modalités de représentation du corps, qui ne sont plus les mêmes aujourd'hui. Une conférence suivie d'une table ronde est organisée à la fin de l'année avec des personnalités du monde de l'art, de l'Histoire du corps et de la Médecine, occasion d'ouvrir la recherche et d'échanger.

Ce cours s'inscrit dans le prolongement du cours art+architecture, dans lequel les étudiants sont initiés à une double approche du corps: celui de l'individu et celui de la ville, en tant qu'organismes structurés, vivants et porteurs de repères.

Il se tient à la Faculté de médecine, au laboratoire d'anatomie. Il se divise en une partie théorique: description du système osseux que forme le squelette et description anatomique d'une région du corps. Les étudiants sont invités à dessiner "d'après nature" sur os sec et d'après dissection d'un corps humain. Une charte de respect du corps humain est signée par chaque étudiante.s en début de formation.

Anatomie – ouvrir le vivant, étym. gr. ana: «de bas en haut» ou «en arrière» et tomos – temnein «couper, découper». Dictionnaire médical de l'Académie de Médecine.

«L'anatomie est la science qui permet de déconstruire le corps pour construire une pensée du corps humain. C'est une pièce de boucher, un morceau de chair. Comprendre comment il est fait est une vue de l'esprit». Patrick Baqué.

Objectifs pédagogiques

Ouvrir le champ de recherche artistique par l'immersion dans les lieux et au contact des contenus de la recherche scientifique, en comprendre les modalités, les méthodes, les lignes de recherches émergentes. La dimension de collaboration entre pairs, et ce que peut produire la relation et les échanges entre les étudiants des deux disciplines font partie des enjeux.

Modalités d'évaluation

Livrables attendus

Réalisation d'un ensemble de croquis et développement d'un projet de recherche.

Critères

Originalité de l'approche artistique, pertinence de la forme sur le sujet développé, dialogue avec la recherche contemporaine en art et en science.

Modalités de rattrapage

Constitution d'un carnet de dessins et de recherches sur la base des contenus vue en cours.

Repères bibliographiques

- Baqué, P., Hekayem, L. *Leçon d'anatomie*, Ellipses, 2024.
- Moreau, A. *Anatomie artistique*, Editions Maloine, 1996.
- *Figures du corps, une leçon d'anatomie aux Beaux-Arts de Paris*, Ensba Ed., 2008
- Stoichita, V., *Des Corps. Anatomies, Défenses, Fantasmés*, Genève, E. Droz, 2019.

Ressources :

- Berlinde de Bruyckere, exposition Piller/ Ekphrasis, MOCO, Montpellier, 2022.
- Pierre Huyghes, *Camata*, 2024, présentation dans l'exposition *Clair-Obscur* à la Bourse du Commerce, Paris, 2026.
- Christian Boltanski, les Archives du cœur.
- Robert Wilson, *Mother*, mise en scène de l'œuvre de Michel Ange, la *Pietà Rondanini*, Arvo Pärt, *Stabat mater*.

Référentiel de compétences (insérez une croix dans la/les case(s) correspondante(s))

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

du paysage à l'atelier, de l'expérience immersive à l'expérience spectatrice

Enseignant-e responsable	Caroline Challan Belval
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	Ondine BRÉAUD-HOLLAND ESAP MONACO
Type d'enseignement	Pratique Obligatoire au choix parmi une sélection
Années d'étude concernées	4 ^e 5 ^e année
Semestre – Semaine	S1 – Semaine A + B
Volume horaire	Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 48h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 27h
Places limitées	Oui: 10 places
Nombre ECTS	3 ECTS

Contenus

L'atelier réunit les étudiants la Villa Arson et du Pavillon Bosio en 4^e année.

Cet atelier interdisciplinaire propose de croiser dessin et esthétique, pour aller de l'expérience immersive à l'expérience spectatrice, du paysage et du lieu de la création, l'atelier, selon l'approche développée par Ondine Bréaud, docteur en art et philosophie et professeur au Pavillon Bosio.

On questionnera notre relation au paysage, à l'environnement, la notion d'ambiance, puis le cadre de l'atelier de l'artiste, l'expérience face aux œuvres d'art, avec les outils du dessin et de l'esthétique à partir de la pensée de Bruce Bégou et d'Arianna Fabbriatore, la notion de « punctum » de Roland Barthes. On alternera des séances de dessin et les cours d'esthétique lors de balades paysagères, visites de jardins et d'ateliers, à la Fondation Hartung, à la Villa Arson et au Pavillon Bosio.

Objectifs pédagogiques

Développement d'une réflexion sur le spectacle du paysage, de l'atelier et de l'œuvre d'art, captation du monde par le dessin en l'abordant avec d'autres prismes.

Modalités d'évaluation

Livrables attendus :

- Un carnet de croquis, et pour chaque lieu un court texte décrivant votre expérience du dessin dans le cadre de l'approche philosophique développée avec Ondine Bréaud.

Critères :

- Evaluation de la qualité du carnet, des dessins, la pertinence des propositions écrites en relation avec les approches esthétiques et artistiques.

Modalités de rattrapage

Constitution d’un carnet de dessins et de recherches écrites sur la base des approches esthétiques vues en cours.

Repères bibliographiques

- Fabbricatore, A. B., *Philosophie de l'expérience spectatrice*, Ed. Mimesis, 2025

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

add diy to

Enseignant-e responsable	Christian Vialard
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	
Type d'enseignement	Pratique Obligatoire au choix parmi une sélection
Années d'étude concernées	3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Semestre – Semaine	S1 – Semaine B
Volume horaire	Total heures globales: 60h dont → Heures de cours: 25h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 35h
Places limitées	Oui: 15 places
Nombre ECTS	2 ECTS 4 ECTS (M2)

Contenus

Add Diy To propose une exploration active, située et évolutive des processus de création contemporains.

Adossé à une approche DIY (Do It Yourself), il vise à développer l'autonomie des étudiant-es, leur capacité à expérimenter, à produire des méthodologies singulières et à interroger les cadres de production artistique.

À la croisée de pratiques de bricolage, d'expérimentations techniques et de technologies avancées, le cours encourage la mise en œuvre de dispositifs collectifs et la documentation des processus dans une logique processuelle.

Les séances vont être délocalisées et s'appuient sur des contextes variés ainsi que sur des partenariats avec des structures artistiques et culturelles telles que l'EAC Mouans Sartoux, Mi project en Corse.

- Cours, et ateliers de recherche et de production
- Séances de critique collective (évaluation formative)
- Expérimentations hors-les-murs, in situ à l'EAC Mouans Sartoux puis à Mi Project en Corse.
- Suivis individualisés et documentation (carnets, archives, éditions, supports numériques)

Livrables attendus

- Production(s) artistique(s) (formes libres)
- Carnet de recherche / dossier documenté
- Présentation orale lors de la restitution publique (individuelle ou collective)

Objectifs pédagogiques

- Développement d'une pratique artistique personnelle
- Expérimenter des modes de production alternatifs (DIY, low-tech / high-tech)
- Trouver et stabiliser une méthodologie de recherche en art
- Favoriser les pratiques collaboratives et collectives
- Interroger les contextes de production, de diffusion et de réception
- Structurer une démarche critique et réflexive

Compétences visées:

- Développer une pratique artistique personnelle, singulière et cohérente
- Expérimenter une diversité de médiums, de techniques et de dispositifs
- Concevoir, conduire et faire évoluer un projet artistique
- Inscrire son travail dans des contextes artistiques et culturels de l'art contemporain
- Savoir analyser et problématiser sa pratique

- Maîtriser les outils de présentation et de communication du travail
- Travailler en autonomie et en collectif

Modalités d'évaluation

En contrôle continu sous forme de rdv puis au livrable final lors de l'exercice d'exposition en présence des professionnel-les du lieu.

Seront appréciés :

- L'engagement dans le processus de recherche
- La qualité et la pertinence des expérimentations
- L'évolution de la pratique personnelle
- La capacité à inscrire son travail dans un contexte
- La participation aux temps collectifs (critiques, workshops)
- La qualité de la documentation et des formes de restitution
- La présentation orale du travail lors de l'exercice final.

Grille indicative (selon Ministère):

- Processus et recherche: 40 %
- Production plastique: 30 %
- Documentation / éditorialisation: 20 %
- Implication / présentation: 10 %

Modalités de rattrapage

Dossier complet de la recherche avec dessins, croquis, textes et maquettes ainsi qu'un texte argumenté de retour d'expérience.
Les modalités d'évaluation du rattrapage suivront celles déjà nommées plus haut.

Repères bibliographiques

- Michel de Certeau, *L'invention du quotidien, vol. 1 : Arts de faire*, Gallimard
- Jacques Rancière, *Le Maître ignorant*, Fayard
- Bruno Latour, *Changer de société, refaire de la sociologie*, La Découverte
- Nicolas Bourriaud, *Esthétique relationnelle*, Les presses du réel
- Richard Sennett, *Ce que sait la main. La culture de l'artisanat*, Albin Michel
- Gilbert Simondon, *Du mode d'existence des objets techniques*, Aubier
- Donna Haraway, *Manifeste cyborg et autres essais*, Exils / Éditions des femmes
- Guy Debord, *Théorie de la dérive*, Gallimard
- Gilles Clément, *Le Jardin en mouvement*, Sens & Tonka

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

transcènes

Enseignant-e responsable	Christian Vialard	
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires		
Type d'enseignement	Pratique et théorique Optionnel	
Années d'étude concernées	2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année	
Semestre – Semaine	S1 – Semaine A	
Volume horaire	L2 et L3 Total heures globales: 60 h dont → Heures de cours: 25h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 35h	M1 et M2 T Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 25h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 50h
Places limitées	Oui: 15 places	
Nombre ECTS	2 ECTS (L2 et L3) 3 ECTS (M1) 4 ECTS (M2)	

Contenus

TRANSCÈNES interroge la pratique de la scénographie comme pratique contextuelle, ancrée sur des questions d'espace, d'objet et de regard. La scène y est envisagée comme un dispositif complexe – outil de production, de distribution et d'expérience – que l'on peut formuler autour de deux questions fondatrices:

Qu'est-ce qu'une scène aujourd'hui? Comment les nouveaux dispositifs, une approche trans- versale et l'intégration des technologies numériques, intermédiatiques et sonores redé- finissent-ils les pratiques et les imaginaires scénographiques?

Les éléments constitutifs de la scène – sons, musique, lumière, projections, films, texte, décors, costumes, personnages – formeront le vocabulaire plastique commun à partir duquel chaque étudiant-e construira, à son niveau, une proposition à dimension poétique.

Mots-clefs: corps en mouvement, danse contemporaine, musique en direct, per- formance, son, numérique, objets, lumière, décor, costume, projection, image fixe et en mouvement.

Objectifs pédagogiques

- Développement d'une pratique artistique personnelle
- Expérimenter des modes de production alternatifs (DIY, low-tech / high-tech)
- Trouver et stabiliser une méthodologie de recherche en art et en art de la scène
- Favoriser les pratiques collaboratives et collectives
- Interroger les contextes de production, de diffusion et de réception
- Structurer une démarche critique et réflexive

Attendus par niveau

Niveau L1 – Expérimenter

À ce niveau, l'étudiant-e est invité-e à découvrir et expérimenter les éléments constitutifs de la scène comme autant de matériaux plastiques.

- **Pratique artistique:**
L'étudiant-e s'initie au vocabulaire élémen- taire de la scénographie. Il s'agit d'articuler, dans des propositions encore modestes mais déjà singulières, la matérialité physique et l'intention de sens.

- **Techniques et ressources:**
Une découverte intuitive des outils (son, vidéo, lumière) privilégie l'expérimentation et l'identification des ressources sur la virtuosité technique.
- **Projets et pratiques réflexives:**
Rompre avec les stéréotypes de la représentation. L'acquisition d'un premier socle critique permet de décrire et d'analyser des dispositifs existants (performance, installation)..
- **Histoire-théorie-critique:**
Il/elle acquiert un premier vocabulaire lié à la scène et à la scénographie contemporaine, apprend à décrire et analyser des dispositifs scéniques existants, et développe une curiosité pour les formes expérimentales (théâtre, scène, installation, performance, art sonore).
- **Pratique professionnelle:**
Éducation du regard par la fréquentation assidue des lieux de création et capacité à formuler, à l'oral comme à l'écrit, les prémices d'une démarche.
- **Communication:**
Il/elle est capable d'expliquer ses choix plastiques à l'oral et de formuler par écrit les premières intentions de sa démarche.

Niveau L2-L3 – Élaborer et affirmer

À ce niveau, l'étudiant·e développe une démarche personnelle et commence à problématiser sa pratique scénographique dans le cadre de TRANSCÈNES.

- **Pratique artistique:**
La proposition se situe désormais au sein d'un champ de références historiques et artistiques. L'étudiant·e explore des formes hybrides, à la lisière de la sculpture vivante et des arts scéniques et intermédia.
- **Techniques et ressources:**
La maîtrise des outils analogiques ou numériques, (dessins, maquette, livret, son) s'affine pour servir des projets de complexité croissante, portés par la question du dispositif connecté ou augmenté.
- **Réflexion et théorie:**
Capacité à porter un jugement argumenté sur son propre travail. La scénographie est analysée comme une pratique contextuelle dont les enjeux théoriques sont clairement identifiés.

- **Pratique professionnelle:**
Développement de l'autonomie et constitution de supports de présentation professionnels (portfolio, captations).
- **Communication:**
Il/elle est capable de confronter et nuancer son jugement dans un dialogue avec différents interlocuteurs et expérimente des situations de présentation publique de son travail scénique.

Niveau M1-M2 – Propositions singulières et recherche

Vers une écriture scénographique autonome et exigeante

- **Pratique artistique:**
L'étudiant·e conduit une recherche plastique construite et de bon niveau, où les dimensions sonores, visuelles et spatiales fusionnent dans une proposition cohérente. La scénographie est ici vécue comme une écriture à part entière.
- **Techniques et ressources:**
Mise en œuvre de méthodologies novatrices (espaces augmentés, dispositifs intermédia au service d'une création aboutie).
- **Projets et pratiques réflexives:**
La pratique s'alimente de champs théoriques hétérogènes – philosophie de l'espace, acoustique, théories du regard.
- **Histoire-théorie-critique:**
Il/elle recherche et analyse des sources, les mobilise dans une perspective de recherche théorique et plastique rigoureuse, mesure l'impact de ses propositions au regard des enjeux contemporains de l'art et de la société, et argumente son discours à destination d'un public spécialisé.
- **Pratique professionnelle:**
Maîtrise des contextes juridiques, engagement dans les réseaux professionnels et capacité à communiquer l'essence de son projet
- **Communication:**
Communiquer avec professionnalisme les enjeux de son projet, recherche des occasions de donner une visibilité à son travail.

Les participant·es garderont à l'esprit, à tous les niveaux, l'aspect expérimental de la démarche TRANSCÈNES et maintiendront tout au long du projet un esprit d'analyse critique et une volonté de travail en commun.

Modalités d'évaluation

Notation sur rendu d'un thème donné, constitué d'une maquette et de sa présentation orale. Qualité et originalité du traitement du thème donné, réflexion, méthodologie, qualité de la maquette. Les notes seront données suivant les critères suivants:

Rendu de maquette – L1

Elle se veut un objet de pensée tridimensionnel. Réalisée avec des matériaux simples, cette maquette physique traduit les premiers choix spatiaux et sert de support au partage des intentions lors du bilan collectif.

Rendu de maquette – L2 – L3

Véritable support d'argumentation, cette maquette volumétrique restitue l'organisation spatiale et la logique du dispositif (circulations, rapport au spectateur). Elle s'accompagne d'une notice écrite détaillant les choix plastiques et les références convoquées.

Rendu de maquette – M1 – M2

Elle se présente en livrable de recherche. Au-delà de la restitution spatiale, elle incarne une pensée singulière sur la réception de l'œuvre. Intégrée à un dossier complet, elle est soutenue devant les étudiant·es du cours.

Seront appréciés pour toutes les années:

- L'engagement dans le processus de recherche
- La qualité et la pertinence des expérimentations
- L'évolution de la pratique personnelle
- La capacité à inscrire son travail dans un contexte
- La participation aux temps collectifs (critiques, workshops)
- La qualité de la documentation et des formes de restitution
- La présentation orale du travail lors de l'exercice final.

Grille indicative (selon Ministère):

- Processus et recherche: 40 %
- Production plastique: 30 %
- Documentation / éditorialisation: 20 %
- Implication / présentation: 10 %

Modalités de rattrapage

Dossier complet de la recherche avec dessins, croquis, textes et maquette ainsi qu'un texte argumenté de retour d'expérience. Les modalités d'évaluation du rattrapage suivront celles déjà nommées plus haut.

Repères bibliographiques

Fondements de l'espace et de la scénographie

- Bablet, Denis, Les Révolutions scéniques au XX^e siècle, Gallimard. (L'ouvrage pivot sur le passage du décor à l'espace plastique).
- Pruner, Michel, La fabrique du théâtre, Armand Colin. (Pour une approche technique et historique des outils de la scène).

Le corps, la performance et l'objet

- Artaud, Antonin, Le Théâtre et son double, Gallimard. (Pour la dimension poétique et métaphysique du dispositif scénique).
- Féral, Josette, Théorie et pratique du théâtre: au-delà des limites, L'Entretemps. (Essentiel pour comprendre la performance et la déconstruction des codes).
- Plassard, Didier, L'Acteur en effigie, L'Âge d'Homme. (Sur la relation entre le corps, l'objet et la marionnette).

Intermédia: Image, Son et Numérique

- Chion, Michel, L'Audio-vision: Son et image au cinéma, Armand Colin. (Indispensable pour penser l'articulation du sonore et du visuel).
- Picon-Vallin, Béatrice, Les écrans sur la scène: tentations et résistances de la scène face aux images, L'Âge d'Homme. (L'ouvrage majeur sur l'intégration du film et de la vidéo au plateau).

Approches transversales et esthétiques
(Master)

- Bourriaud, Nicolas, Esthétique relationnelle, Les Presses du Réel. (Pour penser la scène comme outil de distribution et d’expérience partagée).
- Lehmann, Hans-Thies, Le Théâtre post-dramatique, L’Arche. (Pour comprendre la scène comme texte visuel et sonore autonome).
- Tackels, Bruno, Les Écrivains de plateau, Les Solitaires Intempestifs. (Pour la notion de la mise en scène/scénographie comme écriture)

Ressources et revues professionnelles

- AS (Actualité de la Scénographie): La revue de référence pour la veille technique et les entretiens avec les créateurs.

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

méthodologie de la recherche

Enseignant·e responsable	Christophe Robert
Enseignant·es associé·es / Intervenant·es / Partenaires	
Type d'enseignement	Théorique Obligatoire
Années d'étude concernées	4 ^e année
Semestre – Semaine	S1 – Semaine A et B
Volume horaire	Total heures globales: 25h
Places limitées	Oui
Nombre ECTS	1 ECTS

Contenus

En école d'art, la recherche est un aller-retour permanent entre l'expérimentation plastique (l'atelier), la culture visuelle (les œuvres) et la théorie (les concepts). Elle ne vise pas seulement à accumuler des connaissances, mais à nourrir et légitimer une pratique de création. Il s'agit de passer d'une simple accumulation d'intérêts ou d'inspirations à un positionnement théorique articulé, capable de dialoguer directement avec la pratique d'atelier.

Le mémoire de 4^e année est un espace de pensée autonome qui éclaire, prolonge ou contextualise le travail plastique. Ce mémoire est un territoire de recherche: il construit la grille de lecture critique du travail artistique et prend appui sur l'écrit DNA.

1. Définir le terrain de recherche, collecter le corpus théorique, rédiger la note d'intention et la problématique.
2. Établir le plan détaillé, valider le corpus d'auteurs et d'œuvres.
3. Rédaction, va-et-vient avec l'atelier et point d'étape avec le ou la tuteur·rice de mémoire.

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

initiation aux pratiques céramiques, cycle 1

Enseignant-e responsable	Frédéric Bauchet
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	
Type d'enseignement	Pratique Obligatoire au choix parmi une sélection
Années d'étude concernées	1 ^{re} année
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine A et B
Volume horaire	Total heures globales: 100h dont → Heures de cours: 42h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 58h
Places limitées	Oui: 12 places
Nombre ECTS	4 ECTS

Contenus

Ce cours vise à acquérir les fondamentaux des techniques de la céramique, à maîtriser les principales pratiques du médium sur les plans technique, culturel et conceptuel, et à articuler une problématique avec ses options techniques (faisabilité).

Cours magistral théorie et sécurité: Histoire de la céramique, typologies des terres (grès, porcelaine), architectures, impression 3D. Présentation de l'atelier avec un focus obligatoire sur la sécurité (EPI) et la transition écologique (recyclage, bilan énergétique).

Cours pratique:

- Contact avec l'argile: Défi technique (volume maximal d'air en 50 min avec 5 kg de terre) et apprentissage des bases (préparation de la terre, colombin, plaques, initiation au tournage).
- Moulage: Techniques de moules en plâtre (creux perdu et de série), coulage de barbotine et estampage.
- Modelage: Réalisation de plaques de tests et modelage de deux éléments (un naturel, un culturel) liés au projet de l'étudiant.

- Émaillage: Préparation (pesée, tamisage) et expérimentation des techniques de pose des émaux et engobes (pinceau, trempage, etc.).

Projet personnel:

- Choix d'un concept lié au médium, phase de recherche (tests, maquettes, nuanciers), réalisation finale et analyse critique des qualités plastiques de l'œuvre.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les fondamentaux des techniques de la céramique
- Maîtriser la cartographie du médium: plan technique, culturel et conceptuel
- Articuler une problématique et ses options techniques (faisabilité)
- Reconnaître les différents acteurs: céramistes/artisans, artistes
- Développer une technicité, conception et protocole de recherche technique

Modalités d'évaluation

- 50% QCM sur les connaissances théoriques: vocabulaire, histoire, matériaux, techniques.
- Exercices de formation technique: Qualité d'exécution, maîtrise des techniques,
- Progression sur l'ensemble des cours. Réalisation de tous les exercices.
- Projet personnel: Qualité de la méthodologie, conceptualisation, choix plastiques et esthétiques. Présentation et rendu final.
- Contrôle continu.

Modalités de rattrapage

Les modalités de rattrapage consisteront en la réalisation d'un texte accompagné d'une production plastique, en lien avec les objectifs et les attendus de l'exercice non validé.

Repères bibliographiques

- Aa. Vv., *The Ceramic Process. A manual and source of inspiration for Ceramic Art and Design*. European Ceramic Work Centre, Herbert Press.
- Aa. Vv., *Ceramix, la céramique dans l'art, de Rodin à Schütte*. Bonnefantenmuseum, Maastricht; La maison rouge, Paris; Cité de la céramique, Sèvres, 2016.
- Aa. Vv., *Les flammes, l'âge de la céramique. Catalogue d'exposition*, Musée d'art moderne de Paris, Paris Musées, 2021.
- *La céramique au-delà de la céramique*. ARTPRESS2 n°31, novembre 2013.
- Stéphanie Lefollic-Hadida, *La Borne 1941-1959, Les pionniers de la céramique moderne*. Musées de Bourges, éd. Carl Aderhold, 2018.
- Edmund de Waal, Claudia Clare, *The Pot Book*. Phaidon Press, 2015.
- Hughes Jacquet, *Savoir & faire – La Terre*. Actes Sud / Fondation d'entreprise Hermès, Paris, 2016.
- Giovanni Joppolo, Lucio Fontana, *Le spatialisme: l'aventure de l'artiste, la destinée du mouvement*. L'Harmattan, Paris, 2017.

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

initiation aux pratiques céramiques, cycle 2

Enseignant-e responsable

Frédéric Bauchet

Enseignant-es associé-es /
Intervenant-es / Partenaires

Type d'enseignement

Pratique | Obligatoire au choix parmi une sélection

Années d'étude concernées

2^e | 3^e | 4^e | 5^e année

Semestre – Semaine

S1 et S2 – Semaine A et B

Volume horaire

Total heures globales: 75h dont
→ Heures de cours: 42h
→ Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 33h
Durée d'une séance: 3h30

Places limitées

Oui: 12 places

Nombre ECTS

3 ECTS | 4 ECTS (M2)

Contenus

Ce cours vise à approfondir les pratiques céramiques dans une perspective de recherche artistique propre au 2^e cycle: développement d'un projet singulier, maîtrise des techniques avancées (traitements de surface, technologies numériques, cuissons spécifiques), et articulation exigeante entre problématique personnelle et réalisation plastique.

1. Enseignement technique et théorique

- Traitements de surface & émaillage: Apprentissage de techniques avancées (laser, acide, transfert émaillé, sérigraphie, lithographie, offset, numérique, oxydes, crayons craies) et gestion de l'émaillage de petit feu.
- Nouvelles technologies: Initiation à la modélisation numérique, au prototypage 3D en argile, et à l'utilisation de la découpe laser, du jet d'eau et de la CNC (fraiseuse).
- Transformation par le feu: Étude des types de cuisson (oxydation, réduction, biscuit, Raku) et exploration de divers fours (à papier, dragon, bouteille, cloche).

2. Conception et suivi du projet personnel

- Accompagnement individualisé et collectif à mi-parcours pour définir une problématique, établir un protocole de recherche (tests, essais de cuisson), choisir les matériaux et penser le mode de présentation (y compris pour les projets mixtes: son, performance).

3. Exercices structurants

- «Refaire c'est faire»: Exercice de reproduction visant à analyser l'écart entre l'intention et le résultat. Il s'agit de documenter le processus et d'intégrer l'accident, l'échec ou l'imprévu de fabrication comme un matériau artistique à part entière.
- «Lacunes»: Recherche plastique et conceptuelle autour du manque, de l'absence et de l'incomplétude, notamment par l'extrapolation et la création à partir d'un fragment (type tesson).
- «L'envers»: Réaction face à l'aplatissement de l'imagerie numérique. Exploration du volume, de la texture et de la face cachée des choses pour questionner les mécanismes de visibilité et de perception.

4. Bilan et finalisation

- Finalisation des pièces du semestre suivie d'une analyse critique globale évaluant la cohérence de la démarche, les qualités plastiques et les enjeux artistiques de la production.

Objectifs pédagogiques

Approfondir la maîtrise technique du médium céramique dans un cadre de recherche artistique personnelle:

- Développer des protocoles de recherche par tests, essais et expérimentations
- Maîtriser les traitements de surface avancés: laser, acide, transfert, sérigraphie, lithographie, offset, numérique
- Explorer les technologies numériques appliquées à la céramique: prototypage 3D, découpe laser, jet d'eau, CNC
- Comprendre et maîtriser les différents types de cuissons et leurs effets
- Construire un projet artistique singulier articulant problématiques, choix techniques et réalisation.

Modalités d'évaluation

- Exercices pratiques (Refaire, Lacunes, L'envers): Évaluation de la démarche conceptuelle, de la technique et de l'originalité du rendu plastique lors de la présentation.
- Projet Personnel: Réalisation d'une production finale originale et exigeante sur le plan technique, guidée par une problématique artistique cohérente. Elle fera l'objet d'un accrochage final.
- Suivi Individuel (4 entretiens): Évaluation de l'investissement, de la progression de la recherche et de la capacité à argumenter mes choix artistiques lors des rendez-vous obligatoires.
- Contrôle continu: 4 entretiens (soumis à émargement).

Modalités de rattrapage

Les modalités de rattrapage consisteront en la réalisation d'un texte accompagné d'une production plastique, en lien avec les objectifs et les attendus de l'exercice non validé.

Repères bibliographiques

- Aa. Vv., *The Ceramic Process. A manual and source of inspiration for Ceramic Art and Design*. European Ceramic Work Centre, Herbert Press.
- Aa. Vv., *Ceramix, la céramique dans l'art, de Rodin à Schütte*. Bonnefantenmuseum, Maastricht; La maison rouge, Paris; Cité de la céramique, Sèvres, 2016.
- Aa. Vv., *Les flammes, l'âge de la céramique. Catalogue d'exposition*, Musée d'art moderne de Paris, Paris Musées, 2021.
- La céramique au-delà de la céramique. ARTPRESS2 n°31*, novembre 2013.
- Stéphanie Lefollic-Hadida, *La Borne 1941-1959, Les pionniers de la céramique moderne*. Musées de Bourges, éd. Carl Aderhold, 2018.
- Edmund de Waal, Claudia Clare, *The Pot Book*. Phaidon Press, 2015.
- Hughes Jacquet, *Savoir & faire – La Terre*. Actes Sud / Fondation d'entreprise Hermès, Paris, 2016.
- Giovanni Joppolo, Lucio Fontana, *Le spatialisme: l'aventure de l'artiste, la destinée du mouvement*. L'Harmattan, Paris, 2017.

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

faux et usage de faux

Enseignant·e responsable	Frédéric Clavère
Enseignant·es associé·es / Intervenant·es / Partenaires	
Type d'enseignement	Pratique Obligatoire au choix parmi une sélection
Années d'étude concernées	1 ^e 2 ^e 3 ^e année
Semestre – Semaine	S1 – Semaine A
Volume horaire	Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 20h → Travail personnel estimé de l'étudiant·e: ≈ 55h
Places limitées	Non
Nombre ECTS	3 ECTS

Contenus

Atelier pratique de démonstration et d'expérimentation de différentes techniques comme l'imitation des matériaux, des textures types faux bois, faux marbre etc.

Chaque étudiant devra réaliser un petit projet mettant en exergue son imagination technique et visuelle.

Objectifs pédagogiques

L'objectif étant de s'approprier des gestes, des techniques souvent appliquées aux arts décoratifs et de les insérer dans un registre artistique.

L'évaluation se basera sur le contrôle continu et la qualité et l'originalité du rendu.

Modalités d'évaluation

Exposé individuel de l'étudiant·e et/ou travail personnel présenté en groupe ou en entretien individuel.

Modalités de rattrapage

Soit identique à l'évaluation soit exercice en distanciel.

Repères bibliographiques

Transmise lors des séances.

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

le bruit de la peinture, suite d'anatomie du geste

Enseignant·e responsable

Frédéric Clavère

Enseignant·es associé·es /
Intervenant·es / Partenaires

Type d'enseignement

Pratique et Théorique | Obligatoire au choix parmi une sélection

Années d'étude concernées

1^{er} | 2^e | 3^e année

Semestre – Semaine

S1 – Semaine A

Volume horaire

Total heures globales: 75h dont
→ Heures de cours: 24h
→ Travail personnel estimé de l'étudiant·e: ≈ 51h

Places limitées

Non

Nombre ECTS

3 ECTS

Contenus

Pour la partie théorique, les cours se déroulent en amphi. Il s'agit de préciser et d'approfondir les connaissances techniques des supports et des différents médiums utilisés en peinture dans des contextes historiques (détrempe, la cire, la fresque, l'huile, l'acrylique. Les adjuvants de la peinture: les siccatifs, les résines avec des mises en garde d'utilisation de certains produits notamment des solvants pouvant présenter une certaine toxicité).

Certains cours seront suivi d'exercices pratiques tels que le broyage des pigments, la fabrication d'outils et quelques exercices de couleur (constitution d'une palette, saturation, désaturation etc)

Chaque cours est accompagné d'une projection de différents exemples de tableaux avec beaucoup de détails en haute définition permettant une analyse critique du geste, une étude de la matière de la couche picturale.

L'objectif étant à la fois d'apprendre à regarder tout en exerçant ce paradoxe de la cécité de la main.

Cf. texte de Gilles Deleuze sur la peinture:

«En quoi le diagramme est-il un chaos ? C'est parce qu'il implique l'effondrement des coordonnées visuelles. C'est les yeux tout rouges de Cézanne. Je ne vois plus rien. Mais ça ne veut pas dire: je ne fais plus rien. Faire sans voir. Libération de la main. En effet, je dirais: au niveau du diagramme et en tant que diagramme, le tableau n'est pas visuel, il est exclusivement manuel. C'est la révolte de la main, la main en assez de suivre l'œil. Elle a son grand moment d'indépendance. Ce n'est pas seulement une indépendance, c'est le retournement de la dépendance. Au lieu que la main suive l'œil, la main, comme une gifle, va s'imposer à l'œil. Elle va lui faire violence. L'œil aura du mal à suivre le diagramme. Ce me serait une confirmation: si on ne trouve pas le diagramme, c'est parce que l'œil ne le trouve pas, alors tout va bien. Est-ce que l'œil est capable de voir ce que fait la main libérée de l'œil? C'est compliqué. C'est une véritable torsion du rapport de deux organes.»

Objectifs pédagogiques

Permettre aux étudiants de maîtriser la matérialité de la peinture (supports, médiums, pigments) et d'en comprendre l'histoire, afin de libérer leur geste artistique en dépassant le simple contrôle visuel pour expérimenter une approche purement intuitive et manuelle de la création (le «faire sans voir»).

Modalités d'évaluation

Les critères d'évaluation sont essentiellement le contrôle continu (la ponctualité!) et la participation aux exercices en commun. Contrôle continu: un carnet d'échantillons et de nuanciers commentés (recherches personnelles sur la couleur, mélanges, liants, fabrication ou broyage).

Modalités de rattrapage

Dossier d'expérimentation et d'analyse matérielle (Rendu écrit et plastique):

Une courte note rédigée (3 à 5 pages) analysant la technique picturale d'une œuvre de son choix, en y intégrant les notions théoriques du cours (médiums, pigments, sécurité/solvants) et une réflexion sur le geste pictural (en lien avec le texte de Gilles Deleuze).

Entretien oral (15 minutes): Présentation du dossier devant l'enseignant·e et vérification des connaissances théoriques fondamentales.

Critères d'évaluation: Compréhension technique des matériaux et de leur sécurité, rigueur de l'analyse matérielle d'une œuvre, pertinence de la recherche plastique autonome.

Repères bibliographiques

- Deleuze, Gilles. Francis Bacon: La logique de la sensation. Éditions de Minuit, 1981. (Ressource fondamentale pour la notion de diagramme et la main libérée de l'œil).
- Bergeon Langle, Ségolène et Currie, Christina. Peinture & Dessin: Vocabulaire typologique et technique. Éditions du Patrimoine / Centre des monuments nationaux, 2009. (Ouvrage de référence sur les matériaux et techniques picturales).
- Perego, François. Dictionnaire des matériaux du peintre. Éditions Belin, 2005.

(Indispensable pour la connaissance des pigments, résines, solvants et liants).

- Cézanne, Paul / Gasquet, Joachim. Ce qu'il m'a dit.... Encre Marine, 2002. (Pour approfondir le regard de Cézanne et sa perception de la peinture).

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

les ateliers imaginaires

Enseignant-e responsable	Frédéric Clavère
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	
Type d'enseignement	Théorique Obligatoire
Années d'étude concernées	2 ^e année
Semestre – Semaine	S1 & S2 – Semaine A
Volume horaire	Total heures globales: 50h dont → Heures de cours: 20h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 30h
Places limitées	Non
Nombre ECTS	2 ECTS

Contenus

Il s'agit d'explorer la notion d'atelier, au sens de la fabrique de l'œuvre; contextualiser l'environnement d'un artiste à partir de données historiques, géographiques, philosophiques, etc. Tout ce qui peut d'une manière ou d'une autre nourrir, constituer et influencer l'imaginaire d'un artiste.

Je propose quatre cours pour donner un modèle de réflexion aux étudiants à partir de quelques oeuvres, par exemple: «le jardin des délices» de Jérôme Bosch ou «If there were anywhere but desert» d'Ugo Rondinone.

Dans un second temps les étudiants proposeront un travail similaire sur une œuvre de leur choix (seul ou en binôme) et feront une présentation en amphi avec échange et discussion.

Objectifs pédagogiques

L'objectif est de permettre aux étudiants de collecter des données aussi variées que possible pour émettre des hypothèses sur la constitution imaginaire d'une œuvre; mais aussi de réfléchir à leur propre atelier imaginaire.

Modalités d'évaluation

Présentation orale (en binôme ou individuel):

- Exposé en amphithéâtre décortiquant «l'atelier imaginaire» d'une œuvre au choix (analyse des contextes historiques, géographiques, philosophiques et des influences).

Participation:

- Implication lors des débats et échanges collectifs.

Rendu d'un dossier / carnet:

- Cartographie d'un «atelier imaginaire» personnel (collecte de références et données nourrissant sa propre pratique).

Modalités de rattrapage

Dossier d'analyse et de recherche (écrit et visuel): Rédaction d'une note d'analyse (5 pages max.) cartographiant l'environnement conceptuel d'une œuvre au choix, accompagnée d'une planche analytique/moodboard présentant son propre atelier imaginaire.

Repères bibliographiques

- Bachelard, Gaston. *La poétique de l'espace*. PUF, 1957. (Pour la réflexion sur les lieux de pensée et l’imaginaire).
- Belting, Hans. *Hieronymus Bosch: Le Jardin des délices*. Gallimard, 2005. (Une analyse approfondie du réseau iconographique et culturel de l’œuvre).
- Foucault, Michel. *Des espaces autres* (1984) / *Hétérotopies*. (Pour penser l’atelier comme espace réel et mental).

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

my studio, get out!

Enseignant·e responsable	Fiona MACKAY
Enseignant·es associé·es / Intervenant·es / Partenaires	
Type d'enseignement	Théorique Obligatoire
Années d'étude concernées	2 ^e année
Semestre – Semaine	S1 & S2 – Semaine B
Volume horaire	Total heures globales: 50h dont → Heures de cours: 20h → Travail personnel estimé de l'étudiant·e: ≈ 30h
Places limitées	Non
Nombre ECTS	1 ECTS/semestre

Contenus

This applied English course takes place within active studio environments, highlighting the studio as both a personal and shared space for learning. Students work from their own artistic processes, using their studios as sites for reflection, exchange, and communication. Through visits to their own studios and those of the visiting resident artists, students develop the ability to understand, describe, and discuss artistic practices in English.

The course also directly supports students' art practice by helping them articulate ideas, clarify concepts, and reflect on their work through language. By regularly speaking about their process in English, students strengthen their ability to structure thoughts, identify key intentions, and communicate their practice more clearly in both verbal and written form.

Objectifs pédagogiques

- The course is structured around small guided group visits during monthly week A sessions. Each class focuses on students' engagement with their own work and that of their peers, as well as encounters with the resident artists in their studios.
- Students are expected to prepare their studio space, present their work, and respond to others. The emphasis is on learning through doing: observing, articulating, and reflecting on artistic processes in real

contexts. The studio functions both as a private workspace and a shared platform for dialogue.

Students will be able to:

- Describe their work in English
- Use standard art-related vocabulary in spoken English
- Present their own work and respond to the work of others
- Develop confidence in spoken English in real contexts

Modalités d'évaluation

Assessment will be based on attendance and active participation. Students will be evaluated on the following criteria:

- Presenting and describing their work and ideas in English
- Asking questions and describing their observations in English
- Demonstrating engagement and respect during visits
- Completing simple preparatory research tasks
- Showing progress in clarity and vocabulary in spoken English

Written Portfolio (Art Statement & Project Descriptions):

- Submission of a 2-page document in English including a concise Artist Statement and a detailed description of 2 or 3 recent artworks.

Oral Presentation and Studio Discussion (15 minutes):

- An oral presentation of the student’s studio space or portfolio in English (8 min), followed by a Q&A session with the instructor about their artistic process and choices (7 min).

Criteria:

- Clarity of spoken and written English, precise use of art-related terminology, and ability to effectively explain artistic intentions.

Repères bibliographiques

Bell, Kirsty. The Artist’s House: From Workplace to Artwork. Sternberg Press, 2013 , Davidts, Wouter, and Kim Paice, editors. The Fall of the Studio: Artists at Work. Valiz, 2009, Scaffold. (2023). Tony Fretton (Episode 89/90) (Audio podcast episode),Stemmrch, Gregor, editor. Some Rockin’: Dan Graham Interviews. Sternberg Press, 2023

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

the narrative and it's image

Enseignant-e responsable	Fiona MACKAY
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	
Type d'enseignement	Théorique Obligatoire
Années d'étude concernées	3 ^e année
Semestre – Semaine	S1 & S2 – Semaine B
Volume horaire	Total heures globales: 50h dont → Heures de cours: 20h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 30h
Places limitées	Non
Nombre ECTS	1 ECTS

Contenus

This course helps students improve their English through visual storytelling. Students work with groups of images to create stories and explain them in spoken and written English. The class uses creative activities instead of traditional grammar exercises. Students learn how to describe images, explain ideas, and talk about meaning using English. They also learn how images can help them build better language skills.

The course also supports portfolio development. Students practice how to present their creative work in clear and simple English.

Objectifs pédagogiques

By the end of the course, students will be able to:

- Describe images using clear and correct English
- Create simple visual stories using sequences of images
- Speak about their ideas in English during group discussions
- Give and receive basic feedback in English
- Present their work in a simple portfolio format
- Each class will include a visual challenge assigned as homework to prepare for the next lesson. In these assignments, students will arrange images to tell a story and explain their choices in English. The complexity of the tasks will gradually increase over year.

Modalités d'évaluation

Students are assessed during the course based on participation and progress.

Assessment is based on:

- Clear description and explanation of visual narratives in English
- Participation in group discussions
- Progress in speaking and vocabulary
- Ability to respond to feedback
- Completion of visual storytelling tasks

At the end of the course, students may present a short visual story or portfolio in English.

Modalités de rattrapage

- Written Portfolio (Art Statement & Project Descriptions):
- Submission of a 2-page document in English including a concise Artist Statement and a detailed description of 2 or 3 recent artworks.
- Oral Presentation and Studio Discussion (15 minutes):
- An oral presentation of the student’s studio space or portfolio in English (8 min), followed by a Q&A session with the instructor about their artistic process and choices (7 min).
- Criteria:
- Clarity of spoken and written English, precise use of art-related terminology, and ability to effectively explain artistic intentions.

Repères bibliographiques

Baldessari, John. Parse. Edited by Beatrix Ruf. Zurich: JRP Ringier, 2011, Rodley, Chris, editor. Lynch on Lynch. Revised ed., Faber and Faber, 2005, Thomas, Rachel. Linder: Danger Came Smiling. London: Hayward Gallery Publishing, 2025

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

what's in my bag?

Enseignant-e responsable	Fiona MACKAY
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	
Type d'enseignement	Théorique Obligatoire
Années d'étude concernées	1 ^{re} année
Semestre – Semaine	S1 & S2 – Semaine B
Volume horaire	Total heures globales: 50h dont → Heures de cours: 20h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 30h
Places limitées	Non
Nombre ECTS	1 ECTS

Contenus

“What’s in my bag?” is an applied English course focused on student presentations. It uses personal interests, research, and contemporary culture as a basis for practising English.

Students present topics related to their own experiences, influences, or creative practice. The focus is on spoken English development rather than formal presentation.

The course emphasizes fluency, clarity, vocabulary building, and confidence in speaking. Students also respond to questions and take part in group discussion.

Teaching takes place in small groups, where language develops through use, repetition, and exchange. This process also supports students in developing and articulating ideas for their art studio practice, helping them clarify concepts, test connections between influences, and strengthen their ability to speak about their work

Objectifs pédagogiques

Develop fluency and confidence in spoken English

- Structure oral presentations in a clear and simple way
- Expand active vocabulary in context
- Improve interaction and spontaneous response skills
- Use personal material as a support for communication

The course is based on regular student presentations followed by group discussion. Students are encouraged to use visual supports to structure their presentations.

The approach is practice-based: language is learned through speaking situations, listening, correction, and repetition. The group functions as a shared space for experimentation and progression.

Modalités d'évaluation

Continuous assessment based on:

- -Oral expression (clarity, fluency, coherence)
- -Participation in discussion and interaction
- -Progression over the term
- -Ability to respond to questions
- -Engagement in the communicative process

Modalités de rattrapage

- Written Portfolio (Art Statement & Project Descriptions):
- Submission of a 2-page document in English including a concise Artist Statement and a detailed description of 2 or 3 recent artworks.
- Oral Presentation and Studio Discussion (15 minutes):
- An oral presentation of the student’s studio space or portfolio in English (8 min), followed by a Q&A session with the instructor about their artistic process and choices (7 min).
- Criteria:
- Clarity of spoken and written English, precise use of art-related terminology, and ability to effectively explain artistic intentions.

Repères bibliographiques

Atkins, Ed. Drawings for Children. Walther König, 2021, Berger, John. Ways of Seeing. Penguin Books, 1972, Adrienne Salinger: Teenagers in Their Bedrooms, 2025, Emin, Tracey, Damon Murray, and Stephen Sorrell. Tracey Emin: My Photo Album. London: FUEL, 2013.

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

who cares?

Enseignant-e responsable	Fiona MACKAY
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	
Type d'enseignement	Théorique Obligatoire
Années d'étude concernées	4 ^e année
Semestre – Semaine	S1 & S2 – Semaine B
Volume horaire	Total heures globales: 50h dont → Heures de cours: 20h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 30h
Places limitées	Non
Nombre ECTS	1 ECTS

Contenus

This is a group lead class focused on the analysis and awareness of contemporary art criticism. Students work with texts in English from international art journals and online platforms such as Artforum, Frieze, Texte Zur Kunst, De Witte Raaf, and Manhattan Art Review. The course combines critical reading with oral discussion, introducing students to contemporary art discourse while developing their ability to articulate analysis in English.

Objectifs pédagogiques

- Familiarity with contemporary art criticism and international discourse
- Development of academic and artistic English skills
- Ability to formulate and defend critical viewpoints in English
- Awareness of current debates and trends in contemporary art
- Strengthening oral expression and discussion-based thinking

Students will select and analyse art reviews and articles, presenting their findings in English every month. Classes will be structured around reading and discussing critical texts, focusing on the analysis of tone, vocabulary, and contemporary terminology. There will also be a comparison between written criticism and exhibition documentation. Students will engage in

group discussions to exchange interpretations and perspectives. As a part of the curriculum, the group will visit local exhibitions and present their own critiques in response to them.

Modalités d'évaluation

Continuous assessment will be based on monthly oral presentations in English, participation in group discussions (including listening, responding, and challenging ideas), engagement with peers' contributions, the ability to situate a text, and an exhibition within a broader context. Additionally, students will be expected to propose and prepare research for discussion.

Modalités de rattrapage

Written Portfolio (Art Statement & Project Descriptions):

- Submission of a 2-page document in English including a concise Artist Statement and a detailed description of 2 or 3 recent artworks.

Oral Presentation and Studio Discussion (15 minutes):

- An oral presentation of the student's studio space or portfolio in English (8 min), followed by a Q&A session with the instructor about their artistic process and choices (7 min).

Criteria:

- Clarity of spoken and written English, precise use of art-related terminology, and ability to effectively explain artistic intentions.

Repères bibliographiques

- Students draw from contemporary art criticism sources, including, Artforum, Frieze, Artreview, Texte Zur Kunst, Mousse Magazine, Spike Art Magazine, Hyperallergic, ArtReview, Witte Raaf, Gelan, etc
- Students should also work from exhibition texts, press releases, and catalogue essays from museums, biennials, and art institutions for discussion.

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

L'orchestre inharmonique de nice (loin)

Enseignant·e responsable	Gauthier Tassart
Enseignant·es associé·es / Intervenant·es / Partenaires	Arnaud Maguet Jeff Guess (ENSAPC Cergy)
Type d'enseignement	Pratique Optionnel
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Semestre – Semaine	S1 & S2 – Semaine A
Volume horaire	Total heures globales: 60h dont → Heures de cours: 48h → Travail personnel estimé de l'étudiant·e: ≈ 48h Durée d'une séance: 12h minimum
Places limitées	Oui: 200 places
Nombre ECTS	2 ECTS 4 ECTS (M2)

Contenus

L'ORCHESTRE INHARMONIQUE DE NICE (LOIN), projet initié en 2011 pour aller à l'encontre des classiques fanfares estudiantines. LOIN est un orchestre de musiques improvisées à géométrie variable composé d'étudiant·es sachant jouer (ou surtout pas) de la musique, ayant à leur portée tout ce qui peut produire un son. Les étudiant·es se retrouvent afin d'apprendre à écouter, puis jouer ensemble. Des notions allant de l'histoire de la musique improvisée jusqu'à des apprentissages plus techniques liés à la sonorisation sont dispensées durant ces sessions.

Les sessions sont organisées toutes les deux semaines jusqu'en avril, mois au cours duquel un concert est donné à la Villa Arson dirigé par un·e invité·e, artiste reconnu·e par ses pair·es. Un·e autre invité·e est présent·e à la même période afin de mener un workshop de sérigraphie qui sert de support de communication à l'événement. Avec l'aide des étudiant·es un système de captation du concert est mis en place et un disque est édité en collaboration avec l'ENSAPC Cergy puisqu'un groupe d'étudiant·es participe également à l'événement.

Les artistes déjà passé·es par LOIN sont, dans le désordre, Lee Ranaldo (Sonic Youth), Méryll Ampe, Elodie Lesourd & Lionel Fernandez, Jean-Marc Foussat, Xavier Boussiron, le duo Talweg, Etienne Jaumet (Zombie-Zombie), Jean-Marc Montera, Pedro Rocha, Charlemagne Palestine, Danielle de Picciotto & Alexander Hacke (Einstürzende Neubauten) et Sandra Boss. Les étudiant·e·s seront amené·es à organiser ce concert dans le grand amphithéâtre de la Villa Arson et à travailler sur la promotion de cet événement (communication interne et externe).

Il s'agira d'identifier les étapes de travail et de s'adapter à un cadre qui se veut une expérience professionnelle grande nature.

Chacun·e se positionnera dans une dynamique collective afin de présenter ce projet musical commun. Au cours de ce projet, iels rencontreront des professionnel·les spécialisés dans divers domaines.

Objectifs pédagogiques

À l’issue de cet enseignement, l’étudiant·e sera capable de co-construire, produire et promouvoir un événement musical d’envergure professionnelle au sein d’un collectif interdisciplinaire, en intégrant les pratiques de l’improvisation musicale, de la scénographie technique et de la communication de projet.

Modalités d’évaluation

Il n’est pas nécessaire de connaître la musique pour participer à ce projet. L’évaluation portera sur la qualité des propositions d’interprétation lors des séances communes de travail et la participation active aux différentes répétitions.

Modalités de rattrapage

Les modalités de rattrapage se feront sous la forme d’un enregistrement audio accompagné d’un texte.

Repères bibliographiques

- Mustapha Skandrani: Istikhbars & improvisations, 1965
- Workshop de Lyon: La chasse de Shurah Sharibard, 1975
- William Eggleston, Musik, 2017
- Cornélius Cardew, Treatrise, 1963–1967
- Brunhild Ferrari & Jérôme Hansen, Luc Ferrari Musiques dans les spasmes, 2017
- Brandon LaBelle, Overhearing and interrupting, 2016
- Revue Revue et Corrigé, Revue Spectres
- Revue Musique en jeu n°1, 6, 7
- Revue Volume
- Scratch Orchestra
- Lee Ranaldo
- Xavier Boussiron
- Claire Gapenne
- Lucrécia Dalt
- Jean-Marc Foussat
- Feminist Improvising Group
- Angus Mc Lise
- Nihilist Spasm Band
- My Cat Is An Alien
- label Souffle Continu...

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

L'atelier critique

Enseignant-e responsable	Stéphane ACCARIE
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	Jean-Baptiste GANNE
Type d'enseignement	Pratique Optionnel Atelier
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e 3 ^e année
Semestre – Semaine	S2 – Semaine A
Volume horaire	Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 42h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 33h
Places limitées	Oui: 20 places
Nombre ECTS	

Contenus

L'atelier de photographie est ouvert aux étudiants de toutes les années. Il est à la fois un espace de fabrique de l'image et un lieu de réflexion critique sur le statut de celle-ci. Au croisement de toutes les pratiques, il est le lieu créatif et libertaire où se montent et se démontent les systèmes de représentation, à la manière d'un atelier de mécanicien. L'image est un pré-texte, même si elle vient parfois après.

L'art est une pratique et la photographie en est un des outils. Comme un marteau. Ni plus, ni moins. Aussi puissant ou aussi faible suivant la façon dont il est utilisé. Il s'agit donc de renverser la question, comme le fit Nietzsche, et de se demander comment l'on pourrait «photographier à coups de marteau». La pratique de la photographie, par l'évolution technique, s'est généralisée. N'importe quel téléphone est devenu un appareil photographique. Nous sommes envahis par les images et chacun, ou presque, en produit quotidiennement. Il ne s'agit donc pas de provoquer la réalisation de photographies, mais de donner à l'image toute sa dimension critique. Il faut parfois arrêter le flux et regarder une image.

Nous proposons donc une approche pratique et théorique de la Photographie au travers d'un atelier de réflexion et de pratique sur le second semestre. La photographie est prise comme un outil parmi les autres dans le champ

de l'art, avec la même humilité et la même puissance potentielle. Il s'agit de réfléchir, échanger, créer autour de cet outil au travers de toutes les pratiques et les questions tant techniques que théoriques

Objectifs pédagogiques

«Créer n'est pas déformer ou inventer des personnes et des choses. C'est nouer entre des personnes et des choses qui existent et telles qu'elles existent, des rapports nouveaux.» Robert Bresson

Nous choisirons de penser la complexité plutôt que d'utiliser l'outil photographique en vue d'une terrible simplification. Et pour cela, il est nécessaire de convoquer tous les champs de la pensée, tel qu'ils sont rassemblés dans les écoles d'art mais également dans tous les domaines du savoir et de l'action, depuis la pensée du corps et de son déplacement jusqu'à la philosophie et la littérature.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu. Implication active dans les échanges collectifs, les analyses d'images et les discussions théoriques en atelier.

Dossier plastique et critique: Présentation d'un ensemble de travaux (images, assemblages, textes ou dispositifs) démontrant une

appropriation réflexive et «déconstruite» de l'outil photographique.

Modalités de rattrapage

- Dossier d'analyse et de recherche (papier ou numérique): Rendu d'une série d'images accompagnée d'un texte d'intention critique (3 à 5 pages) questionnant le statut de ces images, leurs modes de représentation et leur inscription dans le champ de l'art contemporain.
- Soutenance orale (15 min): Présentation du dossier et échange avec l'enseignant.

Repères bibliographiques

- Barthes, Roland. *La Chambre claire: Note sur la photographie*. Gallimard/Seuil, 1980. (Sur la nature, la perception et le statut de l'image photographique).
- Didi-Huberman, Georges. *Quand les images prennent position*. Éditions de Minuit, 2009. (Sur la dimension politique, critique et le montage des images).
- Fontcuberta, Joan. *Le Baiser de Judas: L'espace photographique*. Actes Sud, 1996. (Sur la déconstruction de la vérité photographique et la manipulation des représentations).
- Sontag, Susan. *Sur la photographie*. Christian Bourgois, 1979. (Sur l'impact de la prolifération des images dans notre rapport au monde).

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

art | programmation – bases

Enseignant·e responsable	Jean-Louis PAQUELIN	
Enseignant·es associé·es / Intervenant·es / Partenaires	L'utilisation par nos étudiants du MOOC « Apprendre à coder avec Python » a été préalablement discutée avec ses auteurs : – Sébastien Hoarau – Maître de Conférence en Informatique à l'Université de la Réunion – Thierry Massart – Professeur en informatique à l'Université Libre de Bruxelles	
Type d'enseignement	Théorique et pratique Obligatoire au choix parmi une sélection	
Années d'étude concernées	2 ^e 3 ^e 4 ^e année	
Semestre – Semaine	S1 – Semaine A et B	
Volume horaire	L2 Total heures globales: 60h dont → Heures de cours: 30h → Travail personnel estimé de l'étudiant·e: ≈ 30h	L3 et M1 Total heures globales: 90h dont → Heures de cours: 30h → Travail personnel estimé de l'étudiant·e: ≈ 60h
Places limitées	Oui: 11 places	
Nombre ECTS	2 ECTS (L2) 3 ECTS (L3 et M1)	

Contenus

Le monde devient numérique et il appartient à chacun – et particulièrement aux artistes – de ne pas être consommateur passif de ce qui nous est proposé. L'apprentissage du code nous donne la liberté d'agir sur les outils numériques pour les conformer à nos besoins plutôt que de nous plier aux contraintes qu'ils nous imposent.

Sur le plan plastique, le code offre potentiellement plus de possibilités que n'importe quelle suite logicielle. L'ordinateur et le code sont ainsi moins des outils que des matériaux pour la création et leur maîtrise permet de se distinguer de l'esthétique mainstream à laquelle les suites logicielles tentent de nous soumettre.

Ce cours propose d'apprendre à programmer au moyen du langage Python. Très populaire, il est bien documenté et permet le prototypage rapide aussi bien que le développement d'applications industrielles tout en restant approprié à l'enseignement. Pour la pratique des arts plastiques, Python dispose de nombreuses bibliothèques pour la production d'images, de sons ou d'objets 3D. Il fonctionne également sur de nombreux microcontrôleurs et nano-ordinateurs couramment utilisés dans la production d'installations artistiques.

Au-delà d'une méthodologie de la programmation utile au quotidien pour la résolution de problèmes, les compétences enseignées sont nombreuses: types et variables, structures conditionnelles et de boucles, fonctions, structures de données complexes, ... Leur maîtrise dépendra de l'investissement de chacun·e.

Au cours de chaque séance, l'enseignement alterne entre contenu théorique et mise en pratique. Les participant·e·s reçoivent un support de cours de référence couvrant l'ensemble des notions abordées. Des QCM et exercices sont également proposés.

Ce cours suit un plan similaire au MOOC (Massive Open Online Course) intitulé «Apprendre à coder avec Python» co-construit par l'Université de la Réunion et l'Université Libre de Bruxelles (<https://unr.univ-reunion.fr/cours/apprendre-coder-avec-python>). L'inscription au MOOC n'est pas obligatoire mais les étudiant·e·s qui font le choix de s'y inscrire bénéficient d'une seconde certification.

Objectifs pédagogiques

L'objet de ce cours est de permettre aux étudiant·e·s de maîtriser suffisamment les mécaniques de pensée, le vocabulaire et les concepts de base de la programmation (i.e. la pratique du code) pour pouvoir développer une sensibilité aux technologies numériques et peut-être une pratique artistique numérique avancée.

Modalités d'évaluation

- 50% participation active aux cours
- 50% rendus (QCM et code)

Modalités de rattrapage

Le rattrapage éventuel dépendra de l'examen d'un projet individuel mettant en œuvre les savoirs et savoir-faire dispensés dans cet enseignement.

Repères bibliographiques

- Bob Cordeau et Laurent Pointal. Une introduction à Python 3.
- Patrick Fuchs et Pierre Poulain. Cours de Python.
- The Generative Hut Blog (<https://www.generativehut.com/blog>).
- Matt Pearson. Generative Art, a practical guide using processing.

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

art | programmation – digital culture decoded

Enseignant-e responsable

Jean-Louis PAQUELIN

Enseignant-es associé-es /
Intervenant-es / Partenaires

Type d'enseignement

Théorique et pratique | Obligatoire

Années d'étude concernées

1^{re} année

Semestre – Semaine

S2 – Semaine A et B

Volume horaire

Total heures globales: 75h dont
→ Heures de cours: 30h
→ Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 40h

Places limitées

Non

Nombre ECTS

3 ECTS

Contenus

Ce cours propose une exploration sensible et critique du monde numérique, en invitant les étudiant-es à regarder au-delà de la surface des interfaces pour comprendre les mécanismes invisibles qui façonnent notre quotidien. À la croisée de la technique et de la culture, ce cours ne vise pas à former des ingénieurs, mais à donner des clés de lecture pour appréhender l'informatique comme un langage, un médium et un territoire artistique.

Au fil des séances, nous déconstruirons les objets numériques familiers (ordinateur, image, son, réseau) afin d'en révéler la matérialité, les logiques internes et les implications esthétiques. Comment une image existe-t-elle pour une machine? Que signifie écrire du code? Que fait réellement une intelligence artificielle lorsqu'elle génère une forme ou un texte? En rendant visibles ces processus, le cours ouvre un espace de compréhension mais aussi de détournement et d'appropriation.

Une attention particulière est portée aux dimensions culturelles et politiques du numérique: circulation de l'information, rôle des algorithmes, construction des représentations,

enjeux de surveillance, d'écologie et de pouvoir. Le numérique y apparaît non pas comme un outil neutre, mais comme un ensemble de systèmes qui influencent nos perceptions, nos pratiques et nos imaginaires.

Ce cours alterne entre apports théoriques, analyses d'exemples, démonstrations et expérimentations. Il encourage une posture critique et créative pour nourrir une pratique artistique.

Objectifs pédagogiques

Permettre aux étudiants de développer une culture critique, matérielle et politique du numérique afin de dépasser le simple statut d'utilisateur passif et d'appréhender l'informatique comme un langage, un médium et un espace d'expérimentation artistique.

Modalités d'évaluation

- 70% participation active aux cours
- 30% rendus (mini projet et/ou exposé)

Modalités de rattrapage

Le rattrapage éventuel dépendra d'un écrit à propos d'un sujet abordé dans cet enseignement.

Repères bibliographiques

- Les Bases du numérique d'intérêt général: Culture numérique – Ensemble des connaissances, compétences, pratiques et valeurs issues de la diffusion des technologies numériques, d'Internet et du web (<https://lesbases.anct.gouv.fr/culture-numerique>).
- John Brunner. Sur l'onde de choc.
- William Gibson. Trilogie Bigend: Identification des schémas.

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

art | programmation – physical computing

Enseignant·e responsable

Jean-Louis PAQUELIN

Enseignant·es associé·es /
Intervenant·es / Partenaires

Type d'enseignement

Théorique et pratique | Obligatoire au choix parmi une sélection

Années d'étude concernées

2^e | 3^e | 4^e | 5^e année

Semestre – Semaine

S2 – Semaine A

Volume horaire

L2

Total heures globales: 50h dont
→ Heures de cours: 25h
→ Travail personnel estimé de
l'étudiant·e: ≈ 25h

L3, M1 et M2

Total heures globales: 75h dont
→ Heures de cours: 25h
→ Travail personnel estimé de
l'étudiant·e: ≈ 50h

Places limitées

Oui: 11 places

Nombre ECTS

2 ECTS (L2) | 3 ECTS (L3, M1) | 4 ECTS (M2)

Contenus

Le *Physical Computing* est un terme qui désigne un ensemble de techniques électroniques et informatiques qui permettent le traitement des données provenant de l'environnement physique d'un dispositif afin d'interagir avec ledit environnement.

Si l'on active cette définition dans le cadre d'une pratique artistique on peut imaginer des œuvres qui interagissent avec leur public ou leur environnement et des créations évolutives, animées, complexes et autonomes.

Jusque récemment difficile d'accès et s'appuyant sur des outils logiciels et matériels (par ex. Arduino) à la fois spécifiques et peu puissants, le Physical Computing bénéficie aujourd'hui de matériels bon marché, programmables en MicroPython et très performants.

Un contenu pédagogique est mis à disposition des étudiant·e·s et utilisé suivant une pédagogie inversée (c'est-à-dire avant le cours et en autonomie). Les séances de cours sont alors l'occasion de discuter des difficultés

rencontrées avec le contenu du cours et d'aborder les problèmes liés aux pratiques et aux projets des participant·e·s.

Le cours aborde, par l'étude d'exemples et de cas d'usage, les savoirs spécifiques à la programmation des matériels utilisés (microcontrôleurs). Il traite également de sujets théoriques et pratiques liés aux composants électroniques mis en œuvre. Chaque participant·e reçoit un kit constitué d'un microcontrôleur Raspberry Pi Pico, d'une plaque de prototypage et de composants électroniques, capteurs et actionneurs qui seront mis en œuvre dans ce cours.

À la suite du cours, les participant·e·s devraient être en mesure d'utiliser un microcontrôleur programmable en MicroPython pour mettre en œuvre leur projet personnel utilisant notamment LED, photorésistances, potentiomètres, interrupteurs, servomoteurs, moteurs pas-à-pas, moteurs à courant continu, ...

Cet enseignement est ouvert aux étudiant.e.s ayant suivi le cours Art | Programmation – Bases ou pouvant attester de réelles compétences en programmation.

Objectifs pédagogiques

L’objet de ce cours est d’apprendre à programmer des dispositifs destinés à interagir avec le monde physique afin de réaliser des installations plastiques interactives ou autonomes.

Modalités d’évaluation

- 50% participation active aux cours
- 50% rendus (projet)

Modalités de rattrapage

Le rattrapage éventuel dépendra de l’examen d’un projet individuel mettant en œuvre les savoirs et savoir-faire dispensés dans cet enseignement.

Repères bibliographiques

- Gareth Halfacree et Ben Everard. *Get Started with MicroPython on Raspberry Pi Pico*. Harry Fairhead et Mike James. *Programming the Raspberry Pi Pico in MicroPython*.
- William Gibson. *Comte Zéro*. (pour l’artiste mystérieux dans une station spatiale abandonnée).

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

art | programmation

– pure data

Enseignant·e responsable	Jean-Louis PAQUELIN	
Enseignant·es associé·es / Intervenant·es / Partenaires	Tiago Andrade, Pascal Broccolichi et Augustin Soulard.	
Type d'enseignement	Théorique et pratique Obligatoire au choix parmi une sélection	
Années d'étude concernées	2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année	
Semestre – Semaine	S2 – Semaine A et B	
Volume horaire	L2 Total heures globales: 60h dont → Heures de cours: 30h → Travail personnel estimé de l'étudiant·e: ≈ 30h	L3, M1 et M2 Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 25h → Travail personnel estimé de l'étudiant·e: ≈ 50h
Places limitées	Oui: 11 places	
Nombre ECTS	2 ECTS (L2) 3 ECTS (L3, M1) 4 ECTS (M2)	

Contenus

Pure Data est un langage informatique destiné à la synthèse et au traitement sonore en temps réel ainsi qu'à la création d'installations multimédia. L'objet de cet enseignement est d'initier les étudiant·e·s à la programmation avec Pure Data.

Pure Data est un langage de programmation *Open Source* développé par Miller Puckette et conçu pour la synthèse et le traitement sonore en temps réel. Il est ainsi particulièrement adapté à la conception d'installations plastiques sonores évolutives et à la lutherie électronique. Cependant, bien qu'initialement tourné vers la création sonore, Pure Data peut être utilisé dans d'autres champs de la création artistique et multimédia. Il peut notamment servir de lien entre des outils numériques qui ne pourraient *a priori* communiquer entre eux, il est de ce fait très adapté au *hacking* multimédia.

Pure Data s'appuie sur le paradigme dit de *programmation graphique* qui consiste à établir le cheminement des données entre des traitements représentés à l'écran par des boîtes.

Ce style de programmation est souvent perçu comme simple et ludique mais il implique néanmoins une bonne compréhension des mécanismes à l'œuvre qui diffèrent nettement de ceux utilisés dans les langages de programmation impératifs tels que Python ou C.

Ce cours propose une initiation à la programmation avec Pure Data dans une approche pédagogique inversée (c'est-à-dire avant le cours et en autonomie). Le premier rendez-vous sera l'occasion de présenter l'outil et le matériel pédagogique que les étudiant·e·s devront s'approprier de manière autonome. Les rendez-vous suivants seront des moments dédiés à la mise en pratique collective et à la critique des techniques tirées du matériel pédagogique.

Quelques éléments de synthèse et traitement du signal sonore seront également abordés dans une forme pédagogique traditionnelle.

Le matériel pédagogique disponible étant essentiellement en anglais, une certaine aisance avec cette langue est recommandée.

Il n’y a pas de prérequis en dehors d’une certaine affinité avec les objets numériques.

Cet enseignement est ouvert aux étudiant-e-s ayant suivi le cours Art | Programmation – Bases ou pouvant attester de réelles compétences en programmation.

Objectifs pédagogiques

L’objectif de ce cours est que les participant-e-s acquièrent une compréhension suffisante des mécanismes de Pure Data pour la synthèse et le traitement de signaux audio pour envisager une pratique dans ce champ plastique et musical.

Modalités d’évaluation

- 50% participation active aux cours
- 50% rendus (projet)

Modalités de rattrapage

Le rattrapage éventuel dépendra de l’examen d’un projet individuel mettant en œuvre les savoirs et savoir-faire dispensés dans cet enseignement.

Repères bibliographiques

- Johannes Kreidler. *Programming Electronic Music in Pd.*
- Miller Puckette. *The Theory and Technique of Electronic Music.*

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

studio écriture cycle 1

Enseignant-e responsable	Jérôme Mauche
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	Sandrine Montin, Maîtresse de Conférences en Littérature générale et comparée, Centre Transdisciplinaire d'Epistémologie de la Littérature et des Arts vivants, Université Côte d'Azur
Type d'enseignement	Pratique Obligatoire Atelier
Années d'étude concernées	2 ^e année
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine A
Volume horaire	Total heures globales: 50h dont → Heures de cours: 25h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 25h
Places limitées	Non
Nombre ECTS	2 ECTS

Contenus

Le Studio Ecriture est un Atelier pratique d'écriture, mais aussi un Cours d'Histoire de la littérature dans les arts visuels.

Le Studio Écriture est un atelier pratique dont l'objectif est de donner accès à des formes littéraires contemporaines. Il accompagne les projets textuels des étudiant·e·s dans l'extrême diversité de leurs désirs et de leurs recherches. Seront particulièrement mis en avant des projets élaborés à partir du langage et des mots, hors de l'espace du livre, et aboutissant à des formes plastiques: dessin, peinture, sculpture, installation, performance, photographie, film ...

Le Studio est aussi un Cours d'Histoire de la littérature dans les arts visuels, aidant à développer les outils de compréhension et de contextualisation des projets des étudiant·e·s entre littérature et arts visuels.

L'oralisation des textes est un élément-clef du Studio Ecriture.

Dans le cadre de l'atelier pratique d'écriture, chaque étudiant·e développe un travail de création littéraire, de démarche textuelle, visuelle/poétique, qui explore les formes possibles de la lettre, du mot, de la phrase. Ces recherches s'inscrivent dans un double horizon, celui du livre, et celui principal de la mise en espace physique du langage: dessin, peinture,

sculpture, installation, performance, photographie, film ...

L'oralisation des textes est un élément-clef du Studio Ecriture.

Ce Studio s'adresse à des étudiant·e·s intéressé·e·s par débiter, puis poursuivre des recherches autour et avec les instruments de la composition littéraire contemporaine, souvent en dialogue, prioritairement avec les arts visuels, mais aussi ceux de la scène (danse et théâtre), musique, radio, film, internet ...

Les étudiant·e·s seront incité·e·s à développer des compétences créatives, méthodologiques, analytiques et réflexives: autonomie et inventivité, auto-formation, goût de l'expérimentation, partage de connaissance et mise en commun, verbalisation et capacités de synthèse, souci d'inscriptions dans les enjeux de la littérature actuelle comme de l'art contemporain. La réflexion se cristallisera sur ce que serait le «style» et/ou la «poésie» avec le souci de se positionner dans une dynamique collective et collaborative ...

Le Studio Ecriture est aussi un cours d'Histoire de la littérature dans les arts visuels. Chaque séance est basée sur une forme littéraire ou para-littéraire et un contexte historique donnant accès à une connaissance informée de l'histoire littéraire au sein des arts visuels de l'Antiquité à l'art contemporain. Cette histoire

matérielle de la littérature inclut la liste, la description, le paragraphe, le texte, la maquette, le concept, le prototype, la revue, le livre, la performativité, l'activation ..., et prend appui pour chaque séance sur un cas précis et partagé en amont.

Cycle 1 :

Écrire : production, élaboration, mise en forme de textes, mise en espace, traitement plastique visuel de textes et/ou éléments de langage ; réalisation d'un objet-livre matériel/enregistré ou apparenté ou de textes exposés/performance parlée ...

Objectifs pédagogiques

Les objectifs de ce cours sont les suivants :

- aider chaque étudiant·e à affiner son travail par des échanges et interventions autour de sa démarche et son avancement, en interaction avec les membres du cours. L'étudiant·e sera incité·e à présenter sa démarche individuelle tout en précisant sa méthodologie de création et de recherche.
- développer un langage littéraire plastique singulier et nuancé.
- développer la proximité avec des œuvres issues d'un large spectre d'expérimentations littéraires, plastiques, sonores, filmiques, performantielles, éditoriales et de formats artistiques, à propension langagière.
- expérimenter des situations de prise de parole individuelle comme collective. La dimension rhétorique de la littérature sera mise en avant : effet de réel et effet de document, conviction et persuasion, auto-évaluation et sens critique ...
- l'étudiant sera amené à situer sa démarche à l'interface entre divers domaines : des micro-archéologies les plus subjectives aux sociabilités concrètes (fanzines, revues, lectures publiques, circuits éditoriaux, radio, relais ...)
- une aisance rédactionnelle sera nécessaire pour valoriser son argumentation.

Outre la dimension de création, le Studio Ecriture contribuera à identifier et comprendre certains contextes historiques et culturels liés à l'interaction littérature/arts visuels, à analyser des œuvres et à en proposer une compréhension personnelle et argumentée, à développer un sens critique, à développer des capacités d'expression écrite et orale selon les règles

académiques (tout en sachant aussi en jouer), à découvrir les lieux relatifs à cette diffusion artistique spécifique et à comprendre les modalités d'insertion.

Modalités d'évaluation

- L'évaluation s'effectue par la participation au Studio Ecriture. Rendez-vous et échanges sont indispensables. La mise en place d'un projet à dimension littéraire écrit/visuel/oral/plastique/filmique est requise.
- Un rendu d'une vingtaine de pages est demandé pour la validation des ECTS à chaque bilan. Il doit être précédé d'échanges en amont et d'envois successifs de l'état du travail en cours afin d'entamer, puis pour suivre le dialogue.
- L'évaluation s'effectue, de plus, au vu des objectifs posés par l'étudiant·e en début de semestre via le statement, le sujet énoncé, en dialogue avec le professeur.

Modalités de rattrapage

Un rattrapage s'organise, la semaine après les bilans. Il prend la forme d'un rendu de 10 pages.

Repères bibliographiques

- Charles Bernstein, *Attack of The Difficult Poems. Essays and Inventions*, The University of Chicago Press, 2011
- Mathieu Copeland, John Armleder, Laurent Le Bon et al., dir., *Vides: une rétrospective*, JRP Ringier, Ecart Publications & Centre Pompidou, 2009
- Daniel Fabre, dir., *Écritures ordinaires*, P.O.L, 1993
- Dario Gamboni, *La Plume et le pinceau. Odilon Redon et la littérature*, Le sens commun, Minuit, 1989
- Kenneth Goldsmith, *Écriture sans écriture*, traduction de François Bon, Uncreative Writings, JBE Books, 2018
- Gauthier Hermann, Fabrice Reymond, Fabien Vallos, dir., *Art conceptuel: une entologie*, Mix, 2008
- Jean-Charles Massera, dir., *It's Too Late to Say Littérature: (Aujourd'hui recherche formes désespérément)*, Éd Cercle d'art, 2010
- Pascal Mougin, *Moderne/contemporain. Art et littérature des années 1960 à nos jours*, Figures, Les presses du réel, 2019

- Jean-François Puff, *Le Gouvernement des poètes. La poésie dans la conduite de la vie*, Hermann, 2020
- Olivia Rosenthal, Lionel Ruffel, dir., «La littérature exposée», «La littérature exposée (2)», Armand Collin, 2014, 2018
- Michael Sheringham, *Traversées du quotidien. Des surréalistes aux postmodernes*, traduction de Maryline Heck et Jeanne-Marie Hostiou, Lignes d’art, PUF, 2013

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

studio écriture cycle 2

Enseignant-e responsable	Jérôme Mauche
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	Sandrine Montin, Maîtresse de Conférences en Littérature générale et comparée, Centre Transdisciplinaire d'Epistémologie de la Littérature et des Arts vivants, Université Côte d'Azur
Type d'enseignement	Pratique Obligatoire à choisir parmi une sélection
Années d'étude concernées	3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine A
Volume horaire	L3 et M1 Total heures globales: 50h dont → Heures de cours: 25h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 25h M2 Total heures globales: 100h dont → Heures de cours: 24h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 76h
Places limitées	Non
Nombre ECTS	2 ECTS (L3 et M1) 4 ECTS (M2)

Contenus

Le Studio Ecriture est un Atelier pratique d'écriture, mais aussi un Cours d'Histoire de la littérature dans les arts visuels.

Dans le cadre de l'atelier pratique d'écriture, chaque étudiant-e développe un travail de création littéraire, de démarche textuelle, visuelle/poétique, qui explore les formes possibles de la lettre, du mot, de la phrase. Ces recherches s'inscrivent dans un double horizon, celui du livre, et celui principal de la mise en espace physique du langage: dessin, peinture, sculpture, installation, performance, photographie, film ...

L'oralisation des textes, et ses dimensions conceptuelles et formelles sont des éléments-clé du Studio Ecriture.

Ce Studio s'adresse à des étudiant-e-s intéressé-e-s par débiter, puis poursuivre des recherches autour et avec les instruments de la composition littéraire contemporaine, souvent en dialogue, prioritairement avec les arts visuels, mais aussi ceux de la scène (danse et théâtre), musique, radio, film, internet ...
Les étudiant-e-s seront incité-e-s à développer des compétences créatives, méthodologiques,

analytiques et réflexives: autonomie et inventivité, auto-formation, goût de l'expérimentation, partage de connaissance et mise en commun, verbalisation et capacités de synthèse, souci d'inscriptions dans les enjeux de la littérature actuelle comme de l'art contemporain. La réflexion se cristallisera sur ce que serait le «style» et/ou la «poésie» avec le souci de se positionner dans une dynamique collective et collaborative ... L'objectif est qu'à chaque semestre l'étudiant-e mène à bien un projet littéraire de création à dimension professionnelle qui contribue à la projection et à l'auto-évaluation du travail..

Le Studio Ecriture est aussi un cours d'Histoire de la littérature dans les arts visuels. Chaque séance est basée sur une forme littéraire ou para-littéraire et un contexte historique donnant accès à une connaissance informée de l'histoire littéraire au sein des arts visuels de l'Antiquité à l'art contemporain. Cette histoire matérielle de la littérature inclut la liste, la description, le paragraphe, le texte, la maquette, le concept, le prototype, la revue, le livre, la performativité, l'activation ..., et prend appui pour chaque séance sur un cas précis et partagé en amont.

Cycle 2 :

Inscrire : mise en réseau des textes et objets. À l'occasion notamment de workshops conviant principalement des poètes/artistes/auteurs/éditeurs, des rendez-vous individuels à dimension professionnalisante aident à la mise en circulation des formes et formats littéraires/plastiques : réseau, connaissance et histoire des mondes et sociabilités littéraires/plastiques (de l'âge classique à la période contemporaine). L'objectif est que chacun.e caractérise et valorise son identité, ses compétences et son projet professionnel à l'intersection arts visuels/littérature en fonction du contexte.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs de ce cours sont les suivants :

- aider chaque étudiant.e à affiner son travail par des échanges et interventions autour de sa démarche et son avancement, en interaction avec les membres du cours. L'étudiant.e sera incité.e à présenter sa démarche individuelle tout en précisant sa méthodologie de création et de recherche.
- développer un langage littéraire plastique singulier et nuancé.
- développer la proximité avec des œuvres issues d'un large spectre d'expérimentations littéraires, plastiques, sonores, filmiques, performantielles, éditoriales et de formats artistiques, à propension langagière.
- expérimenter des situations de prise de parole individuelle comme collective. La dimension rhétorique de la littérature sera mise en avant : effet de réel et effet de document, conviction et persuasion, auto-évaluation et sens critique ...
- l'étudiant sera amené à situer sa démarche à l'interface entre divers domaines : des micro-archéologies les plus subjectives aux sociabilités concrètes (fanzines, revues, lectures publiques, circuits éditoriaux, radio, relais ...)
- une aisance rédactionnelle sera nécessaire pour valoriser son argumentation.

Outre la dimension de création, le Studio Ecriture contribuera à faire preuve de méthodologies de recherche et de création en vue de productions novatrices et singulières, à identifier et comprendre les contextes historiques et culturels liés à l'interaction littérature/arts visuels, à analyser des œuvres et à en proposer une compréhension personnelle et argumentée, à développer un sens critique, à développer

des capacités d'expression écrite et orale selon les règles académiques (tout en sachant aussi en jouer), à convier des champs théoriques et créatifs hétérogènes pour alimenter sa propre pratique, à inscrire ses propositions dans les enjeux de la société, de l'art, de l'histoire, à être sensibilisé.e aux questions relatives à la réception des œuvres, à communiquer les enjeux du travail artistique et littéraire, à découvrir les lieux relatifs à cette diffusion artistique spécifique et à comprendre les modalités d'insertion et de sociabilité, à participer aux événements professionnels (lecture, exposition, édition, salon ...)

Modalités d'évaluation

L'évaluation s'effectue par la participation au Studio Ecriture. Rendez-vous et échanges sont indispensables. La mise en place d'un projet d'excellence à dimension littéraire écrit/visuel/oral/plastique/filmique est requise.

Un rendu d'une vingtaine de pages est demandé pour la validation des ECTS à chaque bilan ou toute autre forme travaillant la plasticité du langage comme du concept. Il doit être précédé d'échanges en amont et d'envois successifs de l'état du travail en cours afin de poursuivre un dialogue.

L'évaluation s'effectue, de plus, au vu des objectifs posés par l'étudiant.e en début de semestre via un projet littéraire, au sens extensif du terme, qu'il s'agira de réaliser en dialogue avec les participant.e.s.

Modalités de rattrapage

Un rattrapage s'organise, la semaine après les bilans. Il prend la forme d'un rendu de 10 pages.

Repères bibliographiques

- Clélia Barbut, *The Rebirth of Wonder. Arts de la performance en France et en Amérique du Nord pendant la décennie 1970*, Arts Contemporains, Presses Universitaires de Rennes, 2026
- Rachel Blau DuPlessis, *Brouillons*, traduction Auxémery, José Corti, 2013
- Eric Chauvier, *Anthropologie*, Allia, 2006
- Sophie Delpeux, *Le corps-caméra. Le performer et son image*, Textuel, 2010
- Stanley Fish, *Quand dire, c'est faire. L'autorité des communautés interprétatives*, traduction Etienne Dobenesque, Penser/Croiser, Amsterdam, 2007

- Kenneth Goldsmith, *Écriture sans écriture*, traduction de François Bon, Uncreative Writings, JBE Books, 2018
- Boris Groys, *En public. Poétique de l'auto-design*, traduction de Jean-Luc Florin, Perspectives critiques, PUF, 2015
- Sandra Lucbert, *Défaire voir. Littérature et politique*, Amsterdam, 2024
- Novalis, *Le Brouillon général*, traduction Olivier Schefer, Allia, 2000
- Marjorie Perloff, *L'échelle de Wittgenstein. Le langage poétique et l'étrangeté de l'ordinaire*, traduction de Robin Seguy, Questions théoriques – Saggio Casino
- Emmanuelle Pireyre, *La performance narrative, Art, littérature, scène*, Figures, Les presses du réel, 2025
- Marie-Jeanne Zenetti, *Factographies: l'enregistrement littéraire à l'époque contemporaine*, Littérature, histoire, politique, Classiques Garnier, 2014

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

une autre bibliothèque des idées

Enseignant-e responsable	Jérôme Mauche	
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires		
Type d'enseignement	Pratique Obligatoire	
Années d'étude concernées	1 ^{re} année	
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine A	
Volume horaire	Semestre 1 Total heures globales: 50h dont → Heures de cours: 25h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 25h	Semestre 2 Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 20h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 55h
Places limitées	Non	
Nombre ECTS	2 ECTS (S1) 3 ECTS (S2)	

Contenus

«Une autre bibliothèque des idées» propose un parcours d'initiation à l'Histoire des idées dans le contexte contemporain d'une école d'art.

Il s'agira au fil des séances de procéder au rapprochement entre une œuvre d'art contemporaine et un classique de l'Histoire des idées ou des sciences sociales (modernes et surtout contemporaines)

Son intitulé reprend en creux celui de «La Bibliothèque des idées», créée il y a tout juste cent ans par Jean Paulhan et Bernard Groethuysen auprès des Editions Gallimard, dont le mot d'ordre était «d'offrir à la Pensée, délivrée d'une Servitude volontaire, un lieu où elle soit chez elle». Plus sobrement, il s'agira de regarder, commenter et situer des œuvres d'art par rapport à certaines questions et méthodes des sciences sociales modernes et contemporaines, – et les reflets respectifs qu'elles génèrent.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs d'«Une autre bibliothèque des idées» sont de développer la curiosité intellectuelle, artistique et conceptuelle de l'étudiant e, à relier leurs préoccupations et objets plastiques à des savoirs théoriques, critiques et historiquement situés, à développer leurs vocabulaires spécifiques et adaptés, à les aider à décrire, à analyser des œuvres et à en proposer une compréhension personnelle et argumentée. Le cours aide à acquérir une méthodologie de travail (prise de notes, recherches bibliographiques, lecture, synthèse), à développer sa capacité d'expression orale et écrite, à expliquer et justifier ses choix et arguments, à savoir formuler par écrit des éléments de savoir et de technique en respectant les conventions d'orthographe, de typographie.

Modalités d'évaluation

L'évaluation s'effectue par la participation au Cours «Une autre bibliothèque des idées». Un rendu de six pages est demandé pour la validation des ECTS à chaque bilan. L'étudiant-e durant le semestre aura lu un livre ou un article

de sciences sociales de son choix et en procédera à une lecture personnelle.

5 pages écrites seront consacrées à cette approche, incluant une contextualisation informée de cet écrit et une description des méthodes repérées dans le texte. La sixième page consistera en un schéma/dessin prolongeant l'interprétation des concepts et articulations dans l'écrit recensé, mais au moyen cette fois d'un travail visuel/dessiné de l'étudiant e, lui permettant d'expérimenter par d'autres moyens son analyse écrite et la prolongeant.

Des échanges très réguliers sont nécessaires, afin de déterminer l'ouvrage ou l'article en question, puis de dialoguer en vue de réaliser ce texte, notamment par l'envoi de versions successives de l'état du travail en cours (par mail).

Modalités de rattrapage

Un rattrapage s'organise, la semaine après les bilans. Il prend la forme d'un rendu de 3 pages, à partir d'un article proposé par l'enseignant.

Repères bibliographiques

- Roland Barthes, *Mythologies*, Seuil, 1957
- Marc Bloch, *Les Rois thaumaturges. Etude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France ou en Angleterre*, Bibliothèque des histoires, Gallimard, 1983
- Augusto Boal, *Jeux pour acteurs et non-acteurs. Pratique du théâtre de l'opprimé*, traduction Virginia Rigot-Muller, La Découverte, 2004
- Luc Boltanski & Arnaud Esquerre, *Enrichissement. Une critique de la marchandise*, NRF Essais, Gallimard, 2017
- Horst Bredekamp, *Les coraux de Darwin. Premiers modèles de l'évolution et histoire naturelle*, traduction de Christian Joschke, Les presses du réel, 2008
- Vincent Debaene, *L'adieu au voyage. L'ethnologie française entre science et littérature*, Bibliothèque des Sciences humaines, Gallimard, 2010
- Judith Delfiner, *Double-Barrelled Gun. Dada aux Etats-Unis (1945–1957)*, Les presses du réel, 2013.
- Jeanne Favret-Saada, *Les Mots, la Mort, les Sorts. La sorcellerie dans le bocage*, Bibliothèque des sciences humaines, Gallimard, 1977
- Matthew Fuller & Eyal Weizman, *L'art de la contre-enquête. Esthétiques de l'investigation. Politiques de vérité*, traduction de Cécile Dutheil de la Rochère, esthétique critique, Les presses du réel, 2025
- Delphine Gardey, *Écrire, calculer, classer. Comment une révolution de papier a transformé les sociétés contemporaines (1800–1940)*, Textes à l'appui/ Anthropologie des sciences et des techniques, La Découverte, 2008
- Carlo Ginzburg, *Symboles, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, traduction Monique Aymard, Eisa Bonan, Christian Paolini & Martine Sancini-Vignet, Nouvelle bibliothèque scientifique, Flammarion, 1989
- Jack Goody, *La peur des représentations. L'ambivalence à l'égard des images, du théâtre, de la fiction, des reliques et de la sexualité*, traduction Pierre-Emmanuel Dauzat, Textes à l'appui/Laboratoire des sciences sociales, La Découverte, 2003
- Clarisse Herrenschmidt, *Les trois écritures. Langue, nombre, code*, Bibliothèque des sciences humaines, Gallimard, 2007
- Denise Jodelet, *Folie et représentations sociales*, Sociologie d'aujourd'hui, PUF, 1989
- Iman Mersal, *Comment réparer. La maternité et les fantômes*, traduction Jacques Braquemon, Zoème, 2025
- José Esteban Muñoz, *Cruiser l'utopie. L'après et l'ailleurs de l'advenir queer*, traduction Alice Wambergue, Brook, 2021
- Astrida Neimanis, *Hydroféminisme. Devenir un corps d'eau*, traduction Emma Bigé & Ambre Petitcolas, Mouvement, 2021
- Erwin Panofsky, *Architecture gothique et pensée scolastique*, traduction Pierre Bourdieu, Le sens commun, Minuit, 1967
- Le peuple qui manque, Kantuta Quirós & Aliocha Imhoff, dir., *Géo-Esthétique*, traduction de Hélène Valance, Katarzyna Cohen, Marion Pacouil, Isabelle Montin, Marco-Antonio Quirós, Kantuta Quirós, B42, 2014
- Vincent Romagny dir., *Politiser l'enfance*, Burn-Août, 2023
- Bernard Sève, *De haut en bas. Philosophie des listes*, Ordre philosophique, Seuil, 2010

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

'manière de voir, manières de faire'

Enseignant·e responsable	Joan Ayrton	
Enseignant·es associé·es / Intervenant·es / Partenaires		
Type d'enseignement	Pratique et théorique Optionnel Amphithéâtre	
Années d'étude concernées	2 ^e 3 ^e 4 ^e année	
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine A et B	
Volume horaire	L2 et L3 Total heures globales: 50h dont → Heures de cours: 20h → Travail personnel estimé de l'étudiant·e: ≈ 30h	M1 Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 30h → Travail personnel estimé de l'étudiant·e: ≈ 45h
Places limitées	Non	
Nombre ECTS	2 ECTS (L2 et L3) 3 ECTS (M1)	

Contenus

Nommé en hommage à la série télévisée *Ways of seeing* de John Berger (BBC – 1972), 'Manière de voir, manières de faire' est un cours bi-mensuel dont l'enjeu est de porter attention à 'ce qui arrive' dans la pratique du travail, de sonder la pensée et les gestes, ce qui mène, souvent par des chemins détournés, à la réalisation d'une œuvre – phénomène en soi toujours stupéfiant. Chaque cours consiste en le partage de récits et d'objets – textes, images, films (expérimentaux & cinéma), peintures, musiques, émissions de radio, podcasts, etc – selon une idée précise, souvent en lien avec l'actualité (artistique, littéraire, politique), toujours issue d'une expérience vécue. Le cours tient à respecter la temporalité des œuvres partagées, à rebours du principe de zapping (que nous pratiquons tous·tes): les films, de longueurs très variées, sont souvent vus en entier. 'Manières de voir, manières de faire' est aussi manières d'être, de partager, de travailler: nous pensons collectivement ce qu'est l'engagement dans une réflexion et une pratique artistique.

Sont attendues l'attention, la curiosité, et aussi l'envie de poursuivre le travail au-delà du cours: lire les livres, voir les films, écouter les émissions qui n'auront pas été lus, vus, écoutés en entier.

Objectifs pédagogiques

Développer chez les étudiants une conscience aiguë des processus de création (les gestes, les chemins détournés et la pensée en train de se faire) en cultivant une posture d'attention profonde, de curiosité intellectuelle et d'engagement collectif face aux œuvres et au monde.

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu – engagement et réflexion critique (50 %)
- Évaluation tout au long du semestre de l'implication dans les visionnages, écoutes, analyses et discussions collectives. Le contrôle continu apprécie notamment la capacité à formuler un regard critique, à mobiliser les références abordées en cours

- et à établir progressivement des liens avec sa propre pratique artistique.
- Carnet d'impressions et de glanages (50 %)
- Restitution en fin de semestre d'un carnet, physique ou numérique, rassemblant les prolongements personnels du cours : notes de visionnage et de lecture, réflexions, références, extraits d'émissions ou d'ouvrages explorés en autonomie et liens établis avec la pratique personnelle.
- Critères d'évaluation : régularité et progression du travail dans le cadre du contrôle continu ; curiosité intellectuelle et capacité à prolonger les recherches de manière autonome ; qualité et diversité des références mobilisées ; finesse de l'analyse et de la réflexion sur les processus de création.

Modalités de rattrapage

Propositions de rattrapages sur mesure. (à préciser si possible en terme de production/exercices)

Repères bibliographiques

Bibliographie (non exhaustive):

- BERGER, John, *Ways of seeing*, Penguin, London, 1972
- LOCHLIN, Linda, *Why Have There Been No Great Women Artists?* 1971
- POLLOCK, Griselda, *Old Mistresses: Women, Art and Ideology*, 1981, avec Rozsika Parker
- POLLOCK, Griselda, *Vision and Difference: Femininity, Feminism and the Histories of Art* (1988)
- BENJAMIN, Walter, *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, 1935
- BARTHES, Roland, *La Chambre claire*, 1980
- HARRAWAY, Donna, *A Cyborg Manifesto*, 1985 & *Situated Knowledges*, 1988
- RUSSELL, Legacy. *Glitch Feminism: A Manifesto*, Verso, 2020
- GIANNECCHINI, Hélène, *Voir de ses propres yeux*, Seuil, 2020
- GIANNECCHINI, Hélène, *Un désir démesuré d'amitié*, Seuil, 2024
- SCHULMANN, Clara, *Zizanies*, Paraguay Press, 2020
- BIGÉ, Emma, MAILLET, Clovis. *Écotransféminismes: Pour des écologies transféministes*, 2025
- Etc.
- OBRIST, Hans Ulrich. *Conversations, volume I*, Manuella éditions, 2008
- LIPPARD, Lucy, *Eva Hesse*, 1976
- HESSE, Eva, *Diaries (1955–1970)*, 2016
- NEMSER, Cindy, *Entretien avec Eva Hesse*, 1970
- GOLDIN, Nan, *The Ballad of Sexual Dependency*, 1986
- ADNAN, Etel, *Journey to Mount Tamalpais*, 1986
- SILLMAN, Amy, *Faux Pas (2020)*
- HAFIF, Marcia, *Beginning Again*, Artforum, 1978
- BARLOW, Phyllida, *Collected Lectures, Writings, and Interviews*, 2021
- Etc.
- BRAND, Steward, tous les numéros du magazine *Whole Earth Catalog*, entre 1968 et 1972
- YOUNGBLOOD, Gene, *Expanded Cinema*, New-York, E.P. Dutton, 1970
- TURNER, Fred, *From Counterculture to Cyberculture, Stewart Brand, the Whole Earth Network, and the rise of*
- LE GUIN, Ursula, *Earthsea*, Berkeley, Parnassus Press, 1964 – 2018
- TOFFLER, Alvin & FARRELL, Adelaide, *Future Shock*, Random House, 1970
- Etc.
- REVUE CRITIQUE, *Vivre dans un monde abîmé*, Paris, 2019
- ROSA, Hartmut, *Accélération, une critique sociale du temps*, Paris, Éditions La Découverte, 2011
- FLUSSER, Wilém, *Post—histoire*, T&P Work Unit, 2019
- FISHER, Mark (alias k-punk), *Capitalist Realism, Is There No Alternative?* Winchester, Zero Books, 2009
- STEYERL, Hito, *In Defense of the Poor Image*, e-flux journal, n°10, novembre 2009
- KANE, Carolyn L., *High-Tech Trash, Glitch, Noise, and Aesthetic Failure*, University of California Press, 2021
- DELLA NOCE, Elio & MURARI, Lucas, *Expanded Nature, écologies du cinéma expérimental*, éditions Light Cone, 2022
- BLAUVERLT, Andrew, *Hippie Modernism, The struggle for Utopia*, catalog, Walker Art Institute & University of California, 2016
- Etc.

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

préludes

Enseignant-e responsable	Joan Ayrton
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	
Type d'enseignement	Théorique Obligatoire
Années d'étude concernées	1 ^{re} année
Semestre – Semaine	S2 – Semaine A et B
Volume horaire	Total heures globales: 50h dont → Heures de cours: 20h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 30h
Places limitées	Non
Nombre ECTS	2 ETCS

Contenus

L'atelier 'Préludes' vise à encourager et accompagner les étudiant-es de 1^{ère} année dans tout ce qui constitue la mise au travail. L'installation d'un espace d'atelier dans un lieu collectif, les premiers gestes, le choix des médiums, les premières idées ou intuitions. L'atelier – bi-mensuel – est alternativement pratique et théorique et se tient tantôt en atelier, tantôt en amphithéâtre. Les cours théoriques consistent dans le partage d'objets (textes, images, films, musiques, émissions de radio, etc), les cours pratiques consistent dans le fait de découvrir et effectuer ensemble des gestes de travail explorant une variété de techniques. 'Préludes' est une façon de penser collectivement, puis dans un suivi individuel, ce que peut impliquer un engagement dans une pratique artistique, l'entrée dans une école d'art.

Objectifs pédagogiques

Sont attendues l'attention, la curiosité et surtout la participation.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu:

Implication dans les exercices pratiques collectifs et présence aux cours théoriques en amphithéâtre.

Accrochage / Présentation d'atelier :

Mise en espace des premières recherches plastiques, essais et expérimentations réalisés au cours du semestre.

Présentation du carnet de bord / de recherche :

Rendu d'un carnet rassemblant les intuitions plastiques, les notes de cours et les références culturelles partagées (images, textes, écoutes).

Modalités de rattrapage

Rendu d'un Carnet-Journal de travail (format papier ou numérique) accompagné d'une Soutenance orale de 15 minutes.

Repères bibliographiques

- BERGER, John, *Ways of seeing*, Penguin, London, 1972
- LOCHLIN, Linda, *Why Have There Been No Great Women Artists?* 1971
- POLLOCK, Griselda, *Old Mistresses: Women, Art and Ideology*, 1981, avec Rozsika Parker
- POLLOCK, Griselda, *Vision and Difference: Femininity, Feminism and the Histories of Art* (1988)
- BENJAMIN, Walter, *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, 1935

- BARTHES, Roland, *La Chambre claire*, 1980
- HARRAWAY, Donna, *A Cyborg Manifesto*, 1985 & *Situated Knowledges*, 1988
- RUSSELL, Legacy. *Glitch Feminism: A Manifesto*, Verso, 2020
- GIANNECCHINI, Hélène, *Voir de ses propres yeux*, Seuil, 2020
- GIANNECCHINI, Hélène, *Un désir démesuré d'amitié*, Seuil, 2024
- SCHULMANN, Clara, *Zizanies*, Paraguay Press, 2020
- BIGÉ, Emma, MAILLET, Clovis. *Écotransféminismes: Pour des écologies transféministes*, 2025
- Etc.
- OBRIST, Hans Ulrich. *Conversations, volume I*, Manuella éditions, 2008
- LIPPARD, Lucy, *Eva Hesse*, 1976
- HESSE, Eva, *Diaries (1955–1970)*, 2016
- NEMSER, Cindy, *Entretien avec Eva Hesse*, 1970
- GOLDIN, Nan, *The Ballad of Sexual Dependency*, 1986
- ADNAN, Etel, *Journey to Mount Tamalpais*, 1986
- SILLMAN, Amy, *Faux Pas (2020)*
- HAFIF, Marcia, *Beginning Again*, Artforum, 1978
- BARLOW, Phyllida, *Collected Lectures, Writings, and Interviews*, 2021
- Etc.
- BRAND, Steward, tous les numéros du magazine *Whole Earth Catalog*, entre 1968 et 1972
- YOUNGBLOOD, Gene, *Expanded Cinema*, New-York, E.P. Dutton, 1970
- TURNER, Fred, *From Counterculture to Cyberculture, Stewart Brand, the Whole Earth Network, and the rise of*
- LE GUIN, Ursula, *Earthsea*, Berkeley, Parnassus Press, 1964 – 2018
- TOFFLER, Alvin & FARRELL, Adelaide, *Future Shock*, Random House, 1970
- Etc.
- REVUE CRITIQUE, *Vivre dans un monde abîmé*, Paris, 2019
- ROSA, Hartmut, *Accélération, une critique sociale du temps*, Paris, Éditions La Découverte, 2011
- FLUSSER, Wilém, *Post—histoire*, T&P Work Unit, 2019
- FISHER, Mark (alias k-punk), *Capitalist Realism, Is There No Alternative?* Winchester, Zero Books, 2009

- STEYERL, Hito, *In Defense of the Poor Image*, e-flux journal, n°10, novembre 2009
- KANE, Carolyn L., *High-Tech Trash, Glitch, Noise, and Aesthetic Failure*, University of California Press, 2021
- DELLA NOCE, Elio & MURARI, Lucas, *Expanded Nature, écologies du cinéma expérimental*, éditions Light Cone, 2022
- BLAUVERLT, Andrew, *Hippie Modernism, The struggle for Utopia*, catalog, Walker Art Institute & University of California, 2016
- Etc.

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

coopérative curatoriale

Enseignant-e responsable	Julien Bouillon
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	
Type d'enseignement	Pratique
Années d'étude concernées	3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine A
Volume horaire	Total heures globales: → L3 25h → M1 100h → M2 75h
Places limitées	Non
Nombre ECTS	L3: 2 ECTS M1: 4 ECTS M2: 3 ECTS

Contenu

La coopérative curatoriale est un espace collectif d'expérimentation consacré à la conception, à la production et à la présentation de projets artistiques. Accompagné-es par un-e enseignant-e, les étudiant-es en sont les acteur-rices et construisent ensemble les projets selon un principe de travail horizontal, de partage des responsabilités et de prise de décision collective. La coopérative peut investir la Galerie d'essai et d'autres espaces de la Villa Arson, mais également développer des projets hors-murs avec des institutions et partenaires extérieurs. À partir de situations concrètes, les étudiant-es expérimentent l'ensemble du processus de réalisation d'une exposition ou d'un événement artistique: définition du projet, sélection et contextualisation des œuvres, relation aux artistes, scénographie et accrochage, régie et production, communication, prise en compte des publics et médiation.

Objectifs pédagogiques

La coopérative vise à apprendre par l'expérience et à développer une compréhension concrète des conditions de production, d'exposition et de réception d'une œuvre. Elle permet aux étudiant-es de confronter leurs choix à ceux du collectif, de développer leur regard critique et curatorial et de comprendre comment une

œuvre dialogue avec un espace, un contexte, d'autres œuvres et différents publics. Cette expérience professionnalisante doit également leur permettre de mieux maîtriser leur propre pratique: savoir sélectionner, contextualiser, installer, documenter et présenter son travail constitue une dimension essentielle de la construction d'une démarche artistique autonome. Les projets menés avec des partenaires extérieurs favorisent enfin la connaissance de l'écosystème professionnel et la rencontre avec ses acteur-rices.

Compétences attendues

Les compétences développées au sein de la coopérative curatoriale s'inscrivent dans une progression de la L3 au M2. Les étudiant-es passent progressivement de la découverte des enjeux de l'exposition à la conception et à la prise de responsabilité, puis à une capacité d'autonomie, de coordination et d'analyse critique.

L3 – Expérimenter et comprendre
– 2 ECTS

L'étudiant-e est capable de s'inscrire dans un projet collectif, de comprendre les principales étapes de réalisation d'une exposition et d'expérimenter différentes situations d'accrochage, de contextualisation et de médiation. Il-elle

apprend à observer les relations entre œuvre, espace, contexte et publics, à formuler et argumenter des choix simples et à porter un regard critique sur les conditions de présentation de son propre travail et de celui des autres.

M1 – Concevoir et prendre des responsabilités – 4 ECTS

L'étudiant·e est capable de contribuer activement à la conception et à la réalisation d'un projet curatorial, d'en comprendre les différentes dimensions et de prendre en charge une ou plusieurs responsabilités : sélection et articulation des œuvres, scénographie, production, régie, communication, médiation ou relation avec les partenaires. Il·elle développe sa capacité à proposer, argumenter, organiser, négocier et travailler collectivement dans un contexte de production réel.

M2 – Maîtriser, coordonner et transmettre – 3 ECTS

L'étudiant·e développe une autonomie et une capacité d'initiative accrues. Il·elle est capable de porter une proposition curatoriale, de coordonner certaines dimensions d'un projet, d'accompagner les décisions collectives, de dialoguer avec des artistes, des partenaires et des professionnel·les et d'adapter le projet aux contraintes rencontrées. Il·elle est également capable de réinvestir cette expérience dans la contextualisation, la présentation et la diffusion de son propre travail et de partager les compétences acquises au sein du collectif.

Modalités d'évaluation

L'évaluation repose sur un contrôle continu adapté au niveau d'étude et aux responsabilités progressivement exercées au sein de la coopérative. La nature des projets pouvant évoluer d'une année à l'autre – expositions à la Galerie d'essai, projets dans d'autres espaces de la Villa Arson ou collaborations hors-les-murs –, l'évaluation porte sur les situations de travail et les productions effectivement développées au cours du semestre.

Elle s'appuie sur l'observation et l'évaluation des contributions de l'étudiant·e aux différentes phases du projet : recherches et propositions, choix curatoriaux et scénographiques, accrochage et mise en espace, production et régie, contextualisation des œuvres, communication, médiation ou relations avec les partenaires.

Sont évaluées la qualité des réalisations, la capacité à argumenter ses choix et à les faire évoluer, la contribution au travail et aux décisions collectives, le degré d'autonomie et de responsabilité correspondant au niveau d'étude, ainsi que la capacité à analyser l'expérience menée et à en réinvestir les acquis dans sa propre pratique artistique.

Les attendus du contrôle continu sont ainsi progressifs : accompagnés et expérimentaux en L3, plus autonomes et opérationnels en M1, et orientés vers l'initiative, la coordination et la maîtrise en M2.

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

Séminaire de professionnalisation

Enseignant-e responsable	Julien Bouillon
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	
Type d'enseignement	Pratique
Années d'étude concernées	5 ^e année
Semestre – Semaine	S1 – Semaine A
Volume horaire	Total heures globales: 100h
Places limitées	Oui
Nombre ECTS	4 ECTS

Contenus

Le séminaire de professionnalisation accompagne les étudiant-es de 5^e année dans la préparation de leur entrée dans la vie professionnelle. Accompagné-es par un-e enseignant-e tout au long du semestre, ils-elles travaillent à la connaissance de l'écosystème de l'art contemporain et de ses réseaux, à la finalisation de leurs outils professionnels (portfolio, CV artistique, biographie, texte de démarche, documentation des œuvres) et à la présentation de leur pratique. Le séminaire s'appuie sur un projet collectif conduisant à l'organisation d'une journée professionnelle à la Villa Arson. Les étudiant-es conçoivent ensemble une exposition de leurs travaux, participent à la sélection des œuvres, à leur présentation et à leur accrochage, à la communication de l'événement ainsi qu'à l'identification et à l'invitation de professionnel-les du monde de l'art.

Objectifs pédagogiques

Préparer les étudiant-es à la transition entre l'école et la vie professionnelle en leur permettant de mieux comprendre leur environnement professionnel, de savoir situer leur pratique et d'acquérir les outils nécessaires pour la présenter et la valoriser. Le séminaire vise également à développer leur capacité à entrer en relation avec des professionnel-les, à construire progressivement leur réseau et à expérimenter collectivement les différentes étapes de conception et de réalisation d'une exposition. La journée professionnelle constitue l'aboutissement de ce parcours et place les étudiant-es en situation réelle de présentation et d'échange.

Modalités d'évaluation

L'évaluation repose sur un contrôle continu tout au long du semestre, prenant en compte la progression de l'étudiant-e dans la construction de ses outils professionnels, la qualité du portfolio, sa capacité à présenter et argumenter sa pratique ainsi que sa contribution au projet collectif d'exposition et à la préparation de la journée professionnelle.

La journée professionnelle constitue l'aboutissement du séminaire et permet d'évaluer la capacité à mobiliser ces acquis dans une

situation concrète de présentation, d'échange et de rencontre avec les acteur·rices du monde de l'art.

Modalités de rattrapage

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

glocals_mini

Enseignant-e responsable	Julien Bouillon
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	Martin Le Chevalier, artiste
Type d'enseignement	Théorique Obligatoire
Années d'étude concernées	2 ^e année
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine A
Volume horaire	Total heures globales: 50h dont → Heures de cours: 20h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 30h
Places limitées	Non
Nombre ECTS	2 ECTS

Contenus

Revue partielle et partielle du monde connu sous sa forme digitalisée. Depuis l'amphithéâtre jusqu'aux confins de l'univers connu, il s'agira d'observer la lourde tâche d'être artiste en parcourant le journal digital de la cyber-colonisation, de la production artistique qui l'accompagne, et de ses répercussions sur le vivant, tantôt merveilleuses, tantôt apocalyptiques. Sans méthode appropriée, sans contenus véritables ni objectifs précis, GLOCALS_mini s'applique à décrire l'histoire récente des relations des techniques numériques et de l'Art. L'absence de légitimité académique de l'animateur, rassurez-vous, est largement compensée par son esprit ludique et désespéré. Véritables morceaux d'Art inclus. Description non-contractuelle.

Chaque séance comprend :

- Un contrôle de présence.
- Un exposé théorique sommaire.
- La présentation de références artistiques et critiques.
- Des temps brefs de questions-réponses peuvent ponctuer le cours.

Objectifs pédagogiques

Développer une culture générale relative aux relations entre techniques numériques et art contemporain, en donnant aux étudiant-es des repères de base pour identifier, décrire et situer des œuvres, des contextes et des enjeux liés aux environnements numériques.

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu
- 2 remises de "notes" de restitution à partir des contenus du cours.

Modalités de rattrapage

Le rattrapage sera rendu possible par un entretien oral individuel à propos des contenus du cours.

Repères bibliographiques

- Angela Braiton et Yves Citton (dir.), Technologies de l'enchantement
- Clarisse Herrenschmidt, Les trois écritures. Langue, nombre, code
- Hito Steyerl, The Wretched of the Screen

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

Séminaire de professionnalisation

Enseignant-e responsable	Julien Bouillon
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	
Type d'enseignement	Pratique
Années d'étude concernées	5 ^e année
Semestre – Semaine	S1 – Semaine A
Volume horaire	Total heures globales: 100h
Places limitées	Oui
Nombre ECTS	4 ECTS

Contenus

Le séminaire de professionnalisation accompagne les étudiant-es de 5^e année dans la préparation de leur entrée dans la vie professionnelle. Accompagné-es par un-e enseignant-e tout au long du semestre, ils-elles travaillent à la connaissance de l'écosystème de l'art contemporain et de ses réseaux, à la finalisation de leurs outils professionnels (portfolio, CV artistique, biographie, texte de démarche, documentation des œuvres) et à la présentation de leur pratique. Le séminaire s'appuie sur un projet collectif conduisant à l'organisation d'une journée professionnelle à la Villa Arson. Les étudiant-es conçoivent ensemble une exposition de leurs travaux, participent à la sélection des œuvres, à leur présentation et à leur accrochage, à la communication de l'événement ainsi qu'à l'identification et à l'invitation de professionnel·les du monde de l'art.

Objectifs pédagogiques

Préparer les étudiant-es à la transition entre l'école et la vie professionnelle en leur permettant de mieux comprendre leur environnement professionnel, de savoir situer leur pratique et d'acquérir les outils nécessaires pour la présenter et la valoriser. Le séminaire vise également à développer leur capacité à entrer en

relation avec des professionnel·les, à construire progressivement leur réseau et à expérimenter collectivement les différentes étapes de conception et de réalisation d'une exposition. La journée professionnelle constitue l'aboutissement de ce parcours et place les étudiant-es en situation réelle de présentation et d'échange.

Modalités d'évaluation

L'évaluation repose sur un contrôle continu tout au long du semestre, prenant en compte la progression de l'étudiant-e dans la construction de ses outils professionnels, la qualité du portfolio, sa capacité à présenter et argumenter sa pratique ainsi que sa contribution au projet collectif d'exposition et à la préparation de la journée professionnelle.

La journée professionnelle constitue l'aboutissement du séminaire et permet d'évaluer la capacité à mobiliser ces acquis dans une situation concrète de présentation, d'échange et de rencontre avec les acteur·rices du monde de l'art.

Modalités de rattrapage

- Dossier artistique professionnel (50 %) : Portfolio complet, CV artistique, biographie et texte de démarche.
- Dossier de projet d'exposition fictif (25 %) : Note de 5 pages simulant la conception d'une exposition (scénographie, communication, liste de professionnel·les ciblé·es) pour remplacer l'événement collectif.
- Soutenance orale de 30 min (25 %) : 15 min de présentation de la démarche artistique + 15 min d'échanges avec le jury.

Enseignant-e responsable	Burkard Blümlein et Julien Dubuisson
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	Thierry Chiaparelli, Valère Jasson
Type d'enseignement	Pratique et théorique Optionnel Atelier
Années d'étude concernées	3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine A et B
Volume horaire	Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 48h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 27h
Places limitées	Non
Nombre ECTS	3 ECTS 4 ECTS (M2)

Contenus

Type d'enseignement: Approfondissement / Accompagnement de projet et recherche plastique

Volume+ propose un accompagnement critique et technique pour les étudiant-es ayant déjà une pratique engagée en sculpture et installation. Il s'agira autant d'un accompagnement dans la réalisation de pièces dans l'atelier, que d'un échange sur les enjeux et les possibles d'une démarche.

À ce stade du cursus, l'enseignement privilégie une méthodologie de projet individualisée. Plutôt qu'un contenu unique, nous proposons un accompagnement critique et technique qui s'adapte aux problématiques spécifiques de chaque démarche, garantissant ainsi une progression réelle vers l'autonomie et les attendus du diplôme.

Le cours s'articule autour de deux axes complémentaires:

- Le tutorat individuel: Ce temps est dédié à l'analyse approfondie du travail en cours à travers des entretiens critiques réguliers. Il s'agit d'aider l'étudiant-e à structurer sa pensée plastique, à clarifier ses intentions et à lever les verrous techniques liés à la production. Ce suivi permet de mettre en

perspective la pratique personnelle avec l'histoire des formes et les enjeux contemporains du volume. Pour valider le semestre, l'étudiant-e doit réaliser un minimum de 4 rendez-vous obligatoires (2 avec Burkard Blümlein et 2 avec Julien Dubuisson).

- L'expérimentation de la monstration: L'étudiant-e doit engager une réflexion sur la mise en espace de son travail. Cette étape s'articule en deux temps: une phase d'expérimentation souple au sein de l'atelier personnel, suivie plus tard dans le semestre d'une mise en situation plus formelle en Galerie d'essai ou en SAT. Ce passage du lieu de production au lieu d'exposition permet de confronter le travail à un contexte public et de formuler une argumentation orale structurée.

Objectifs pédagogiques

L'enjeu de Volume+ est d'accompagner l'étudiant-e dans la transition d'une pratique d'atelier vers une démarche artistique autonome.

- Contextualisation critique: Consolider son corpus de références théoriques et artistiques.
- Monstration et documentation: Savoir situer son travail et l'exposer, de l'atelier à l'espace public.

- Mise en œuvre: Dépasser le stade de l'essai pour produire des pièces finies répondant aux exigences du DNSEP.

Modalités d'évaluation

L'évaluation repose sur l'engagement de l'étudiant-e dans sa recherche et sur la matérialisation de son projet. Elle s'appuie sur trois points:

- Le carnet de suivi: Ce carnet (numérique ou papier), réalisé par l'étudiant, consigne l'évolution de la réflexion, les dessins préparatoires, les essais techniques, les références artistiques et les étapes de production. Il sert de support lors des rendez-vous de tutorat et permet d'objectiver la progression du travail personnel.
- La présentation finale: Un rendu final avec l'un des deux professeurs responsables est obligatoire. Ce bilan prend la forme d'une présentation des œuvres produites (en Galerie d'essai/SAT), témoignant d'une maîtrise des enjeux de la sculpture et de sa mise en espace.
- Organisation du suivi: L'étudiant-e doit valider un cycle de 4 rendez-vous tutorés par semestre (2 rendez-vous avec Burkard Blümlein et 2 rendez-vous avec Julien Dubuisson) + Présentation finale.

Modalités de rattrapage

En cas de non-validation au semestre en cours, un entretien individuel de rattrapage sera programmé au semestre suivant (état d'avancement des recherches, et projets en cours).

Repères bibliographiques

Des repères seront fournis ultérieurement, en fonction des projets de chaque étudiant-e.

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

initiation modelage/ moulage

Enseignant-e responsable	Julien Dubuisson
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	
Type d'enseignement	Pratique Obligatoire (au choix)
Années d'étude concernées	1 ^{re} année
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine A
Volume horaire	Total heures globales: 100h dont → Heures de cours: 60h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 40h
Places limitées	Oui : 12 places par semestre
Nombre ECTS	4 ECTS

Contenus

Type d'enseignement: Fondamentaux techniques et plastiques

L'enseignement est structuré en deux phases complémentaires pour garantir l'acquisition des fondamentaux techniques et le développement d'une autonomie plastique.

1. Initiation technique et méthodologique

Le semestre comprendra une immersion collective de 4 jours dédiée à l'exploration des spécificités de l'atelier. Cette étape permet d'appréhender l'éventail des possibles techniques et de découvrir la diversité des matériaux de tirage et d'empreinte (plâtres, élastomères, résines, cires).

2. Pratique accompagnée: Le projet par le faire

Chaque séance du lundi (semaine A) privilégie une approche par l'expérimentation directe, s'appuyant sur des exercices collectifs. L'objet apporté par l'étudiant-e devient le point de départ d'une étude technique où l'on analyse

ensemble le processus de mise en œuvre le plus pertinent.

3. Autonomie et recherche

En complément du lundi, l'étudiant-e est encouragé-e à investir l'atelier pour approfondir ses tests. Cette phase de recherche personnelle, indispensable à la validation des ECTS, permet de passer de l'exercice technique à un projet personnel.

Les techniques abordées sont:

- Le moulage à creux-perdu: Comprendre le cycle positif/négatif.
- Le moule à pièces: Appréhender la géométrie et les dépouilles.
- Le moulage en élastomère: Maîtriser les matériaux souples et les contre-dépouilles.
- L'estampage et le tirage: Expérimenter les différents matériaux de remplissage (plâtre, résine).

Traçabilité et suivi:

La participation est enregistrée via une feuille d'émargement à chaque séance. La validation du cours repose sur la réalisation effective des modules techniques et la présence assidue.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cet enseignement, l'étudiant·e sera capable de maîtriser les fondamentaux techniques du moulage et du tirage afin de passer de l'exercice technique à une pratique plastique autonome, appliquée à son projet artistique personnel.

Modalités d'évaluation

L'évaluation des étudiant·e·s repose sur un contrôle continu et une présentation finale en atelier. Elle s'articule autour des points suivants:

- Engagement technique: Qualité et rigueur de la phase d'expérimentation avec les matériaux (échantillonnage, tests de tirage).
- Acquisition des compétences: Maîtrise des protocoles de moulage abordés (positif/négatif, dépouilles, mélanges).
- Méthodologie: Capacité à mettre en œuvre une méthode de travail structurée et propre à l'atelier.
- Langage plastique: Développement d'une approche sensible et singulière à travers l'objet produit.
- Culture technique et artistique: Constitution d'un corpus personnel de références lié à l'empreinte et au volume.
- Rendu de fin de module: Présentation collective des travaux à l'atelier avant les bilans semestriels.

Modalités de rattrapage

Entretien individuel lors de la semaine dédiée avec présentation d'un projet plastique (en moulage).

Repères bibliographiques

- Rachel Whiteread
- Gallagher A/Donovan

Construction de distance

- Didier Vermeiren

Langage du corps

- Alina Szapocznikow
- La Ressemblance par contact: Archéologie, anachronisme et modernité de l'empreinte (Éditions de Minuit)
- Georges Didi-Huberman

Réf. artistes:

- Ivana Bašić
- June Crespo
- Holly Hendry
- Mire Lee
- Jean-Charles de Quillacq
- Johanna Seelemann (design)

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

actualité de l'art

Enseignant-e responsable	Marie Canet
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	
Type d'enseignement	Théorique Obligatoire
Années d'étude concernées	1 ^{re} 3 ^e année
Semestre – Semaine	S1 – Semaine A
Volume horaire	Total heures globales: 50h dont → Heures de cours: 25h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 25h
Places limitées	Non
Nombre ECTS	2 ECTS

Contenus

Actualité de l'art propose une introduction aux formes et préoccupations contemporaines à partir de l'étude d'expositions, d'artistes et de situations. Une attention particulière est portée aux problématiques qui traversent la création aujourd'hui: enjeux écologiques, transformations liées aux technologies et aux logiques extractives, formes d'engagement politique, relations entre pratique, biographie et subjectivité, ainsi qu'aux liens entre art, économie et institutions. Pensé comme un espace de discussion et d'expérimentation, cet enseignement invite les étudiant-es de première année à construire des outils d'analyse et à situer leur regard afin de s'approprier les langages de l'art actuel, sans en figer les définitions.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des repères dans l'actualité de l'art et des idées
- Identifier les enjeux majeurs de la création actuelle
- Développer une capacité d'analyse critique
- Situer une pratique dans son contexte
- Construire une culture visuelle et théorique active

Modalités d'évaluation

Validation: devoir sur table et contrôle continu.

Modalités de rattrapage

Devoir sur table

Repères bibliographiques

- Mohamad Amer Meziane, *Au bord des mondes: Vers une l'anthropologie méta-physique*, Editions Vues de l'esprit, 2023
- Konrad Becker, *Dictionnaire de réalité stratégique: Intelligence culturelle et politiques invisibles de l'information*, UV Editions, 2018
- Cara Daggett, *Pétro-masculinité: du mythe fossile aux systèmes énergétiques féministes*, Paris, Éditions du commun, 2023.
- Collectif, *Déborder Bolloré, Faire face au libéralisme autoritaire dans le monde du livre*, Montreuil, Burn~Août, 2024.
- Timothy Morton, *Hyperobjets: philosophie et écologie après la fin du monde*, Dijon, Les Presses du réel. Griselda Pollock, *Differencing the Canon*, Routledge Edition, 1999
- Kathryn Yusoff, *A Billion Black Anthropocenes or None*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2018.

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

esthétique

Enseignant-e responsable	Marie Canet
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	
Type d'enseignement	Théorique Obligatoire
Années d'étude concernées	4 ^e année
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine A
Volume horaire	Total heures globales: 50h dont → Heures de cours: 25h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 25h
Places limitées	Non
Nombre ECTS	2 ECTS

Contenus

Ce cours d'esthétique explore les liens unissant art, technologie et idéologie depuis l'avènement de la modernité industrielle, en prenant comme axe continu les rapports entre art et pouvoir. Il vise à mettre au jour les rapports conflictuels, instables et sophistiqués entre le faux et le vrai, les effets du faux sur le vrai (et inversement) à partir d'un corpus de textes, de pratiques et de vies. Ultimement, il vise à retracer les infrastructures de l'art à partir de nos positions critiques situées sur les plans géographique, économique, social et subjectif: à se réapproprier les enjeux de la matérialité, des valeurs et de la critique dans le champ de l'art et des institutions.

Objectifs pédagogiques

- Analyser les pratiques à partir de leurs conditions de production matérielle. Acquérir des outils d'analyse critique sur les notions de valeur, de pouvoir et d'institution. Développer une pratique critique située (théorique et artistique)
- Expérimenter des formes hybrides de recherche-crédation

Modalités d'évaluation

Validation: Contrôle continu + texte de recherche-crédation + présentation en atelier
Modalités de rattrapage

Texte de recherche-crédation

Repères bibliographiques

- Sara Ahmed, *Vandalisme queer*, trad. de l'anglais par Emma Bigé et Mabeuko Oberty, Montreuil, Burn~Août, 2024.
- Susan Buck-Morss, *Dreamworld and Catastrophe, The Passing of Mass Utopia in East and West*, MIT Press 2000.
- Gillo Dorfles (dir.), *Kitsch: The World of Bad Taste*, Londres, Studio Vista, 1969. Terry Eagleton, *Capitalisme et forme*, trad. de l'anglais par –, Paris, –, [année à préciser].
- Andrea Fraser, *Initiales n° 05 – Initiales A.F.*, Dijon, Les Presses du réel, 2003. Norman M. Klein, *The Vatican to Vegas: A History of Special Effects*, New York, The New Press, 2004.
- Katarzyna Murawska-Muthesius et Piotr Piotrowski (dir.), *From Museum Critique to the Critical Museum*, Londres, Routledge, 2015.
- Sianne Ngai, *Theory of the Gimmick: Aesthetic Judgment and Capitalist Form*, Cambridge (MA), Belknap Press of Harvard University Press, 2020.

- Fredrik Rönnbäck, “*Republic of Fakes: Art in the Service of Truth in Postwar France*”, *October*, n° 175, 2021.
- Slavoj Žižek, *Repeating Lenin*, Zagreb, Arkzin, 2001.

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

dessin - études documentaires

Enseignant-e responsable	Mounir Gouri	
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires		
Type d'enseignement	Pratique Obligatoire	
Années d'étude concernées	1 ^{re} année	
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine B	
Volume horaire	Semestre 1 Total heures globales: 100h dont → Heures de cours: 48h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 52h	Semestre 2 Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 32h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 43h
Places limitées	Oui: 25 places	
Nombre ECTS	4 ECTS (S1) 3 ECTS (S2)	

Contenus

Cours de dessin et d'initiation aux analyses des pratiques du dessin contemporain. Ce cours invite les étudiant-e-s à explorer le dessin d'abord comme un outil d'observation. À travers l'étude documentaire, il s'agit de développer la technicité du dessin dans toutes ses diversités. Mais aussi d'aborder le dessin comme discipline transversale, comme outil d'analyse, instrument de réflexion et projet.

Objectifs pédagogiques

- Développer une maîtrise progressive des techniques de dessin par l'observation attentive d'objets, corps, architectures, et de documents.
- Expérimenter le dessin comme un outil d'exploration sensible.
- Affirmer une écriture plastique personnelle, en faisant dialoguer technicité, regard et narration visuelle.
- Développer une capacité d'analyse et de verbalisation du travail produit, en lien avec les intentions artistiques et les choix formels.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu et présentation d'un travail de dessin. La tenue d'un carnet personnel de l'élève sera exigée.

Modalités de rattrapage

Présentation d'un travail de dessin et de carnet personnel.

Repères bibliographiques

- Heinrich Wölfflin, *Principes fondamentaux de l'histoire de l'art*, 1915
- Wassily Kandinsky, *Point et ligne sur plan*, 1926
- François Cheng, *Vide et plein, le langage pictural chinois*, 1991

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

le dessin comme une écriture de soi et du monde

Enseignant-e responsable

Mounir Gouri

Enseignant-es associé-es /
Intervenant-es / Partenaires

Type d'enseignement

Pratique | Obligatoire au choix parmi une sélection

Années d'étude concernées

2^e | 3^e | 4^e | 5^e année

Semestre – Semaine

S1 et S2 – Semaine B

Volume horaire

Total heures globales: 75h dont
→ Heures de cours: 48h
→ Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 27h

Places limitées

Oui: 20 places

Nombre ECTS

3 ECTS | 4 ECTS (M2)

Contenus

Ce cours a pour objectif d'accompagner les étudiant-es dans l'exploration de leurs impressions personnelles, de leurs intuitions et de leurs expériences sensibles, afin de les amener à interroger leurs propres manières d'aborder le dessin de manière élargie: des carnets de recherches, au dessin comme médiums ou comme cheminement vers d'autres pratiques. Celui-ci est envisagé non comme une simple technique ou un savoir-faire figé, mais comme un support d'expérimentation ouvert, capable d'accueillir des gestes, des processus et des intentions multiples.

Le dessin est ainsi pensé dans une perspective esthétique élargie, qui dépasse la feuille et le crayon pour inclure des pratiques hybrides, des dispositifs, des matériaux variés et des formes non conventionnelles. À partir des expériences, des références culturelles et des sensibilités propres à chacun-e, le cours propose de questionner le monde de l'art contemporain à travers

le prisme du dessin, compris dans toutes ses formes possibles: dessin préparatoire ou autonome, narratif ou abstrait, performatif, spatial, numérique ou conceptuel.

Il s'agit notamment d'interroger ce que le dessin représente aujourd'hui dans le champ artistique, tant sur le plan formel que conceptuel, en analysant ses usages, ses déplacements et ses réinventions au sein des pratiques contemporaines.

Un espace d'expérimentation, de recherches ou le dessin devient un outil de pensée, de questionnement et un espace de projection. Le cours s'inscrit ainsi dans une réflexion à la fois esthétique, critique et politique, en mettant en lien les pratiques du dessin avec les enjeux contemporains de l'art et du monde. Il invite les étudiant-es à considérer le dessin comme un acte situé, capable de rendre visibles des positions, des récits et des regards singuliers, tout en ouvrant un espace de dialogue entre création individuelle et problématiques collectives.

Objectifs pédagogiques

- Développer une approche personnelle, sensible et critique du dessin en lien avec sa pratique personnelle.
- Considérer le dessin comme un outil de pensée et de recherche, et affirmation artistique.
- Identifier et mobiliser les impressions, intuitions et expériences.
- Développer un rapport décomplexé et réflexif à sa propre production graphique.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu. Chaque élève devra présenter un travail personnel dans le cadre du cours.

Modalités de rattrapage

Présentation d'un travail personnel en lien avec la problématique du cours, ainsi que ses recherches pratiques et théoriques.

Repères bibliographiques

- *Traité du tout-monde*, Edouard Glissant, 1997, éditions Gallimard
- *La communauté terrestre*, Achille Mbembe, 2023, La Découverte
- *Dysphoria mundi*, Paul B. Preciado, 2022, éditions Grasset

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

audium multivitamine

Enseignant-e responsable	Pascal Broccolichi
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	
Type d'enseignement	Pratique Obligatoire au choix parmi une sélection
Années d'étude concernées	3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine A et B
Volume horaire	Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 36h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 39h
Places limitées	Oui: 25 places
Nombre ECTS	3 ECTS 4 ECTS (M2)

Contenus

Sur la base de 4 séminaires collectifs et de rendez-vous de suivi individuel au studio son ou en atelier, ce programme propose aux étudiant-e-s de travailler autour de leurs projets personnels de recherche et de mettre en application les connaissances de la pratique sonore acquises au cours du premier cycle dans le cours AUDIUM. Dans le cas où l'initiation n'aurait pas été suivie en premier cycle, un module de rattrapage adapté au niveau de chaque étudiant-e peut être mis en place avec l'enseignant et Augustin Soulard (technicien-responsable du studio son). Les étudiant-e-s inscrit-e-s au programme Audium Multivitamine participent activement à une expérimentation théorique et technique du champ artistique sonore de manière libre, décompartmentée et critique. Les échanges sont non linéaires et ouverts à la transversalité avec les autres pratiques (vidéo, installation, sculpture, performance, etc.). Les étudiant-e-s inscrit-e-s en années diplômantes bénéficient d'un accompagnement à la préparation de leurs projets plastiques, de leur discours de présentation et des problématiques majeures du son dans l'art contemporain. Un accompagnement est aussi proposé aux étudiant-e-s qui choisissent de développer des sujets liés aux cultures sonores pour le document écrit (DNA) ou le mémoire de fin d'étude (DNSEP).

Cours en 2 groupes + Ateliers (studio son) & suivi individuel (5 rendez-vous de suivi individuels par semestre)

Objectifs pédagogiques

Ce programme (séminaires et rendez-vous individuels) permettra aux étudiant-e-s d'expérimenter et de maîtriser des techniques de conception autour de la création sonore. Iels développeront un projet personnel de création sonore dans toutes ses étapes de production et seront amené-e-s à le présenter dans divers cadres, (sculpture, installation, performance, vidéo, etc.) et différents espaces de monstration (physiques ou virtuels). Les étudiant-e-s seront capables d'analyser, de concevoir et mettre en œuvre des projets issus de pratiques analogiques, numériques, musicales ou radiophoniques. Iels constitueront un corpus personnel de références et seront capables d'identifier les enjeux de la création contemporaine sonore tout en enrichissant la singularité de leur recherche. Iels pourront conjuguer leurs recherches sonores avec divers modules d'enseignement du pôle numérique orientés vers les pratiques du "son à l'image" pour la vidéo, ou encore l'expérimentation du "signal" avec Jean-Louis Paquelin pour les objets numériques, les automates et la programmation. Ces accompagnements seront organisés durant les deux semestres en binôme avec Augustin Soulard

(technicien responsable du studio son). Aucun niveau technique et théorique préalable n'est entendu. L'initiation, si elle n'a pas été suivie en premier cycle dans le cours AUDIUM, pourra être rattrapée individuellement.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu en séminaires collectifs et aux rendez-vous de suivis individuels.

Modalités de rattrapage

Un portfolio complet et détaillé faisant état du projet qui avait été envisagé en début de semestre avec l'avancée des travaux en cours de réalisation et leur perspective de réalisation dans le cas où ils n'ont pas pu être présentés en Galerie d'essai et/ou en bilan.

Repères bibliographiques

- Jonathan Sterne, Une histoire de la modernité sonore, La Découverte
- Juliette Volcler, Contrôle – comment s'inventa l'art de la manipulation sonore, La Découverte · Critique n°829–830, Musique, violence, politique
- Michael Nyman, Experimental Music, Cage et au-delà, éditions Allia, Paris, 2005
- Edwin Prevost, No Sound Is Innocent, AMM and the practice of self-invention, Essex, Metamusical narratives: essays, Copula, 1995
- Robert Bresson, Notes sur le cinématographe, Éditions NRF
- CarloSa Darò, Avant-gardes sonores en architecture, Les presses du réel
- Revue Tacet, Haute école des arts du Rhin
- Alex Ross, The Rest is Noise, Actes Sud
- Max Feed, Œuvre et héritage de Max Neuhaus, Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon · Pascal Broccoli, Thierry Davila, Cartographie de l'inouï, Les presses du réel · Thibault Walter, Audio Trouble – Étude sur les pratiques orales d'une école d'art, Les presses du réel
- Alvin Lucier, Le même et le différent, Entretiens avec Matthieu Saladin, éditions MF

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

Enseignant-e responsable	Pascal Broccolichi
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	
Type d'enseignement	Théorique et pratique Optionnel
Années d'étude concernées	2 ^e année
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine A et B
Volume horaire	Total heures globales: 60h dont → Heures de cours: 30h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 30h
Places limitées	Oui: 25 places
Nombre ECTS	2 ECTS

Contenus

Audium est un cours d'initiation, de développement et de communication des pratiques liées au son. Les cours (sous forme de séminaire) et les ateliers (en groupe au studio son) permettent aux étudiant-e-s d'aborder les pratiques plastiques du son en suivant deux axes généraux:

- Une approche théorique qui éclaire l'histoire du son depuis le XVI^e siècle à nos jours afin que les étudiant-e-s posent des repères et un regard critique sur les arts plastiques sonores, la musique, la performance et le cinéma.
- Une approche technique et plastique sous la forme de modules d'initiation et d'ateliers de pratique pour que les étudiant-e-s acquièrent le plus rapidement possible une autonomie en prise de son (studio & field recording), montage/mixage (logiciels DAW), diffusion & amplification électroacoustique, installation sonore, etc.

Iels sont sensibilisé-e-s à l'écoute comme un acte d'éveil poétique mais aussi à l'environnement professionnel des métiers du son (Sound-design, prise de son, composition/ réalisation, montage/ mixage, synthèse analogique, diffusion spatialisée etc.).

Ce cours propose d'approfondir l'analyse de l'œuvre sonore et son dispositif grâce à une

pratique d'observation phonographique en milieu extérieur (l'écoute et la mise en espace, le rôle de la propagation et la place de l'auditeur). Des expérimentations sont menées autour de la voix et de la poésie sonore. Des rendez-vous hebdomadaires individuels ou collectifs sont proposés dans les ateliers ou au Pôle numérique.

En marge du cours hebdomadaire, les étudiant-e-s bénéficient d'un accès aux studios d'enregistrement et de montage/mixage (sous rendez-vous) avec l'enseignant et Augustin Soulard (technicien-responsable du studio son). Iels ont la possibilité d'emprunter du matériel technique (sous réservation) approprié aux projets en cours de réalisation.

Objectifs pédagogiques

Les étudiant-e-s apprendront à maîtriser techniquement des outils analogiques et numériques de production et d'expérimentation autour des pratiques sonores. Ils développeront un projet artistique sonore personnel et pourront être invité-e-s à travailler occasionnellement en équipe autour de projets collectifs.

Audium leur permettra enfin d'expérimenter des modules multimédias orientés vers les pratiques du "son à l'image" pour la vidéo, ou encore l'expérimentation du "signal" avec Jean-Louis Paquelin pour les objets numériques, les automates et la programmation. Ces

accompagnements seront organisés durant les deux semestres en binôme avec Augustin Soulard (technicien responsable du studio son).

Les étudiant-e-s seront également amené-e-s à suivre des cours théoriques et historiques sur l'art sonore afin de les aider à constituer un corpus personnel de références grâce à l'étude des cultures sonores dans l'art contemporain. Ils seront capables de situer leur pratique et d'identifier les problématiques de la création sonore contemporaine au regard des divers réseaux de création artistique actuelle.

Un projet sonore de format libre (dispositif sonore, performance, podcast, édition, vidéo, etc.) sera demandé à la fin du second semestre. Il devra être accompagné d'un texte présentant la démarche, les sources d'inspiration et éventuellement illustré par des visuels (photos ou vidéos).

Modalités d'évaluation

- 50% contrôle continu
- 50% rendu projet personnel avec texte de présentation mettant en évidence les acquis du cours

Modalités de rattrapage

Un travail sonore accompagné d'un document (écrit & images) faisant apparaître :

- La démarche plastique et théorique ainsi que les enjeux techniques qui ont été étudiés au cours des différentes phases d'initiation.
- Une note explicative sur la mise en espace du dispositif de diffusion et l'importance des spectateur-ices.

Repères bibliographiques

- Jonathan Sterne, Une histoire de la modernité sonore, La Découverte
- Juliette Volcler, Contrôle – comment s'inventa l'art de la manipulation sonore, La Découverte · Critique n°829–830, Musique, violence, politique
- Michael Nyman, Experimental Music, Cage et au-delà, éditions Allia, Paris, 2005
- Edwin Prevost, No Sound Is Innocent, AMM and the practice of self-invention, Essex, Metamusical narratives: essays, Copula, 1995
- Robert Bresson, Notes sur le cinématographe, Éditions NRF
- Carlotta Darò, Avant-gardes sonores en architecture, Les presses du réel
- Revue Tacet, Haute école des arts du Rhin
- Alex Ross, The Rest is Noise, Actes Sud
- Max Feed, Œuvre et héritage de Max Neuhaus, Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon
- Pascal Broccolichi, Thierry Davila, Cartographie de l'inouï, Les presses du réel

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

initiation à la peinture

Enseignant-e responsable	Pascal Pinaud
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	
Type d'enseignement	Pratique Obligatoire au choix parmi une sélection
Années d'étude concernées	1 ^{re} année
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine A et B
Volume horaire	Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 36h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 39h
Places limitées	Non
Nombre ECTS	3 ECTS

Contenus

Ce cours propose une initiation à la peinture pour des étudiant-es de première année. Ce cours vise à initier les étudiant-es de première année aux fondamentaux techniques, plastiques et conceptuels de la peinture. Il propose une première approche à la fois pratique et réflexive du médium, en articulant apprentissage des gestes, découverte des matériaux et initiation à une démarche de recherche.

Le premier objectif est l'acquisition des bases techniques de la peinture: préparation des supports, maîtrise des outils, expérimentation des médiums et découverte de différentes techniques picturales traditionnelles et contemporaines.

Au premier semestre, il a pour objectif de faire découvrir les bases techniques et plastiques du médium, tout en développant une première démarche de recherche.

Dans une première partie, les étudiant-es apprennent à préparer les supports avant la mise en peinture. Ils expérimentent différentes techniques comme l'encollage (colle de peau), l'application de gesso et l'utilisation du gel médium. Les étudiant-es seront également initié au maniement du pinceau et aux gestes fondamentaux de la peinture.

Dans un second temps, les étudiant-es travaillent autour de la notion de motif. À partir de

recherches plastiques et iconographiques, ils réalisent une composition de type «all over» sur un petit format. Ce travail leur permet d'aborder les questions de répétition, de composition et d'organisation de l'espace pictural.

Le cours comprend aussi une initiation à la numérisation et à la fabrication de pochoirs. Les étudiant-es apprennent à scanner, découper et utiliser leurs motifs afin de les reproduire. Tout ceci pour, à la fin, peindre une petite peinture à l'acrylique mobilisant les acquis du cours.

Par ailleurs, une initiation à la cabine de peinture est proposée, encadrée par l'enseignant et le ou la monitrice. Les étudiant-es découvrent l'utilisation du pistolet à peinture, ainsi que le travail sur différents supports comme le bois et le métal.

Au second semestre, ce cours s'organise autour d'un sujet proposé, dans un esprit proche des stratégies duchampiennes. Ce sujet, volontairement polysémique, invite les étudiant-es à développer des réponses singulières à partir de différentes entrées possibles: conceptuelles et formelles.

À travers des échanges réguliers, à la fois individuels et collectifs, les étudiant-es seront amenés à élaborer une réflexion à la fois théorique et plastique. Ce processus implique une capacité à articuler pensée critique et production artistique.

Une attention particulière sera portée à la construction d'un processus créatif.

Ce processus inclut l'expérimentation, l'exploration des techniques et des matériaux, ainsi que la formulation d'intentions plastiques. L'ensemble de ces étapes conduira à la production d'une ou plusieurs pièces abouties en fin de semestre, qui fera l'objet d'une évaluation.

Par ailleurs, des modules techniques complémentaires seront proposés au cours du semestre, en fonction des disponibilités (semaine intensive). Ces sessions, d'une durée de 3 heures, porteront notamment sur l'initiation à l'aérographe, aux techniques du pastel et aux encres.

Ces ateliers nécessiteront une inscription préalable et seront proposés en effectifs limités. Ils permettront aux étudiants de diversifier leurs pratiques.

Objectifs pédagogiques

À l'issue du cours, les étudiant·es devront être capables de maîtriser les gestes fondamentaux de la peinture, notamment l'application, le mélange, le travail des supports et l'usage des outils. Ils devront également être en mesure de préparer un support de manière autonome en mobilisant différentes techniques telles que l'encollage, l'application du gesso et l'utilisation du médium.

Ils seront capables de réaliser une composition picturale structurée à partir d'un motif ou d'un ensemble de références visuelles, tout en comprenant et en mobilisant les notions de répétition, de composition et d'organisation de l'espace pictural. Les étudiant·es devront également savoir utiliser des procédés simples de reproduction et de transformation, tels que le pochoir, la numérisation ou le transfert.

Le cours vise également à leur permettre d'expérimenter différents supports et techniques, incluant l'acrylique, le bois, le métal et l'usage de la cabine de peinture. À l'issue de la formation, ils devront être capables de développer une première démarche de recherche plastique personnelle, même dans un cadre contraint, ainsi que de présenter et verbaliser de manière simple leur démarche artistique.

Ce cours pose les bases techniques, plastiques et méthodologiques qui pourront être approfondies et développées au cours des années suivantes dans le cadre du cursus.

Modalités d'évaluation

L'évaluation repose sur une approche continue qui prend en compte à la fois le processus de travail et les réalisations finales des étudiant·es.

Elle s'appuie sur l'implication et l'assiduité tout au long du semestre, ainsi que sur la qualité des expérimentations techniques et plastiques réalisées. Seront également évaluées la capacité à suivre et intégrer les exercices proposés, ainsi que la progression dans la maîtrise des outils et des gestes picturaux.

Une attention particulière sera portée à la compréhension et à l'application des notions abordées, telles que le motif, la composition, la répétition et l'espace pictural. L'évaluation prendra aussi en compte la capacité à développer une première démarche de recherche plastique, ainsi que la réalisation d'une ou plusieurs pièces finales mobilisant les acquis du cours.

Enfin, la présentation orale et la capacité à expliciter le travail produit feront partie intégrante des critères d'évaluation.

Aucune pratique avancée de la peinture n'est exigée pour suivre ce cours. Il est toutefois attendu des étudiant·es une curiosité pour les pratiques artistiques contemporaines et les arts visuels, ainsi qu'un intérêt marqué pour l'expérimentation matérielle et technique.

Les étudiant·es doivent être en mesure de travailler de manière régulière et d'accepter les exercices contraints proposés dans le cadre pédagogique. Une ouverture à la recherche et au travail collectif est également nécessaire, tout comme une capacité à observer, analyser et expérimenter sans recherche immédiate de résultat finalisé.

Modalités de rattrapage

- Pour le premier semestre, une mise en œuvre d'un projet sur une semaine.
- Pour le deuxième semestre, un écrit de rattrapage pourra être proposé.

Repères bibliographiques

- Masheck, J. (2011). *Le paradigme du tapis – prolégomènes critiques à une théorie de la planéité*. Mamco.
- Soullillou, J. (1990). *Le décoratif*.

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

peinture transversale – recherche, pratiques et hybridations contemporaines

Enseignant-e responsable

Pascal Pinaud

Enseignant-es associé-es /
Intervenant-es / Partenaires

Type d'enseignement

Pratique | Optionnel

Années d'étude concernées

2^e | 3^e | 4^e année

Semestre – Semaine

S1 et S2 – Semaine A et B

Volume horaire

Total heures globales: 75h dont
→ Heures de cours: 35h
→ Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 40h

Places limitées

Non

Nombre ECTS

3 ECTS

Contenus

Ce cours propose un espace de recherche et de production destiné à des étudiants de Master en art, option peinture. Il articule pratique artistique, réflexion théorique et expérimentation collective autour de la construction d'un projet personnel.

Le cours s'organise autour de plusieurs axes complémentaires: analyse d'œuvres et d'artistes contemporains, étude d'expositions majeures de l'histoire de l'art contemporain, accompagnement méthodologique du travail plastique, développement d'une démarche personnelle et exploration de l'hybridation des médiums.

À travers un suivi régulier sous forme de rendez-vous collectifs et individuels, les étudiants seront amenés à élaborer une réflexion critique

sur leur pratique tout en développant une production artistique cohérente et aboutie.

En début de chaque séance, un court exposé sera demandé aux étudiant-es, à tour de rôle, portant sur un artiste choisi dans une liste de références. Il sera toutefois possible de présenter un artiste ne figurant pas dans cette liste. Lors de cet exposé, l'étudiant-e analysera entre 2 et 4 œuvres, présentées sous forme de reproductions (papier ou supports numériques), afin d'introduire une réflexion critique sur la démarche de l'artiste et d'ouvrir un échange collectif.

Dans un deuxième temps, je présenterai différentes expositions ayant marqué l'histoire de l'art depuis 1969. L'objectif est de mettre en lumière des événements majeurs de l'histoire contemporaine qui ont contribué à façonner les pratiques artistiques actuelles.

Ensuite, le cours se poursuivra par un accompagnement des étudiant·es dans la conception et la réalisation d'un projet artistique personnel, depuis les premières intentions de recherche jusqu'à la présentation finale de la pièce.

Le travail pourra être mené seul·e ou en binôme et devra aboutir à la réalisation d'une pièce singulière, de préférence à partir d'une base picturale qui servira de point de départ à la réflexion et au développement du projet. Tout au long de l'année, ce projet sera construit progressivement à travers plusieurs temps d'échange sous forme de rendez-vous collectifs et individuels. Ces moments permettront d'accompagner l'avancée du travail, de préciser les intentions de chacun et d'orienter la démarche.

L'objectif est d'amener l'étudiant·e à structurer une réflexion personnelle, à faire évoluer sa proposition, à résoudre les problèmes techniques et à la confronter à différentes étapes de formalisation.

Le cours encouragera l'expérimentation de plusieurs médiums, parmi lesquels la vidéo, la photographie, la performance, le dessin, la peinture, la sculpture et l'installation. L'hybridation des médiums constituera ainsi un axe important du projet, afin de permettre aux étudiants d'explorer des formes de création ouvertes.

Parallèlement à la pratique, chaque étudiant sera invité à constituer un corpus de références artistiques en lien avec sa démarche.

Ce travail de recherche doit nourrir la réflexion, enrichir les choix plastiques et aider à construire une cohérence entre les intentions conceptuelles et la forme finale. La présentation du travail interviendra au second semestre, sous la forme d'un accrochage ou d'une exposition. À cette occasion, les notions de monstration, de mise en espace et de présentation des œuvres seront abordées de manière spécifique.

Objectifs pédagogiques

Une attention particulière sera portée à la construction d'un véritable processus de recherche artistique. Les étudiants seront accompagnés dans la formulation de leurs intentions plastiques, dans l'expérimentation des matériaux et des techniques, ainsi que dans le développement d'une cohérence entre les enjeux conceptuels du projet et ses formes plastiques. Le semestre se conclura par une présentation publique des travaux réalisés, sous la forme d'un accrochage ou d'une exposition.

Une attention particulière sera portée :

- à la construction d'un processus de recherche,
- à la formulation des intentions plastiques,
- à l'expérimentation des matériaux et techniques,
- à la cohérence entre fond conceptuel et forme plastique.

Modalités d'évaluation

Ce cours s'adresse à des étudiant·es disposant déjà d'une bonne connaissance des fondamentaux de la pratique picturale et capables de développer une démarche artistique relativement autonome. Un intérêt pour les pratiques contemporaines, les formes transdisciplinaires et les échanges critiques collectifs est attendu. Une maîtrise élémentaire des outils numériques de recherche, de documentation et de présentation sera également nécessaire.

À l'issue du cours, les étudiant·es devront être capables de développer une recherche plastique personnelle cohérente et de l'inscrire dans une réflexion contemporaine. Ils seront amenés à articuler références artistiques, réflexion théorique et production plastique, tout en expérimentant

différents médiums dans une logique de projet. Le cours vise également à renforcer leur capacité à analyser et présenter oralement une démarche artistique, à concevoir une mise en espace adaptée à leur travail et à affirmer une pratique inscrite dans les enjeux actuels de l'art contemporain.

L'évaluation reposera sur l'implication et la participation régulière aux échanges collectifs, ainsi que sur la qualité des exposés et des recherches artistiques menés durant le semestre. Une attention particulière sera portée à l'évolution du processus de recherche, à la pertinence des expérimentations plastiques et à la cohérence conceptuelle et formelle du

projet final. La qualité de la présentation orale et de la mise en espace des œuvres participera également à l'évaluation finale.

Modalités de rattrapage

Exposé d'un concept ou d'un·e artiste.

Repères bibliographiques

Liste non exhaustive :

1. Extension et hybridation de la peinture

- Besacier, Hubert. *La Peinture au-delà d'elle-même*. Éditions In Folio, 2014.
(Sur les mutations de la peinture contemporaine et ses croisements avec les autres médiums).
- Godfrey, Tony. *La Peinture aujourd'hui*. Phaidon, 2009.
(Un panorama incontournable des démarches picturales contemporaines de la fin du XX^e au début du XXI^e siècle).
- Rubinstein, Raphael. *Critical Mess: Art Criticism After Postmodernism*. Hard Press Editions, 2006. (Voir notamment ses essais sur la «provisional painting»).

2. Histoire des expositions majeures (depuis 1969)

- Altshuler, Bruce. *Salon to Biennial – Exhibitions That Made Art History* (Volume 2: 1962-2002). Phaidon, 2013.
(L'ouvrage de référence sur les expositions jalons de la création contemporaine, de «Live in Your Head: When Attitudes Become Form» en 1969 jusqu'aux bien-nales actuelles).
- O'Doherty, Brian. *Inside the White Cube: Le cabinet et son double*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2008 (1^{ère} éd. 1976).
(Essentiel pour nourrir la réflexion sur la monstration, la mise en espace et le rôle du lieu d'exposition).

3. Démarche de recherche et théorie de l'art

- Bourriaud, Nicolas. *Postproduction: Culture comme scénario: comment l'art réécrit le monde contemporain*. Les presses du réel, 2002.
(Sur l'utilisation des références, le détournement, le montage et la réappropriation des formes).

- Millet, Catherine. *L'art contemporain en France*. Flammarion, 2015.
(Pour contextualiser les démarches artistiques et les grands débats théoriques).

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

klub16 – atelier de recherche, de pratique et d'élaboration de projets en image en mouvement

Enseignant-e responsable	Pia Maria Martin	
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	Intervenant-es ponctuel·les en fonction des workshops et des projets de l'atelier.	
Type d'enseignement	Pratique artistique, recherche et expérimentation Obligatoire au choix parmi une sélection	
Années d'étude concernées	2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année	
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine B	
Volume horaire	L2 Total heures globales: 50h dont → Heures de cours: 25h → Travail personnel estimé de l'étudiant·e: ≈ 25h	L3, M1 Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 25h → Travail personnel estimé de l'étudiant·e: ≈ 50h
Places limitées	Oui: 12 places	
Nombre ECTS	2 ECTS (L2) 3 ECTS (L3 et M1)	

Contenus

Le Klub16 est conçu comme un atelier de recherche, d'expérimentation et d'échange consacré aux pratiques contemporaines de l'image en mouvement. Il offre aux étudiant·es un espace de travail leur permettant de développer une démarche artistique personnelle à travers des projets individuels et collectifs, tout en explorant différentes formes de création: film, vidéo, projection, installation, performance et dispositifs hybrides.

Le travail peut inclure des pratiques analogiques, notamment le Super 8 et le 16 mm, ainsi que des approches numériques ou hybrides permettant d'en prolonger, transformer ou réactiver les images.

L'atelier privilégie une pédagogie fondée sur l'expérimentation, l'autonomie progressive et le dialogue. Il alterne des temps de travail individuel et collectif, des suivis de projets, des workshops et des phases de recherche personnelle. Une attention particulière est portée aux processus de recherche, aux essais, aux erreurs ainsi qu'aux transformations du projet au fil de son développement.

Le Klub16 a également vocation à constituer un lieu d'échange et de diffusion autour des pratiques de l'image en mouvement. Certaines présentations, projections, workshops ou restitutions pourront être ouverts ponctuellement à d'autres étudiant·es de l'école, selon les projets développés et les ressources disponibles.

Objectifs pédagogiques

- Développer une démarche artistique personnelle dans le champ de l'image en mouvement.
- Expérimenter différentes techniques et approches (analogiques, numériques et hybrides).
- Structurer une recherche par la pratique et l'expérimentation.
- Développer progressivement une autonomie dans la conduite d'un projet artistique et dans l'organisation de son travail.
- Présenter, partager et situer son travail dans un contexte individuel et collectif.
- Développer des collaborations et des formes d'échange autour des pratiques contemporaines de l'image en mouvement.

Modalités d'évaluation

- Développement d'une démarche personnelle de recherche et de création.
- Présentations régulières du travail et de son avancement.
- Restitution finale, individuelle ou collective, sous une forme adaptée au projet (projection, installation, performance, présentation, etc.).
- Contrôle continu: engagement, participation active, investissement dans le développement du projet et implication dans les échanges individuels et collectifs.

Modalités de rattrapage

Présentation d'un projet accompagné d'un temps d'échange.

Repères bibliographiques

Ressources en ligne

- on-tënk
- BBC Sound Effects

Repères bibliographiques

- Max Abegg, *Die Bolexpraxis. Handbuch der 8-, Super-8 – und 16-mm-Filmaufnahmetechnik.*
- *Grundlagen der Filmmaterialbelichtung*, mediabook Verlag.
- Henry Keazor, Fabienne Liptay, Susanne Marschall (dir.), *Filmkunst. Studie an den Grenzen der Künste und Medien.*
- Richard Williams, *Techniques d'animation. Pour le dessin animé, l'animation 3D et le jeu vidéo*, Eyrolles.

- Gene Youngblood, *Expanded Cinema.*
- Deutsches Filmmuseum Frankfurt am Main, *Musikvideo und Filmkunst.*
- Deutsches Filmmuseum Frankfurt am Main, *Perspektiven. Zur Geschichte filmischer Wahrnehmungen.*
- Paul Young & Paul Duncan, *Art Cinema.*

Repères artistiques et filmographiques

- Frères Lumière
- Maya Deren
- Stan Brakhage
- Oskar Fischinger
- Peter Tscherkassky
- Martin Arnold
- Bill Morrison
- Rosa Barba
- Tacita Dean
- Anthony McCall
- Joan Jonas
- William Kentridge
- Douglas Gordon
- Julian Rosefeldt
- Jeffrey Shaw
- Ulrike Ottinger
- Gillian Wearing
- Andrea Fraser
- Carolee Schneemann

Cette bibliographie est complétée et adaptée chaque année en fonction des projets développés au sein du Klub16.

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

vidéo en image (viem)

Enseignant-e responsable

Pia Maria Martin

Enseignant-es associé-es /
Intervenant-es / Partenaires

Type d'enseignement

Pratique | Obligatoire au choix parmi une sélection

Années d'étude concernées

1^{re} année

Semestre – Semaine

S1 et S2 – Semaine B

Volume horaire

Total heures globales: 75h dont
→ Heures de cours: 25h
→ Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 50h

Places limitées

Non

Nombre ECTS

3 ECTS

Contenus

Le cours VIEM propose une initiation progressive aux pratiques de l'image en mouvement à travers une approche expérimentale, pratique et réflexive. À partir d'exercices courts, individuels et collectifs, les étudiant-es découvrent progressivement les principaux outils du langage audiovisuel: le cadre, le mouvement, le montage, la composition de l'image, le rythme, le son ainsi que les relations entre image, espace et temps.

Le cours accorde une attention particulière à l'expérimentation, à l'observation, à l'écoute, aux visionnages collectifs et au développement d'un regard personnel. Les étudiant-es sont progressivement amené-es à développer leur autonomie dans l'organisation de leur travail, à prendre des initiatives, à expérimenter différentes approches de réalisation et à construire une démarche artistique personnelle.

À l'issue du semestre, chaque étudiant-e réalise une courte vidéo (expérimentale, narrative ou documentaire), accompagnée d'un titre, d'un générique et d'un travail sonore.

Objectifs pédagogiques

- Découvrir les fondamentaux de l'image en mouvement à travers une approche pratique et expérimentale.
- Comprendre et expérimenter les notions de cadre, de montage, de composition de l'image, de rythme et de travail du son.
- Développer une attention aux relations entre image, espace, temps et mouvement.
- Développer progressivement une autonomie dans la conception et la réalisation d'un projet audiovisuel.
- Travailler individuellement et collectivement dans le cadre d'exercices pratiques.
- Concevoir et réaliser une courte vidéo articulant image, son et une intention artistique personnelle.

Modalités d'évaluation

- Participation active aux séances et aux exercices proposés.
- Implication dans le travail individuel et collectif.
- Qualité de l'expérimentation, de l'engagement et de la progression tout au long du semestre.
- Réalisation d'une courte vidéo de fin de semestre, accompagnée d'un titre, d'un générique et d'un travail sonore.

Modalités de rattrapage

Réalisation d'un exercice complémentaire ou d'une courte vidéo, suivie d'une présentation et d'un échange critique.

Repères bibliographiques

Ressources en ligne et sites web

- on-tenk.com
- BBC Sound Effects

Repères bibliographiques

- Claude Chabrol & François Guérit, *Comment faire un film*, Albatros.
- Richard Blank, *Film & Licht. Die Geschichte des Filmlichts ist die Geschichte des Films*, Alexander Verlag Berlin.
- Michael Ondaatje, *Die Kunst des Filmschnitts. Gespräche mit Walter Murch*, S. Fischer.
- Richard Williams, *Techniques d'animation. Pour le dessin animé, l'animation 3D et le jeu vidéo*, Eyrolles.
- Deutsches Filmmuseum Frankfurt am Main, *Perspektiven. Zur Geschichte filmischer Wahrnehmungen*.
- Deutsches Filmmuseum Frankfurt am Main, *Musikvideo und Filmkunst*.
- Deutsches Architektur-Museum / Deutsches Filmmuseum Frankfurt am Main, *Film Architektur. Von Metropolis bis Blade Runner*.
- Julia Stoschek Foundation, *Worldbuilding. Videospiele und Kunst im digitalen Zeitalter*, Hatje Cantz.
- Andreï Tarkovski, *Le Temps scellé*.
- Et autres

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

je collectionne : approche du travail éditorial & appropriation des images

Enseignant-e responsable

Romain Grateau

Enseignant-es associé-es /
Intervenant-es / Partenaires

Type d'enseignement

Pratique | Obligatoire au choix parmi une sélection

Années d'étude concernées

1^{re} année

Semestre – Semaine

S1 et S2 – Semaine A

Volume horaire

Total heures globales: 75h dont
→ Heures de cours: 25h
→ Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 50h

Places limitées

Oui: 26 places

Nombre ECTS

3 ECTS

Contenus

Prenez un objet, retournez-le. Loge-t-il dans votre main? Est-il unique? Est-il pluriel? A-t-il des doubles? Des faux ami-es? Des ennemies? Des doubles négatifs? Des contre-formes? Des antonymes? Quelle est sa constellation? Peut-on le copier? Le recopier? Le dédoubler? Peut-on le garder? Ou fond-il comme neige au soleil? Et surtout, pourquoi, au fond, avez-vous pris cet objet là? Par une série d'exercices simples et progressifs, engageant la réflexion quant à ces choix les plus immédiats et instinctifs, nous nous confronterons au B.A.-BA des enjeux éditoriaux: penser quelque chose comme un livre.

D'abord réunis en séance plénière (1/2 groupe), les cours s'organiseront en suivis individuels flashes, avant d'évoluer en de petits groupes de production, permettant à tout chacun-e de conceptualiser, concevoir et produire un objet édité de A à Z et de complexifier, d'éditer, une idée première.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs du cours seront d'amener à s'interroger sur les moyens de représenter, de dire, dans le cadre d'un objet imprimé. Comment convoquer un objet en trois dimensions à travers une succession de pages? Et comment, justement, cette succession va-t-elle dessiner, écrire, une forme de point de vue sur ce qu'elle met en page? Ces questionnements seront l'occasion d'une incitation à quelques techniques de reprographie. L'articulation entre intention et moyen productif devra également être un lieu de conceptualisation.

- Expérimenter des procédés de fabrication et articuler sens et plasticité en vue d'une production personnelle (se repérer dans les étapes de la réalisation, anticiper les difficultés éventuelles)
- Choisir, organiser, mobiliser des gestes, des outils et des matériaux en fonction des effets qu'ils produisent.
- Acquérir des savoir-faire de base, se familiariser avec différentes problématiques, notions et techniques liées aux pratiques artistiques traditionnelles et contemporaines.
- Expérimenter différents outils, matériaux et techniques en vue d'un socle de connaissances de base et d'un vocabulaire commun.
- Identifier les différentes ressources technologiques.
- Mettre en œuvre des techniques et des technologies.
- Capacité à repérer et à dépasser des stéréotypes.
- Identifier les outils nécessaires à la réalisation d'un projet.
- Assumer sa part de responsabilité dans un processus de création.
- Développer une curiosité intellectuelle, artistique, conceptuelle.
- Prendre connaissance de l'écart produit entre intention et réception des productions artistiques.
- Comprendre les attentes de l'enseignement.
- Autonomie relative dans la mise en œuvre de procédés simples.
- Expliquer et justifier ses choix quant aux réalisations.

Modalités d'évaluation

Les étudiant-es seront évalués sur leurs productions. L'attention se portera sur la capacité de l'édition proposée à raconter l'objet choisi d'une manière singulière ou tranchée.

Le soin dans la réalisation sera également un critère d'attention connexe.

Modalités de rattrapage

La production et la présentation d'une nouvelle forme imprimée individuelle seront demandées.

Repères bibliographiques

- Robert Gober, *Slides of a Changing Painting*, Paperback, 2025.
- Edward Ruscha, *Twentysix Gasoline Stations*, auto-publié, 1963.
- Pippa Garner, *Outdoor Furnitur*, Art Paper Editions, 2024.
- Pippa Garner, *Bad Car*, Art Paper Editions, 2024.
- Pippa Garner, *Better Living Catalog*, Primary Information, 2023.
- Jean-Luc Moulène, *Vingt-quatre objets de grève*, La Galerie de Noisy-le -Sec, 1999.
- Jean-Luc Moulène, *Trente-neuf objets de grève*, Forbach, 2000.
- Jean-Luc Moulène, *Quarante objets de grève*, NVO, La Nouvelle Vie Ouvrière, journal de la Confédération Générale du Travail, CGT, 2003.
- Tana Hoban, *Push, Pull, Empty, Full*, MacMillan, 1972.
- Erik Kessels, Thomas Sauvin et Karel De Mulder, *Incomplete Encyclopedia Of Touch*, RVB BOOKS, 2024.
- documentation céline duval & Serge Elleinstein, *GUERRE PAIX*, Sémiose éditions, 2014.
- Jérôme Dupeyrat, *Portrait d'artiste: documentation céline duval*, Archives de la critique d'art, n°44, 2015.
- Massin, *La Lettre et l'image. La figuration dans l'alphabet latin du VIII^e siècle à nos jours*. Gallimard, 1970.
- Julie Redon, *Dictionnaire des rimes pauvres*, ISTI MIRANT STELLA, Grante Égle et LeMégot éditions, 2024.
- Jérôme de Vienne, *forêt nom féminin*, ISTI MIRANT STELLA, 2021.
- Leanne Shapton, *Pièces importantes et effets personnels de la collection Lenore Doolan et Harold Morris, comprenant livres, prêt-à-porter et bijoux*, Edition de L'Olivier, 2009.
- Ben Schott, *Les Miscellanées de Mr. Schott*, traduction Boris Donné, Editions Allia, 2005.
- Daniel Spoerri, *Topographie anecdotée du hasard*, Le Nouvel Attila et le Bureau des Activités Littéraires, 1961 – 2016.
- Georges Perec, *Penser/Classer*, Editions du Seuil, 2003.
- Walter Benjamin, *Je déballe ma bibliothèque*, traduction Philippe Ivernel, Rivages poche, Petite Bibliothèque, 2000.

- Aby Warburg, *L'Atlas Mnemosyne*, L'Écarquillé, 2019.
- Henrik Olesen, *Some Faggy Gestures*, JRP|Ringier / Migros Museum für gegenwartskunst, 2008.
- Julius von Shlosser, *Les Cabinet d'art et de merveilles de la Renaissance tardive, Une contribution à l'histoire du collectionnisme*, traduction Lucie Marignac, Editions Macula, 2012.
Luc Boltanski, Arnaud Esquerre, *Enrichissement. Une critique de la marchandise*, Gallimard, 2017.
- Pati Hill, *Photocopier. A Survey of Prints and Books (1974–83)*, Arcadia University Art Gallery, 2017.
- Ricardo Resende, *Posição amorosa: Hudinilson Jr.*, WMF Martins Fontes (Coedição), 2016.
- Jean-Pierre Criqui (sous la direction de), *Les cahiers du musée national d'art moderne n°175 Printemps 2026 – Xérogaphies*, Editions Centre Pompidou, 2026.
- Christophe Berhault, *Journal Analogique*, Editions Christophe Berhault, 2023.
Matthieu Orléan, *Scrapbooks. Dans l'imaginaire des cinéastes*, Éditions Delpire, 2023.
- Vince Aletti, *The Drawer*, SPBH Editions, 2022.
- Hans-Peter Feldmann, *Voyeur 7*, Buchhandlung Walther König, 2021.
Gary Cohen, *Déchiré*, Mörel Books, 01/12/2019.
- La ktha compagnie, *Ce qu'on veut*, Rotolux Press, 2022.
- Cizo & Felder, *Trésors de l'Institut National de Recherche et de Sécurité*, Les Requins Marteaux, 2012.
- Olivier Lebrun et Urs Lehni, *Bernard Chadebec, Intrus Sympathique*, Rollo Press, 2016.
- François Aubart, *L'attitude de la Pictures Generation – Excès, passion et manipulation*, Dijon, Les Presses du réel, 2023

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

la lettre anonyme, vocabulaire typographique ignare

Enseignant-e responsable	Romain Grateau	
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	Délia Préteux	
Type d'enseignement	Pratique Obligatoire au choix parmi une sélection	
Années d'étude concernées	2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année	
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine B	
Volume horaire	L2 Total heures globales: 60h dont → Heures de cours: 40h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 20h	L3, M1 et M2 Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 40h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 35h
Places limitées	Oui: 26 places	
Nombre ECTS	2 ECTS (L2) 3 ECTS (L3, M1) 4 ECTS (M2)	

Contenus

Cursive, linéale, romaine, humaine. Chasse, empattement, graisse, corps et œil. Interlignage & approche. Aborder la typographie, c'est pénétrer un maelstrom de vocabulaire technique, hérité de l'imprimerie au plomb et transposé au numérique. Il faudra parfois remonter au stylet ou à la plume pour comprendre que la rigidité d'une règle que l'on croyait inflexible s'appuie souvent sur une succession d'habitus et d'usages devenus normes. Profondément transformée par la modernité, la typographie s'est longtemps revendiquée comme une science de l'effacement, au service, seul, d'un œil lisant, bondissant de lettre en lettre, de ligne en ligne.

Spécialisé, imperceptible à l'œil non incité, l'art typographique deviendra notre champ d'investigation. C'est en balbutiant ce langage que, pas à pas, nous en découvrirons les contours et l'étendue, pour peut-être le faire nôtre. Dans

ce cours-laboratoire, alternant contenus théoriques et expérimentations plastiques, nous partirons à la chasse aux caractères en usage autour de nous. Par la lecture et l'arpentage d'ouvrages spécialisés, nous apprendrons à qualifier ces caractères et à les différencier. Des devantures niçoises aux cartons et emballages gisant ça et là, nous confronterons les usages de la typographie à l'Histoire qu'elle porte en elle. Un workshop mené par Délia Préteux, graphiste, épigraphiste et sigillographe, nous mènera aux sources de notre alphabet latin par le véhicule des sceaux du Moyen Âge.

Par la mise en jeu collective de nos regards et de nos ressources, nous constituerons un catalogue de typographies industrielles, patrimoniales et vernaculaires. Nous tâcherons, ensemble, d'éditer un objet (glossaire, recueil, poster) témoignant de nos recherches et à même de devenir un outil pour les usager-es présent-e. et futur-e-s de l'atelier édition.

Le cycle de cours s'achèvera par un deuxième workshop conduit par *flo des éditions de la terrasse*, éditeur·ice, artiste et militant·e inséré·e de longue date dans l'écosystème alternatif niçois. Ce fo-u-l-le de typographie au plomb nous partagera sa passion des presses Freinet et nous initiera à la composition au plomb.

Objectifs pédagogiques

- Acquérir un vocabulaire typographique;
- Apprendre à identifier et qualifier des caractères;
- Comprendre les usages historiques, techniques et culturels de la typographie;
- Développer une capacité d'observation et d'analyse des formes typographiques;
- Expérimenter différentes techniques liées à la composition et à l'édition;
- Développer une pratique collective de recherche et de production éditoriale.

Modalités d'évaluation

- La production et la présentation d'une forme imprimée individuelle en lien avec les recherches menées lors des cours seront demandées. Une attention particulière sera portée à la capacité à mettre en jeu les notions abordées durant l'année dans les réalisations plastiques.
- L'évaluation sera basée sur un contrôle continu et prendra en compte l'engagement et la capacité à travailler en groupe.

Modalités de rattrapage

La production et la présentation d'une forme imprimée individuelle en lien avec les recherches menées lors des cours seront demandées.

Repères bibliographiques

- Edward Fella, *Ed Fella: A Life in Images*. Thames & Hudson, 2023.
- Massin, *La Lettre et l'image. La figuration dans l'alphabet latin du VIII^e siècle à nos jours*. Gallimard, 1970.
- Groupe de recherche CRICKX, *Publi Fluor. Affaires de lettres à Bruxelles*. Surfaces Utiles, 2024.
- Verena Gerlach, Fritz Grögel, Sébastien Morlighem, *Karbid Berlin – de la lettre peinte au caractère typographique*. Ypsilon Editeur, 2013. Traduction Émilie Fline, Christiane Landgrebe et Tom Smith.
- Ph. Blanc, *Avant la lettre. An unknow, early smile ahead of fancy typography*, Edition Fontegrâce, 2023.
- Hector Obalk, *Sensible à la typographie*. APO, coll. Petite collection, 2023.
- Charles Mazé, *Formes essentielles*. APO, coll. Petite collection, 2025.
- Thierry Chancogne, «Un caractère: L'«écriture typographiée»». *Revue Faire*, n°43, 2023.
- Beatrice Warde, *Le livre du futur ou Que veut dire moderne?* T&P Publishing, coll. Iconodules, 2025. Traduction Catherine Geel.
- Thierry Chancogne, *Le Gobelet de cristal*. Les presses du réel, 2021.
- Jost Hochuli, *Le détail en typographie; la lettre, l'interlettrage, le mot, l'espacement, la ligne, l'interlignage, la colonne*. Édition B42, 2015. Traduction Victor Guégan et Pierre Malherbet.
- Damien Gautier, Florence Roller, *Observer, comprendre et utiliser la typographie*. Édition 205, 2020.
- Robert Bringhurst, *Principes élémentaires de la typographie*. Éditions B42, 2023. Traduction Perrine Chambon.
- Jan Tschichold, *La Nouvelle Typographie*. Éditions Entremonde, 2016. Traduction Philippe et Françoise Buschinger.
- Victor Guégan, *Après la typographie. Imprimerie industrielle et avant-gardes artistiques*. Éditions B42, 2025.
- Camille Circlude, *La typographie post-binaire. Au-delà de l'écriture inclusive*. Édition B42, 2023.

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

be my, bemybookshop

Enseignant-e responsable	Romain Grateau
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	Alice Dusapin; Jérôme Mauche
Type d'enseignement	Pratique Obligatoire au choix parmi une sélection
Années d'étude concernées	4 ^e 5 ^e année
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine A
Volume horaire	Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 25h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 50h
Places limitées	Oui: 10 places
Nombre ECTS	3 ECTS 4 ECTS (M2)

Contenus

La Villa Arson, école d'art et centre d'art contemporain, possède entre ces murs sa propre maison d'édition et sa propre librairie dont les espaces en ligne et physiques ont récemment été totalement repensés et redéployés par la responsable des éditions, Alice Dusapin. Une nouveau bookshop situé à l'entrée des expositions a été tout récemment conçu en collaboration avec le studio Moschata afin de présenter plus sensiblement les éditions. Une étagère sera spécifiquement consacré à une sélection de publications des étudianx tout au long de l'année. Afin d'habiter et de faire vivre cet espace de diffusion, Alice Dusapin, Jérôme Mauche, enseignant l'histoire des idées et Romain Grateau, enseignant les pratiques éditoriales, piloteront avec les étudianx une cellule programmatique dédiée. Celle-ci les invitera à réfléchir et à activer collectivement cet espace, ainsi qu'à habiter la dimension curatoriale que cela suppose. Ce projet In-situ pourra s'étendre hors format et hors les murs à l'occasion de la biennale marseillaise de l'édition indépendante portée par le FRAC PACA.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs de ce cours sont multiples, il s'agira en tout premier lieu de familiariser les étudianx avec les questions de diffusion et de fabrication d'une ligne éditoriale mais également de les rapprocher du projet de presse de la Villa Arson. Nous souhaitons amener les étudianx à s'approprier ses contenus, et à mieux saisir le travail qu'un tel service engage. Ainsi, il s'agira de décroisonner ce qui à priori distingue une production institutionnelle et professionnelle d'une production étudiante plus expérimentales, en petite série, dans l'espoir de voir advenir une sélection et un dispositif singulier, riche et déhiérarchisé.

En invitant les étudianx à sélectionner des multiples, parmi des productions de leurs camarades et alunis mais également parmi les ouvrages éditées par l'école, nous encourageons les porosités et travaillerons à une forme de coopérative curatoriale dont les enseignements pourrons résonner avec les pratiques de l'exposition.

Devenant à la fois éditorialistes et libraires, les étudianx auront aussi à réfléchir collectivement un dispositif pertinent pour présenter, partager, promouvoir ces objets éditoriaux hors-les-murs lors de Trafic 3 à Marseille. Cette problématique empruntant autant au libraire

qu'au design devra être le fruit d'une collaboration porté en groupe.

Modalités d'évaluation

Les étudianx seront évalués sur leur assiduité et leur engagement dans le projet. L'attention se portera sur la capacité de l'étudianx à travailler en groupe et à la qualité de la problématisation du choix curatorial. La capacité à mettre en place une autonomie dans la recherche prospective de contenu fera l'objet d'une grande attention ainsi que celle de présenter, faire la médiation d'un projet, advenu collectivement.

Modalités de rattrapage

La production et la présentation d'une forme rédigée individuelle présentant et constituant une archive du projet sera demandée.

Repères bibliographiques

- Anne Moeglin-Delcroix, Esthétique du livre d'artiste. Une Introduction à l'art contemporain, 2012, Le mots et le reste
- Leszek Brogowski, Editer l'art – le livre d'artiste et l'histoire du livre, Incertain Sens, 2016
- Ulises Carrión, le nouvel art de faire des livres, Héros-Limite, 2008
- Bruno Munari, Fantasia, Edizion Laterza, 2024
- Clive Phillpot, *Booktrek – Selected essays on artist's book*, JRP Ringier, 2013
- Clive Phillpot, *Books, Bookworks, Book Objects, Artists' Books* (1982)
- Enzo Mari, *Autoprogettazione?*, EdizioniCorraini, 2002
- Lucy Rowland Lippard, *Six Years: The dematerialization of the Art Object from 1966 to 1972*
- Seth Siegelaub: "better read than dead": writings and interviews, 1964–2013

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

chercher avec les savoirs mous et les états de présence, les invisibles et les intangibles, les tendres et les poreux

Enseignant-e responsable	Sophie Orlando	
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	Alice Godfroy, Mathieu Bouvier	
Type d'enseignement	Théorique Obligatoire au choix parmi une sélection	
Années d'étude concernées	4 ^e 5 ^e année	
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine B	
Volume horaire	M1 Total heures globales: 60h dont → Heures de cours: 40h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 20h	M2 Total heures globales: 100h dont → Heures de cours: 42h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 58h
Places limitées	Oui: 30 places	
Nombre ECTS	2 ECTS (M1) 4 ECTS (M2)	

Contenus

Cet atelier annuel, conçu dans le prolongement de l'axe de recherche sur les approches critiques de la pédagogie artistique «La surface démange», investigate les corporéités somatiques et contemplatives.

À travers une approche incarnée des théories de l'art et de l'histoire culturelle de l'art, nous investiguerons les «savoirs mous» de l'art, c'est-à-dire de multiples formes d'états de présence. Ces états sont qualifiés parfois d'intangibles, d'incertains, d'invisibles ou encore d'intuitions, ou bien se relie à un héritage du

spirituel en art et à l'histoire des somatiques. Associant des approches critiques de l'histoire culturelle de l'art à des pratiques somatiques, cet atelier se compose de sessions d'arpentages, commentaires de textes, de sessions d'écriture, et de sessions de pratiques corporelles (improvisation, contact improvisation, pratiques somatiques, méditation etc.).

Nous aborderons les approches contemplatives dans de nombreuses traditions de pensée que ce soit dans l'écriture d'artistes (John Cage, Agnès Martin, Eliane Radigue, Etel Adnan, Pauline Oliveiros, Anne Waldman,

ou de philosophes et chercheurs (Maurice Merleau-Ponty, Natalie Depraz, Francisco Varela, Mohammed Amer Meziane), voire de textes yogiques, hypnotiques et spirituels (Carl Jung, François Roustang, Iyengar, Pierre Hadot).

Ces sessions sont composées de méditations, d'écriture, d'arpentages de textes, et parfois de visionnage de films.

Objectifs pédagogiques

- M1 / Année 4 – 2 ECTS
Mettre en relation expériences sensibles, pratiques artistiques et références théoriques; acquérir des connaissances sur les pratiques somatiques et leur histoire; expérimenter l'improvisation, la collecte, l'installation, l'écriture et la notation; commencer à situer et à argumenter sa propre recherche.
- M2 / Année 5 – 4 ECTS
Approfondir et articuler de manière autonome pratique artistique, expérience sensible et recherche théorique; développer une méthodologie personnelle; contextualiser et communiquer les enjeux de son projet; expérimenter différents formats et inscrire sa recherche dans des contextes professionnels, culturels ou sociaux élargis.
- Capacité à relier des expériences sensibles, théoriques et pratiques avec l'histoire culturelle de l'art.
- Acquérir des connaissances d'ordre conceptuel, historique et d'histoire de l'art sur le rôle des somatiques en art.
- Capacité à inscrire sa pratique dans une histoire culturelle élargie géographiquement et temporellement,
- Capacité à expérimenter et à approfondir un travail artistique en lien avec des corpus théoriques et des gestes, faire preuve d'une méthodologie de recherche et savoir communiquer les enjeux de son projet.
- Pratique de l'improvisation et du contact improvisation, de la collecte et de l'installation en lien avec une problématique théorique collective et/ ou individuelle.
- Développement d'une écriture littéraire et théorique, de la notation de performance et de protocoles.
- Capacité à interagir avec différents milieux de travail hors école d'art et au-delà du cercle de l'art contemporain.

Modalités d'évaluation

Proposition de rendu sous une forme artistique accompagné d'une note d'intention et/ou d'un texte critique argumenté.

Modalités de rattrapage

Travail artistique avec note d'intention théorique.

Repères bibliographiques

- Ahmed Sara, *The Cultural Politics of Emotion*, Edimbourg, Edinburgh University Press, 2014.
- Cage John, *Silences, conférences et écrits*, Editions Héros-Limites, 2012.
- Citton Yves, *Pour une écologie de l'attention*, Paris, Seuil, 2014.
- Depraz Natalie, *Attention et vigilance. À la croisée de la phénoménologie et des sciences cognitives*, Paris, PUF, 2014.
- Depraz Natalie, Varela, Francisco, Vermersch, Pierre, *À l'épreuve de l'expérience*, Bucarest, Zeta Books, 2011.
- Despret Vinciane, *Ces émotions qui nous fabriquent, Ethnopsychologie de l'authenticité*, Paris, Editions Points, 2022.
- Didi-Huberman Georges, *Brouillards de peine et de désirs*, Paris, Editions de Minuit, 2023.
- Ginsberg Allen, *Howl et autres poèmes*, Paris, Christian Bourgois, 1987.
- Hadot Pierre, *Exercices spirituels et philosophie antique*, Paris, Albin Michel, 2002.
- Ginsberg Allen, *Journaux indiens*, Paris, Christian Bourgois, 1970.
- Hadot Pierre, *La philosophie comme manière de vivre*, Paris, Albin Michel, 2001.
- Iyengar B. K. S., *Lumière sur le yoga*, Paris, Buchet-Chastel, 1979.
- Lehmann Annette Jael, *Tacit Knowledge*, Leipzig, Spector Book, 2019.
- Liljeström Marianne et Susanna Paasonen, *Working with affect in Feminist Reading, Disturbing Difference*, Ne Oxon, Routledge, 2010.
- Mazurel Hervé et Alain Corbin, *Histoire des sensibilités*, Paris, Puf, 2022.
- Mazurel Hervé, *L'inconscient ou l'oubli de l'histoire, Profondeurs, métamorphoses et révolutions de la vie affective*, Paris, La découvertes, 2021
- Merleau-Ponty Maurice, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945.

- Meziane Mohammed Amer, *Au bord des mondes*, Paris, Vues de l'esprit, 2023.
- Michaux Henri, *L'Infini turbulent*, Paris, Gallimard, 1957.
- Mortimer-Sandilands Catriona et Bruce Erickson, *Queer Ecologies, Sex, Nature, Politics, Desire*, Bloomington, Indiana University Press, 2010.
- Rosa Hartmut, *Résonance. Une socio-logie de la relation au monde*, Paris, La Découverte, 2018.
- Roustang François, *Jamais contre, d'abord. La présence d'un corps*, Odile Jacob, 2015
- Roustang François, *Qu'est-ce que l'hypnose*, Paris, Les éditions de minuit, 1994
- Sedgwick Eve Kosofsky, *Touching Feeling, Affect, Pedagogy, Performativity*, Durham et Londres, Duke University Press, 2003.
- Tagore Rabindranath, *Une école sans murs, Arts, nature et cosmopolitisme aux cœur de l'éducation*, Québec, Ecosociété, 2021
- Thompson Becky, *Teaching with Tenderness, toward an embodied practice*, University of Illinois Press, 2017.
- Varela, Francisco, *Quel savoir pour l'éthique ? Action, sagesse et cognition*, Paris, La Découverte, 1996.
- Varela, Francisco, Thompson, Evan, Rosch, Eleanor, *L'inscription corporelle de l'esprit*, Paris, Seuil, 1993.
- Waldman Anne, *Rues du monde*, Alger, Apic, 2024.

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

L'histoire de l'art par ses théories

Enseignant-e responsable

Sophie Orlando

Enseignant-es associé-es /
Intervenant-es / Partenaires

Type d'enseignement

Théorique | Obligatoire

Années d'étude concernées

1^{re} année

Semestre – Semaine

S1 – Semaine B

Volume horaire

Total heures globales: 75h dont
→ Heures de cours: 25h
→ Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 50h

Places limitées

Non

Nombre ECTS

3 ECTS

Contenus

Ce cours propose une entrée dans l'histoire de l'art par une mise en relation entre des textes de théories de l'art et d'histoire culturelle sur le temps long. Il propose aussi des exercices méthodologiques et des outils historiographiques.

L'objectif est à la fois d'appréhender l'histoire de l'art (de la préhistoire à nos jours) mais aussi de développer une capacité réflexive.

Pour ce faire, nous aborderons les fabriques d'un vocabulaire spécifique et des problématiques de l'histoire de l'art (à l'aide d'auteurices aussi variées que Aby Warburg, Meyer Shapiro, Hal Foster, W. J. T. Mitchell, Griselda Pollock, Georges Didi Huberman, Kobena Mercer, Anne Lafont, Bénédicte Savoy, Béatrice Joyeux-Prunel etc...).

Nous aborderons telles que celles de la survivance des formes, de la restitution d'œuvres, de la fabrique du canon artistique, ou encore celles du primitivisme, de l'orientalisme, de mondialisation artistique.

Les théories de l'art textes entreront en résonance avec ceux d'histoire de sciences humaines et sociales de afin de donner un recul critique plus solide et plus étendu.

Ce cours demandera un rythme soutenu de lectures dans le cours et hors des cours, mais aussi une pratique d'écriture et d'expression orale.

Il sera demandé aux étudiant-es de travailler en dynamique, seul et en groupe.

Objectifs pédagogiques

Les étudiant-es acquerront une vision élargie de l'histoire et de la théorie de l'art, apprendront à construire une argumentation composée de notions et de références identifiées.

Ils pourront également :

- acquérir des notions d'épistémologie de l'art, d'historiographie et de méthodologie (lire un texte, le commenter, écrire un texte, discuter une œuvre d'art, constituer une petite anthologie de ressources personnelles).
- découvrir certaines des grandes questions de l'histoire de l'art, sur différentes périodes.
- acquérir un vocabulaire spécifique, identifier la structure conceptuelle d'un texte, tout comme son appareillage critique, et les marques de son contexte.
- prendre confiance dans l'élaboration d'un point de vue sur l'histoire de l'art tout en s'informant de manière avisée, avec des ressources identifiées.

Modalités d'évaluation

Il sera demandé de présenter un texte rédigé et de le présenter à l'oral dans un temps limité, en utilisant au moins une ou deux références académiques.

Modalités de rattrapage

Il sera demandé un travail écrit.

Repères bibliographiques

- Baxandall Michael, *L'Œil du Quattrocento*, Paris, Gallimard, 1985.
- Berger John, *Voir le voir*, Paris, B42, 2014.
- Citron Suzanne, *Le Mythe national. L'histoire de France revisitée*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2008.
- Cras Sophie, *L'Œil du capitalisme. Art et économie à l'ère globale*, Dijon, Les Presses du réel, 2024.
- Descola, Philippe, *Les Formes du visible. Une anthropologie de la figuration*, Paris, Seuil, 2021.
- Didi-Huberman, Georges, *L'Image survivante. Histoire de l'art et temps des fantômes selon Aby Warburg*, Paris, Minuit, 2002.
- Dumont Fabienne (dir.), *La Rébellion du deuxième sexe: l'histoire de l'art au crible des théories féministes anglo-américaines, 1970–2000*, Dijon, Les Presses du réel, 2011.
- Farver, Jane, Weiss, Rachel, Camnitzer, Luis, *Global Conceptualism: Points of Origin, 1950s–1980s*, New York, Queens Museum of Art, 1999.
- Foster, Hal, *Design et crime (et autres diatribes)*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2008.
- Foster, Hal, *Le Retour du réel. Situation actuelle de l'avant-garde*, Bruxelles, La Lettre volée, 2005.
- Fraisse, Geneviève, *Muse de la raison. Démocratie et exclusion des femmes en France*, Paris, Gallimard, 1995.
- Goody, Jack, *Le Vol de l'histoire. Comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde*, Paris, Gallimard, 2010.
- Haraway, Donna, *Manifeste cyborg et autres essais*, Paris, Exils, 2007.
- Harris Jonathan, *The New Art History: A Critical Introduction*, New York, Routledge, 2001.
- Joyeux-Prunel, Béatrice, *Les Avant-gardes artistiques (1848–1918). Une histoire transnationale*, Paris, Gallimard, 2016.
- Joyeux-Prunel, Béatrice, *Les Avant-gardes artistiques (1918–1945). Une histoire transnationale*, Paris, Gallimard, 2017.
- Joyeux-Prunel, Béatrice, *Naissance de l'art contemporain (1945–1970). Une histoire mondiale*, Paris, CNRS Éditions, 2021.
- Lafont Anne, *L'Art et la race. L'Africain (tout) contre l'œil des Lumières*, Dijon, Les Presses du réel, 2019.
- Lazarus, Neil, *Penser le postcolonial: une introduction critique*, Paris, Amsterdam, 2006.
- Lebovici, Élisabeth, Gonnard, Catherine, *Femmes artistes, artistes femmes: Paris, de 1880 à nos jours*, Paris, Hazan, 2007.
- Lilti Antoine, *L'Héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité*, Paris, Seuil, 2019.
- Martin Jean-Hubert (dir.), *Les Magiciens de la terre*, Paris, Centre Pompidou, 1989.
- McEvelley Thomas, *L'Art et l'altérité. Crise de l'ethnocentrisme dans l'art contemporain*, Nîmes, Jacqueline Chambon, 1993.
- McMahon Darrin M., *Fureur divine. Une histoire du génie*, Paris, Fayard, 2016.
- McWilliam, Neil, Moreteau, Constance, Lamoureux, Johanne, *Histoire sociale de l'art*, Dijon, Les Presses du réel, 2016.
- Mercer Kobena, *Travel and See: Black Diaspora Art Practice since the 1980s*, Durham, Duke University Press, 2016.
- Mitter Partha, *Decolonizing Art History*, Londres, Bloomsbury, 2022.
- Mitchell W. J. T., *Que veulent les images?*, Dijon, Les Presses du réel, 2014.
- Molesworth Helen, *This Will Have Been: Art, Love and Politics in the 1980s*, Chicago, Museum of Contemporary Art, 2012.
- Ngai Sianne, *Nos catégories esthétiques. Mignon, intéressant, cool*, Paris, Questions théoriques, 2018.
- Nochlin Linda, «Pourquoi n'y a-t-il pas eu de grands artistes femmes?» (1970), dans *Femmes, art et pouvoir et autres essais*, Nîmes, Jacqueline Chambon, 1993.
- Orlando Sophie, *British Black Art: une histoire de l'art occidentale en débat*, Paris, Dis Voir, 2016.
- Orlando Sophie, Grenier, Catherine (dir.), *Art et mondialisation: anthologie de*

- textes de 1950 à nos jours, Paris, Centre Pompidou, 2013.
- Passini, Michela, *L'Œil et l'archive: une histoire de l'histoire de l'art*, Paris, La Découverte, 2017.
 - Pollock Griselda, *Maîtresses d'autrefois. Femmes, art et idéologie*, Genève, JRP Edition, 2024.
 - Pollock Griselda, *Gauguin, le genre et la race*, Londres, Thames&Hudson, 2024.
 - Quinn Josephine, *Et le monde créa l'Occident*, Paris, La Découverte, 2024.
 - Rancière Jacques, *Le Partage du sensible*, Paris, La Fabrique, 2000.
 - Rees A. L., Borzello, Frances, *The New Art History*, Londres, Camden Press, 1986.
 - Said Edward W., *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 2003.
 - Savoy Bénédicte, *D'où vient la beauté ?*, Paris, Seuil, 2021.
 - Smouts Marie-Claude (dir.), *La Situation coloniale*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.
 - Warburg Aby, *La Naissance de Vénus et Le Printemps de Botticelli*, Paris, Allia, 2007.

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

Enseignant-e responsable	Stéphane Magnin
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	Valère responsable de l'atelier bois de <i>la Plateforme</i> de sculpture.
Type d'enseignement	Pratique Obligatoire au choix parmi une sélection
Années d'étude concernées	1 ^{re} année
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine A et B
Volume horaire	Total heures globales: 100h dont → Heures de cours: 48h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 52h
Places limitées	Oui: 12 places
Nombre ECTS	4 ECTS

Contenus

Praxis relève d'une activité en vue d'un résultat. Sans l'objectif de faire des œuvres, les étudiants utilisent des plans pour *refaire*, une cuillère, une chaise, des sabots, un banc, un bol, une cabane..., dans l'idée de reprendre pour comprendre l'intelligence de comment ces archétypes sont fabriqués. <https://fr.pinterest.com/navalartclub/>

Objectifs pédagogiques

Par une pratique collective d'atelier, Les étudiants acquièrent les étapes élémentaires de la mise en œuvre d'un projet, *la mesure, les tracés, la découpe, l'assemblage, la présentation*.

Référentiel de compétences:

Louise Brigham, Enzo Mari, *KAK industrial Group*, Dragana & Zoran Minic, *EOOS social furniture*, Emanuele Ricci, Donald Judd, Gerrit Rietveld, Erik Eje Almquist, *Design fa da te 2.0*, Ben Hunt, Hou de Sousa, Shigeru Ban.../...

Modalités d'évaluation

Diagnostic théorique et pratique de l'exercice, par l'intermédiaire de plans copyleft, en design, architecture, art.../...

- CF: – Matthew B. Crawford, *Éloge du carburateur Essai sur le sens et la valeur du travail*, 2010.
- Robert M. Pirsig, *Le Traité du zen et de l'entretien des motocyclettes*, 1974.

Modalités de rattrapage: exercices

Un temps de pratique avec l'enseignant.

Repères bibliographiques

- Naval Art Club** / VillaArson
- VERBA DOCENT, EXEMPLA TRAHUNT.
- (Les mots enseignent, les exemples entraînent).
- <https://fr.pinterest.com/navalartclub/>
- Spinoza, Lucbert, Buckminster-Fuller, Castiglioni, Yanagi, Illich. Harenth, Michea, Debord, Lordon, duchamps, Bakounine, Stirner, Le Brun, Schlegel, Gramsci, Papanek, Mari, Fahlström, Leopardi.../...

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

sculpture générale

Enseignant-e responsable	Stéphane Magnin
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	
Type d'enseignement	Pratique Obligatoire au choix parmi une sélection (L2, L3, M1) ou optionnel (M2)
Années d'étude concernées	2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e année
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine A et B
Volume horaire	Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 25h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 50h
Places limitées	Oui: 10 places
Nombre ECTS	3 ECTS 4 ECTS (M2)

Contenus

*Rereconstruire l'Hacienda**.

Les étudiant-es réaliseront une structure en bois à partir des archives du *Naval Art Club*. <https://fr.pinterest.com/navalartclub/>. Dans le cadre de ce projet, les étudiant-es participeront à un workshop avec un charpentier invité par l'enseignant responsable de l'atelier 4D-bois.

Objectifs pédagogiques

Il sera demandé aux étudiant-es de développer leur propre autonomie, des compétences techniques dans le domaine du bois, ainsi qu'une capacité à travailler en équipe.

Le projet artistique sera mené dans toutes ses phases, de la conception à la réalisation. Il faudra donc identifier les étapes de travail. Pour ce faire, le cours permettra aux étudiant-es de travailler en lien avec des professionnel·les des métiers du bois. Il sera demandé aux étudiant-es de développer des capacité à travailler en équipe.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu en atelier (Workshop & Chantier):

- Observation directe de l'étudiant-e durant le travail de charpente, sa manipulation des outils, le respect des consignes de sécurité et son intégration au sein de l'équipe.
- Présentation du projet finalisé (Accrochage / Réalisation collective)

Carnet de bord de chantier individuel (Rendu écrit/graphique):

- Remise d'un document personnel (5 à 10 pages) retraçant l'ensemble du projet:
- Analyse et relevé des archives du Naval Art Club.
- Croquis de recherche, plans techniques, schémas d'assemblage et relevé des étapes de travail.
- Note d'auto-évaluation réflexive sur son rôle dans le collectif et les apprentissages techniques acquis aux côtés du charpentier.

Modalités de rattrapage

Diagnostic théorique et pratique de l'exercice, par l'intermédiaire de plans copyleft, en design, architecture, art.../...

- CF: – Matthew B. Crawford, *Éloge du carbu- rateur Essai sur le sens et la valeur du travail*, 2010.
- Robert M. Pirsig, *Le Traité du zen et de l'en- treten des motocyclettes*, 1974.

Repères bibliographiques

- Spinoza, Lucbert, Buckminster-Fuller, Castiglioni, Yanagi, Illich. Harenth, Michea, Debord, Lordon, Duchamps, Bakounine, Stirner, Le Brun, Schlegel, Gramsci, Papanek, Mari, Fahlström, Carnevalli, Leopardi.
- L'Hacienda: Ivan Chtcheglov, issu d'un manifeste des années 1950.
- Bâtissons une cathédrale: Entretien Joseph Beuys, Enzo Cucchi, Anselm Kiefer, Jannis Kounellis, 1992.
- Il faut construire l'hacienda: Alain Julien-Lafferrière, Eric Troncy, Nicolas Bourriaud, CCC Tour, 1992.
- Il faut construire l'hacienda: Jean-Marie APOSTOLIDES, 2006.
- Il faut reconstruire l'Hacienda: Catalogue, Bruno Peinado, 2016.

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

mouvement lab :

a playground for exploring

personal movements

& choreographic tools

Enseignant-e responsable	Tanin TORABI		
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	Dr. Federica Fratagnoli (UCA)		
Type d'enseignement	Pratique Obligatoire au choix		
Années d'étude concernées	3 ^e 4 ^e 5 ^e année		
Semestre – Semaine	S1 semaine A et S2 semaine B		
Volume horaire	3 ^e année Total heures globales: 60h dont → Heures de cours: 30h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 30h	4 ^e année Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 30h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 45h	5 ^e année Total heures globales: 100h dont → Heures de cours: 30h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 70h
Places limitées	Oui: 30 places		
Nombre ECTS	3 ECTS (L3) 3 ECTS (M1) 4 ECTS (M2)		

Contenus

This course introduces students to a broad range of approaches and techniques in movement exploration, guiding them toward a deeper understanding of their own bodies, movement, and the foundations of choreography. Students will explore movement arising from their own physicality, sensations, and imagination, while learning to work with choreographic tools such as scores, repetition, composition, and structure.

The first semester focuses on developing an understanding of the body, movement, and

spatial awareness. The second semester introduces modes of choreographic research, leading toward individual and collective processes of creation.

Objectifs pédagogiques

- By the end of the course, students will be able to:
- Develop greater awareness of the body, movement, space, and their relationships.
 - Explore movement through sensation, imagination, observation, and personal physical experience.
 - Identify and experiment with fundamental choreographic tools, including scores,

- repetition, composition, rhythm, spatial organization, and structure.
- Translate ideas, sensations, images, or questions into movement-based research.
- Develop an individual movement vocabulary and recognize the body as a medium for artistic inquiry and creation.
- Compose and articulate short movement-based proposals using the tools explored during the course.
- Reflect on and discuss their own creative process and that of others.

Modalités d'évaluation

Assessment is based on active participation and engagement throughout the course (70%) and a final presentation of the student's creative process (30%), which may take the form of a written reflection, a performance, or a combination of both.

Modalités de rattrapage

A written reflection on the student's movement and choreographic research, demonstrating an understanding of the practices and tools explored during the course. The submission may be accompanied by process materials such as journal excerpts, sketches, images, or other creative documentation. A live presentation may also be included where appropriate.

Repères bibliographiques

- Bales, M., & Netti-Fiol, R. (Eds.). (2008). *The body eclectic: Evolving practices in dance training*. University of Illinois Press.
- Candelario, R., & Henley, M. (Eds.). (2023). *Dance research methodologies: Ethics, orientations, and practices*. Routledge.
- Cohen, B. B. (2012). *Sensing, feeling, and action: The experiential anatomy of Body-Mind Centering®* (3rd ed.). Contact Editions.
- Driscoll, R. (2020). *The sensing body in the visual arts: Making and experiencing sculpture*. Bloomsbury Visual Arts.
- Fawcett, B., & Pockett, R. (2015). *Turning ideas into research: Theory, design & practice*. SAGE Publications.
- George, D. (2020). *The natural body in somatics dance training* (S. L. Foster, Ed.). Oxford University Press.
- Olsen, A. (2014). *The place of dance: A somatic guide to dancing and dance making* (with C. McHose). Wesleyan University Press.

- Roche, J., & Burridge, S. (2022). *Choreography: The basics*. Routledge.
- Sparti, B., & Van Zile, J. (Eds.). (2011). *Imaging dance: Visual representations of dancers and dancing*. Georg Olms Verlag.
- Verrière, P. (2019). *Qu'est-ce qu'un danseur ?* Nouvelles Éditions Scala.
- Wood, C. (2007). *Yvonne Rainer: The mind is a muscle*. Afterall Books.

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

moving corps-moving images

Enseignant-e responsable	Tanin Torabi	
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	Tiago Andrade, Anne Séchet	
Type d'enseignement	Pratique Obligatoire au choix parmi une sélection	
Années d'étude concernées	3 ^e 4 ^e 5 ^e année	
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine A et B	
Volume horaire	3 ^e et 4 ^e année Total heures globales: 50h dont → Heures de cours: 36h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 14h	5 ^e année Total heures globales: 100h dont → Heures de cours: 36h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 64h
Places limitées	Non	
Nombre ECTS	2 ECTS (L3 et M1) 4 ECTS (M2)	

Contenus

«Faire partie d'un jury collectif critique considérant. Visionner des films vidéo dansés et non pas des films de danse. Poser des réflexions croisées. Argumenter. Nourrir sa pensée autant que sa pratique puis nourrir une position collective. Nourrir ensuite une proposition singulière collective. »

Chaque session débute par un échauffement du corps puis par les visionnages de films accompagnés de discussions et échanges fournis.

Les films visionnés seront tour à tour issus de la pré-sélection Mooving Cannes mais aussi pourront être proposés par les enseignant.e.s et les personnes participantes au fur et à mesure de l'avancée de l'année.

Le contexte de travail :

Mov' in Cannes Festival vidéo dansé, direction artistique Didier Deschamp et Eric Oberdorff en lien avec le Festival de la danse de Cannes, direction artistique Didier Deschamp. Il permet la participation du groupe au panel de visionnage et de présélection de jury du

prix étudiant du Festival international de film de danse.

Le prix des étudiant.e.s permet d'inviter l'artiste primé.e à venir mener une master-class au Campus G. Méliès l'année suivante.

Objectifs pédagogiques

- Faire partie d'un jury
- Faire partie d'un collectif
- Se poser la question du jugement critique
- Se poser la question des images, des corps, des montages, des cadrages et de leur articulation avec les mouvements des corps
- Se poser la question de la rigueur et de la cohérence et de l'engagement des artistes

Modalités d'évaluation

Contrôle continu. Carnet de bord individuel faisant le résumé des avis personnels et des références collectives trouvées suite aux sessions de visionnage. Participation à la réalisation d'un film vidéo dansé en collectif durant le workshop associé.

Modalités de rattrapage

La réalisation d'un écrit sur un des films du panel avec description et réflexion personnelle argumentée.

Repères bibliographiques

- Introduction à l'analyse de l'image — Martine Joly et Jessie Martin
- Hudson Moura L'Image-exil : L'expérience du déplacement au cinéma d'après Gilles Deleuze et Maurice Blanchot, Arts du spectacle – Images et sons Presses Universitaires du Septentrion, 2026
- Torabi Tanin, film, The derive ,2018 <https://vimeo.com/262585257>
- Torabi Tanin, Ruby, film, 2mn 54 , Director and Choreographer: Tanin Torabi, Camera: Andrew Roberts, Edit: Tanin Torabi, Dancer: Mariela Argüello Retana, Composer: Faran Fahimi, 2017
- Rist Pipilotti, I'm a victim of this song, video couleurs ,5 minutes 6 secondes, musique originale Wicked Game de Chris Isaack. 1995
- Lukkas, Lynn, et Howard Oransky. Ana Mendieta, Le temps et l'histoire me recouvrent: exposition, Paris, Jeu de Paume, 16 octobre 2018-27 janvier 2019. Avec Jeu de paume et Katherine E. Nash gallery. Jeu de Paume, 2018
- Chopinot Régine "Végétal", création pour 15 danseurs, décor Andy Goldsworthy, 1995 <https://www.reginechopinot.net/actions/vegetal>
- Numéridanse , vidéothèque internationale de danse gratuite <https://numeridanse.com/>

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

ateliers techniques

Enseignant-e responsable	Tiago Andrade, Thierry Chiapparelli, Stéphane Accarie, Augustin Soulard, Valère Jasson, Éric Grandbarbe
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires	
Type d'enseignement	Initiation technique au choix
Années d'étude concernées	1 ^{re} 2 ^e année
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine A et B
Volume horaire	Total heures globales: 25h/atelier
Places limitées	Oui (se renseigner sur les jauges de chaque atelier)
Nombre ECTS	1 ECTS / semestre

Initiation aux techniques de la photographie

L'Initiation vise à rendre autonome l'étudiant-e dans la manipulation des différents matériels de prises de vue. Il-elle commencera par une formation technique sur le matériel disponible à l'école, ainsi que sur celui que possèdent éventuellement les étudiant-es (qui devront apporter le matériel dont ils disposent le cas échéant). Les possibilités offertes par les différents formats numériques (full frame & moyen format) seront étudiées. Les étudiant-es seront également initié-es à la prise de vue en studio et à l'utilisation de l'éclairage artificiel. Tout cela avec une mise en perspective avec les travaux des acteurs historiques et contemporains de la photographie.

1. Mise au point technique sur le matériel disponible à l'école, ainsi que sur celui que possèdent les étudiants (qui devront apporter le matériel dont ils disposent le cas échéant). Manipulation et fonctionnement de l'appareil photo numérique. Définition et application des notions de vitesse d'obturation, de diaphragme, de focale, de profondeur de champ, de mise au point.
Les différents formats argentiques, Petits (135), Moyens (120) et Grand Format (4"x5") et numériques (Full Frame & Moyen Format)
2. Prise de vue Studio Moyen Format numérique. Éclairage naturel et artificiel, colorimétrie, mesure de la lumière.

3. Prises de vue extérieure, éclairage artificiel et naturel.
4. Dérushage des images numériques RAW, approche sous Photoshop et autres.

Compétences visées :

Les étudiants inscrits à cette initiation seront amenés à :

- Développer des connaissances techniques dans le domaine de la photographie
- Mener un projet artistique personnel en photographie
- Mettre en oeuvre des outils numériques de conception et de production
- Expérimenter des techniques de production dans le domaine de la photographie et utiliser de nouvelles pratiques artistiques
- Prendre en compte la dimension écologique dans leur processus de travail.
- Savoir situer leur travail dans le champ des pratiques contemporaines et constituer un corpus de références artistiques.

Initiation aux techniques de la vidéo

Cette initiation est une introduction à la réalisation cinématographique. Elle vise à initier les étudiant-es aux techniques et aux processus de création cinématographique à travers la réalisation de courts-métrages. Chaque semaine, les séances alterneront entre des aspects théoriques et des activités pratiques, offrant aux étudiants une compréhension approfondie du processus de production cinématographique, y compris la conception du montage et sa structure narrative et esthétique.

Les étudiants acquerront des compétences techniques nécessaires à l'élaboration de leur projet artistique cinématographique: ils.elles se chargeront des phases de pré-production, tournage, montage, post-production, projection et analyse:

1. Maîtrise des principes de base de la narration visuelle, exploration des différents genres cinématographiques et de leurs caractéristiques distinctives.
2. Écriture et élaboration de scénarios
3. Planification de la production, y compris le storyboard, et les repérages.
4. Utilisation des équipements de tournage tels que les caméras, les éclairages et les accessoires.
5. Introduction aux logiciels de montage pour assembler les séquences filmées.

Compétences visées:

Cette initiation propose une approche pratique et immersive des techniques de réalisation cinématographique, visant à développer la créativité et l'expression artistique des étudiants à travers la conception et la production de courts-métrages.

Les étudiants devront:

- Être capables de présenter et défendre leur projet, en argumentant leurs choix artistiques et techniques.
- Développer une capacité d'analyse et d'échange constructif pour identifier des axes d'amélioration dans leur travail.
- Acquérir les compétences nécessaires pour concevoir, planifier et mener à bien un projet cinématographique, en structurant les différentes étapes du processus de création (écriture, découpage technique, tournage, montage).

Initiation aux techniques du son

Découverte du son comme matériau et médium de création artistique: prise de son, enregistrement, écoute, montage, traitement, mixage et diffusion. L'initiation associe découverte des principes fondamentaux du son, prise en main des microphones, enregistreurs, interfaces et logiciels, et réalisation d'exercices pratiques. Il vise à permettre aux étudiant-es d'acquérir les bases techniques nécessaires pour intégrer le son à une démarche artistique: installation, performance, vidéo, création sonore ou dispositif multimédia.

Compétences visées:

- comprendre les principes élémentaires de captation et de diffusion sonore;
- choisir et utiliser le matériel adapté; réaliser une prise de son;
- effectuer un montage et un traitement simples; organiser la diffusion du son dans un espace;
- articuler choix techniques, écoute et intention artistique;
- développer progressivement son autonomie dans la réalisation d'un projet sonore.

Initiation aux techniques du bois

Découverte des matériaux, outils et principaux procédés de transformation du bois appliqués à la création artistique: découpe, assemblage, perçage, ponçage, collage et finitions. L'initiation associe apprentissage des règles de sécurité, prise en main des machines et réalisation d'exercices pratiques. Il vise à permettre aux étudiant-es d'acquérir les compétences fondamentales nécessaires pour concevoir et réaliser de manière progressivement autonome des volumes, structures, sculptures, installations ou dispositifs d'exposition.

Compétences visées:

- identifier les matériaux et leurs propriétés;
- choisir les outils et techniques adaptés à un projet;
- utiliser les équipements de l'atelier dans le respect des règles de sécurité;
- réaliser des assemblages simples;
- passer d'une intention ou d'un dessin à une réalisation en volume;
- développer progressivement son autonomie technique.

Initiation aux techniques du métal

Découverte des matériaux métalliques, des outils et des principaux procédés de transformation du métal appliqués à la création artistique: découpe, perçage, meulage, pliage, formage, assemblage et initiation à la soudure. L'initiation associe apprentissage des règles de sécurité, prise en main des équipements de l'atelier et réalisation d'exercices pratiques. Il vise à donner aux étudiant·es les bases techniques nécessaires pour concevoir et réaliser progressivement de manière autonome des volumes, structures, sculptures, installations ou dispositifs d'exposition.

Compétences visées:

- identifier les principaux métaux et leurs propriétés;
- choisir les outils et procédés adaptés à un projet; utiliser les équipements dans le respect des règles de sécurité;
- réaliser des découpes et assemblages simples; s'initier aux techniques de soudage;
- traduire une intention plastique en solution constructive;
- acquérir progressivement autonomie et précision dans la réalisation.

Initiation aux techniques textiles

Découverte des matériaux, outils et principaux procédés de transformation textile appliqués à la création artistique: fibres et tissus, découpe, assemblage, couture main et machine, et expérimentations de matière. L'initiation associe apprentissage des gestes techniques, prise en main des équipements et réalisation d'exercices pratiques. Il vise à permettre aux étudiant·es d'explorer le textile comme matériau et médium artistique et d'acquérir progressivement l'autonomie nécessaire à la réalisation de pièces, volumes, installations ou dispositifs plastiques.

Compétences visées:

- identifier les principaux matériaux textiles et leurs propriétés;
- choisir les outils et techniques adaptés à une intention plastique;
- maîtriser les gestes et assemblages de base; utiliser les équipements de l'atelier;
- expérimenter les qualités de matière, texture, couleur et volume;
- articuler savoir-faire technique et démarche artistique;
- développer progressivement son autonomie dans la réalisation.

Listening to images

Enseignant-e responsable	Vir Andres Hera	
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires		
Type d'enseignement	Séminaire hybride théorie-pratique Obligatoire au choix parmi une sélection	
Années d'étude concernées	4 ^e 5 ^e année	
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine B	
Volume horaire	M1 Total heures globales: 50h dont → Heures de cours: 24h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 26h	M2 Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 24h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 51h
Places limitées	Oui: 10 places	
Nombre ECTS	2 ECTS (M1) 4 ECTS (M2)	

Contenus

Listening to Images interroge les images en mouvement à partir du geste de l'écoute. Le cours propose de déplacer notre rapport à l'image en l'abordant comme un espace vibrant traversé de résonances, de micro-intensités, d'affects et de récits souterrains. Écouter des images signifie activer un régime d'attention dans lequel le son, le rythme, le texte, les silences, les absences et les tonalités émotionnelles deviennent des pistes qui prolongent, enrichissent ou contredisent ce que le visible semble énoncer.

Nous explorerons la photographie, les archives vernaculaires et les images numériques en prenant au sérieux ce qu'elles donnent à entendre lorsqu'on cesse de les aborder uniquement par l'œil. Le cours envisage des manières d'ouvrir ces images, d'en révéler les couches discrètes, les temporalités mineures, les gestes effacés et les mémoires qui y persistent. Ce travail engage une pratique de recherche et de création fondée sur l'attention. Le séminaire articule montage, écriture critique ou poétique, gestes performatifs, recherches sonores et expérimentations audiovisuelles. Les étudiantxs y développeront des formes capables de travailler avec ce que les images montrent, mais aussi avec tout ce

qu'elles retiennent, déplacent ou laissent en suspens.

Objectifs pédagogiques

- Interroger les images en mouvement à partir du geste de l'écoute.
- Développer une lecture critique des images à travers son, rythme, texte, silences/ absences.
- Mettre en relation archives, photographie, images, recherche personnelle.
- Expérimenter des formes de montage, écriture, recherche audiovisuelle.
- Articuler analyse critique et production artistique dans un cadre collectif.
- Construire une recherche artistique à partir d'un corpus visuel, sonore et textuel.
- Analyser des images au-delà de sa seule dimension visuelle.
- Mobiliser des outils de montage, d'écriture et d'écoute dans un processus de création.
- Articuler analyse critique, expérimentation formelle et restitution.
- Présenter oralement et formellement un travail en cours de développement.

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu et participation active
- Implication dans les échanges et les expérimentations du séminaire
- Présentation d'un dossier de recherche et de production de film
- Présentation d'une proposition audiovisuelle en cours
- Restitution finale orale et audiovisuelle de 20 min.

Modalités de rattrapage

En cas de non-validation, présentation d'une forme retravaillée du projet selon des modalités définies avec l'enseignant·e, mais impérativement en présentiel.

Repères bibliographiques

- Tina Campt, Listening to Images
- Fred Moten
- Saidiya Hartman
- Ariella Aïsha Azoulay, Potential History
- Isaac Julien
- Brandon LaBelle
- Iman Mersal
- M. NourbeSe Philip, Zong!

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

mésamérique dystopique

Enseignant-e responsable	Vir Andres Hera	
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires		
Type d'enseignement	Séminaire hybride théorie-pratique Obligatoire à choisir parmi une sélection	
Années d'étude concernées	4 ^e 5 ^e année	
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine B	
Volume horaire	M1 Total heures globales: 50h dont → Heures de cours: 24h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 26h	M2 Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 24h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 51h
Places limitées	Oui: 12 places	
Nombre ECTS	2 ECTS (M1) 4 ECTS (M2)	

Contenus

Mésamérique dystopique explore les cosmologies mésoaméricaines à partir des notions de rupture historique, de fabulation critique et de temporalités disjointes. Le séminaire interroge l'idée occidentale d'une histoire continue, orientée et évolutive, en partant du fait que la conquête, l'esclavage, les dépossessions et l'extractivisme ont produit pour d'autres mondes des fractures du temps, des interruptions de mémoire et des formes durables de survivance. À partir de figures, de récits et de structures cosmogoniques mésoaméricaines, le cours examine ce que deviennent le temps, la mémoire et l'imaginaire lorsqu'un monde est envahi, renommé, classé ou partiellement détruit. Il ne s'agit pas de retrouver un passé intact, mais d'observer comment certaines formes persistent, se déplacent et reconfigurent le présent.

Le séminaire mobilise la fabulation critique comme méthode de recherche et de création, dans un dialogue avec des perspectives queer, afrodiasporiques, décoloniales et cosmopolitiques. Il articule théorie, écriture, montage,

visionnage et expérimentations plastiques, en envisageant ces questions comme point de départ d'une production artistique. Les étudiantxs y développent des formes fragmentaires, spéculatives et hybrides pour interroger la manière dont le temps peut être disputé, réactivé ou réinscrit.

Objectifs pédagogiques

- Interroger les cosmologies mésoaméricaines à partir des notions de rupture historique, de fabulation critique et de temporalités disjointes.
- Analyser de manière critique les récits culturels du temps, du progrès et de l'histoire.
- Mettre en relation des corpus théoriques avec une recherche artistique personnelle.
- Développer des formes de recherche et de création articulant mémoire, survivance, déplacement et réinscription du temps.
- Expérimenter des méthodes de travail fragmentaires, spéculatives et hybrides.
- Construire une recherche artistique à partir d'un corpus visuel et textuel.

- Mobiliser des outils critiques liés aux questions nommées.
- Traduire une problématique de recherche en proposition formelle, plastique, textuelle, audiovisuelle ou performative.
- Articuler analyse, expérimentation et restitution dans un cadre collectif.
- Présenter oralement et formellement un travail en cours de développement.

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu et participation active
- Implication dans les échanges et les expérimentations du séminaire
- Présentation d'une proposition artistique en cours et d'une restitution finale orale de 20 minutes (lastique, textuelle, audiovisuelle ou performative)

Modalités de rattrapage

En cas de non-validation, aucune remise de dossier complémentaire. Il faudra réserver une salle pour faire un accrochage/galerie d'essai, le présenter et le discuter avec ses collègues au cours d'après.

Repères bibliographiques

- Yásnaya Aguilar Gil, “UNA Mesoamérica distopía”
- Ashkan Sepahvand, “History into Mystery”
- Bedour Alagraa, “Against the Narrative Condemnation of the Earth”
- Fred Moten, *More Than a Manifesto; The Poet’s Essay*
- Gabriela Wiener, *Huaco retrato*
- Phoenix Atala, “Queer Time”
- Rasheedah Phillips, *Dismantling the Master’s Clock*
- Thomas Conchou, *Pratiques artistiques queer et chronopolitiques*
- Diana Taylor, *The Archive and the Repertoire*

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

unlanguage

Enseignant-e responsable	Vir Andres Hera	
Enseignant-es associé-es / Intervenant-es / Partenaires		
Type d'enseignement	Pratique Espace collectif de recherche Optionnel Amphithéâtre	
Années d'étude concernées	4 ^e 5 ^e année	
Semestre – Semaine	S1 et S2 – Semaine B	
Volume horaire	M1 Total heures globales: 50h dont → Heures de cours: 24h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 26h	M2 Total heures globales: 75h dont → Heures de cours: 24h → Travail personnel estimé de l'étudiant-e: ≈ 51h
Places limitées	Oui: 15 places	
Nombre ECTS	2 ECTS (M1) 4 ECTS (M2)	

Contenus

Ce cours propose une pédagogie linguistique radicale dans laquelle les langues ne sont ni hiérarchisées ni stabilisées, mais vécues comme des forces en mouvement.

Les étudiantxs sont invité-es à mobiliser toutes leurs langues: maternelles, apprises, héritées, fragmentaires, imaginées, et à les mettre en circulation dans le groupe. Le français n'y sert pas de langue centrale, mais devient l'un des matériaux parmi d'autres dans une constellation linguistique toujours en transformation.

Nous travaillons avec les frottements, les décalages, les accents, les hésitations, les silences, les gestes et toutes les zones où la communication vacille, bifurque ou s'invente. Plutôt que de chercher la clarté, l'équivalence ou la bonne traduction, nous accueillons l'opacité et l'intraduisible comme des lieux de pensée. La traduction devient alors un geste de perturbation, d'invention et de désobéissance.

Chaque séance est conçue comme un terrain d'essai où les langues se fabriquent et se transforment en temps réel. Nous explorerons des méthodes telles que les traductions croisées ou impossibles, les écritures polyglottes, les partitions vocales, les communications non verbales, les lectures simultanées ou diffractées.

Le cours envisage ces expériences comme le point de départ de formes artistiques, textuelles, vocales, performatives ou collectives.

Objectifs pédagogiques

- Expérimenter une pédagogie linguistique dans laquelle les langues sont abordées comme des matériaux en mouvement.
- Mobiliser différentes langues, registres, accents, gestes et formes d'énonciation dans un cadre collectif.
- Travailler avec l'opacité, l'intraduisible, le malentendu et la traduction comme outils de pensée et de création.
- Développer des formes d'écriture, de lecture, de performance et de communication non verbale.
- Élaborer des propositions collectives ou individuelles à partir d'une recherche translinguistique.

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu et participation active
- Implication dans les exercices collectifs et les expérimentations
- Présentation d'une recherche ou d'une proposition en cours
- Restitution finale orale, écrite, performative ou collective

Modalités de rattrapage

- En cas de non-validation, présentation d'une forme du projet dans le cadre du cours suivant ou selon des modalités définies avec l'enseignant.e.

Repères bibliographiques

- قلقالاه Qalqalah
- Gloria Anzaldúa, *Borderlands / La Frontera*
- Louis Wolfson, *Le schizo et les langues*
- Mirène Arsanios
- Gayatri Chakravorty Spivak, *The Politics of Translation*
- bell hooks
- Naoki Sakai, *Translation and Subjectivity*
- Emily Apter, *The Translation Zone*
- Etel Adnan
- Anne Carson

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

walking with the disappeared

Enseignant·e responsable

Vir Andres Hera

Enseignant·es associé·es /
Intervenant·es / Partenaires

Type d'enseignement

Séminaire hybride théorie-pratique |
Optionnel (L2) ou obligatoire (L3)

Années d'étude concernées

2^e | 3^e année

Semestre – Semaine

S1 – Semaine B

Volume horaire

Total heures globales: 50h dont
→ Heures de cours: 20h
→ Travail personnel estimé de l'étudiant·e: ≈ 30h

Places limitées

Oui: 15 places

Nombre ECTS

2 ECTS (L2) | 1 ECTS (L3)

Contenus

Walking with the Disappeared prend le rêve comme matériau premier de création, de recherche et de narration. Nous explorerons le rêve comme un espace partagé: un lieu où se manifestent les disparu·es, où se reconfigurent les histoires, où se réactivent les mémoires occultées et où se tissent des futurs possibles.

Dans cette perspective, le rêve devient méthodologie: une manière d'écouter ce qui se murmure en marge du dicible, une manière de marcher avec celles et ceux que l'histoire officielle a tenté d'effacer.

Les étudiant·es seront invité·es à tenir des carnets, à expérimenter des pratiques d'attention, et à transformer des images oniriques en gestes plastiques, récits, performances ou traces.

Nous nous appuierons sur des figures de conteuses, sorcières, prophètes, médiums, rêveuses et faiseuses d'histoires pour élaborer des stratégies de création où le visible et l'invisible s'entremêlent. Le séminaire articule lectures, dérives, pratiques d'écoute, écriture et expérimentations plastiques afin de développer des propositions où les mondes rêvés s'enchevêtrent avec le réel.

Objectifs pédagogiques

- Explorer le rêve comme espace de recherche, de narration et de création.
- Développer des formes de travail à partir de souvenirs, récits, images nocturnes, mémoires.
- Expérimenter des passages entre écriture, image, performance et formes plastiques.
- Introduire les étudiant·xs à des pratiques de lecture, d'écoute, d'arpentage.
- Élaborer une recherche personnelle dans un cadre collectif.
- Construire une recherche artistique à partir d'images, de récits et d'expériences sensibles.
- Expérimenter des passages entre écriture, oralité, image et forme plastique.
- Développer l'attention aux récits mineurs, aux mémoires effacées, aux formes de survivance.
- Articuler une démarche personnelle dans un cadre collectif.
- Présenter une recherche en cours de développement.

Modalités d'évaluation

- Contrôle continu et participation active
- Implication dans les exercices proposés
- Présentation d'une recherche ou d'une proposition en cours
- Restitution finale orale ou plastique de 10 à 20 minutes

Modalités de rattrapage

En cas de non-validation, présentation d'une forme retravaillée du projet dans le cadre du cours suivant ou selon des modalités définies avec l'enseignant·e.

Repères bibliographiques

- Hanna Limulja, O desejo dos outros
- IONE, Quantum Dreaming
- Trinh T. Minh-ha, Story of My Grandmother
- Silvia Rivera Cusicanqui
- Édouard Glissant
- Donna Haraway
- Pumita Andino Cazado + K'ita Wicchu, Almas Hackeadas: Sueños en la Red Profunda

Référentiel de compétences

1 – Pratique artistique		
L1	L2-L3	M1-M2
2 – Techniques et ressources		
L1	L2-L3	M1-M2
3 – Projets, recherches et pratiques réflexives		
L1	L2-L3	M1-M2
4 – Histoire – théorie – critique		
L1	L2-L3	M1-M2
5 – Pratique professionnelle		
L1	L2-L3	M1-M2
6 – Communiquer		
L1	L2-L3	M1-M2

workshop 2026-2027

S1 – Semaine du 16 novembre 2026

- Julien Dubuisson,
Initiation modelage/moulage
- Anne Séchet,
Improvisations découvertes:
Corps, Espace, Voix
- Stéphane Accarie,
Retouche Photographique
- Tiago Andrade,
Initiation à la réalisation
cinématographique
- SNR Conservatoire × Villa Arson,
Pascal Broccolichi
- Invitation Alice Godfroy,
par Sophie Orlando (× UniCA)
- Invitation Erwan Tracol,
par Pia Maria Martin
- Invitation Elsa Bres,
par Vir Andres Hera
- Invitation Marc Higgin,
par Frédéric Bauchet
- Invitation Delia Préteux,
par Romain Gâteau
- Invitation Nicolas Armand,
par Jean-Louis Paquelin
- Invitation Gillian Brett,
par Christian Vialard
- Invitation Raphaël Julliard,
par Stéphane Magnin
- Invitation Philipp Timischl,
par Marie Canet, Fiona McKay
et Jérôme Mauche
- Invitation Berkley Brady et Maël Tisseur,
par Amélie Deschamps

S2 – Semaine du 15 mars 2027

- Julien Dubuisson,
Initiation modelage/moulage
- Stéphane Accarie,
Retouche Photographique
- Tiago Andrade,
Initiation à la réalisation
cinématographique
- Invitation Jean-Gabriel Périot,
par Tiago Andrade
- Invitation Emmanuelle Villard,
par Pascal Pinaud et Frédéric Clavère
- Invitation Hiro de Suzusan,
par Stéphane Magnin
- Invitation Elsa Sahal,
par Frédéric Bauchet
- Invitation Athena Vida,
par Pia Maria Martin
- Invitation Jean-Charles de Quillacq,
par Julien Dubuisson
- Invitation Gabriel Greiss,
par Fiona, Jérôme et Marie
- Invitation Florent Tourdes,
Romain Gâteau
- Invitation Antoine Boute,
par Frédéric Clavère
- Invitation Eric Valette,
par Mounir Gouri
- Invitation Mathieu Bouvier,
par Sophie Orlando
- Invitation Arthur Enguehard,
par Pascal Broccolichi
- Collectif Nuée
(art, esthétique, philosophie)

programmation artistique, culturelle

10



Établissement unique en son genre, la Villa Arson dispose dès son origine d'un centre d'art contemporain dont les espaces sont répartis de part et d'autre de la nef du bâtiment principal.

La programmation se déploie chaque année autour de deux à trois saisons d'expositions.

Son service des publics élabore différentes actions de médiation auxquelles les étudiant·es prennent part à travers la réalisation de projets qui convoquent leur propres centres d'intérêts et recoupent les enjeux artistiques de la programmation.

Le Centre d'art se nourrit du programme de résidences internationales; de coopérations menées avec des structures françaises et étrangères dans le champ de la création, de l'enseignement supérieur et de la recherche; des projets portés par les participant·es au programme de doctorat par le projet en Art; des lignes de recherches initiées par les enseignant·es.

Le nouveau projet artistique et culturel du centre d'art cherche à imaginer comment Faire monde(s) ensemble pour réaffirmer la place de l'art comme un bien essentiel et commun.

- Faire Monde(s) en s'engageant pleinement auprès des artistes afin de déployer la nature collective de l'émergence de toute œuvre d'art et des idées qui l'inspirent.
- Faire Monde(s) pour inviter à la rencontre avec et autour de leurs gestes artistiques, poétiques et libres, proposer d'autres points de vue sur l'histoire et les réalités contemporaines et ainsi ouvrir des perspectives nouvelles et émancipatrices de compréhension du monde.
- Faire-Mondes par la mise en place effective des pratiques d'hospitalité et d'inclusivité: toucher, inclure et représenter la diversité des personnes auxquelles l'institution s'adresse ainsi que développer son rôle soci(ét)al et novateur en matière de droits culturels.

→ <https://villa-arson.fr/centre-dart>

Saison artistique — Été 2026

9 juillet – 27 septembre 2026

Staring at the Sun

Exposition des diplômé·es 2026

Commissariat: Martha Kirszenbaum

Invitée à accompagner la promotion 2026, Martha Kirszenbaum a travaillé avec les artistes à partir des tensions, des flux et des paradoxes du monde contemporain qui traversent leurs œuvres. L'exposition fait ainsi dialoguer des pratiques singulières, où matière et langage dessinent des formes et des alternatives poétiques.

Là où le jour cède

Dany Albiach – Prix de la Francis Bacon MB Art Foundation / Résidence Villa Arson

Commissariat: Pauline Vermeren,
directrice des études et de la recherche

Lauréat du Prix de la Francis Bacon MB Art Foundation, Dany Albiach, diplômé de la Villa Arson en 2024, développe une pratique picturale attentive à ce qui paraît ordinaire ou insignifiant. Dans le cadre de sa résidence à la Villa Arson, l'artiste poursuit cette recherche sur les dimensions émotionnelles et sensibles du quotidien à travers une exposition conçue avec Pauline Vermeren.

Saison artistique — Automne 2026 / Hiver 2027

12 novembre 2026 – 4 avril 2027

Dans les créoles des Caraïbes, lyannaj désigne le lien, la relation, ce qui se tisse entre des personnes, des histoires et des territoires qui ont pu être désunis, désolidarisés ou séparés. Cette saison thématique se construit sous le signe de ces mises en relation, en faisant dialoguer deux projets consacrés à des figures majeures des circulations artistiques et intellectuelles entre la Caraïbe, l'Afrique, la France et les Amériques : l'artiste martiniquais Serge Hélénon et le poète et philosophe Édouard Glissant.

L'Atelier Serge Hélénon

Exposition personnelle de Serge Hélénon

Commissariat : Marie-Ann Yemsi,
directrice du centre d'art
Galerie Carrée

Première exposition institutionnelle consacrée à Serge Hélénon en France métropolitaine, L'Atelier Serge Hélénon s'écarte du format monographique pour porter une attention particulière aux dernières décennies de sa production et à la vitalité de son œuvre tardive. Formé entre la Martinique, Nice et Paris, puis enseignant à Bamako et Abidjan, Hélénon a profondément marqué plusieurs générations d'artistes, et son parcours témoigne d'intenses circulations artistiques entre la Caraïbe, le continent africain et la France.

La Terre, le Feu, l'Eau et les Vents — Pour un musée de l'errance avec Édouard Glissant
Exposition collective à partir de la collection d'art d'Édouard Glissant

Commissariat :
Cindy Sissokho & Marie-Ann Yemsi

En partenariat avec le MACTe (Guadeloupe), l'Institut du Tout-Monde (Paris) et le Édouard Glissant fund (Martinique/Paris)

Présentée à l'Instituto Tomie Ohtake à São Paulo en 2025, puis au CARA – Center for Art, Research and Alliances à New York en 2026, cette exposition constitue la première présentation en France de la collection d'art d'Édouard Glissant. À chaque étape de son itinérance, elle fait émerger de nouveaux dialogues entre les œuvres de la collection et les pratiques d'artistes contemporain-es, en résonance avec les grands enjeux du présent et avec l'œuvre et la pensée du poète et philosophe. Pour son étape à la Villa Arson, les commissaires ont invité 18 artistes de différentes générations et issus de plusieurs continents à entrer en dialogue avec la collection et à en proposer de nouvelles lectures.

Cette saison sera accompagnée d'un programme public de rencontres, résidences et workshops développé en collaboration avec les différents pôles de la Villa Arson, le département Culture de l'Université et les partenaires de l'exposition.

Saison artistique — Printemps / Été 2027

Mai – août 2027

Nothing about us without us

Exposition personnelle d'Elena Mazzi,
doctorante par le projet en Arts

Commissariat: Ilaria Bernardi, directrice
et responsable des expositions de
Associazione Genesi, Milan
Galerie Carrée

Dans le cadre de son doctorat à la Villa Arson, Elena Mazzi développe une recherche au croisement de l'art et de l'anthropologie autour des territoires de la Route de la soie polaire (Polar Silk Road). Son projet d'exposition fait dialoguer récits, savoirs et imaginaires transmis par les communautés locale et vise à mettre en lumière les transformations environnementales, sociales, politiques et économiques qui affectent les régions arctiques. L'exposition sera ensuite présentée à la Fondation Sandretto Re Rebaudengo, en Italie, à l'automne 2027.

Exposition collective

Commissariat: commissaire invité·e
Galerie Labyrinthique

En écho à la recherche d'Elena Mazzi, cette exposition collective réunira des artistes internationaux dont les pratiques interrogent les transformations des écosystèmes et les relations entre corps, environnement et espace. Une attention particulière sera portée aux pratiques performatives qui envisagent l'espace d'exposition non comme un simple lieu de présentation, mais comme un médium à part entière.

Exposition des diplômé·es 2027

Accompagnée dès janvier par un·e commissaire invité·e, l'exposition des diplômé·es s'inscrira dans le prolongement des soutenances de diplôme. Comme en 2026, les étudiant·es seront associé·es à la conception et à la production du projet, avec une réflexion renouvelée sur son format et son lieu de monstration, afin d'élargir sa visibilité et de renforcer son inscription dans le contexte professionnel de l'art contemporain.

Des résidences internationales sur mesure

Conçue dès l'origine comme un lieu favorisant les croisements entre production artistique, enseignement et recherche, la Villa Arson met en place des partenariats sur mesure visant à tisser des liens privilégiés avec les foyers les plus dynamiques de création et d'expérimentation artistique à travers le monde, avec un double objectif :

- Stimuler la mobilité et les échanges artistiques;
- Multiplier les occasions de rencontre et de débat avec les acteurs du monde de l'art contemporain.

Cette dynamique partenariale se décline également à l'occasion des saisons culturelles mises en place par l'Institut français. Rayonnant sur l'ensemble des activités de l'établissement, ces résidences permettent ainsi :

- l'accueil d'artistes et de chercheur·euses, sélectionné·es sur projet spécifique à partir de critères d'expérimentation, de diversité et d'originalité;
- le développement de programmes de coopération conventionnés avec des structures étrangères dans le champ de la création, de l'enseignement supérieur ou de la recherche, conformément à la stratégie internationale de l'établissement;
- la production d'œuvres d'artistes au sein des ateliers techniques de l'école;
- le soutien aux alumni sur des projets spécifiques;
- la présence régulière de professionnel·les dans la formation.

L'accueil en résidence est un élément central de l'offre de formation et de la programmation artistique, favorisant le croisement des expériences et des regards critiques sur l'art contemporain, sa diffusion et sa relation aux publics. Les résident·es sont invité·es à proposer des interactions avec l'offre pédagogique de l'école d'art, sous la forme de conférences, de workshops, de séminaires ou de rencontres avec les étudiant·es et les enseignant·es.

→ <https://villa-arson.fr/residences/>

Éducation artistique et culturelle et égalité des chances

La dimension de recherche et d'expérimentation présente dans l'enseignement et les projets artistiques à la Villa Arson spécifie l'orientation donnée à la médiation : échapper aux formats standards et inventer !

- Inventer des modes de relation aux publics en tenant compte de la nature et des enjeux des projets artistiques, en impliquant les artistes, les commissaires d'exposition et les étudiant-es
- Transmettre une relation à l'art depuis des points de vue situés
- Se laisser surprendre par ce lieu dédié à la création pensé comme un village méditerranéen.

L'éducation artistique et culturelle (EAC)

L'éducation artistique et culturelle (EAC) a pour objectif d'encourager la participation de tous les enfants et les jeunes à la vie artistique et culturelle, par l'acquisition de connaissances, un rapport direct aux œuvres, la rencontre avec des artistes et professionnels de la culture, une pratique artistique ou culturelle. Extrait de <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Education-artistique-et-culturelle>

Le service des publics diffuse des appels à candidatures auprès des artistes diplômés de la Villa Arson pour participer aux projets EAC sous la forme d'ateliers de pratiques artistiques auprès d'élèves ou d'étudiant-e-s qui au préalable auront bénéficié d'un programme de visites d'expositions, de découvertes d'ateliers et de rencontres à la Villa Arson. Les propositions d'ateliers sont conçues par les artistes en cohérence avec les enjeux et les manières

de faire qu'ils ou elles déploient dans leurs pratiques artistiques. Parmi les partenaires de la Villa Arson : le collège Fabre (Nice), la Cité éducative Les Moulins, le Festival des arts pour les écoles...

Accessibilité et égalité des chances

La Villa Arson inscrit son action dans une politique volontariste en faveur de l'accessibilité de la formation et de l'égalité des chances. Consciente des inégalités sociales, territoriales et culturelles qui peuvent freiner l'accès aux études supérieures artistiques, elle développe, en lien étroit avec ses partenaires institutionnels et éducatifs, un ensemble de dispositifs visant à accompagner les publics dès le secondaire, à lever les freins à l'orientation et à favoriser la diversification des profils étudiants.

Ces actions s'inscrivent dans une logique de continuum, de la découverte des métiers de l'art et de la culture jusqu'à l'intégration dans l'enseignement supérieur, en articulant sensibilisation, accompagnement, immersion et professionnalisation.

L'établissement bénéficie de l'expérience du programme « égalité des chances en écoles d'art et de design » mené avec la Fondation Culture et Diversité avec les élèves des lycées Apollinaire et Estienne d'Orves (Nice) et du programme UniCA-Jedi Junior en direction des élèves des collèges des quartiers prioritaires Maurice Jaubert et Jean Rostand (Nice). Dans cette continuité, depuis 2021-2022, la Villa Arson est partenaire des Cordées de la réussite avec un programme « métiers de l'art et de la culture » avec le Lycée Goscinny (Drap) et à partir de la rentrée 2026/27 avec également le collège Daudet à Nice.

UniCA Jedi Junior

La Villa Arson participe au programme UniCA Jedi Junior financé par la fondation de l'Université Côte d'Azur. Ce programme s'appuie sur le principe de solidarité entre les établissements du territoire (collèges – université) et vise à introduire une plus grande équité sociale dans l'accès aux études supérieures.

Quatre collèges du réseau d'enseignement prioritaire ou de zones rurales isolées participent au programme dont l'objectif est d'offrir des activités stimulantes aux élèves de la 6^e à la 3^e. Ce programme a vocation à accompagner ensuite les jeunes les plus motivés et les plus prometteurs de la 2^{de} à la 3^e.

Les ambitions du programme :

- Stimuler des parcours de réussite individualisés
- Démystifier l'enseignement supérieur et encourager les élèves à s'y projeter en organisant des ateliers et des activités directement dans les locaux universitaires.
- Impacter positivement les jeunes dotés de potentiel quelques soit leurs résultats scolaires.
- Transmettre les codes sociaux essentiels à la réussite éducative et sociale en élargissant les horizons des jeunes à travers des rencontres et des situations hors du commun.
- Engager activement les familles dans la réussite scolaire de leurs enfants.
- Favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité des jeunes dans la gestion de leur parcours éducatif, en les plaçant au cœur de leur propre développement.

Cordées de la réussite

Depuis 2021-2022, la Villa Arson est tête de cordée du dispositif «*Les métiers de l'art et de la culture*». Les Cordées de la réussite visent à favoriser l'orientation des élèves, à lutter contre l'autocensure et à encourager l'ambition scolaire, dans une logique d'accompagnement continu de la 4^e jusqu'à l'enseignement supérieur.

Pour l'année 2025-2026, la Villa Arson est tête de cordée avec le lycée Goscinny de Drap et participe également à une autre cordée associant le lycée Amiral de Grasse, le collège Carnot et le collège Saint-Hilaire de Grasse. Dans ce cadre, elle propose aux élèves de découvrir un large panel de métiers liés à l'art et à la culture, en s'appuyant sur la singularité

de son modèle : école nationale supérieure d'art, centre d'art, bibliothèque spécialisée et pôle de résidences d'artistes.

Les élèves sont amenés à rencontrer des étudiants, des artistes, des professionnels et les équipes de la Villa Arson, à travers des visites d'ateliers, des temps d'échange, des ateliers de pratique artistique et des actions de médiation en lien avec les expositions. Ces rencontres leur permettent de mieux comprendre la diversité des métiers représentés dans l'établissement : artiste, technicien d'atelier, chargé des publics, chargé de production, régisseur d'œuvres, chargé de communication, bibliothécaire, etc.

Le programme contribue également au développement des compétences orales des élèves, notamment à travers des jeux d'interview, des exercices de présentation et des ateliers de médiation. Il accompagne leur réflexion sur l'orientation en leur faisant découvrir les différentes options et spécialités proposées par les écoles supérieures d'art sur le territoire national.

Enfin, au-delà des ressources propres de la Villa Arson, le dispositif favorise l'ouverture sociale et culturelle des élèves par des rencontres avec des partenaires extérieurs : musées, galeries, associations d'artistes et structures culturelles du territoire.

→ En 2025/26 : 46 élèves participent au dispositif, avec le soutien financier de la Région Sud.

Programme égalité des chances en école supérieure d'art, Fondation Culture et diversité

La Villa Arson participe au programme *Égalité des chances en école d'art et de design*, porté par la Fondation Culture & Diversité, depuis 2016-2017. Les deux établissements actuellement partenaires sont le lycée Guillaume Apollinaire de Nice et le lycée Estienne d'Orves de Nice.

En 2023, la Villa Arson a accueilli le stage national de la Fondation Culture & Diversité, réunissant une trentaine de lycéens sélectionnés dans des établissements partenaires partout en France. Intitulé «Points de vue situés & récits pluriels», ce stage a combiné plusieurs workshops mobilisant des membres de l'équipe pédagogique ainsi que des étudiants de l'école.

Des rencontres avec des acteurs du monde de l'art ont également été organisées,

complétées par un programme culturel hors les murs, construit en collaboration avec le Théâtre national de Nice et le Musée d'Art moderne et d'Art contemporain de Nice. Le stage s'est conclu par un accrochage des travaux réalisés au cours de la semaine et par des jurys blancs associant des représentants d'écoles supérieures d'art et de classes préparatoires publiques venues de toute la France.

La Villa Arson collabore avec la classe préparatoire publique de la Villa Thiole à Nice

La Villa Thiole, établissement de la Ville de Nice, propose une classe préparatoire publique qui a récemment intégré le réseau APPEA. Par ailleurs, la Ville de Nice porte un projet de classe préparatoire publique pluridisciplinaire couvrant l'ensemble des champs artistiques : arts plastiques, danse, musique et théâtre. Cette formation, accessible via Parcoursup, permettra la validation de 60 ECTS.

Dans ce contexte, la Villa Thiole et la Villa Arson développent une collaboration étroite afin de permettre aux 25 élèves de la classe préparatoire de bénéficier de workshops au sein de la Villa Arson. Des échanges sont également envisagés autour du partage de conférences et de certains enseignements en histoire de l'art, afin de créer un terrain de découverte, d'orientation et de montée en compétences pour les jeunes du territoire.

L'ensemble de ces dispositifs contribue à structurer une politique cohérente d'ouverture sociale et territoriale, au service de la diversification des publics et de l'égalité d'accès aux formations artistiques supérieures.

Une maison d'édition depuis 1984

Depuis sa création, la Villa Arson, elle-même maison d'édition, a publié plus de deux cents ouvrages en lien étroit avec les expositions du Centre d'art, le programme de résidence et la recherche, et collabore avec des nombreuses maisons d'édition françaises et internationales.

Depuis 2024, les éditions Villa Arson sont dirigées par Alice Dusapin, qui a repensé les archives éditoriales en ligne afin de renforcer la visibilité des ouvrages, tout en accompagnant la création de nouvelles collections pour affirmer l'identité éditoriale de la maison d'édition. Ces ouvrages sont disponibles à la vente sur notre site, mais également à la librairie, à l'entrée des expositions.

Vous pouvez consulter l'ensemble des titres à cette adresse:

→ <https://villa-arson.fr/librairie/>

Nouvelles collections

La collection *La surface démange* / *Scratching the Surface*

À l'automne 2024, les éditions de la Villa Arson inaugure la collection *La surface démange* qui publie des textes de références quant aux enjeux contemporains et spécifiques aux pédagogies critiques en art. Cette collection dirigée par Sophie Orlando (professeur de théorie et d'histoire de l'art) et Alice Dusapin est publiée en partenariat avec Sternberg Press en version française et anglaise.

Titres publiés

- Griselda Pollock
Féminisme et pédagogie au cœur des formations artistiques: 40 ans d'expérience
(*Feminism, Pedagogy and the Studio: Reflections Across Four Decades*)
Edité par Céline Chazalviel, Alice Dusapin & Sophie Orlando
Graphisme: In the Shade of a tree
Co-publié avec Sternberg Press
- Anna Colin
Espaces pédagogiques alternatifs: de l'utopie à l'institutionnalisation
(*Alternative Pedagogical Space, from Utopia to Institutionnalisation*)
Edité par Céline Chazalviel, Alice Dusapin & Sophie Orlando
Graphisme: In the Shade of a tree
Co-publié avec Sternberg Press
- Virginie Bobin
Désapprendre en traduisant: une pratique critique et collective
(*Unlearning with translation: a Critic and Collective Practice*)
Edité par Alice Dusapin & Sophie Orlando
Graphisme: In the Shade of a tree
Co-publié avec Sternberg Press

La collection PasSage

En 2024, les éditions de la Villa Arson inaugurent une nouvelle collection: *Passage*. Pensée comme un projet d'ouverture internationale pour les éditions de la Villa Arson, cette collection est dédiée à des artistes contemporains français ou étrangers ayant gravités autour de la Villa Arson (anciens résidents, artistes internationaux de passages, artistes «niçois», anciens étudiants ayant acquis une renommée internationale). La collection, en s'associant à d'autres éditeurs, publie des ouvrages monographiques ambitieux portant sur ces passagers, et passagères qui ont contribué au rayonnement de la Villa Arson.

Titres parus en 2024

- *Bruno Pélassy*
Edité par Ilaria Bombelli, Florence Bonnefous & Alice Dusapin
Graphisme : Massimiliano Pace
Textes : Marie Canet, Laura Cottingham, Baptiste Pinteaux
Co-publié avec Mousse Publishing

En collaboration avec le centre d'art allemand Haus der Waldsee, la galerie Air de Paris, et les éditions Mousse, le premier titre de cette collection s'intéresse à la vie et l'œuvre de l'artiste Bruno Pélassy. L'ouvrage rassemble sur plus de 200 pages des textes inédits, des vues d'expositions, des reproductions d'œuvres, et de nombreuses archives photographiques personnelles.

Titre à paraître

- Zoe Williams
Lauréate du programme de résidence Magnétic initié en 2022 par l'institut français, Zoe Williams a séjourné plusieurs mois à la Villa Arson en préparation de son exposition personnelle à la Friche (cur. par Vincent Honoré). L'occasion de revenir sur plus de dix ans d'une pratique dense qui rassemble performance, céramique, dessin, et vidéos.
- Jean-Charles de Quillacq
Ancien résident à la Villa Arson dans le cadre du programme 5/7 (studio, ateliers, accès aux ateliers) et qui précède l'apparition du doctorat à la Villa Arson, il s'agira d'une première monographie d'envergure en partenariat avec La Villa Médicis, La Fondation Pernod Ricard, et le KBCB.

À paraître en octobre 2026:

- *J'ai rencontré Nathalie Magnan*
sous la direction d'Alice Dusapin, en collaboration avec Mathilde Belouali.
Ce livre retrace la trajectoire de Nathalie Magnan à travers les voix de celles et ceux qui l'ont rencontrée. Un portrait en réseaux, tendre et incisif, qui mêle archives orales, documents d'archives et textes inédits.
Avec Mathilde Belouali, Lisa Bloom, Annick Bureau, Wendy Chapkis, Ewen Chardronnet, Chloé Desmoineaux, Paul Devautour, Alice Dusapin, Mathilde Ferrer, Claire Fristot, Elisabeth Lebovici, Marie Lechner, Catherine Lord, Nicolas Malevé, Jean-Marc Manach, Peggy Pierrot, Reine Prat, Marita Sturken et Elvan Zabunyan.

Les archives des expositions à la Villa Arson

En 2024, un grand projet de revalorisation des expositions (1986–2013) a été dirigé par Alice Dusapin (responsable des éditions), en collaboration avec l'archiviste et artiste Jade Bouvard. A cette occasion 323 expositions ont été publiées sur le site des archives de la Villa Arson, soit plus de 2600 photos de vues d'expositions, de détails sur les œuvres, et des centaines de documents d'accompagnement (carton d'invitation, poster, communiqué de presse) permettant de réactiver une riche histoire et un héritage curatoriaux historiques à revaloriser. Vous pouvez consulter les archives des expositions ici :

→ <https://villa-arson.fr/expositions/>

Librairie

Depuis l'été 2013, chaque visiteur de la Villa Arson est accueilli par l'équipe de médiation dans un espace aménagé en librairie. On retrouve dans cet espace de vente toutes les éditions de la Villa Arson parues depuis 1984 : catalogues et affiches des expositions, monographies d'artistes, essais théoriques mais aussi des éditions de disques vinyles, cartes postales et calendriers.

Au gré de la programmation artistique la librairie enrichit également ses rayonnages de publications directement liées l'actualité.

Depuis 2017, on retrouve le catalogue des 230 publications de la Villa Arson sur le site de la librairie en ligne.

→ <https://villa-arson.fr/librairie/>

vie étudiante

11



participer à la vie de l'école

Journées de rentrée vie étudiante

Mercredi 23, jeudi 24 et vendredi 25 : trois journées pour s'informer et échanger avec des acteur·trices de la vie étudiante : les équipes de UniCArts, de l'Engagement citoyen, des services santé universitaire et sport, de la mission éco-responsable de UniCA, du Football Club Arson Villa, etc. et pour mieux connaître les dispositifs du tutorat et du soutien aux initiatives étudiantes.

Trois temps de formation sont inscrits au programme de ces journées : prévention des discriminations et des violences sexistes et sexuelles ; prévention incendie et manipulation des extincteurs ; prévention des risques chimiques.

A suivre également une visite du site de la Villa Arson pour découvrir son histoire, le projet architectural de Michel Marot (1926-2021), le patrimoine végétal, etc. par Patrice Lorho, jardinier, chargé de la conservation et de la valorisation du site de la Villa Arson et Christelle Alin, responsable du service des publics et de la vie étudiante.

Vendredi 26 septembre (21h-minuit) :

Soirée DJ set organisée par UniCArts avec Elina Martemyanova, Garance Buda et Lola Ondi Kwa

Samedi 26 septembre (13h-22h) :

Festival Libres de nos choix, porté par le Planning Familial 06 et la CPAM, en collaboration avec le Collectif Queer 06, Trans'action et de nombreuses associations locales.

Ce festival se veut un espace de rencontre, de réflexion et de célébration autour des luttes pour l'égalité, le droit à disposer de nos corps, la santé sexuelle et la diversité des identités et des parcours.

Voyage d'accueil

À l'attention de chaque nouvelle promotion d'étudiant·es de 1^{re} année, un voyage d'accueil est organisé, accompagné par des membres de l'équipe.

Pour cette rentrée 2026/27, le voyage d'accueil est axé autour d'un événement international majeur : la 61^e Biennale d'art de Venise.

Il se déroulera du mardi 29 septembre au vendredi 2 octobre 2026.

Engagement citoyen et dans la vie de l'école

Élection des représentant·es des étudiant·es à la CRPVE, la commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante :

- 3 représentant·es des étudiant·es élu·es y participent.

Élection des représentant·es des étudiant·es au conseil d'administration :

- 2 représentant·es des étudiant·es élu·es (et deux suppléant·es) y participent.
→ Plus d'information : cf. Annexes et textes réglementaires

Élection des délégué·e de promotion :

- en début d'année, les étudiant·e·s désignent deux délégué·es pour leur année, qui assurent de manière privilégiée le lien entre les étudiant·es, l'équipe pédagogique et l'administration de l'école.

Désignation des membres du bureau de l'association EVA – association Étudiant·es Villa Arson.

- L'association EVA conçoit et organise une programmation d'événements artistiques et culturels et peut soutenir les initiatives des étudiant·es en tant qu'association support pour des demandes de financement auprès de l'Université Côte d'Azur.
→ Contact : eva@villa-arson.org

Participation à l'engagement citoyen de UniCA

- Au début de chaque semestre, retrouvez sur cette plateforme Engagement une liste de missions sociétales sur des thématiques variées comme l'accompagnement scolaire, l'animation sociale, sportive, culturelle auprès des jeunes en difficultés de Nice, venir en aides aux plus démunies avec l'Association le Café suspendu à Nice, l'engagement dans un Tiers-Lieu de la Transition Écologique et Solidaire, participer aux missions du planning familial auprès des jeunes sur le programme « Genre et Santé sexuelle », etc. Choisissez une mission et candidatez (avec vos identifiants UniCA)! Vous serez ensuite contacté·e rapidement afin de mener vos 20h d'engagement sur le terrain.
→ <https://engagement-citoyen.univ-cote-dazur.fr/>

Participation aux activités de l'Association nationale des écoles supérieures d'art et design (ANdEA)

- Les membres de l'ANdEA, en adhérant au réseau, s'engagent à prendre part à une réflexion collective dans une approche solidaire, et à mettre en œuvre les bonnes pratiques pour faire valoir au mieux et faire perdurer le modèle singulier des écoles supérieures d'art, mais aussi pour incarner concrètement les valeurs de l'association
→ <https://andea.fr/>

Soutien aux initiatives étudiantes et aux nouvelles manières de « faire collectif »

Pour améliorer la vie quotidienne dans l'école, pour faire émerger les besoins et les propositions, pour créer les conditions d'un établissement plus inclusif, pour trouver les financements pour un projet.

→ Contact : christelle.alin@villa-arson.fr

Diffusion d'un appel à projets chaque semestre.

Tutorat rémunéré entre étudiant·es

Il s'agit de mettre en relation celles et ceux susceptibles d'apporter leurs expériences, leurs connaissances et leurs compétences avec d'autres étudiant·es qui ont besoin d'aide, de soutien, d'accompagnement dans le suivi du cursus.

Présentation du dispositif lors des journées de rentrée et par mail à chaque début de semestre.

Travailler à la Villa Arson pendant ses études

Intégrer l'équipe de régie et/ou l'équipe de médiation (cf. Professionnalisation):

Appels à candidatures diffusés sur les adresses de messagerie @villa-arson.school en amont de chaque nouvelles programmation d'expositions

Devenir moniteur·trice dans un atelier de l'école (bois, métal, peinture)

Appels à candidatures diffusés sur les adresses de messagerie @villa-arson.school en début d'année universitaire

Restauration

La Cafet Arson

La cafétéria de la Villa Arson propose un repas pour 4,48€ (tarif 2025). Les repas sont à un tarif adapté pour les étudiant·es boursier·es. Elle est ouverte le matin de 8h30 à 9h30 et pour le déjeuner de 12h à 13h30, du lundi au vendredi.

À proximité de la Villa Arson

Resto U Montebello sur le Campus de Valrose
Arrêt Tram Valrose

→ <https://www.crous-nice.fr/restaurant/resto-u-montebello/>

Résidences étudiant·es

L'établissement met à la disposition des étudiant·es 15 chambres universitaires attribuées sur critères sociaux et/ou d'éloignement par une commission.

Les informations pour faire une demande de logement sont diffusées sur les adresses de messagerie@villa-arson.school en fin d'année universitaire pour la rentrée suivante.

UniCA – Université Côte d'Azur

Tout savoir sur UniCA

→ <https://univ-cotedazur.fr/>

Culture/UniCArts

→ <http://culture.univ-cotedazur.fr/>

→ <https://www.instagram.com/ucarts.culture/>

→ <https://www.facebook.com/ucaculture>

Bibliothèques

Bibliothèques d'études et de recherche de la Villa Arson

→ <https://www.villa-arson.fr/bibliotheque/>

Bibliothèques universitaires

→ <https://univ-cotedazur.fr/etudiant/bibliotheques>

BMVR Ville de Nice

→ <http://www.bmvr.nice.fr/EXPLOITATION/>

informations utiles

Prévenir et lutter contre toutes les discriminations et les violences sexistes et sexuelles

Dispositifs de signalement

Trois dispositifs de signalement sont possibles :

La cellule de signalement du ministère de la culture, vous pouvez :

- téléphoner au :
→ au numéro vert 08 01 90 59 10
du lundi au vendredi de 9h à 13h
- envoyer un message électronique à l'adresse :
→ signalement-culture@conceptrse.fr
- vous connecter à l'adresse :
→ <https://conceptrse.fr/signalement-culture/>
- envoyer un courrier à l'adresse :
→ Cabinet Concept RSE – Pôle tertiaire
ECO WORK – 2 ZI Chartreuse Guiers –
38380 Entre-deux-Guiers
Le code d'accès à rappeler :
→ 1959

Les dispositifs de signalement dédiés à l'accueil de la parole des personnels et étudiant·es, ainsi qu'à l'analyse et au traitement des signalements, au sein de l'Université Côte d'Azur (dont la Villa Arson est membre composante).

Des personnes spécialement formées mènent les entretiens pour recueillir les témoignages de vive voix, conseiller et accompagner les personnes concernées dans le respect de la confidentialité.

La confidentialité des informations et la protection des étudiant·es et personnels sont les fondements de ce portail.

- Cellule d'écoute et de signalement de l'Université Côte d'Azur :
→ 04 97 13 39 46
→ <https://univ-cotedazur.signalement.net/>

Le groupe Egaé, agence de conseil, de formation et de communication experte de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la lutte contre les discriminations, et de la prévention des violences sexistes et sexuelles.

→ signalement-villaarson@groupe-egae.fr

CIDFF (permanences juridiques et psychologiques)

Le CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles) possède une connaissance des problématiques des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles et propose un accompagnement global à travers des permanences juridiques et psychologiques gratuites et confidentielles.

Le CIDFF est situé 2, rue Guiglia à Nice

Pour une prise de rendez-vous :

→ 04.93.71.55.69.

→ alpesmaritimes.cidff.info/

Centre LGBT Côte d'Azur

En cas d'agression physique et/ou verbale, de discrimination, le Centre LGBT Côte d'Azur procure une aide psychologique et accompagne les démarches, la procédure, la mise en contact avec une avocate, au besoin, se porte partie civile et oriente vers d'autres organisations.

Le Centre LGBT Côte d'Azur est situé 123 Rue Roquebillière.

Pour une prise de rendez-vous :

→ 09 81 93 14 82

→ contact@centrelgbt06.fr

ADELPHES

Une association étudiante anti-discriminations de l'Université Côte d'Azur.

L'association a pour objet principal la lutte contre toutes formes de discriminations, injures et diffamations à caractère racistes, sexistes, LGBTQIA+phobies.

Contact

→ adelphes06000@gmail.com

Instagram

→ [_adelphes](https://www.instagram.com/_adelphes)

Santé

Centre de Santé Universitaire (CSU) de l'Université Côte d'Azur

Le Centre de Santé Universitaire (CSU) de l'Université Côte d'Azur est une structure pluridisciplinaire de proximité principalement destinée aux étudiant·es

Il propose des consultations gratuites et adaptées en médecine générale, médecine du sport, nutrition, santé mentale et gynécologie.

Le Centre de Santé Universitaire propose également des ateliers de gestion du stress, des actions de prévention, des stands de lutte contre le VIH, des villages sur la santé sexuelle régulièrement sur les campus.

Pour prendre rdv:

- via Doctolib ou par téléphone: 04 89 15 14 61

Adresse:

- campus Saint-Jean d'Angély
au 5 rue du 22^e B.C.A., 06300 Nice.

Permanence du BAPU (Bureau d'Aide Psychologique Universitaire) à la Villa Arson

Les permanences d'une psychologue du BAPU se tiennent à la Villa Arson les lundis de 10h à 13h.

Ces permanences ont lieu dans le bureau signalé BAPU (Bât. B, à proximité de la Salle Paul Gagnard).

Les entretiens sont individuels et confidentiels. Les étudiant·es peuvent se rendre directement dans le bureau des permanences (la porte sera ouverte lorsque la psychologue est libre) ou prendre rendez-vous avec la psychologue, en envoyant un mail à:

→ permanences@bapunice.org

Aucun frais à engager, aucun document à fournir pour la consultation.

Pour plus de renseignements, joindre le secrétariat du BAPU au 04 93 87 72 78.

Pour en savoir plus sur le BAPU:

→ www.bapunice.org

Centre de Détection et d'Intervention Précoce – Centre Thérapeutique de La Madeleine.

Un nouveau service du CHU qui prend en charge les jeunes de 17 à 30 ans en souffrance psychique. Il est important d'être accompagné dès les premiers symptômes tels que:

- Retrait social
- Troubles du sommeil méfiance, irritabilité, anxiété
- Changement brusque des intérêts, croyances bizarres
- Humeur dépressive, pensées suicidaires
- Comportements étranges, sensation d'être en décalage
- Idées bizarres, suspicion, pensées magiques
- Sensations physiques étranges, sons inhabituels (voix, chuchotements, cliquetis...), impression de deviner la pensée des gens ou inversement... et premiers signes (premier épisode psychotique ou bouffée délirante aiguë)

Parmi les prises en charge possibles:

- Psychoéducation
- Remédiation cognitive
- Thérapies comportementales et cognitives

Contact:

Centre Thérapeutique de la Madeleine
35 boulevard de la Madeleine – 06000 Nice

- chu.cdip@chu-nice.fr
- Secrétariat: 04 92 03 20 60
- Infirmiers: 04 92 03 22 58 / 06 13 60 94 95 / 06 09 32 63 89

Jours et horaires d'ouverture:

- Du lundi au jeudi de 9h à 17h
- Le vendredi de 9h à 15h30
- aucun frais à avancer, prise de rdv rapide

Caarud

L'équipe du **CAARUD** propose un accompagnement en matière de réduction des risques liés à l'usage ou au mésusage de drogues (sans esprit moralisateur!). La permanence du CAARUD est située 12 rue Emmanuel Philibert 06300 NICE

→ Tél: 04 93 80 28 18

→ Site web: www.groupe-sos.org

→ Contact mail:

caarud.di06@groupe-sos.org

Enipse

L'équipe de l'**ENIPSE** propose des actions en matière de santé sexuelle et de dépistages, des informations sur le réseau de psychologues LGBT+ friendly et a ouvert une permanence dédiée au chem-sex dans leur local du 11 rue Parmentier (à 10 mn de la Villa Arson).

→ Tél: 04 93 71 59 69

→ Site web: <https://www.enipse.fr/>

Carrefour santé jeunes

Le Carrefour Santé Jeunes est une structure médicale pluridisciplinaire de prévention en santé pour les jeunes de 12 à 25 ans.

Possibilité de prendre rdv gratuitement au jusqu'à 25 ans, en 1h: possibilité de consulter un·e médecin gynécologue (pose de contraception possible sans avance de frais), un·e psychologue et un·e diététicien·ne.

Le Carrefour Santé Jeunes est situé 2 rue Raynardi 06000 NICE.

→ Tél: 04.89.04.58.10

→ Contact mail:

csjnice@departement06.fr

L'Assurance Maladie

Pour garantir la bonne prise en charge des frais de santé, il est essentiel que chaque étudiant·e réalise les démarches suivantes:

Mettre à jour sa carte Vitale (une fois par an et à chaque changement de situation dans les bornes installées dans toutes les caisses d'assurance maladie ou en pharmacie).

Cela garantit l'actualisation des données et facilite le remboursement des frais de santé.

Ouvrir son compte ameli (sur l'appli ameli ou sur ameli.fr). Il permet de suivre ses remboursements, modifier ses informations personnelles et poser ses questions via la messagerie.

Transmettre son relevé d'identité bancaire (RIB) par voie postale à la caisse d'assurance maladie de son lieu de résidence en indiquant

au dos son numéro de sécurité sociale, pour obtenir le remboursement de ses frais de santé.

Déclarer un médecin traitant pour s'assurer d'un meilleur suivi médical. Il propose des soins adaptés et oriente l'étudiant vers un spécialiste si besoin. De plus, les soins sont mieux remboursés.

Adhérer à une complémentaire santé pour compléter le remboursement de l'Assurance Maladie et diminuer le reste à charge.

Centre de planification et d'éducation familiale – Nice Cessole

Situé à proximité de la Villa Arson au 144 boulevard Cessole

→ Tel 04 89 04 51 00

(Informations et prise de rdv)

Numéros utiles

→ Samu – Urgences médicales: 15

→ Police Secours: 17

→ Pompiers: 18

→ Sida info service 0 800 840 800

→ Planning familial (contraception, ivg, etc.) 0800 105 105

→ SOS Suicide 0 825 12 03 64

→ Alcooliques anonymes 0 820 32 68 83

→ Drogue Alcool Tabac info service
0 800 23 13 13

→ Centre anti-poison 04 91 75 25 25

→ SOS Médecin 0810 85 01 01

Aides sociales

Les bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux, des aides spécifiques "allocation annuelle culture", des aides au mérite et des aides à la mobilité internationale du ministère de la culture

Elles sont destinées à améliorer les conditions d'études et à contribuer à la réussite des étudiant·es.

L'aide spécifique allocation annuelle culture (ASAA-C)

L'aide spécifique allocation annuelle culture est un dispositif réservé aux étudiant·es relevant d'un établissement du ministère de la Culture. Elle peut leur être attribuée, après un refus de bourse sur critères sociaux, dans les cas suivants:

- L'étudiant en situation d'autonomie avérée qui ne bénéficie plus du soutien matériel de ses parents;
- L'étudiant en rupture familiale;
- L'étudiant en reprise d'études au-delà de 28 ans;
- L'étudiant demeurant seul sur le territoire français;
- L'étudiant élevé par un membre de sa famille sans décision judiciaire.

Cette aide est allouée, après examen de la situation, par le service social du CROUS concerné. Toute difficulté particulière non prévue ci dessus, peut donner lieu au versement d'une aide spécifique annuelle, si la commission sociale le juge légitime.

L'aide spécifique allocation annuelle culture est l'équivalent d'une bourse sur critères sociaux (même échelon). Elle permet ainsi l'exonération des droits d'inscription dans les écoles éligibles et de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC).

- La demande de bourse sur critères sociaux et/ou de l'aide spécifique allocation annuelle culture (ASAAC) est effectuée chaque année à l'aide du dossier social étudiant, par voie électronique, en se connectant au portail numérique www.messervices.etudiant.gouv.fr/ sur lequel sont réunies toutes les informations sur les différentes bourses.

Service social du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires)

Pour prendre rdv avec le service social du CROUS Nice-Toulon:

→ <https://www.crous-nice.fr/social-et-accompagnement/le-service-social-du-crous-pour-tous/>

Pour remplir les champs demandés, pour l'établissement: Villa Arson école nationale supérieure d'art et pour le Campus, le choix de la Villa Arson n'apparaît pas mais le plus proche est INSPE Nice Liégeard.

- L'aide d'urgence ponctuelle: Il s'agit d'une aide qui comme son nom l'indique est versée en une seule fois par le CROUS. Elle peut s'élever jusqu'à 3.071€ euros (échelon 2 de la bourse du Crous) pour un montant total maximum de 6.142 euros (3.071 x 2). Cette aide peut se cumuler avec la bourse sur critère sociaux, l'aide au mérite et l'aide à la mobilité internationale.
- L'aide d'urgence annuelle: Cette aide s'adresse aux étudiants qui ne peuvent pas bénéficier de la bourse sur critère sociaux. L'attribution de cette aide donne droit aux mêmes avantages que ceux dont bénéficient les étudiants boursiers (exonération des frais de scolarité et des cotisations à sécurité sociale étudiante). La loi restreint l'octroi de cette aide d'urgence annuelle à certaines situations (rupture familiale, fiscalement indépendant...) mais toutes les demandes peuvent être examinées si la commission les estime légitimes. Le montant de cette aide oscille entre 1.454 et 6.335 euros. Son versement intervient en 10 mensualités (peut être réduit à 6 mensualités en cas d'urgence). Cette aide peut être accordée dans la limite de 7 ans. L'aide d'urgence annuelle n'est pas cumulable avec la bourse sur critères sociaux.

Site utile pour connaître vos droits:

→ service-public.fr/particuliers/vosdroits

Le Guide des Aides Sociales des Étudiants Azuréens (GASEA)

→ <https://face06.org/solidarite/gasea-le-guide-des-aides-sociales/>

Ce guide répertorie les aides sociales auxquelles les étudiants azuréens sont potentiellement éligibles. Le guide répertorie les aides financières, les aides au logement, les aides favorisant l'accès aux soins médicaux, les aides à la mobilité, les dispositifs de transport, les aides destinées à la promotion de la culture, ainsi que les aides de la FACE 06.

Fédération des Associations et Corporations Étudiantes des Alpes Maritimes (FACE 06)

Épicerie solidaire, plans logements, etc

→ <https://face06.org/>

vie culturelle locale

Art contemporain, musique, théâtre, danse, festivals à Nice et ses environs

Culture/UniCARts Direction de la culture de l'Université Côte d'Azur

- https://www.instagram.com/uca_culture/
- <https://univ-cotedazur.fr/culture>
- <https://www.facebook.com/ucaculture>

BOTOX(S) Réseau d'art contemporain Alpes & Riviera, fédère près d'une trentaine de lieux engagés dans la production et la diffusion de l'art contemporain.

- <https://www.botoxs.fr/les-lieux/>

DE L'ART Agenda de l'art contemporain sur la Côte d'Azur

- <http://de-lart.org/>

Le MAMAC

- <https://www.mamac-nice.org/fr/>

Le NMNM

- <http://www.nmnm.mc/index.php?lang=fr>

L'Espace de l'art Concret

- <https://www.espacedelartconcret.fr/>

Les musées nationaux de la Côte d'Azur

- <https://musees-nationaux-alpesmari-times.fr/>

la fondation Maeght

- <https://www.fondation-maeght.com/>

Le 109

- <http://le109.nice.fr/>

La Station

- <https://www.lastation.org/>

Les musées et galeries de la Ville de Nice

- <http://www.nice.fr/fr/culture/musees-et-galeries>

Théâtre national de Nice

- <https://www.tnn.fr/fr/>

Anthéa (Antibes)

- <https://www.anthea-antibes.fr/fr/#modal>

TDG (Grasse)

- <https://www.theatredegrasse.com/>

Scène 55 Mougins

- <https://scene55.fr/>

La Cinémathèque

- <https://cinenice.mediatheques.fr/>

Opéra de Nice et Orchestre philharmonique de Nice

- <https://www.opera-nice.org/fr>

Musiques actuelles – Nice Music Live

- <http://www.nicemusiclive.fr/>

Panda pod et festival Crossover

- <https://www.panda-events.com/>
- <https://www.festival-crossover.com/>

Francis Bacon MB Art Foundation

- <https://www.mbartfoundation.com/fr>

Cinéma

Festival Les ouvreurs

Rencontres in & out – Festival du film queer

- <http://www.lesouvreurs.com/inoutfestival/>

Association Héliotrope

Diffusion et promotion du court-métrage

- <https://www.nicefilmfestival.com/>

Musique classique

Festival Printemps des arts

- <https://www.printempsdesarts.mc/>

Ensemble musique Baroque

- <https://www.ensemblebaroquedenice.com/>

Le Conservatoire de Nice

- <http://www.crr-nice.org>

Danse

Festival de Danse de Cannes

- <https://www.festivaldedanse-cannes.com/>

Ballets de Monte Carlo

- <https://www.balletsdemontecarlo.com/fr>

Pour s'informer sur l'actualité culturelle

La Strada (que vous trouvez gratuitement à la Villa Arson)

- <https://www.la-strada.net/>

Et d'autres lieux découvrir et expériences
à vivre :

Office du tourisme/Rubriques Que faire/Visiter,
etc.

→ [https://www.nicetourisme.com/
decouvrir-nice-cote-d-azur](https://www.nicetourisme.com/decouvrir-nice-cote-d-azur)

Portail vie étudiante à Nice

→ <http://etudiants.nice.fr/>

Tout (ou presque) sur la vie étudiante à Nice :
sorties, bons plans, jobs, sports et loisirs et
aussi, études, financements, logement, santé,
etc.

Pour s'abonner à la news et recevoir des infos
toutes les semaines :

→ <http://etudiants.nice.fr/Newsletter.html>

textes régliemen- taires

120



réglement intérieur

régle

L'établissement public administratif Villa Arson (ci-après « Villa Arson » ou « école » ou « établissement »), est un établissement d'enseignement supérieur, à la fois, lieu de formation doté d'un internat, lieu de production et d'expérimentation artistiques, lieu de résidences et d'expositions, lieu de conservation d'œuvres contemporaines mais aussi site labellisé architecture remarquable du XX^e siècle comprenant des jardins et des terrasses ouverts aux publics.

Établissement public administratif sous tutelle du ministère de la Culture, la Villa Arson est un établissement-composante de l'Université Côte d'Azur (UniCA).

Organisation de l'établissement

La Villa Arson est dirigée par un·e directeur·trice et organisée en services et pôles, conformément à l'organigramme annexé au présent règlement. Cet organigramme peut être modifié en concertation avec le comité technique de l'établissement.

Instances de gouvernance et consultatives de l'établissement

Le conseil d'administration délibère notamment sur le programme et le rapport d'activité de l'établissement, les questions relatives à la vie de l'école, à son organisation, ainsi que sur son règlement intérieur, l'affectation, entre les différentes activités de l'établissement, le budget, ses modifications et le compte financier.

Une commission pour la recherche, la pédagogie et la vie étudiante, présidée par le·la directeur·trice, est consultée sur les questions ayant une incidence en matière pédagogique. Elle étudie notamment les possibilités d'affectation entre les diverses disciplines pouvant être enseignées dans l'établissement, des postes des professeurs susceptibles de devenir vacants ou des postes nouvellement créés. L'établissement dispose également d'un Comité Social d'Administration (CSA), conformément à la réglementation existante.

Le Comité Social d'Administration est né de la fusion des comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de

travail (loi du 6 août 2019 sur la transformation de la fonction publique).

Le CSA est une instance de concertation, entre l'administration et les représentants du personnel, chargée de donner un avis sur les problématiques collectives de travail : fonctionnement et organisation des services ; temps de travail et modalités de télétravail ; égalité professionnelle femmes/hommes ; plans de formation ; prévention des risques professionnels, protection de la santé, hygiène et sécurité des agents ; orientations stratégiques sur les politiques de ressources humaines.

Il est attribué trois sièges aux représentants du personnel. Ces trois sièges ont été remportés par le syndicat Lena Cgt lors des élections de décembre 2022. Le CSA a été installé à l'issue des élections professionnelles organisées dans la fonction publique en décembre 2022. Les prochaines élections professionnelles devraient intervenir en fin d'année 2026.

1. Dispositions générales

Article 1

Objet

Le présent règlement a pour objet de fixer l'organisation générale de l'établissement et les règles applicables à son bon fonctionnement. Il complète et précise les dispositions statutaires qui régissent l'organisation administrative et financière de l'établissement, fixées par le décret n°2002-1518 du 23 décembre 2002 transformant l'école pilote internationale d'art et de recherche de la Villa Arson en établissement public national et portant statut de cet établissement intitulé Villa Arson.

Article 2

Champ d'application

Les dispositions du présent règlement intérieur sont applicables de plein droit à l'ensemble des étudiant·es, ainsi qu'aux étudiant·es, enseignant·es accueilli·es dans le cadre d'échanges. Il s'impose à tous et toutes, sans qu'aucune signature formalisée de ce document ne soit nécessaire. Le non-respect de ces dispositions peut entraîner des sanctions allant jusqu'à l'exclusion de l'établissement.

Article 3

Consultation/publicité du règlement intérieur

Le règlement intérieur est disponible à l'accueil de l'établissement et sur le site villa-arson.fr. Un exemplaire est remis, par voie électronique, aux étudiant·es. Le règlement est consultable à tout moment à l'accueil de l'école.

L'inscription à l'école implique l'acceptation complète et sans réserve par l'élève de ce présent règlement.

2. Vie au sein de l'établissement

Article 4

Relations entre les personnes

Les étudiant·es doivent se comporter dans un esprit de respect mutuel, de bienveillance, d'écoute et de dialogue, afin de contribuer à la qualité des relations au sein de l'établissement et à un climat de travail favorable pour tous. Ces principes de comportement prévalent non seulement au sein de l'établissement, mais également vis-à-vis des publics et interlocuteurs extérieurs.

Sont interdits tous les agissements, comportements ou propos proscrits par le code pénal. Ces interdictions portent notamment sur des faits de harcèlement, de discrimination, de violence, d'injure, de menace, d'atteinte à l'ordre public et au bon fonctionnement de l'école, au principe de laïcité du service public de l'enseignement supérieur. Le prosélytisme politique ou religieux est prohibé. Enfin, les faits de bizutage sont punissables dans les conditions du Code pénal et du présent règlement intérieur.

L'établissement veille au respect de ces règles par les prestataires externes présents dans son enceinte, conformément à la charte sociale adoptée par le ministère de la Culture.

Article 5

Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations

La Villa Arson s'inscrit pleinement dans la démarche en faveur de la progression de l'égalité entre les femmes et les hommes en matière professionnelle.

À ce titre, l'établissement développe une action de prévention, de sensibilisation et de traitement des comportements relevant de toute forme de discrimination ou de violences liées au genre ou à l'orientation sexuelle. La charte éthique en vigueur au sein de la Villa Arson est annexée au présent règlement.

Un référent ou une référente à l'égalité et à la prévention des discriminations est désigné par le/la directeur/trice de l'établissement. Ses missions sont précisées par une lettre de mission.

Une cellule de veille, constituée d'étudiant-es, d'enseignant-es, de personnels administratif et du de la référent-e à l'égalité et à la prévention des discriminations a pour mission de dresser un état des lieux annuel et d'adresser des préconisations à la direction de l'établissement en matière de prévention et de gestion des situations de violence. Sa composition et ses modalités de fonctionnement sont précisées en annexe du présent règlement.

Article 6 Développement durable et écoresponsabilité

La Villa Arson s'engage dans des actions de développement durable et compte sur l'aide de tous pour y parvenir. L'usage raisonné de l'eau, de l'électricité et en particulier de l'éclairage, du chauffage ainsi que le respect des consignes concernant notamment l'utilisation des bacs de décantation sont indispensables. Il est ainsi strictement interdit de vider dans les toilettes ou les lavabos les résidus de peintures, plâtres et tout autre produit susceptible d'endommager la plomberie.

L'établissement promeut les démarches de recyclage, de consommation raisonnée des plastiques et de matières non renouvelables au sein des ateliers, des espaces d'expositions et des bureaux administratifs. Toutes les initiatives sont les bienvenues pour améliorer collectivement l'impact du fonctionnement de l'établissement sur l'environnement.

Les procédures de recyclage et d'évacuation des déchets toxiques sont organisées par chaque atelier de production et d'expérimentation. Il convient de se référer auprès des responsables de chaque atelier pour connaître les dispositions prévues à cet effet.

Les matériaux (bois, métal, plâtre, béton, etc.) non recyclés sont évacués par benne, le prestataire titulaire de marché avec la Villa Arson se chargeant du tri et du recyclage.

Article 7 Associations

Des associations qui œuvrent dans l'intérêt de la Villa Arson peuvent être accueillies au sein de l'établissement. Les activités de ces associations sont soumises à autorisation de la direction.

Ces associations, qui peuvent recevoir des aides sur projets de la part de l'établissement, sont soumises aux dispositions du présent règlement. Des conventions d'occupation fixent, le cas échéant, les conditions d'utilisation des locaux mis à leur disposition. Ces associations doivent déposer une copie de leur statut et transmettre leur rapport d'activité annuel au/à la directeur/trice.

Article 8 Activités de l'établissement

Le site de la Villa Arson regroupe plusieurs activités (résidences, enseignement, recherche, production, diffusion d'expositions et d'événements, locations d'espaces, travaux, etc.) dont la coordination est nécessaire pour des raisons de sécurité. En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, priorité est donnée aux activités pédagogiques dans le cadre des opérations de privatisation. Les activités de production et de diffusion culturelle font également partie des missions premières de l'établissement.

Par ailleurs, les travaux, indispensables au bon fonctionnement de l'établissement, doivent se dérouler dans le respect des conditions de santé et de sécurité. Sauf en cas d'urgence ou de danger imminent, et sous réserve d'informations adaptées sur les sites et les personnes impactées par ces interventions, le/la directeur/trice peut décider de mesures immédiates dont il/elle informe le CHSCT dans les meilleurs délais.

Enfin, les locations et les privatisations d'espaces doivent respecter les conditions de travail et minimiser la gêne occasionnée pour les autres activités conduites sur le site.

3. Accès, usage et fermeture des locaux

Article 9

Accès aux locaux

L'accès à l'établissement se fait par le 20 avenue Stephen Liégeard, 06100 Nice.

De manière générale, l'accès aux locaux de l'établissement est réservé sur présentation de leur carte, aux étudiant·es régulièrement inscrits, aux étudiant·es étranger·es accueilli·es en échange, aux enseignant·es, aux personnels administratifs, scientifiques et techniques, aux apprenti·es ou stagiaires, aux prestataires, ainsi qu'aux visiteur·euses.

Des autorisations exceptionnelles de visite, toujours révocables, peuvent être accordées par le·la directeur·trice.

L'accès des enfants accompagnés est autorisé pour des visites d'expositions, mais pas au sein des ateliers techniques, dont l'accès est réservé aux personnes susmentionnées, à l'exception des visites d'élèves organisées par le service des publics dans le cadre des programmes «éducation artistique et culturelle» et «égalité des chances».

L'accès des animaux est interdit par principe dans l'enceinte de l'établissement sauf demande dûment justifiée soumise à autorisation du/de la directeur·trice. Cette autorisation devra être présentée à l'accueil de l'établissement pour justifier de cette exception.

Les locaux de l'école sont déclarés non-fumeurs dans le respect de la loi Évin relative aux établissements recevant du public. Cette réglementation ne tolère aucune exception.

Article 10

Destination des locaux

L'utilisation des espaces de la Villa Arson est prioritairement réservée à la pédagogie. Cet usage pédagogique doit se faire dans le respect des bâtiments et de ses occupants, notamment des personnels travaillant sur le site.

Les espaces peuvent être utilisés selon les modalités qui entrent dans le cadre des

missions de l'établissement et de son bon fonctionnement: expositions, location d'espaces, conférences, etc.

Les travaux visant à améliorer le fonctionnement et l'usage des locaux font l'objet d'un délai de prévenance le plus en amont possible, en tenant compte des contraintes qu'ils imposent (fermeture d'atelier, restriction de passage, inaccessibilité de certains espaces, bruits, etc.).

Les décisions relatives à l'usage des locaux relèvent du/de la directeur·trice. Toute demande d'utilisation spécifique, toute action modifiant les locaux de l'école (peinture, et/ou trous dans les murs intérieurs et extérieurs, installation électrique...) se fera après concertation avec la direction et les usagers concernés et avec un délai de prévenance minimal de 15 jours. L'usage des locaux, décidé en fonction des intérêts de l'établissement, doit faire l'objet d'un strict respect de tous.

Article 11

Entrée sur le site et stationnement des véhicules

L'utilisation des espaces de stationnement est réglementée. A l'intérieur de la Villa Arson, sur demande dûment justifiée, le stationnement peut être autorisé (dérogations acceptées par le/la directeur·trice, livraisons, installations temporaires, etc.). L'accès des véhicules au parking se fait sur demande. Les vélos peuvent être stationnés dans les espaces désignés à cet effet, sur le mobilier de stationnement prévu.

Article 12

Horaires d'ouverture

Sauf dispositions particulières portées à la connaissance de chacun en début d'année scolaire, l'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et les samedi et dimanche de 14h à 18h ou de 14h à 19h en période estivale pour les expositions.

Des réductions ou extensions des horaires d'ouverture peuvent être décidées par le/la directeur·trice pour des raisons techniques, pédagogiques, artistiques, culturelles, de mise en sécurité, dans le cas d'événements exceptionnels, ou toutes autres raisons majeures. En

cas de changement pérenne, la décision fait l'objet d'un avis du comité technique.

En dehors de ces horaires, aucune personne n'est autorisée à rester dans l'établissement, à l'exception des étudiant·es logé·es.

En tout état de cause et après autorisation, les étudiant·es qui resteront dans l'école en dehors des heures d'ouverture le feront en présence et sous l'autorité d'un enseignant ou d'un membre du personnel.

Article 13

Fermeture de l'établissement

En raison des multiples activités de l'établissement en direction de différents publics et usagers, la Villa Arson reste ouverte toute l'année à l'exception du 1^{er} mai, 24, 25, 26, et 31 décembre puis les, 1^{er} et 2 janvier.

Des prestataires peuvent être autorisés à accéder au site ces jours de fermeture en raison notamment des travaux à mener dans les locaux.

4. Sécurité

Article 14

Responsabilités

Le·la directeur·trice est responsable de la sécurité et de la protection de la santé des personnels de l'établissement. Dans le but de respecter son obligation de sécurité, le/la directeur·trice assisté(e) de son administration doit prendre toutes les mesures nécessaires à destination de tous les personnels, comprenant des actions de prévention des risques professionnels, d'information et de formation ainsi que la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

Les locaux doivent être aménagés, les équipements doivent être installés et tenus de manière à garantir la sécurité des agents, des enseignant·es, des étudiant·es et du public. Les locaux doivent être tenus dans un état constant de propreté et présenter les conditions d'hygiène et de salubrité nécessaires à la santé des personnes.

Il appartient en outre au/à la directeur·trice, assisté(e) de son administration, de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir ou traiter des situations de souffrance au travail.

L'ensemble des règles de santé et de sécurité édictées par le/la directeur·trice, doit être respecté par chacun des membres du personnel selon ses responsabilités hiérarchiques.

Tous les personnels, à condition qu'ils aient été formés et que les équipements mis à leur disposition soient conformes, doivent assurer leur propre sécurité et veiller à celle de leurs collègues (cf. article L4122-1 du code du travail). Les personnels administratifs et enseignant·es doivent également veiller à la sécurité des étudiant·es qu'ils-elles encadrent et à celle du public qu'ils-elles reçoivent.

La responsabilité de l'École et/ou de l'État ne saurait être engagée sans preuve d'une faute imputable à cette dernière, lorsque des dommages corporels ou matériels sont causés aux étudiant·es dans l'enceinte de l'établissement, ou à l'extérieur lors d'activités ou de voyages organisés dans le cadre des études.

Toute personne inscrite à l'École est tenue de se conformer aux consignes de sécurité données par le personnel.

L'utilisation de certaines machines, notamment, n'est permise qu'aux étudiant·es ou des personnes en formation professionnelle et continue dûment autorisés.

Remise en état des locaux – Dégradation

Toute remise en état des locaux (plomberie, électricité, mur, peinture, etc.), qu'elle résulte d'une dégradation attribuée à un·e étudiant·e ou qu'elle procède d'une modification des locaux pour des nécessités pédagogiques donnera lieu à l'établissement de l'émission d'une facture basée sur les coûts de remise en état par une entreprise extérieure (main d'œuvre, petites fournitures ou prestations comprises) et/ou selon les fournitures nécessaires pour une remise en état par le service maintenance de la Villa.

En cas de fournitures spécifiques nécessaires à la remise en l'état, l'École refacturera à l'étudiant·e le montant réellement engagé (vitres, portes, élément de toilettes, duplication de clés, etc.)

Toute déprédation, acte de violence, vol, atteinte aux personnes et aux biens, pourra entraîner, indépendamment des poursuites prévues par la loi, l'expulsion immédiate des locaux et des poursuites disciplinaires.

Article 15

Utilisation des locaux et des matériels

Les personnels enseignants, administratifs, scientifiques et techniques et les étudiant-es doivent conserver dans un état optimal de sécurité le matériel mis à disposition.

Ils doivent respecter les consignes de sécurité concernant l'utilisation des installations et appareils électriques et ne doivent pas intervenir pour modifier ou réparer les dispositifs d'alimentation électrique sans y être autorisés.

Les locaux techniques sont accessibles uniquement aux personnels habilités, en particulier les locaux électriques qui présentent un danger mortel.

Lorsqu'ils quittent leur poste de travail, les personnels enseignants, administratifs, scientifiques et techniques et les étudiant-es sont tenus de fermer les fenêtres, d'éteindre les appareils électriques s'y trouvant et tous les éclairages, sauf consignes particulières de l'encadrement.

Dans les parties communes : cour, hall, espaces de circulation, jardins, terrasses et sanitaires, il est strictement interdit d'utiliser ces espaces, de les modifier (peinture, percages, installations) sans une autorisation du directeur, que ce dernier est seul habilité à donner.

Si, pour les besoins d'une présentation, des travaux en hauteur ou présentant un caractère dangereux sont nécessaires, ceux-ci ne pourront pas se faire sans l'assistance du personnel qualifié et après autorisation donnée par le chef de l'établissement.

D'autre part, en raison des conséquences parfois très coûteuses, le percage des planchers, des murs et des plafonds ne peut se faire sans l'avis du personnel qualifié. Nous rappelons qu'il est interdit de cuisiner dans les ateliers.

Si pour les besoins d'une présentation un-e étudiant-e est amené-e à modifier l'état d'origine du bâtiment, il se trouve dans l'obligation de remettre en état à l'identique à ses frais.

Si des dégradations sont apportées au bâtiment, l'étudiant-e responsable devra rembourser à l'école la remise en état à l'identique. Dans le cas où l'étudiant-e n'acquitterait pas cette facture, l'école se réserve le droit d'engager les poursuites.

Les comportements dangereux et inappropriés qui mettent en cause la sécurité et l'intégrité des personnes et des biens sont proscrits.

Les projets de performance et d'installation doivent être nécessairement validés par les responsables de la pédagogie. Leurs conditions matérielles et logistiques doivent avoir été approuvées par l'administration et les équipes techniques. L'agent de prévention peut être utilement consulté en amont.

Article 16

Consignes de sécurité

Les personnels enseignants, administratifs, scientifiques et techniques et les étudiant-es ont l'obligation de prendre connaissance et de respecter les consignes relatives à la lutte contre l'incendie et le plan d'évacuation qui sont affichés dans l'établissement, et de participer obligatoirement aux exercices de sécurité et dans ce cadre d'évacuer les locaux.

La manipulation des matériels de secours et de lutte contre l'incendie (extincteurs, colonnes sèches, déclencheurs manuels, ventouses de porte, BAES (blocs autonomes d'éclairage de sécurité, détecteurs, plans d'évacuation) en dehors de leur utilisation normale est interdite, de même qu'en rendre l'accès difficile ou de neutraliser tout dispositif de sécurité.

Les portes coupe-feu ainsi que les blocs autonomes d'éclairage de sécurité doivent rester totalement opérationnels. Les issues de secours et les dégagements doivent toujours demeurer libres : aucun objet ne doit empêcher la circulation des personnes ou réduire la largeur du passage.

Il est interdit d'emprunter des issues ou passages qui ne sont pas normalement prévus pour la circulation, d'accéder aux locaux techniques et aux toitures ainsi qu'aux autres locaux à accès restreint, tels que les archives, la galerie technique, la chaufferie, les sous-stations, de manipuler les appareils liés à la sécurité des personnes et des biens (trappes à fumée, issues de secours, signaux d'alarme, extincteurs, etc.), sauf en cas de sinistre le nécessitant.

Seul le personnel administratif et technique habilité est autorisé à ouvrir, modifier, recouvrir ou rendre inaccessibles les armoires électriques.

Les prises de courant, les interrupteurs, les luminaires, les serrures, les ventouses de

portes et les boîtiers de sécurité ne doivent pas être dégradés ni recouverts de peinture, colle, papier, tissu, etc.

Lors de la survenue d'un accident, le service de l'accueil doit être immédiatement prévenu; à défaut, il conviendra de prévenir tout membre du personnel (enseignant, technique ou administratif) qui se trouverait à portée immédiate. En cas de lésions ou de dommages corporels, toute intervention non habilitée (secouristes, services de secours) est proscrite.

Une documentation sur les règles de sécurité (produits dangereux, conduites à risque...) est consultable à l'accueil, au secrétariat pédagogique et dans chacun des ateliers.

Article 17

Protection et secours

Les personnels enseignants, administratifs, scientifiques et techniques et les étudiant·es ont l'obligation d'utiliser tous les équipements de protection collective ou individuelle mis à leur disposition dans le cadre de leurs activités afin d'assurer leur sécurité. Toute personne qui s'abstient ou refuse de porter des équipements de protection individuelle mis à sa disposition ou qui entrave les dispositifs de sécurité des matériels engage sa responsabilité et s'expose à des sanctions.

Tous les agents et tous les étudiant·es doivent avoir accès à une trousse de premiers secours dont le contenu, adapté à la nature des risques est tenu à jour par le responsable sécurité-sûreté de l'établissement.

Les étudiant·es doivent fournir à l'École, lors de leur inscription, toute information de nature à garantir leur prise en charge dans les situations accidentelles (informations dont pourrait avoir besoin un médecin chargé d'un soin urgent, coordonnées téléphoniques permettant un contact rapide avec les proches).

Les enseignant·es, membres du personnel et étudiant·es doivent signaler immédiatement à l'accueil ou à toute personne habilitée, toute anomalie qu'ils pourraient constater: malaise d'élève ou d'agent, accident de travail, odeur de fumée, fuite, circulation ou issue de secours encombrée, etc. Ils peuvent intervenir directement s'il y a urgence (départ de feu, fuite, etc.) puis en rendre compte immédiatement à l'accueil et au service chargé de la sécurité du site.

En cas de blessure ou de malaise, les témoins doivent prévenir l'accueil, numéros de

téléphone fixe et portable: 04 92 07 73 73/06 30 89 83 03 ou le 15 dans les meilleurs délais.

Un défibrillateur est disponible à côté de l'accueil fixé sur le mur extérieur. La liste des personnes formées figure en annexe du présent règlement.

En cas d'incendie, toute personne doit donner l'alerte en actionnant les détecteurs manuels, appeler directement les pompiers au 18, et confirmer l'information à l'accueil, numéros de téléphone fixe et portable: 04 92 07 73 73/06 30 89 83 03. En cas de nécessité, les extincteurs peuvent être utilisés sur les feux naissants et localisés non électriques et ne concernant ni gaz, ni métaux.

Après avoir alerté les secours, les personnels et les étudiant·es doivent prévenir un responsable (chef de service, direction).

Article 18

Signalement des anomalies

Toute défaillance technique ou anomalie dans les installations doit être signalée aux personnels habilités accueil, services techniques selon la nature des besoins:

- accueil@villa-arson.fr
- maintenance@villa-arson.fr
- serrurerie@villa-arson.fr

Deux registres de santé et sécurité au travail sont tenus en permanence à la disposition de l'ensemble des personnels et des étudiant·es à l'accueil de la Villa Arson. Ils donnent la possibilité de consigner toutes les anomalies constatées, de même que toutes les observations ou suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail. Le Comité Social d'Administration (CSA) est tenu de prendre connaissance des observations portées sur ces registres et d'être informé des suites réservées par l'administration aux problèmes soulevés.

Article 19

Responsabilité en cas de vol ou de disparition d'un objet personnel

Les objets personnels ne doivent pas être laissés sans surveillance. La Villa Arson décline toute responsabilité en cas de disparition ou de vol d'un objet dans ses locaux. Chacun est personnellement responsable de la fermeture des locaux dont il a l'usage (atelier, bureau, etc.).

5. Respect des personnes et des lieux

Article 20

Obligations des usagers

Dans le cadre de la vie en commun au sein de l'établissement, outre les obligations déjà mentionnées dans le présent règlement, il est interdit:

- De mettre en péril ou d'agir de manière à nuire aux personnes et aux équipements, de dégrader, de quelque manière que ce soit (tag, percement des murs, installation non autorisée dans les espaces, etc.), les bâtiments et les équipements de toute nature;
- De provoquer toute déprédation, acte de violence, vol, atteinte aux personnes et aux biens (y compris aux œuvres d'art se trouvant sur le site de la Villa Arson);
- D'encombrer les dégagements intérieurs et extérieurs et d'empêcher le fonctionnement des issues de secours et de compartimentage;
- De manipuler des outils/matériaux/produits sans respecter les consignes de sécurité ou de mettre hors service tout équipement ou appareil lié à la sécurité des personnes et des biens;
- D'introduire dans les locaux, sauf accord de la direction, des objets ou denrées destinées à être vendus;

- D'utiliser à des fins lucratives, sans autorisation de la direction, des espaces et équipements de l'établissement;
- D'utiliser à des fins de consultation ou de téléchargement illicites le matériel et le local informatiques mis à disposition des étudiant-es et des personnels;
- De porter atteinte aux espaces extérieurs et notamment les espaces verts. Ces derniers doivent être pleinement respectés. La dégradation des terrasses (peinture, travaux à même le sol...), jardins et pelouses, le jet de détritus sur l'ensemble du site sont proscrits. L'établissement dispose de poubelles, bennes et lieux de recyclages mis à la disposition de tous;
- De troubler le travail des autres, étudiant-es ou personnels, notamment avec de la musique ou bruits de toutes sortes qui empêcheraient de travailler dans un cadre serein. Tout travail ou événement festif impliquant de la musique est soumis à autorisation préalable de la direction. En cas de signalement, ces troubles doivent cesser immédiatement, les auteurs ou responsables s'exposant à des sanctions prévues par le présent règlement s'ils refusent d'y mettre fin.
- De fumer dans l'établissement.
- D'utiliser des appareils à feu nu.
- De troubler les activités pédagogiques ainsi que le déroulement des épreuves d'examen quelles qu'elles soient.
- D'apporter quelque modification que ce soit aux appareils de chauffage, d'éclairage, aux installations électriques, à la signalétique, et à la plomberie.

L'établissement s'engage par ailleurs dans la lutte contre les addictions et veille au respect de la loi en son sein. L'introduction et la consommation des boissons alcoolisées est prohibée, sauf circonstances festives (vernissage, fête organisée par le bureau des étudiant-es, portes ouvertes, etc.) dûment autorisées par la direction. Il est également interdit de fumer et de vapoter dans les lieux fermés et couverts conformément aux articles L3512-8 et R3512-2 du code de la santé publique.

Article 21

Sanctions

Le manquement au respect des personnes et des lieux mentionnés au précédent article peut conduire, sur décision du/de la directeur/trice :

- à l'exclusion immédiate (temporaire ou définitive) des personnes qui ne respectent pas ces règles ;
- à la condamnation à réparer ou à payer les frais de réparation/remise en état des lieux endommagés ;
- au passage en commission de discipline prévue dans le cadre du présent règlement.

La commission de discipline conformément à l'article 19 du décret du 23 décembre 2002, elle est créée par décision du directeur, aux fins de l'assister dans l'exercice de son pouvoir disciplinaire à l'égard des élèves. Sa composition est définie par le directeur. Elle comprend, outre les membres de l'administration désignés, au moins un enseignant et un élève, membres de la Commission de la Recherche, de la Pédagogie et de la Vie Étudiante.

Les manquements à la discipline relevant de la Commission sont les suivants :

- les fautes envers les personnes : menaces, incorrections, voies de fait exercées à l'encontre du personnel, des enseignant·es ou des élèves les atteintes portées aux biens : dégradations des locaux, vol et détérioration du matériel, que ce dernier appartienne à l'école, au personnel ou aux élèves la fraude quand elle concerne la copie ou le vol par un élève de travaux dans le but d'induire en erreur un jury ou un enseignant
- les actions ou provocations à des actions contraires aux règles de sécurité
- L'absence injustifiée et le manque d'assiduité aux cours le ou les comportements contrevenants aux règles de fonctionnement de l'établissement

Les mesures disciplinaires prononcées peuvent être : l'avertissement, le blâme, l'exclusion temporaire, l'exclusion définitive. Cette dernière entraîne la suppression de la bourse d'études.

Ces sanctions sont portées aux dossiers de l'élève. L'avertissement ou le blâme peut être prononcé par le directeur seul, sans l'avis de la Commission. Après deux avertissements, la troisième sanction est automatiquement le blâme.

Dans le cas de fraude, la sanction peut être assortie de la nécessité pour l'étudiant·e de recommencer l'année scolaire engagée soit dans la totalité, soit pour les enseignements où la fraude est constatée.

Les sanctions énumérées ci-dessus et leurs motifs peuvent être affichés publiquement dans l'enceinte de l'école. Aucune sanction ne peut être prononcée sans que l'étudiant·e ait été mis à même de présenter ses observations, soit auprès du directeur en cas d'avertissement ou de blâme, soit devant la commission pour les autres sanctions.

La composition et les modalités de fonctionnement du conseil de discipline sont fixées par le directeur conformément au présent article.

Article 22

Identification des espaces

Les espaces de la Villa Arson se répartissent comme suit :

- Les ateliers de pratique artistique et ateliers techniques, exclusivement réservés aux étudiant·es régulièrement inscrit·es.
- Les espaces pédagogiques principalement réservés aux étudiant·es mais accessibles au public selon conditions restrictives : salles de cours et amphithéâtres, galerie d'essai, bibliothèque.
- Les espaces à accès réservé au personnel de l'école ou sur invitation : bureaux.
- Les espaces publics : espaces d'exposition, lieux de visite (jardins, terrasses).

Article 23

Fonctionnement des ateliers étudiant·es

Les ateliers étudiant·es sont les lieux de la recherche et de la production du travail personnel des étudiant·es tout au long du cursus.

L'attribution des ateliers s'effectue par année de cycle en début d'année.

Les étudiant·es des années 3, 4 et 5 peuvent se regrouper dans les ateliers qui leurs sont dévolus selon les thématiques des pratiques artistiques. Seule la répartition proposée par le coordinateur de l'année est valable.

Les ateliers partagés par les étudiant·es sont sous leur entière responsabilité. Ils doivent donc les conserver dans un état d'hygiène et de propreté constant et doivent le restituer en

fin d'année sans dégradation manifeste, propre et entièrement vide. Dans le cas contraire, les objets laissés dans l'atelier seront jetés. Toute modification des espaces, de leur équipement électrique ou de la plomberie est interdite.

Dans le cadre du respect de l'environnement, il est demandé aux étudiant-es d'éteindre les lumières des ateliers et de débrancher leur matériel électrique et électronique pendant leur absence, de maintenir les portes et fenêtres fermées lors des périodes de chauffage. Ils veilleront néanmoins ils veilleront à aérer les ateliers régulièrement dans la journée.

Les ateliers peuvent être utilisés au moment des examens d'entrée et des commissions d'équivalence par les jurys. Les étudiant-es occupant les ateliers concernés seront prévenus à temps afin qu'ils libèrent un espace pour l'installation des jurys.

Lors du passage des diplômes, des salles et des ateliers sont affectées au stockage des travaux, afin d'éviter l'encombrement des couloirs par des objets, matériaux ou dépôt d'œuvres. La localisation de ces espaces est communiquée, et doit être strictement respectée.

Article 24

Fonctionnement des ateliers de production et d'expérimentation

Les ateliers de production et d'expérimentation sont le lieu de l'apprentissage de techniques spécifiques et le support de production du travail des élèves. Ces ateliers sont sous la responsabilité des responsables d'atelier et des enseignant-es qui forment les étudiant-es à une discipline particulière et veillent au respect des règles de sécurité afférentes.

Des moniteurs recrutés parmi les élèves peuvent venir compléter les équipes des ateliers.

Les étudiant-es habilités à travailler au sein de ces ateliers organisent leur activité conformément à un règlement intérieur qui est clairement affiché dans le local. Le non-respect de ce règlement peut engendrer l'exclusion temporaire ou définitive de l'atelier voire de l'école, sur décision du/de la directeur/trice.

Règlement des ateliers de production et d'expérimentation

Ces règlements particuliers pour chacun de ces ateliers sont élaborés en fonction de leurs spécificités, et des conditions particulières d'utilisation qui régissent leur fonctionnement. Ces règlements sont annexés au règlement intérieur. L'acceptation du présent règlement intérieur vaut acceptation des règles édictées par les règlements spécifiques des ateliers.

L'utilisation, la conservation et le stockage de produits/matériaux dangereux et/ou inflammables ou d'outils devront être effectués dans le respect des consignes données par l'enseignant. Le port d'équipement de protection individuelle (EPI) (masques, lunettes, gants) peut être rendu obligatoire pour certaines opérations. Selon le règlement de l'atelier, l'étudiant-e devra veiller à porter une tenue adaptée aux activités réalisées dans les ateliers (chaussures fermées, vêtement en coton).

Tenue de travail dans les ateliers de production et d'expérimentation

Le vêtement et ses accessoires peuvent être une protection contre le milieu ambiant (chaleur, pluie...) mais ils ne doivent pas être une cause d'accident. Pour ce faire, le vêtement de travail doit répondre à trois principes!:

- Rien qui flotte: pas de foulard, pas de cravate pour éviter les strangulations!; les cheveux longs doivent être protégés par des résilles ou toute autre coiffe!; les manches doivent être serrées aux poignets!; port obligatoire d'une combinaison d'une seule pièce pour tout opérateur sur machine!; pas de lacets (défaits)!; pas de collier trop ample.
- Rien qui accroche: pas de bagues, de bracelets, de talons hauts, de manches retroussées.
- Rien qui brûle: pas de poches dans les milieux où les poussières sont inflammables, pas de vêtements en tissu de fibres synthétiques aux postes de travail à risque de points chauds, pas de vêtements souillés de gras au voisinage de sources de chaleur importantes.

Les équipements de protection collective des ateliers, des machines ne peuvent pas être modifiés, démontés ni mis hors service. Quand ils sont mis à disposition, les équipements de protection individuel doivent être portés.

Article 25

Accès aux ateliers de production et d'expérimentation

Pendant le temps pédagogique

Les étudiant-es inscrit-es dans l'atelier technique, ainsi que l'enseignant et le responsable de l'atelier sont responsables de l'ouverture et de la fermeture de l'atelier.

Certains locaux, de par leur équipement spécifique, ne sont accessibles que sous la responsabilité de l'enseignant ou du technicien responsable ou du moniteur recruté par l'école au sein des étudiant-es. Un règlement propre à chaque atelier spécifie son mode d'utilisation et d'accès (cf Article 24).

Les ateliers de production et d'expérimentation sont accessibles aux étudiant-es dûment formé-es et jugé-es compétent-es par l'enseignant-e (cf. règlement des ateliers Article 24).

Pour avoir accès aux autres ateliers ou espaces non techniques en l'absence des responsables, il faut obtenir une autorisation préalable donnée par le service de la scolarité et/ou l'enseignant-e ou le responsable de l'atelier.

En dehors du temps pédagogique

L'accès aux ateliers techniques en dehors du temps pédagogique se fait sur autorisation de la direction après validation du/de la responsable d'atelier, les clés des ateliers sont disponibles à l'accueil.

Les clés des salles et des ateliers sont à retirer à l'accueil, après autorisation écrite donnée par les enseignants et/ou responsables d'atelier. Elles doivent être remises en fin de journée. Sous aucun prétexte les clefs ne doivent être emportées hors de l'école ni gardées par l'étudiant-e ni confiées à un autre étudiant-e. Le signataire est personnellement responsable de son emprunt.

Toute clé non rendue ou perdue donnera lieu à remboursement et pourra entraîner la suspension momentanée ou définitive de l'autorisation d'accès à l'atelier.

Restrictions

Des mesures restrictives d'accès aux ateliers peuvent être imposées par les autorités de tutelle, le ministère de la culture, la direction générale de la création artistique.

Article 26

Utilisation des outils, des produits et des matériaux

Les ateliers étudiant-es sont dotés d'équipement divers achetés par les responsables d'ateliers ou apportés par les étudiant-es: outils électroportatifs, outils à main, quincaillerie, etc. Les étudiant-es sont responsables de ces outils, de leur entretien, de leur conservation et de leur usage conforme. Bien que ces outils soient en accès libre, il est toutefois indispensable d'être formé préalablement à leur utilisation et d'en faire un usage raisonné.

Les ateliers de production et d'expérimentation sont équipés de machines-outils et d'équipement dont l'usage est strictement réglementé. L'étudiant-e, préalablement formé-e à l'utilisation des outils spécifiques, est tenu-e de prendre soin du matériel qui lui est remis sous la supervision de l'enseignant-e ou du moniteur. L'équipement ne peut être emporté hors de l'atelier d'origine, à l'exception de l'autorisation expresse du ou de la responsable d'atelier.

Des produits chimiques et des matériaux divers sont également présents au sein des ateliers techniques. Solvants, peintures, colles et vernis doivent être utilisés et stockés conformément aux indications données par les fiches de sécurité. Le stockage des produits doit être conforme et permettre la prévention des risques chimiques. L'école met à la disposition des étudiant-es les rangements adaptés aux activités de chaque atelier.

Certains types de travaux, du fait de leur dangerosité ou de leur toxicité, ne peuvent être réalisés que dans les ateliers et bases techniques équipés des moyens d'extraction et de prévention des risques adaptés (ex: utilisation d'appareils à feu (chalumeau, disqueuse, appareil à souder, etc.), manipulation de matières dangereuses tels qu'acides, résines, solvants, etc.) avec la présence obligatoire de personnel dûment qualifié et agréé par la direction.

Article 27

Sécurité au sein des ateliers de production et d'expérimentation

Le responsable d'atelier et/ou l'enseignant est responsable des conditions de travail dans l'atelier qu'il dirige et est tenu d'y faire respecter les consignes de sécurité. Il veille à y maintenir un fonctionnement permettant le bon déroulement de son enseignement. Il met en place un règlement intérieur propre à son atelier après validation de la direction.

Les équipements électriques (interrupteurs, prises électriques, tableaux) et de sécurité (panneaux, extincteurs, équipement de protection collective) présents dans les locaux et sur les machines doivent être préservés en bon état de fonctionnement et maintenus accessibles à tous moments.

Article 28

Entretien des espaces de travail

Les étudiant·es sont responsables de l'entretien quotidien des espaces de travail qu'ils fréquentent. Ils participent activement aux rangements nécessaires aux événements liés à la vie de l'école (préparation de la rentrée, accrochages, expositions de diplômes). Les responsables d'ateliers et enseignants, garants du bon fonctionnement des ateliers, peuvent solliciter les étudiant·es pour organiser ponctuellement des rangements d'atelier collectifs.

Par ailleurs, l'entreprise chargée du nettoyage de l'école n'est pas habilitée à ranger et nettoyer les ateliers ou les bases techniques, en dehors de l'évacuation des poubelles mises à dispositions dans ces espaces.

Les étudiant·es sont tenus de se conformer à toutes consignes du personnel concernant la propreté des locaux et le respect des espaces de travail mis à leur disposition.

Les règles d'hygiène doivent être respectées dans tout l'établissement et en particulier au sein des ateliers étudiant·es.

Tout matériel déplacé (tables, chaises, etc..) doit, après usage, être rapporté dans le local où il a été pris et, si nécessaire, nettoyé avant sa remise en place.

En dehors des espaces dévolus à cet effet (cafétéria des étudiant·es et réfectoire du personnel), la consommation de boissons non alcoolisée et de petits produits de sandwicherie froids est tolérée à la condition expresse que les déchets et les reliefs (emballages, restes de nourritures, canettes vides...) soient systématiquement débarrassés. La consommation et le stockage de toute boisson alcoolisée est interdite dans les ateliers. Les gobelets usagés des distributeurs de boissons doivent être débarrassés et être déposés dans les poubelles disposées à cet effet.

Un cahier d'hygiène et de sécurité se trouve dans le service de l'accueil. Il est mis à la disposition de l'ensemble des personnels de l'École ainsi que des étudiant·es. Ce cahier est destiné à recevoir toutes les remarques qui peuvent être formulées à propos de l'hygiène et la sécurité de l'École. Il est visé mensuellement par l'assistant de prévention, chargé de la mise en œuvre des mesures d'hygiène et de sécurité, et par la directrice. Ce dernier, en tant que chef d'établissement, est chargé de prendre les mesures qui s'imposent.

Les accrochages et installations ne sont possibles que sur les surfaces autorisées, en concertation avec le corps enseignant, l'administration et les équipes techniques. Sont donc interdits de fait les percements sur toutes les surfaces en béton, ainsi que les accrochages aux plafonds.

Les caches plastifiés des blocs prises sont des surfaces fragiles qui doivent être traitées avec précaution.

Forcer l'ouverture des fenêtres à ouvrant limité expose les contrevenants à des sanctions sévères et engagera leur responsabilité pénale et financière, a fortiori en cas d'accident. Les fenêtres signalées d'un rond rouge sont des accès réservés aux pompiers et aux services de secours et ne doivent en aucun cas être ouvertes.

Article 29

Stockage dans les locaux

Le stockage dans les ateliers étudiant·es est autorisé avec l'accord du responsable d'atelier ou de l'enseignant·e référent·e, en respectant le bon fonctionnement de l'atelier, de l'enseignement qui y est dispensé, et les autres étudiant·es. Le stockage dans les couloirs, toilettes handicapés, issues de secours est en revanche strictement interdit. Le respect des

normes de sécurité est obligatoire et indispensable au bon usage des espaces. Le matériel stocké indûment pourra être déplacé ou jeté.

Le marquage des pièces (nom du propriétaire, coordonnées mail et téléphoniques) laissées sans surveillance est indispensable pour éviter tout désagrément lié au déplacement ou à l'élimination de ces matériaux. A défaut de marquage les pièces peuvent être considérées comme abandonnées ou/et à jeter.

Lorsque le dispositif Vigipirate est en application, cette obligation d'identification de tout sac et diverses formes de contenant (coffre, paquet, etc.) est à fortiori nécessaire pour des raisons de sécurité.

Article 30

Usage du matériel de l'établissement

Les outils et ressources de l'établissement sont mis à disposition des agents et des étudiant·es à des fins strictement professionnelles et pédagogiques. Chaque agent ou élève est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié.

Nul ne peut emporter à son domicile des objets appartenant à l'établissement, même temporairement, sauf avec l'accord explicite de la direction. Les clés empruntées à l'accueil doivent obligatoirement être rendues au moment du départ de l'établissement (sauf autorisation expresse de la direction).

Article 31

Matériel, fournitures

Les étudiant·es doivent avoir le plus grand respect du matériel mis à leur disposition. Toute dégradation sera répréhensible et la remise en état sera à la charge de son auteur. Il en sera de même pour les outils ou matériels perdus.

L'étudiant·e doit acquérir son propre matériel et les fournitures nécessaires à l'exécution du travail demandé dans chacun des cours fréquentés et indispensables à la mise en œuvre de ses projets.

Compte tenu du volume important des photocopies réalisées chaque année, celles-ci ne peuvent être prises en charge par l'école, il en est de même pour le fonctionnement de l'atelier informatique et de la consommation

des papiers, encres et autres fongibles. Une participation est demandée aux étudiant·es conformément au tarif général de l'école voté par le Conseil d'Administration.

L'établissement a signé un contrat avec le C.F.C. (Centre Français d'exploitation du droit de Copie) qui lui accorde l'autorisation de réaliser et de diffuser des photocopies d'œuvres protégées pour les besoins pédagogiques sous certaines conditions et en contrepartie d'une redevance annuelle.

Les enseignants doivent donc respecter et faire respecter par les étudiant·es les conditions et les limites de cette autorisation, que les copies soient effectuées à l'extérieur de l'établissement ou dans ses locaux sur les photocopieurs en libre-service mis à disposition des enseignants ou des élèves ou encore qu'il s'agisse de documents numérisés puis imprimés.

Article 32

Prêt de matériel

Du matériel de l'école peut être prêté aux étudiant·es par les ateliers, au travers du magasin de prêt pour le matériel courant et au niveau des ateliers pour le matériel spécifique sous la responsabilité des responsables d'ateliers ou enseignants.

Le prêt de matériel est réglementé par les dispositions suivantes;
L'École met à la disposition des étudiant·es des outils et du matériel technique au magasin de prêt: caméras, appareils photo, vidéoprojecteurs, câbles, outillage, etc.

Pour des projets spécifiques, du matériel professionnel géré par les ateliers peut faire l'objet de prêt dans des conditions particulières.

Fonctionnement du magasin de prêt

Le magasin de prêt, situé au fond de la galerie d'essais, est ouvert le:

- Mardi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Mercredi de 10h00 à 12h00
- Jeudi de 14h00 à 17h30

La réservation du matériel se fait uniquement par internet sur l'application en ligne «Hector», 24h à l'avance au minimum.

→ <https://app.hectorassetmanager.com/villaarson/security/login>

Chaque étudiant·e réserve pour sa propre utilisation le matériel dont il a besoin via l'application en ligne. Un mot de passe lui est fourni en début d'année, charge à lui de le modifier pour en augmenter la sécurité.

La réservation du matériel se fait pour la durée normale du besoin :

- De 2 à 3 jours pour les présentations au sein de l'école
- Au maximum d'une semaine pour le matériel de captation
- Pour toutes durées supérieures l'autorisation du responsable pédagogique est nécessaire.

Les horaires d'ouvertures permettent de prendre en charge le matériel emprunté ou de le restituer, aucune réservation ne pourra être effectuée en direct.

Si l'étudiant·e n'est pas venu récupérer son matériel à la date où il l'a réservé, sa réservation sera annulée et le matériel remis à la disposition de tous.

Le magasin de prêt et l'école ne sont pas responsables des éventuelles pannes du matériel pendant la durée du prêt. L'étudiant·e ne pourra pas prétendre à dédommagement.

Les étudiant·es peuvent à titre exceptionnel emprunter du matériel de l'école durant la période estivale à condition que leur emprunt réponde à un projet dûment validé par un·e enseignant·e.

Aucune priorité ne peut être accordée pour l'emprunt. Les matériels disponibles sont visibles depuis l'application.

Pour des raisons pédagogiques le matériel pourra être réservé en priorité par les enseignant·es et responsable d'ateliers.

L'étudiant·e s'engage à rapporter lui-même le matériel emprunté à la date et à l'heure prévues, si le magasin de prêt est fermé, l'étudiant·e utilisera les casiers prévus à cet effet.

Le·la responsable du magasin de prêt procédera à un premier contrôle visuel du matériel en la présence. Un contrôle minutieux sera effectué après.

L'étudiant·e s'expose à une interdiction temporaire ou définitive, suivant la décision de la direction, en cas de restitution répétée (3 fois) du matériel, en dehors des délais prévus par une autre personne que l'emprunteur en mauvais état (détérioré, cassé, défectueux, sale, etc.).

Le matériel est régulièrement contrôlé par les enseignant·es et les responsables d'atelier pour vérifier l'état et le bon fonctionnement et

pour décider du remplacement du matériel obsolète ou défectueux.

Lors des bilans, présentations, des kits de matériels seront mis à la disposition des délégués de la promotion concernée, ces kits seront sous la responsabilité collective des étudiants de la promotion.

Le retour du matériel s'effectuera, en cas de fermeture du magasin de prêt, par les casiers à code mis à cet effet en dehors des heures d'ouverture du magasin de prêt.

Dégradation, perte du matériel, responsabilités.

Chaque étudiant·e inscrit·e à l'école doit justifier d'une assurance en responsabilité civile garantissant tout dommage qu'il pourrait causer aux tiers, ainsi qu'aux biens, locaux et matériels de l'École, lors de l'inscription.

L'emprunteur·euse se doit de vérifier en préalable, auprès de son assureur, de la couverture intégrale des risques désignés dans cet article et pour un montant de garantie suffisant. Le cas échéant, il s'engage à prendre en charge personnellement la totalité des frais nécessaires à la réparation des dommages causés.

Le matériel reste, pendant toute la durée du prêt y compris dans les locaux de l'école, sous la garde personnelle et la responsabilité de l'emprunteur·euse.

Tout prêt, pour une utilisation à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école, engage l'emprunteur à prendre en charge tous les frais nécessaires à une restitution dans les conditions équivalentes (remise en état, réparation, remplacement...), en cas de dommage matériel, de perte ou de vol.

L'École se réserve la possibilité de restreindre, voire interdire l'accès de l'étudiant·e à tout système de prêt, de réduire, voire de suspendre, toute aide ultérieure au prononcé du dédommagement (aide aux diplômes, bourses diverses, ...) ou toute prise en charge de frais pédagogiques (frais de production, frais de voyage, ...) pour des sommes qui n'auraient pas été versées en réparation des dommages causés.

Le cas échéant, l'École pourra émettre un titre de recettes correspondant à la somme à percevoir et engager les poursuites idoines.

Un chèque de caution annuel d'un montant forfaitaire ou d'un montant lié à la valeur du matériel (liste mise à jour annuellement) et/ou une assurance spécifique peuvent être demandés dans le cas d'un emprunt de

matériel professionnel auprès d'un des ateliers techniques (en particulier: son, vidéo, photo, cinéma).

La demande doit être adressée au responsable d'atelier au moins 15 jours francs avant la date de sortie du matériel demandé et le chèque produit auprès la régie de recettes de l'École avant tout emprunt.

Le chèque sera restitué après attestation de conformité de restitution délivrée par le chef d'atelier. En cas de dommage sur le matériel ou de non restitution, la caution fera l'objet d'un encaissement en totalité ou en proportion du dommage causé.

En cas de perte, de vol ou de dégradations, l'École pourra demander à l'étudiant d'acquitter la somme correspondant au prix initial du produit, amorti selon les règles comptables de l'établissement, avec un minimum de 25% du prix initial.

Dans le cas d'un vol, l'emprunteur doit impérativement réaliser une déclaration au commissariat de police et en remettre une copie au directeur de l'établissement, faire jouer son assurance personnelle et procéder au remboursement de la somme facturée.

Article 33

Documentation

L'École offre également la possibilité d'emprunter des documents à la bibliothèque sur tous les supports.

En cas de perte, de vol ou de dégradations d'un document (quel que soit le support: livre, DVD...), l'École facturera à l'étudiant la somme correspondant au prix du produit au moment du rachat (prix neuf ou à défaut prix sur le marché de l'occasion pour une référence épuisée...). Les étudiant-es doivent se conformer au règlement d'utilisation de la bibliothèque.

Article 34

Utilisation des véhicules de l'école

Conformément aux recommandations du groupe de travail du Ministère de la Culture réuni en 2011 et au plan de prévention du risque routier de l'établissement, la conduite des véhicules de service est interdite aux étudiant-es.

Article 35

Travaux des étudiant-es

Les étudiant-es ont la possibilité de stocker des travaux ou du matériel dûment identifiés et entreposés dans les espaces dédiés, identifiés par l'école, avec l'accord de leur chef d'atelier. Les espaces de circulation ne sont pas des lieux de travail pour l'élaboration des pièces, les travaux et matériaux ne doivent pas y être entreposés.

Chaque année, dans un délai de 15 jours après la fin des cours, bilans et diplômes, les étudiant-es libèrent les espaces de leurs travaux. Au-delà de ce délai, ceux-ci sont considérés comme abandonnés, peuvent être enlevés par l'école qui en dispose comme elle l'entend. La Villa Arson n'est investie d'aucune obligation de garde et/ou de conservation des travaux qui sont entreposés par les étudiant-es dans ses locaux. À ce titre, chaque étudiant est seul responsable de la garde et de la bonne conservation de ses travaux durant toute la durée où ils sont laissés au sein de l'établissement.

Tout-e élève détériorant ou s'appropriant le travail d'un autre élève pourra faire l'objet d'une sanction disciplinaire.

L'école peut présenter des travaux en accord avec l'étudiant dans le cadre d'une exposition ou manifestation.

Statut des travaux pédagogiques

L'École Nationale Supérieure d'Art est maître d'œuvre des exercices pédagogiques. À ce titre, elle a un rôle directeur, fédérateur et coordonnateur. Elle prend l'initiative, la responsabilité civile et financière des exercices pédagogiques réalisés dans le cadre de la scolarité.

L'École organise et conduit à terme les opérations de conception, de réalisation et de fabrication de ces exercices pédagogiques collectifs, de collaboration ou individuels, avec le concours des étudiant-es encadrés par des professionnels recrutés à des fins pédagogiques.

L'organisation des études et les conditions de déroulement des exercices pédagogiques ont un caractère obligatoire et sont définies par le présent règlement et toutes autres directives émanant de la direction de l'École.

Les travaux demandés aux étudiant-es dans le cadre d'une scolarité suivie à l'école ont pour

objet exclusif leur formation pédagogique et leur évaluation. Ces travaux n'ont pas vocation à être commercialisés.

L'école avec, le cas échéant, le concours de tiers appartenant au monde professionnel avec qui elle est seule habilitée à conclure des accords, met à la disposition des étudiant-es les moyens pédagogiques, techniques et financiers nécessaires à la formation de ses étudiant-es.

Gestion des droits patrimoniaux

Compte tenu des principes énoncés ci-dessus, la propriété des travaux pédagogiques est définie comme suit:

- L'étudiant-e conserve la propriété matérielle et intellectuelle des œuvres, pièces et travaux qu'il a produits durant son cursus au sein de la Villa Arson, sauf dispositions expresses particulières avec l'École.
- L'étudiant-e concède à la Villa Arson, à titre gratuit et non exclusif, le droit de reproduire et de communiquer au public sur tous supports et médias, tout ou partie de ses œuvres, pièces et travaux, dans un but de communication externe et interne.

Cette autorisation est accordée pour la durée de protection du droit d'auteur pour le monde entier.

- Le cas échéant, toute exploitation à but lucratif de ses œuvres fera l'objet d'un accord particulier avec la Villa Arson.
- La Villa Arson n'est investie d'aucune obligation de garde et /ou de conservation des œuvres qui sont entreposées par l'étudiant-e dans ses locaux. À ce titre, l'étudiant-e est seul-e responsable de la garde et de la bonne conservation de ses œuvres durant toute la durée où elles sont laissées de par son fait au sein de l'établissement. Sauf dans le cas d'un stockage qui est placé de façon officielle sous la responsabilité de l'établissement (par exemple: dans le cadre d'expositions et de manifestations diverses...).
- L'étudiant-e s'engage à les déplacer vers un lieu de son choix, sur demande de l'administration, et au plus tard à la fin de l'année universitaire.

Participation aux expositions et manifestations diverses

Lorsqu'ils participent à une exposition de leurs travaux au sein de l'école, ou organisée par elle à l'extérieur, les étudiant-es sont encadré-es

par l'enseignant-e responsable de l'exposition, avec le concours du service responsable de l'organisation des expositions (services techniques).

Dans le cas des œuvres collectives d'étudiants

Les titres de protection légale (droits d'auteur, brevets, marques, modèles, etc.) sont créés par l'école et sont sa seule et entière propriété, selon les lois en vigueur;

Les étudiant-es participant à une œuvre collective figurent au générique des dites œuvres sous la forme d'une mention globale et, éventuellement, d'une mention particulière correspondant au poste occupé;

L'école est seule autorisée à négocier et signer les contrats d'exploitation des droits générés par ces œuvres;

Les sommes encaissées, s'il y a lieu, par l'école au titre de ces droits patrimoniaux lui appartiennent;

Aucune présentation publique ou privée, aucune reproduction par quelque moyen que ce soit, ne peuvent avoir lieu sans l'autorisation expresse de l'établissement;

Le nom de l'école et son logo doivent être mentionnés sur tous les supports de communication.

Les œuvres individuelles

Les travaux réalisés à l'école par les étudiants restent la propriété de ces derniers, même s'ils ont bénéficié de l'aide de l'école pour leur élaboration en apportant l'essentiel des matériaux, installations et fournitures nécessaires à leur réalisation, dans les conditions suivantes:

- L'étudiant-e doit notamment faire son affaire de la récupération de ses productions à la première demande de l'établissement.
- Celui-ci conserve les productions pendant un mois franc à compter de l'injonction à les récupérer.
- Passé ce délai, les productions sont censées avoir été abandonnées par leur propriétaire et l'école en dispose comme elle l'entend.

Pour rappel, le marquage des pièces (nom du propriétaire, coordonnées mail et téléphoniques) laissées sans surveillance est indispensable pour éviter tout désagrément lié au déplacement ou à l'élimination de ces matériaux. À défaut de marquage les pièces peuvent être considérées comme abandonnées ou/et à jeter.

Il appartient à leurs auteur·trices de les identifier, de les protéger et de respecter toutes consignes de l'École quant à leur rangement. Après les dates limites fixées pour les enlèvements, les travaux toujours présents dans les locaux sont réputés abandonnés et peuvent être détruits.

La charge financière de l'évacuation et de la destruction sera facturée aux responsables identifiés

L'étudiant·e conserve la propriété matérielle et intellectuelle des œuvres, pièces et travaux qu'il·elle a produits durant son cursus au sein de l'école, sauf dispositions expresses particulières avec l'École.

L'étudiant·e concède à l'école, à titre gratuit et non exclusif, le droit de reproduire et de communiquer au public sur tous supports et médias, tout ou partie de ses œuvres, pièces et travaux, dans un but de communication externe et interne.

Cette autorisation est accordée pour la durée de protection du droit d'auteur pour le monde entier.

Travaux et matériels

Les fournitures, l'outillage et le matériel personnels des étudiant·e·s sont à leur charge en 1^{er} et 2^e cycles. Des aides en nature peuvent être allouées par l'École selon les règles propres à chaque atelier.

Le cas échéant, toute exploitation à but lucratif de ses œuvres fera l'objet d'un accord particulier avec l'école.

L'étudiant·es s'engage à les déplacer vers un lieu de son choix, sur demande de l'administration, et au plus tard à la fin de l'année universitaire.

règlement des études

Le présent règlement des études fixe le cadre général de l'organisation de la formation à la Villa Arson. Il précise les modalités d'application des textes réglementaires régissant l'enseignement supérieur d'arts plastiques au sein de l'établissement.

Il s'applique à l'ensemble des étudiants et étudiantes inscrits à la Villa Arson, ainsi qu'aux personnels enseignants, techniques, pédagogiques et administratifs qui concourent au déroulement des études.

Les textes réglementaires de référence sont notamment :

- le décret n° 2002-1518 du 23 décembre 2002 modifié transformant l'École pilote internationale d'art et de recherche de la Villa Arson en établissement public national et portant statut de cet établissement ;
- l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes ;
- le décret n° 2014-817 du 17 juillet 2014 relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques ;
- l'arrêté du 8 octobre 2014 modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013 ;
- la circulaire n° 2015-122 du 22 juillet 2015 relative à la mise en œuvre d'une période de césure.

En début d'année universitaire, les étudiants et étudiantes déclarent avoir pris connaissance du règlement intérieur et du présent règlement des études, tous deux publiés dans le livret des études et sur les supports institutionnels de l'établissement.

Les enseignants et enseignantes les responsables d'atelier ainsi que les personnels des services pédagogiques et administratifs appliquent et font appliquer le présent règlement, sous l'autorité de la direction de l'établissement.

Tous les étudiants inscrits à la Villa Arson sont tenus de s'y conformer.

1. Organisation générale des études

Article 1.

Durée et organisation des études

Le cursus se répartit en deux cycles d'enseignement:

- le premier cycle, d'une durée de six semestres, conduit au Diplôme national d'art (DNA), conférant le grade de licence;
- le second cycle, d'une durée de quatre semestres, conduit au Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), conférant le grade de master.

Chaque semestre correspond à l'acquisition de 30 crédits ECTS.

La formation repose sur un principe de progressivité des apprentissages, permettant à l'étudiant et à l'étudiante de passer d'une phase d'acquisition des fondamentaux à une pratique artistique autonome, argumentée et située.

La première année accorde une place majeure aux enseignements fondamentaux et obligatoires. Les années suivantes articulent, selon les besoins de la progression pédagogique, des enseignements obligatoires et des enseignements optionnels.

Le contrat d'études, validé dans les conditions définies par le présent règlement, constitue le document de référence pour l'organisation du parcours pédagogique de l'étudiant et de l'étudiante

2. Admission et inscription

Article 2.

Conditions d'admission en premier cycle

L'admission en première année s'inscrit dans le cadre du calendrier national de préinscription dans l'enseignement supérieur fixé chaque année par le ministère chargé de l'Enseignement supérieur. Les modalités de candidature, le calendrier des épreuves et le nombre de places ouvertes sont publiés sur la plateforme Parcoursup ainsi que sur le site internet de la Villa Arson.

Conformément aux articles 2, 3 et 4 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'admission en premier cycle à la Villa Arson est ouverte:

- aux candidats et candidates justifiant de l'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger équivalent;
- aux candidats et candidates non titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ayant obtenu une dérogation auprès de la direction de l'établissement après avis de la commission de recevabilité.

Dans ce dernier cas, les candidats et candidates déposent un dossier artistique et pédagogique auprès de l'établissement. Ce dossier est examiné par une commission de recevabilité qui comprend au moins trois membres:

- la direction de l'établissement ou son représentant, président;
- au moins deux enseignants et enseignantes nommés par la direction.

La commission de recevabilité ne peut se réunir valablement que si au moins trois de ses membres sont présents. Elle veille à une composition équilibrée. Elle se prononce après examen du dossier du candidat ou de la candidate. Toute décision de non-recevabilité fait l'objet d'une notification motivée.

Pour l'admission au semestre 1, la direction établit la liste des membres du jury, composée d'enseignants et enseignantes du cursus de l'établissement ainsi que de professionnels et professionnelles. Elle peut comprendre des étudiants et étudiantes de l'établissement

avec voix consultative. La liste des membres du jury est rendue publique avant le début des épreuves.

L'admission au semestre 1 fait l'objet d'une procédure de sélection comprenant des épreuves obligatoires, dont les modalités sont arrêtées chaque année par l'établissement. Elles peuvent s'articuler, se combiner ou fusionner et prendre notamment la forme d'un portfolio ou d'un dossier.

Ces épreuves comprennent :

- une épreuve de pratique artistique;
- une épreuve écrite;
- un entretien avec des membres du jury, sur la base d'un ensemble de travaux réalisés par le candidat ou la candidate.

Les épreuves ont pour objet de mesurer la motivation du candidat ou de la candidate, sa capacité d'expression, d'analyse et d'organisation d'un discours, sa curiosité et son intérêt pour la création contemporaine. Elles peuvent être organisées en présentiel ou à distance.

Proposées et élaborées par les enseignants et enseignantes, le contenu de ces épreuves est validé par la direction de l'établissement. Les décisions du jury sont prises à la majorité absolue de ses membres. À l'issue des délibérations du jury, les résultats de l'admission sont transmis à la plateforme Parcoursup. Les propositions d'admission et les listes d'attente sont établies conformément au classement arrêté par le jury et gérées selon le calendrier national de la procédure de préinscription dans l'enseignement supérieur.

L'ensemble des échanges avec les candidats et candidates relatifs à l'admission s'effectue par l'intermédiaire de la plateforme Parcoursup.

Conformément aux dispositions de l'article L.311-1 du Code des relations entre le public et l'administration, les candidats et candidates peuvent demander communication des motifs de la décision les concernant ainsi que des critères et modalités d'examen de leur candidature.

Le bénéfice de l'admission n'est valable que pour la rentrée universitaire suivante.

Article 3. Conditions d'admission en deuxième cycle pour les étudiants inscrits et les étudiantes inscrites à la Villa Arson

Conformément aux articles 5 et 6 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'admission au semestre 7 est subordonnée à l'obtention du DNA ou à la validation de 180 crédits ECTS, ainsi qu'à l'avis favorable de la commission d'admission en deuxième cycle.

Pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, il est procédé à un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

Les étudiant candidats et étudiantes candidates à l'admission en deuxième cycle déposent un dossier artistique et pédagogique auprès de l'établissement, ce dossier comprend :

- une note d'intention;
- un feuillet présentant le projet de mémoire en incluant un commencement de bibliographie;
- un portfolio;
- l'avis motivé de la coordination de troisième année, après consultation des enseignants concernés et des enseignantes concernées.

La commission d'admission en deuxième cycle comprend au moins trois enseignants et enseignantes du cycle nommés par la direction. L'un ou l'une d'entre eux ou d'entre elles est titulaire d'un doctorat. Un étudiant représentant ou une étudiante représentante du second cycle peut y siéger avec voix consultative. Le président ou la présidente de la commission est désigné par la direction parmi ses membres.

La commission se réunit valablement si au moins trois de ses membres sont présents. Les avis sont donnés à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle du président ou de la présidente est prépondérante.

La décision d'admission ou de refus est notifiée par la direction. Toute décision de refus est motivée.

En cas de refus d'admission en second cycle, l'étudiant ou l'étudiante ayant obtenu une mention au DNA peut faire appel auprès de la commission pour un réexamen de sa candidature.

Article 4. Admission en cours de cursus

Conformément aux articles 7 à 11 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'admission en cours de cursus des premier et second cycle est possible en deuxième, troisième et quatrième année.

Le calendrier des candidatures, ainsi que les modalités de dépôt des dossiers sont fixés chaque année par la direction de l'établissement et publiés sur le site internet de la Villa Arson.

Pour être recevables à l'admission aux semestres 3, 5 et 7, les candidats et les candidates doivent justifier respectivement de 60, 120 et 180 crédits ECTS obtenus dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

Pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, il est procédé à un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

Admission en premier cycle (semestres 3 et 5) : Le candidat ou la candidate dépose un dossier artistique et pédagogique comprenant un descriptif détaillé des enseignements suivis, des éléments de sa pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures.

Le candidat ou la candidate passe un entretien avec un jury composé d'au moins deux enseignants et enseignantes nommés par la direction. L'entretien peut être organisé en présentiel ou à distance.

La décision d'admission est prise par la commission d'équivalence de premier cycle, présidée par la direction de l'établissement ou son représentant et d'au moins trois enseignants et enseignantes nommés par elle. En cas de partage égal des voix, celle de la présidence est prépondérante.

Le dossier de candidature comprend :

- une note d'intention ;
- un feuillet présentant le projet de mémoire en incluant un commencement de bibliographie ;
- un descriptif détaillé des enseignements suivis ;
- un portfolio ;
- le cas échéant, un descriptif des activités professionnelles antérieures.

Les candidats et candidates ont reçus en entretien par la commission d'admission en cours de cursus qui comprend au moins trois enseignants et enseignantes du cycle nommés par la direction. L'un ou l'une d'entre eux ou d'entre elles est titulaire d'un doctorat. L'entretien peut être organisé en présentiel ou à distance.

La commission se réunit valablement si au moins trois de ses membres sont présents. Les avis sont donnés à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle du président ou de la présidente est prépondérante.

Les commissions d'équivalence déterminent le niveau d'intégration en fonction des études antérieurement suivies, du dossier fourni et du résultat de l'entretien.

Pour les candidats et candidates hors de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, la validation du semestre d'intégration suivant l'admission entraîne l'attribution des crédits des semestres antérieurs.

Un test de français correspondant au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues est requis pour l'entrée en année de diplôme.

Article 5. Inscription administrative et droits de scolarité

L'inscription administrative a lieu aux dates fixées chaque année par le service de la scolarité.

Le montant des droits de scolarité est déterminé conformément aux textes en vigueur. Le paiement des droits d'inscription peut être échelonné selon les modalités définies par l'établissement.

Le remboursement des droits de scolarité des étudiants et étudiantes renonçant à leur inscription à la Villa Arson est de droit, sous réserve d'une somme restant acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription. La demande de remboursement doit parvenir à l'établissement avant le début de l'année universitaire considérée.

Les demandes de remboursement des droits de scolarité des étudiants et étudiantes renonçant à leur inscription après le début de l'année universitaire sont soumises à la décision de la direction de l'établissement. Elles doivent être adressées avant le 30 novembre de l'année en cours.

En cas de décision de remboursement, qui peut être partiel, une somme reste acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription.

Le montant de cette somme est déterminé par les textes annuels fixant les droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministère de la Culture ou, à défaut, du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

3. Organisation pédagogique et validation des études

Article 6. Coordinations d'année

La coordination de chaque année de cursus est confiée à un ou plusieurs enseignants et enseignantes.

Les coordinateurs et coordinatrices suivent le parcours des étudiants et étudiantes, assurent le dialogue pédagogique au sein de l'année, contribuent au repérage des difficultés éventuelles et sont les interlocuteurs privilégiés de l'administration pour le déroulement des études.

Ils et elles participent à l'organisation des temps de suivi, de présentation et de bilan du travail des étudiants et étudiantes, en lien avec les autres enseignants et enseignantes et, le cas échéant, avec des intervenants et intervenantes extérieurs.

Ils et elles veillent à la cohérence des parcours, à la bonne articulation entre les enseignements obligatoires et optionnels, ainsi qu'à la validation des contrats d'études.

Les coordinatrices et coordinateurs peuvent, selon l'organisation arrêtée par l'établissement, être appelés à siéger dans les jurys du DNA et du DNSEP.

Article 7. Unités d'enseignement

Les enseignements sont organisés en unités d'enseignement, dont la répartition varie selon les années du cursus et les objectifs pédagogiques de progression.

La formation s'organise autour de quatre unités d'enseignement :

- UE 1 : pratiques artistiques, expérimentations, ateliers, workshops, techniques et méthodologies du projet ;
- UE 2 : enseignements théoriques, incluant notamment l'histoire de l'art, l'esthétique, les sciences humaines, la culture de la création, la langue étrangère et, en second cycle, la méthodologie de la recherche ;
- UE 3 : évaluation, suivi du travail personnel et accompagnement du parcours, incluant notamment les bilans, les présentations, les temps de suivi et les dispositifs d'évaluation collégiale ;
- UE 4 : stages, mobilités, professionnalisation, selon les années du cursus.

Le nombre de crédits ECTS attribués à chaque unité d'enseignement varie selon les années et les cycles. La grille des crédits figure dans le livret des études.

Article 8. Enseignements et contrat d'études

Les enseignements sont dispensés sous la forme de cours, ateliers, Ateliers de Recherche et Création (ARC), workshops, séminaires, lignes de recherche, initiations techniques ou tout autre format pédagogique défini par l'établissement.

Ils doivent permettre l'acquisition de connaissances et de compétences conformes aux attendus des diplômes préparés au sein de l'établissement.

Le livret des études présente chaque année l'ensemble des enseignements proposés, leurs objectifs, leurs modalités d'évaluation, leurs prérequis éventuels ainsi que leur inscription dans la maquette pédagogique.

Dans le cas de propositions pédagogiques à effectif limité, les modalités de sélection sont précisées dans le livret des études.

En début d'année universitaire, dans un calendrier fixé par l'établissement, chaque

étudiant et étudiante établit un contrat d'études validé par la coordination d'année. Ce contrat précise les enseignements suivis, leur caractère obligatoire ou optionnel, ainsi que les crédits ECTS correspondants. Il constitue le document de référence pour l'organisation et la validation du parcours.

Toute modification du contrat d'études en cours d'année universitaire est soumise à la validation de la coordination d'année dans les délais fixés par l'établissement.

Article 9. Assiduité, absences et aménagements de scolarité

L'assiduité constitue une condition essentielle du bon déroulement des études et de la validation des enseignements.

Les étudiants et étudiantes ont tenus de suivre avec régularité l'ensemble des enseignements, temps de suivi, bilans, stages, rendez-vous, présentations et évaluations inscrits dans leur contrat d'études.

Toute absence doit être signalée dans les meilleurs délais au service de la scolarité et aux enseignants et enseignantes concernés. Elle doit être justifiée, le cas échéant, dans un délai de 48 heures à compter du début de l'absence.

Il appartient également à l'étudiant et à l'étudiante d'informer l'établissement de toute situation personnelle durable ou particulière susceptible d'avoir une incidence sur le suivi de ses études, notamment en cas d'activité salariée, de double cursus, de charge de famille, de grossesse, de problème de santé, de situation de handicap ou de toute autre contrainte importante.

Sur demande motivée et sur présentation des justificatifs nécessaires, des aménagements de scolarité, d'assiduité ou d'évaluation peuvent être accordés par l'établissement, dans le respect de l'équité entre les étudiants et étudiantes et des exigences pédagogiques de la formation.

Ces aménagements peuvent notamment porter sur l'organisation de l'assiduité, les modalités de rendu, les conditions de composition, la majoration du temps d'épreuve, l'adaptation matérielle des examens ou toute autre disposition rendue nécessaire par la situation de l'étudiant et de l'étudiante.

Des absences répétées, qu'elles soient justifiées ou non, lorsqu'elles compromettent

l'acquisition des compétences et le suivi normal de la formation, peuvent entraîner la non-validation de tout ou partie d'un enseignement ou d'une unité d'enseignement.

Les absences répétées non justifiées peuvent en outre conduire à l'examen de la situation de l'étudiante ou de l'étudiant par la direction des études, après avis de la coordination d'année. Selon la gravité de la situation, cette procédure peut donner lieu à un avertissement pédagogique ou à toute autre mesure prévue par le présent règlement, pouvant aller jusqu'à une décision de non-réinscription.

Article 10. Évaluation

Les enseignements donnent lieu à une évaluation définie par les enseignants et enseignantes responsables, dans le respect des principes fixés par l'établissement et précisés dans le livret des études.

L'évaluation peut s'organiser en contrôle continu prenant en compte, la participation, la qualité des travaux réalisés, la progression de l'étudiant ou de l'étudiante, la capacité d'analyse, la qualité de présentation et tout autre critère annoncé en début d'enseignement.

Les évaluations donnent lieu à une traduction en crédits ECTS, éventuellement appuyée sur une notation locale sur 20 et sur l'échelle européenne ECTS.

Lorsque l'établissement recourt à une notation chiffrée, la correspondance suivante est appliquée :

- A: 16 à 20 / Excellent
- B: 14 à 15 / Très bien
- C: 12 à 13 / Bien
- D: 11 / Satisfaisant
- E: 10 / Passable
- F: 9 et moins / Insuffisant

Les bilans semestriels et autres temps d'évaluation collégiale contribuent à l'attribution des crédits relevant de l'UE 3.

En cas d'évaluation insuffisante, des modalités de rattrapage sont proposées selon des formes définies par l'enseignant ou l'enseignante ou l'équipe pédagogique. Ces modalités ne sont ouvertes qu'aux étudiants et étudiantes ayant effectivement suivi l'enseignement concerné. L'absence totale de suivi d'un cours exclut la possibilité d'un rattrapage.

Article 11. Rattrapage des crédits

L'acquisition des crédits manquants d'un semestre s'effectue dans le semestre suivant, selon les modalités arrêtées par l'équipe pédagogique.

Si l'enseignement dans lequel l'étudiant ou l'étudiante n'a pas validé ses crédits était obligatoire et est proposé de nouveau, l'étudiante ou l'étudiante peut rattraper ses crédits dans ce même enseignement, sous réserve de l'avis favorable de l'enseignante ou de l'enseignant responsable.

Article 12. Validation des semestres, passage et redoublement

Chaque semestre correspond à 30 crédits ECTS.

Le passage au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits ECTS, à l'exception :

- du passage au semestre 3, qui nécessite l'obtention de 60 crédits ECTS;
- du passage au semestre 6, qui nécessite l'obtention de 150 crédits ECTS;
- du passage au semestre 10, qui nécessite l'obtention de 270 crédits ECTS.

Un seul redoublement par cycle peut être autorisé. Il est décidé au regard de la situation pédagogique de l'étudiant ou de l'étudiante, après examen par la coordination d'année et la direction des études. À titre exceptionnel, une dérogation à cette règle peut être accordée par la direction après avis de la direction des études et de la coordination.

La première année a vocation à être validée dans sa continuité; son redoublement conserve un caractère exceptionnel, sauf situation particulière dûment justifiée.

En cas de redoublement, l'étudiant ou l'étudiante demeure tenu à une présence assidue aux enseignements, temps de suivi, bilans et dispositifs pédagogiques déterminés par l'équipe pédagogique, y compris lorsque certains crédits ont déjà été acquis.

Un étudiant ou une étudiante qui n'obtient pas son diplôme de fin de cycle se voit délivrer une attestation précisant les enseignements validés, les crédits acquis et, le cas échéant, les résultats obtenus.

Article 13. Commission de scolarité

Les étudiants et étudiantes qui ne remplissent pas les conditions de passage dans l'année supérieure voient leur dossier examiné par la commission de scolarité. La commission de scolarité est composée de la direction de l'établissement ou de son représentant, de la direction des études et des enseignants coordinateurs et enseignantes coordinatrices. Elle se réunit à l'issue des bilans semestriels.

Après examen de la situation pédagogique de l'étudiant ou de l'étudiante, elle peut proposer le passage dans l'année supérieure, le redoublement ou la non-réinscription pour insuffisance pédagogique.

La décision est prise par la direction de l'établissement et notifiée à l'étudiant ou à l'étudiante.

Article 14. Stage en premier cycle

La réalisation d'un stage, d'une durée minimale de deux semaines, au cours du premier cycle, est obligatoire.

Le stage donne lieu à une convention tripartite conclue entre la Villa Arson, la structure d'accueil et l'étudiant ou de l'étudiante, signée avant le début du stage.

Le stage et les modalités de restitution qui lui sont associées donnent lieu à l'attribution de crédits ECTS selon la maquette pédagogique en vigueur.

L'étudiant ou l'étudiante doit obtenir l'accord préalable de sa coordination d'année pour effectuer ce stage.

Article 15. Mobilité internationale et stage en second cycle

La mobilité internationale est encouragée dans le parcours des étudiants et étudiantes, en particulier en second cycle. Elle peut prendre la forme d'un séjour d'études dans un établissement partenaire ou d'un stage en milieu professionnel en France ou à l'étranger.

Les projets de mobilité internationale sont préparés avec la coordination pédagogique et le service des relations internationales, dans le calendrier fixé par l'établissement.

Tout séjour d'études ou stage à l'étranger fait l'objet d'une convention ou d'un contrat d'études précisant les engagements de l'étudiant et de l'étudiante, les modalités d'évaluation et, le cas échéant, les crédits ECTS attribués.

À l'issue du séjour, une restitution est demandée selon les modalités prévues par l'établissement.

Article 16. Recherche et mémoire

Au cours du second cycle, une partie du cursus est consacrée à la recherche. Celle-ci participe pleinement à la construction du projet artistique de l'étudiant et de l'étudiante et à son inscription dans un champ critique, théorique et méthodologique.

Dans ce cadre, chaque étudiant et étudiante rédige un mémoire, dont la forme est définie en concertation avec la directrice ou le directeur de mémoire, dans le respect des exigences méthodologiques fixées par l'établissement.

Le mémoire fait l'objet d'un travail de recherche sur plusieurs semestres. Il donne lieu à un accompagnement méthodologique et scientifique, en lien avec la direction de mémoire et, le cas échéant, avec une coordination spécifique désignée par l'établissement.

Le mémoire fait l'objet d'une soutenance au semestre 10, dans les conditions prévues par le présent règlement.

Il représente 5 crédits ECTS attribués dans le cadre du DNSEP.

Le mémoire et le travail plastique constituent deux éléments indissociables du diplôme national supérieur d'expression plastique. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à leur validation dans le cadre des épreuves terminales du DNSEP.

Article 17. Professionnalisation

Le cursus comprend des dispositifs de sensibilisation et d'accompagnement à la professionnalisation.

Ces dispositifs peuvent prendre la forme de rencontres, séminaires, ateliers, modules ou temps collectifs consacrés aux conditions d'exercice professionnel, à l'environnement administratif, économique, juridique et institutionnel des pratiques artistiques.

Selon les années du cursus, certains de ces dispositifs peuvent être obligatoires et donner lieu à l'attribution de crédits ECTS.

Article 18. Certificat d'études d'arts plastiques et Certificat d'études supérieures d'arts plastiques

L'étudiant ou l'étudiante disposant de 120 crédits ECTS à l'issue des quatre premiers semestres obtient le certificat d'études d'arts plastiques, délivré par la direction de la Villa Arson.

L'étudiant ou l'étudiante disposant de 240 crédits ECTS à l'issue des huit semestres obtient le certificat d'études supérieures d'arts plastiques (CESAP), délivré par la direction de la Villa Arson.

4. Représentation étudiante et vie institutionnelle

Article 19. Représentation étudiante

La participation des étudiants et des étudiantes à la vie démocratique de l'établissement constitue un principe essentiel du fonctionnement de la Villa Arson.

Au début de chaque année universitaire, les étudiants et étudiantes de chaque année désignent deux représentants et représentantes selon des modalités arrêtées en concertation avec la direction des études. Les représentants et représentantes d'année assurent un rôle de relais entre les étudiants et étudiantes de leur promotion, l'équipe pédagogique et l'administration. Ils ou elles peuvent être consultés sur toute question relative à l'organisation des études, aux conditions de travail, à la vie étudiante et à l'évolution des enseignements.

Parallèlement, des élections sont organisées pour désigner les représentants des étudiantes et des étudiants au sein des différentes

instances de gouvernance et de concertation de l'établissement.

- trois représentants et représentantes titulaires à la Commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante (CRPVE);
- deux représentants et représentantes titulaires au Conseil d'administration, conformément aux textes et statuts en vigueur;
- quatre représentants et représentantes au Conseil de perfectionnement.

Des élections sont également organisées afin de désigner les représentants et représentantes de la Villa Arson à l'Association nationale des écoles supérieures d'art et design (ANdEA). Un représentant ou représentante est élu par cycle, ainsi que deux suppléants.

Les modalités d'élection, de désignation, la durée des mandats ainsi que les conditions de remplacement des représentants étudiants sont précisées par le règlement intérieur de l'établissement et, le cas échéant, par les textes régissant le fonctionnement des différentes instances.

5. Situations particulières

Article 20. Césure

Dans les conditions prévues par les textes en vigueur, une période de césure peut être accordée à un étudiant ou une étudiante pour une durée d'un ou deux semestres universitaires consécutifs. Elle ne peut être effectuée qu'une seule fois par cycle.

La demande de césure est adressée à la direction de l'établissement dans le calendrier fixé par celui-ci et doit être motivée.

La décision d'autorisation tient compte de la cohérence du projet présenté avec le parcours de l'étudiant ou de l'étudiante, notamment au regard de sa professionnalisation, de son internationalisation, de sa situation personnelle ou de tout autre motif recevable.

En cas d'autorisation, l'établissement garantit la réintégration de l'étudiant ou de l'étudiante dans le cursus à l'issue de la césure, sous réserve du respect des conditions administratives fixées par l'établissement.

L'étudiant ou l'étudiante conserve le bénéfice des crédits déjà acquis. Les modalités

d'inscription, de délivrance de la carte étudiante et, le cas échéant, de maintien des droits associés au statut étudiant sont précisées au moment de l'autorisation.

6. Discipline

Article 21. Fraude et plagiat

Le plagiat consiste notamment à reproduire, de manière partielle ou totale, une production textuelle, visuelle, sonore ou conceptuelle sans en mentionner explicitement la source. Constitue également un manquement l'utilisation d'outils numériques ou d'intelligence artificielle sans mention explicite de leur usage lorsque cette mention est requise par les consignes pédagogiques ou les règles applicables à l'enseignement concerné.

Toute fraude ou tentative de fraude, notamment en cas de plagiat, de falsification de documents, d'usurpation d'identité ou de toute autre manœuvre visant à obtenir indûment un avantage dans le cadre des études, des évaluations, des concours, des mémoires, des rapports, des dossiers ou des travaux remis, est susceptible de donner lieu à une procédure disciplinaire et aux sanctions prévues par les textes en vigueur. Selon la gravité des faits, l'équipe pédagogique peut demander une nouvelle remise du travail, prononcer la non-validation de l'enseignement ou de l'évaluation concernée, ou saisir la direction de l'établissement.

Article 22. Conseil de discipline

Un conseil de discipline peut être réuni en cas de manquement grave au règlement de l'établissement, d'atteinte au bon fonctionnement du service, de comportement incompatible avec la vie collective ou de fraude grave.

Le conseil de discipline, dont la composition est régie par le règlement intérieur, est présidé par la direction de l'établissement ou son représentant.

L'étudiant ou l'étudiante concerné est convoqué et peut être assisté par la personne de son choix. Le conseil peut entendre toute personne utile à l'examen de la situation.

Conformément aux dispositions de l'article 18 du décret du 23 décembre 2002, les sanctions disciplinaires applicables aux étudiants et étudiantes sont :

- L'avertissement ;
- Le blâme ;
- L'exclusion temporaire ou définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur ;
- L'interdiction temporaire ou définitive de passer tout examen conduisant à un titre ou diplôme délivré par un établissement public d'enseignement supérieur ;
- L'interdiction de prendre toute inscription dans un établissement d'enseignement supérieur.

L'exclusion définitive entraîne la suppression de la bourse d'études.

La décision finale appartient à la direction de l'établissement, qui la notifie à l'étudiant ou à l'étudiante.

7. Diplômes

Article 23. Présentation aux diplômes

Tous les crédits ECTS correspondant à un cycle, hors crédits attachés aux épreuves terminales du diplôme, doivent être validés avant la présentation au diplôme.

Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite des épreuves du diplôme. Pour se présenter aux épreuves des diplômes, le candidat ou la candidate doit avoir obtenu le nombre de crédits requis :

- 165 crédits pour le DNA ;
- 270 crédits pour le DNSEP.

Au cours du semestre 6, après consultation des enseignants et enseignantes qui encadrent les étudiants et étudiantes et de troisième année, la coordination de troisième année émet un avis sur la présentation de l'étudiant ou de l'étudiante au diplôme.

Au cours du semestre 10, après consultation des enseignants et enseignantes qui encadrent les étudiants et étudiantes de cinquième année, la coordination de cinquième année émet un avis sur la présentation de l'étudiant ou de l'étudiante au diplôme.

Article 24. Mentions et félicitations

Les diplômes peuvent être accompagnés de mentions ou de félicitations.

Pour les notes supérieures ou égales à 14 et inférieures à 16, le jury distingue une qualité particulière du travail par une mention.

Pour les notes supérieures ou égales à 16, le jury accorde les félicitations.

Les candidats et candidates peuvent obtenir communication de leur note et de l'appréciation portée par le jury sur demande écrite adressée à la direction de l'établissement.

Article 25. Diplôme national d'art (DNA)

L'épreuve du DNA, d'une durée de trente minutes, prend la forme d'un entretien avec le jury comprenant la présentation par l'étudiant ou de l'étudiante d'un projet plastique accompagné d'une sélection de travaux et d'un document écrit réalisé pendant les semestres 5 et 6.

À l'issue de cette épreuve, le jury délibère sur l'attribution du diplôme et des crédits correspondants.

Le jury du DNA, nommé par la direction de la Villa Arson, comprend trois membres :

- deux personnalités qualifiées extérieures à l'établissement ;
- un enseignant ou une enseignante de l'établissement.

L'un des membres du jury relève du champ des sciences humaines. Le président ou la présidente du jury est désigné parmi les personnalités qualifiées extérieures.

Le jury se réunit valablement si ses trois membres sont présents. Des suppléants sont nommés dans les mêmes conditions. Les décisions sont prises à la majorité absolue.

La constitution du jury veille à favoriser la mixité et la diversité des points de vue.

Article 26.

Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP)

Le DNSEP comprend deux épreuves:

- la soutenance d'un mémoire;
- la soutenance d'un travail plastique.

La soutenance du mémoire, d'une durée de vingt minutes, comprend un échange avec les membres du jury chargés de cette soutenance. Elle a lieu au semestre 10 à un moment choisi par l'équipe pédagogique. À l'issue de cette soutenance, les membres du jury établissent un rapport écrit communiqué au jury du DNSEP. La soutenance du travail plastique, d'une durée de quarante minutes, comprend un échange avec le jury du DNSEP.

À l'issue de la soutenance du travail plastique, le jury délibère sur l'attribution du diplôme en tenant compte du rapport établi lors de la soutenance du mémoire. Il attribue les crédits correspondants au mémoire, soit 5 crédits ECTS, et au travail plastique, soit 25 crédits ECTS. Ces deux composantes sont indissociables dans l'obtention du DNSEP.

Le jury du DNSEP, nommé par la direction de la Villa Arson, est composé de cinq membres:

- un enseignant ou une enseignante de l'établissement;
- quatre personnalités qualifiées extérieures à l'établissement.

Le président ou la présidente du jury est désigné parmi les personnalités qualifiées extérieures. Des suppléants sont nommés dans les mêmes conditions.

Le jury se réunit valablement si au moins quatre de ses membres sont présents. Les décisions sont prises à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle du président ou de la présidente est prépondérante.

Les membres du jury du DNSEP chargés de la soutenance du mémoire, dont au moins un ou l'une est titulaire d'un doctorat, sont:

- l'enseignant ou l'enseignante de l'établissement membre du jury;
- l'une des personnalités qualifiées extérieures.

La constitution du jury veille à favoriser la mixité et la diversité des points de vue.

8. Clause finale

Article 27.

Application du règlement

Le présent règlement des études entre en vigueur après son adoption par les instances compétentes de l'établissement.

Il est porté à la connaissance des étudiants et des étudiantes et des personnels par tout moyen approprié.

règlement bibliothèque

ARTICLE 1

Le règlement de la bibliothèque est établi par le conseil d'administration de la bibliothèque.

Le règlement de la bibliothèque est approuvé par le conseil d'administration de la bibliothèque.

Le règlement de la bibliothèque est approuvé par le conseil d'administration de la bibliothèque.

Le règlement de la bibliothèque est approuvé par le conseil d'administration de la bibliothèque.

Le règlement de la bibliothèque est approuvé par le conseil d'administration de la bibliothèque.

Le règlement de la bibliothèque est approuvé par le conseil d'administration de la bibliothèque.

Le règlement de la bibliothèque est approuvé par le conseil d'administration de la bibliothèque.

Le règlement de la bibliothèque est approuvé par le conseil d'administration de la bibliothèque.

Le règlement de la bibliothèque est approuvé par le conseil d'administration de la bibliothèque.

Règlement intérieur 1. Condition d'accès

Tout·e lecteurice ayant accès à la bibliothèque d'étude et de recherche de la Villa Arson est censé·e avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter.

La bibliothèque d'étude et de recherche est accessible à tous les publics, gratuitement, durant la période d'activité de l'école d'art.

Horaires: du mardi au vendredi: 10h – 18h

Les bibliothécaires se tiennent à la disposition des usagers pour tout renseignement pratique et pour accompagner leur recherche documentaire.

2. Consultation des documents

Les documents présentés en salle de lecture sont librement accessibles.

La consultation des documents conservés en réserve ainsi que certains fonds spéciaux (livres d'artistes, mémoires, périodiques) se fait en accès différé.

Les usagers s'engagent à respecter la législation en vigueur sur le droit d'auteur et la reproduction sur tout support (loi du 3 janvier 1995 sur la reprographie, directive européenne 2011/29/CE sur le droit d'auteur dans la société de l'information, dispositions diverses codifiées dans le Code de la propriété intellectuelle, le Code civil et le Code pénal):

- le visionnage des documents audiovisuels est réservé à l'usage personnel, dans le cercle familial et privé,
- la reproduction partielle des documents écrits n'est autorisée que pour un usage strictement personnel,
- la reproduction totale d'un document (tous supports confondus) est interdite.

3. Modalités d'emprunt

Le prêt est strictement personnel et ne peut être effectué par une tierce personne.

L'inscription à la bibliothèque est gratuite. Seuls les étudiants, enseignants et personnels de la Villa Arson et de l'Université Côte d'Azur sont autorisés à emprunter. Les lecteurs extérieurs peuvent obtenir une dérogation, sur justification de leurs besoins et après autorisation exceptionnelle du directeur de l'établissement.

Pour s'inscrire, les étudiants de la Villa Arson doivent se munir d'une photo d'identité et de leur carte d'étudiant à jour (ou d'une attestation de paiement des frais de scolarité).

Certains documents sont exclus du prêt: usuels, périodiques, livres anciens, rares et précieux... Le prêt est limité à 7 documents, pour une durée de trois semaines renouvelable une fois.

Documents en retard

Des courriels de relance sont adressés aux lecteurs par la bibliothèque.

Pour tout retard supérieur à 7 jours, le droit de prêt est suspendu pendant une période équivalente au nombre de jours de retard. Les pénalités sont plafonnées à 21 jours.

Documents non restitués

L'établissement ne délivrera aucun diplôme ou certificat avant la restitution de la totalité des documents. Dans le cas d'une absence de réponse au troisième courriel de relance, une procédure de recouvrement sera engagée à l'encontre du lecteur.

Document perdu ou détérioré

En cas de document égaré ou détérioré, le lecteur pourra au choix rembourser l'ouvrage au prix fournisseur ou bien, si celui-ci n'est pas épuisé, le racheter lui-même directement auprès du fournisseur de son choix.

Le droit de prêt sera rétabli après remboursement ou remplacement du document.

4. Respect de l'intégrité des collections et des lieux

Le lecteur est tenu responsable des documents communiqués ou empruntés. Il est demandé aux usagers de ne pas souligner, surligner ou annoter les documents, corner les pages.

Les documents de la bibliothèque sont protégés contre le vol. Le vol, la tentative de vol manifeste ou la détérioration volontaire d'un document ou de matériel entraînent automatiquement une suspension de l'autorisation de prêt d'une durée de trois mois.

Lorsqu'un usager déclenche le système antivol à son passage, il doit:

- présenter au personnel de la bibliothèque le contenu de son sac,
- présenter les objets qu'il a sur lui et qui seraient susceptibles de déclencher le système d'alarme (livres d'autres bibliothèques...).

En cas de flagrant délit de vol, des poursuites judiciaires peuvent éventuellement être engagées.

5. Règles de comportement

Les usagers observent les règles élémentaires de bonne conduite. Ils se doivent d'avoir un comportement respectueux envers les autres usagers et le personnel.

Il leur est demandé:

- de ne pas consommer de boissons sauf boissons dans des récipients fermés,
- d'activer le mode silencieux de leur téléphone portable et de n'avoir de conversations téléphoniques qu'à l'extérieur de la bibliothèque.

6. Sécurité des biens et des personnes

En cas de déclenchement d'une alarme, le public doit immédiatement quitter la bibliothèque en suivant les consignes données par le personnel.

La bibliothèque décline toute responsabilité en cas de vol, détérioration ou perte des effets personnels des usagers.

7. Application

Le personnel de la bibliothèque est chargé de faire appliquer le règlement.

L'utilisateur qui refuse de se conformer aux dispositions du présent règlement pourra se voir interdire l'accès de la bibliothèque.

charte éthique

charte éthique

Par l'élaboration d'une charte éthique, les personnes qui étudient et travaillent à la Villa Arson s'engagent avec détermination à combattre toutes les formes de harcèlement, de discrimination et d'asymétrie de pouvoir au sein de l'établissement. Elles s'engagent à lutter contre «la loi du silence» qui permet trop souvent à ces différentes formes de violence de se perpétuer, et à mettre en place des actions de prévention et de prise de conscience.

La charte éthique de la Villa Arson est fondée sur le principe de reconnaissance des formes combinées d'asymétrie de pouvoir. Elle se fonde sur la réalité sociale et réfute tout cloisonnement ou hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories de sexe, genre, milieu social, race, âge, handicap et orientation sexuelle. Elle prend pour origine les expériences de terrain et l'héritage des luttes féministes et vise un changement de paradigme.

Cette charte se veut le point de départ d'un plan d'actions visant tout d'abord à reconnaître les discriminations et asymétries de pouvoir existantes, à obtenir une prise de conscience généralisée de leurs natures exactes et des souffrances qui en découlent, pour y mettre fin. L'établissement s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour quantifier et expliciter /es situations existantes et pour diffuser l'information récoltée, ainsi que pour mettre en œuvre les actions susceptibles de prévenir et/ou de résoudre les problèmes identifiés. Les personnels sont conscients également de l'importance, pour obtenir une amélioration réelle, de réaliser sur le moyen et le long terme un suivi qui permette d'évaluer l'efficacité des actions mises en place, et éventuellement de les modifier si nécessaire pour obtenir de meilleurs résultats.

La charte éthique de la Villa Arson a pour but explicite de contrecarrer la déconsidération et la délégitimation dont peuvent faire l'objet chacune et chacun d'entre nous, selon son sexe, son genre, sa race, son origine, son milieu social, son grade, son métier, son âge, son apparence, son handicap, son orientation sexuelle, sa confession...

De manière générale la charte éthique de la Villa Arson vise à combattre et à mettre un terme à la haine et au mépris dans toutes leurs manifestations, que ce soit à travers la violence physique ou verbale ou à travers des asymétries de pouvoir conscientes ou inconscientes et bien souvent ancrées depuis longtemps

dans les mentalités, et qui sont une forme de violence silencieuse.

Cette charte s'appuie sur le principe d'un rapport positif, bienveillant et respectueux à l'autre ainsi que sur le principe fondamental d'acceptation de la différence comme prérequis au travail ensemble et moyen de développer une culture de l'égalité.

La charte éthique s'adresse à tous les services de l'établissement, à tous les membres du personnel titulaire ou non titulaire, et tous les étudiantes et étudiants ainsi qu'aux publics et aux entreprises et prestataires extérieurs. À ce titre, le texte qui suit est écrit à la première personne du pluriel. La troisième personne du singulier – iel – permettant de désigner n'importe qui, sans distinction de genre, est utilisé.

1.

Un groupe Équité afin de prévenir toutes les formes de discrimination et toutes les formes d'asymétrie de pouvoir

Avec la ou le responsable de la prévention des discriminations désigné par la direction de l'établissement, des référentes et des référents sont identifiés afin de représenter chaque service de l'établissement (administratif, technique, pédagogique) et chaque étudiante et étudiant.

L'objectif du groupe Équité est que chaque agent, chaque enseignante et enseignant, chaque membre de la communauté étudiante puisse choisir vers qui se tourner en cas de constat d'abus de pouvoir. Toute personne en situation de discrimination, de malaise ressenti, observé ou encore en situation de violence physique ou verbale quel que soit la position d'autorité et la personne impliquée, doit pouvoir se tourner vers une personne référente avec laquelle elle entretient des relations de proximité au quotidien et partage un même contexte de travail, ou une autre personne référente du groupe Équité avec qui elle partage une relation de confiance.

Ce groupe Équité a un rôle de diffusion de la culture de l'égalité et de la communication non violente au sein de l'établissement et assure une attention et une vigilance au quotidien.

Ce groupe Équité est doté d'une adresse de messagerie spécifique pour des signalements de discriminations ou de formes d'asymétrie de pouvoir par les personnes ciblées ou témoins de relations inégalitaires, ainsi que pour une communication interne entre les différents référents et référentes. Cette messagerie permet de porter des signalements faits de vive voix à la connaissance du groupe en préservant l'anonymat si souhaité, afin également de recenser des faits en vue d'une archive et de l'élaboration d'un diagnostic et d'un rapport annuel de situation. La présente charte est adossée au plan de prévention signé par les prestataires extérieurs.

D'autres personnes pourront venir compléter le rôle du groupe Équité :

- déléguées et délégués de chaque année d'étude déléguées et délégués des ateliers
- une référente, un référent par nouvelle personne intégrant l'école (entrant en première année ou en cours de cursus par équivalence)
- création de groupes de vigilance lors d'événements (soirées ou voyages d'étude par exemple).

La combinaison des missions doit être envisagée de manière à ce que les interlocuteurs et interlocutrices soient bien identifiés par l'ensemble des étudiantes et des étudiants et des personnels et qu'ils soient précisément informés quant à leur rôle et leur champ d'actions.

Une attention particulière est portée à l'articulation du travail du groupe Équité avec celui des instances existantes (Comité Technique, Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail, Commission de la Recherche, de la Pédagogie et de la Vie Etudiante et Conseil d'Administration) en concordance avec le calendrier scolaire (réunions pédagogiques, bilans par exemple).

2.

Prévenir et traiter toutes les formes de discrimination, de violence ou de harcèlement, ou de fragilisation liées aux catégories de sexe, genre, milieu social, race, âge, handicap, orientation sexuelle et confession

La prévention de toute forme de violence ou de harcèlement doit être développée à partir d'un dialogue entre les étudiantes et les étudiants, les enseignantes et les enseignants, l'ensemble des personnels en s'appuyant notamment sur les outils développés par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministère de la culture (comme la cellule d'écoute Allodiscrim par exemple).

Le groupe Équité veille à ce que tout agent public de l'établissement, quel que soit le lien avec l'administration (fonctionnaire titulaire et stagiaire, contractuel, vacataire), soit bien informé des champs d'application de l'article 40 du code de procédure pénale, en particulier l'alinéa 2 qui vise l'obligation de signalement.

Le groupe Équité porte une attention particulière à ce que les étudiantes et des étudiants puissent s'exprimer plus largement mais aussi plus spécifiquement sur ces formes de discrimination, de violence ou de harcèlement, ou de fragilisation liées aux catégories de sexe, genre, milieu social, race, âge, handicap, orientation sexuelle et confession.

De façon générale, le groupe Équité est vigilant à l'égard de situations potentiellement porteuses de harcèlement ou de violence dans l'organisation des études et de la pédagogie (bilans, jurys internes et externes, rendez-vous individuels, cours), dans l'organisation de la recherche et du 3^e cycle (coordination, tutrices et tuteurs, dispositifs transparents de sélection et de suivi), et plus globalement dans les modalités de fonctionnement de l'établissement.

3.

Rendre visible les discriminations multiples

Au contraire d'une étude statistique fondée sur la seule entrée genrée Femme et Homme, nous proposons le développement d'une étude statistique fondée sur l'autodétermination des personnes, c'est-à-dire de laisser à la personne le choix d'indiquer les caractéristiques de sa subjectivité car cette dernière ne correspond pas forcément au sexe qui lui a été assigné à la naissance. Par ailleurs, afin de rendre visible l'expérience vécue des victimes et d'établir un diagnostic de situation qui tienne compte du croisement et de l'interaction de différents critères dans les processus discriminatoires, nous mettrons en place les outils adéquats. Ces derniers pourront être mutualisés avec d'autres établissements relevant de l'enseignement supérieur culture. Il s'agira de «rendre visible l'invisible», autrement dit de d'exposer la réalité et la complexité des situations de discriminations.

4.

Veiller à l'équité et à la diversité

Dans les processus de recrutement

En matière de recrutement, l'établissement s'engage à sensibiliser les membres des jurys à la lutte contre les discriminations et à appliquer les préconisations présentées dans le guide «Recrutons sans étiquette» qui détaille les bonnes pratiques pour prévenir les risques de discriminations dans toutes les étapes de recrutement d'un ou d'une agent. Par ailleurs, dans un souci d'équité et de transparence, les critères de sélection du candidat ou de la candidate seront communiqués dans les instances de décision et consultatives (conseil d'administration, CHS-CT, CRPVE, toutes instances représentatives du personnel).

Dans l'accès à toutes les fonctions et dans toutes les instances consultatives, d'évaluation et de décision

L'équité et la diversité devront être encouragées dans la composition des instances de décision et consultatives mais aussi dans les jurys d'admission et de diplômes ainsi que dans les différentes phases du processus d'évaluation collective (bilans, commissions) et dans l'attribution de missions de coordination.

Aussi, il nous paraît important de veiller à ce que la considération de la parole dans un jury, lors d'un bilan ou dans toutes instances de décision et consultatives soit équitable, et que toute forme de mépris, de dénigrement, d'humiliation, de stigmatisation soit relevée et combattue.

5.

Transmettre une culture de l'égalité pour changer les représentations et promouvoir les principes d'une communication non violente pour faire évoluer les comportements

Nous considérons qu'une culture de l'émancipation, tant dans son héritage théorique et politique que dans ses enjeux contemporains, participe pleinement à la prévention de toutes les formes de discriminations et de toutes les formes d'asymétrie de pouvoir.

Cette culture de l'émancipation doit continuer à être diffusée au sein de l'enseignement en valorisant les ressources pédagogiques, intellectuelles qui depuis des décennies développent une culture de l'égalité dans la construction des savoirs, entre autres celles des corpus de Black studies, Cultural studies, Women's studies, études LGBTQ, études féministes et postcoloniales.

L'équipe pédagogique et la bibliothèque d'étude et de recherche s'engagent à développer l'accès à des textes théoriques par une politique documentaire attentive à la production éditoriale sur l'ensemble de ces questions.

La mise en place de modules de formation sur l'égalité, d'espaces de réflexion sur les stéréotypes ou sur les mécanismes de discrimination sont nécessaires. Apprendre aux étudiantes et aux étudiants, aux personnels à analyser et décrypter les comportements est fondamental pour transmettre une culture de l'égalité et lutter contre le sexisme, le racisme ou encore le paternalisme. L'ensemble de la communauté doit savoir repérer les discriminations et les formes d'asymétrie de pouvoir et disposer d'outils pour savoir comment réagir lorsqu'elle y est confrontée.

L'établissement s'engage à promouvoir en son sein des rapports entre personnes basés sur la bienveillance, le respect, et la courtoisie ainsi que sur le principe fondamental d'acceptation de la différence considérant que cela est déterminant pour faire évoluer les comportements. Ainsi, la formation à la communication non violente devra concerner l'ensemble de

la communauté au même titre que les formations aux premiers secours ou hygiène et sécurité.

6.

Promouvoir l'égalité et la transparence dans le déroulement des études, l'accompagnement des carrières et les conditions de travail

L'établissement encourage et aide le déroulement des études des étudiantes et des étudiants ou la carrière des personnels qui ont des obligations notamment familiales, médicales, associatives et économiques.

L'établissement s'engage à prévenir toutes les formes de discrimination concernant l'accès aux ateliers, au prêt des matériels pour les étudiantes et les étudiants, aux stages et aux contrats à durée déterminée.

L'établissement s'engage à développer une culture de la transparence dans ce qui relève des ressources humaines, par exemple concernant les fiches de postes et la répartition des charges de travail et à favoriser la circulation des informations par le biais des outils partagés et de rapports d'activités annuels.

L'établissement s'engage à traiter de manière transparente, et dans un souci d'égalité, les missions professionnelles, les autorisations d'absence, les aménagements d'horaires ainsi que l'accès aux ressources et aux réseaux professionnels accordés aux personnels, de même concernant les conditions de travail, congés, et avantages.

Ont participé au groupe de travail constitué pour l'élaboration de cette charte :

- Léna Aboukrat, étudiante
- Christelle Alin, responsable du service des publics et responsable de la prévention des discriminations
- Alexandre Ansel, étudiant
- Flo-Souad Benaddi, étudiant*e
- Claire Bernstein, professeure d'anglais
- Céline Chazalviel, chargée des éditions et de la librairie
- Patrice Lorho, jardinier
- Ibrahim Meïté, étudiant
- Amel Nafti, directrice des études et de la recherche
- Sophie Orlando, professeure de théorie et d'histoire de l'art
- Aurore Party, étudiante
- Christophe Robert, responsable de la bibliothèque
- Anne Séchet, professeure d'installation-sérigraphie
- Susanna Shannon, professeure d'édition
- Jean-Pierre Simon, directeur
- Christian Vialard, professeur de cultures numériques

Glossaire

Asymétrie de pouvoir

Absence d'équité dans la relation entre deux personnes. Les termes d'asymétrie de pouvoir font émerger les processus co-constitutifs de la différenciation, tels que le genre, le milieu social, la race, la sexualité. Un rapport de domination peut donc conditionner une relation interpersonnelle ou surdéterminer une catégorie sur une autre.

Afin de refuser les hiérarchisations entre les catégories sociales de différenciation, et donc les asymétries de pouvoir qui en résultent, la pensée intersectionnelle interroge les contenus, l'historicité, les formes de ces catégories d'inégalité ainsi que la nature de leur coconstitution.

Genre

Concept élaboré par le savoir médical au début du XX^e siècle afin de désigner ou d'assigner un sexe aux bébés hermaphrodites ou intersexes. Autrement dit, le processus de sexuation médical montre dès le départ l'arbitraire de la désignation et de la définition d'un genre biologique. Le genre est défini comme une construction sociale et normative. Ainsi Judith Butler, Eve Kosofsky Sedwick et Teresa de Lauretis ont contribué à la déconstruction des catégories «femme» et «homme» «trans-genre» au profit du terme «queer», rempart à l'assignation identitaire. Néanmoins comme le dit Joan W. Scott, le genre est une «catégorie utile d'analyse historique» notamment pour transformer les paradigmes propres aux disciplines universitaires, par exemple dans la constitution d'une histoire des femmes, ou d'une histoire des cultures gays et lesbiennes.

Race

Race est un terme historiquement utilisé pour classer les êtres humains. Construction sociale, politique, économique et symbolique utilisée pour signifier des différences entre les humains (notamment dans les classifications darwinistes), il a reposé sur des distinctions biologiques, physiologiques, établissant des relations entre pureté et impureté. Pendant le colonialisme, ce terme a permis de forcer une distinction binaire entre des êtres prétendument civilisés et d'autres primitifs. Cet usage dans le champ théorique a contribué à une

hiérarchisation des personnes dans la pensée européenne. Le racisme précède et engendre donc le concept de race.

Toutefois les pensées antiracistes et anticoloniales se sont emparées de ce terme afin de construire une relation de renversement et d'empuancement de catégories minorisées, comme Frantz Fanon a pu en faire la démonstration.

Race est devenu un terme témoignant de la construction symbolique et sociale de la race, dans notre société dans laquelle les distinctions de race sont toujours portées par les formes de racisme. Comme le dit Maxime Cervulle «sans le recours à cette notion comment rendre compte des modes d'exclusion qu'elle continue d'entraîner dans son sillage?»

Communication non-violente

Formule généralisée, provenant d'une technique spécifique de communication (CNV) mise au point par Marshall B. Rosenberg, dans le champ de la psychologie. Elle invite à reconsidérer nos manières de nous exprimer et d'écouter, et propose de maintenir une qualité de dialogue à partir de techniques d'identification de ce qui génère de l'opposition ou au contraire de la fluidité. Les axes principaux consistent en une clarification de nos besoins et enjeux, de l'expression de demandes claires, d'une identification de l'agressivité d'autrui et du développement d'une écoute empathique.

Cultural studies Domaine transdisciplinaire fondé à Birmingham au Royaume-Uni dans les années 1960, tout d'abord par Richard Hoggart (Centre for Contemporary Cultural Studies, 1964) qui donne l'impulsion d'une lecture sociologique et philosophique de la dimension culturelle des rapports sociaux dans une société de classes, puis de Stuart Hall ouvrant dans les années 1970 un projet à la fois d'étude scientifique et d'analyse politique de l'imbrication des enjeux de race, de classe et de genre dans la construction des représentations sociales. Cet espace de mise en discussion est de nature virale et engendre une refonte de l'épistémologie et des modalités critiques par le déploiement des Black Cultural Studies, Feminist Cultural Studies, des Queer Studies, Disability Studies, Performance Studies, Visual Studies, etc.

Issue des luttes militantes des années 1960 et 1970, les études sur les femmes et les études féministes incorporent le cadre académique dans les années 1970 aux États-Unis (San Diego, 1967). Les premières reposent sur l'analyse de la catégorie femme, dont une singularisation et valorisation de l'histoire des femmes, et la seconde se développe à partir d'une méthodologie féministe appliquée à tous les champs de savoir. Cette distinction fondamentale illustre la richesse et la variété de positionnements au sein des féminismes ainsi que l'extrême variété des champs d'application des outils de déconstruction d'un savoir supposé universel, mais en réalité construit autour d'une subjectivité masculine blanche occidentale d'un milieu social confortable.

Les Black feminist studies viennent s'inscrire en correctif à la fois des Black studies indifférentes au genre et des women's studies indifférentes à l'articulation des catégories concernant les femmes noires et métisses. Les féminismes noirs (intersectionnels) de bell hooks, Patricia Hill Collins, Angela Davis, Chandra Talpade Mohanty ou encore Gloria Wekker se construisent à partir d'un féminisme transnational fondé sur la décolonisation des savoirs.

Études LGBT et théories Queer

Les mouvements LGBT sont en premier lieu un mouvement militant dont on peut citer certaines formes récentes dont les manifestations contre les discriminations sexuelles (Stonewall, 1969), la représentativité politique (Harvey Milk en 1977 ou encore la création du Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire en 1971), la création d'une culture de groupe, et les luttes de dépénalisation de l'homosexualité, puis dans les luttes contre le VIH-sida, notamment en accompagnement des luttes d'Act Up et les Sœurs de la Perpétuelle Indulgence. Les études LGBT ancrées dans les années 1970 visent à la reconnaissance des cultures LGBT, notamment de l'histoire et des littératures LGBT à partir de l'analyse du rôle des sexualités dans la culture et la politique.

La théorie queer poursuit ce travail dans les années 1990 sous l'impulsion d'une déconstruction des catégories de genre impulsées par Teresa de Lauretis, et Gloria Anzaldua, Jack Halberstam et relayées puis discutées en France par entre autres par Sam Bourcier,

Pensées postcoloniales et pensées décoloniales

Les pensées postcoloniales nées dans les études littéraires anglophones (1980–1990) ont pour caractéristique de proposer un retour critique sur les idéologies portées par l'Europe colonisatrice dont font partie le progrès, l'universalisme abstrait et la rationalité. En plaçant les conquêtes coloniales au centre d'une pensée de la modernité, elles analysent les formes de domination et d'affabulation dans la construction des récits hégémoniques. Ces pensées prolixes se déploient dans la période postérieure aux indépendances, tandis que la domination occidentale sur les territoires anciennement colonisés se poursuit par de nouvelles modalités: le néocolonialisme. Le projet initial de ces pensées visent à déconstruire le savoir colonial et prend donc ses sources dans les textes anticoloniaux de Frantz Fanon, Albert Memmi, Aimé Césaire, tout en se servant des outils d'analyse du discours de Michel Foucault et des French Theory qui témoignent de la part d'essentialisme et de l'eurocentrisme des représentations et de leur normalisation par l'intermédiaire de la constructions de savoirs. Edward Said, Homi Bhabha et Gayatri Chakravorty Spivak sont les auteurs·trices les plus cités·es travaillant néanmoins sur des champs distincts, respectivement la construction de l'orientalisme, la contestation du binarisme du «soi et de l'autre», la place «du subalterne» dans le contexte de la paysannerie indienne, c'est-à-dire la voix et représentativité citoyenne des personnes jugées et situées dans une infériorité de rang. Développées initialement en Amérique du Sud, la pensée décoloniale – dont font partie Enrique Dussel, Anibal Quijano, et Walter D. Mignolo – analyse les formes de «colonialités du pouvoir», autrement dit l'entrecroisement des phénomènes culturels, économiques et sociaux dans l'avènement de la relation entre savoir et pouvoir à l'époque moderne initiée au XV^e siècle. Ancrée dans le contexte de formation des empires espagnols et portugais du XVI^e au XX^e, la pensée décoloniale associe une pensée économique de la dépendance à une philosophie de la libération, dont l'un des objectifs est de remettre en cause la racialisation des corps.

- Bill Ashcroft, Gareth Griffiths et Helen Tiffin (Eds), *Post-colonial Studies, the key concepts*, Routledge, 1998.
- Sirma Bilge, *Théorisations féministes de l'intersectionnalité*, Diogène, no1, 2009, p.70–88. Maxime Cervulle, *Dans le blanc des yeux*, Amsterdam, 2013.
- Maxime Cervulle et Nelly Quemener, *Cultural Studies, Théories et méthodes*, Colin, 2015.
- Patricia Hill Collins, *La Pensée féministe noire*, Remue-ménage, 2016.
- Elsa Dorlin, *Sexe, genre et sexualités*, Puf, 2008.
- Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, Seuil, 1952.
- Joan W. Scott, *De l'utilité du genre*, Fayard, 2012.
- bell hooks, *Ne suis-je pas une femme ?*, Cambourakis, 2015.
- Gayle Rubin, *Surveiller et jouir, Anthropologie politique du sexe*, Epel, 2010.
- Marie-Claude Smouts, *La situation postcoloniale*, Presse de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2007.
- Sophie Orlando, *Art et mondialisation, anthologie de textes de 1950 à nos jours*, Paris, Pompidou, 2013.

charte erasmus +



CHARTER ERASMUS POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 2021-2027

La Commission européenne attribue la présente Charte à :

EPA VILLA ARSON

L'Établissement s'engage à :

- respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion établis dans le programme Erasmus+.
- garantir un accès égal et équitable aux participants actuels et futurs de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion des personnes moins favorisées.
- assurer la reconnaissance pleine et automatique de tous les crédits (sur la base du système européen de transfert et d'accumulation de crédits — ECTS) obtenus grâce aux acquis d'apprentissage de manière satisfaisante au cours d'une période d'étude et/ou de stage à l'étranger, y compris lors d'une mobilité hybride.
- n'exiger, dans le cas de mobilité de crédits, aucun frais de la part des étudiants participant à la mobilité entrante, que ce soit pour leurs cours, leurs inscriptions, leurs examens ou leurs accès aux laboratoires et aux bibliothèques.
- assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- mettre en œuvre les priorités du programme Erasmus+ :
 - en prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion numérique des mobilités conformément aux standards techniques de l'Initiative de la « Carte étudiante européenne ».
 - en promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - en encourageant la participation des personnes moins favorisées au programme.
 - en promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer comme des citoyens actifs avant, pendant et après leur mobilité ou leur projet de coopération.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- veiller à ce que les procédures de sélection pour les activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- publier et mettre à jour régulièrement le catalogue de cours sur le site internet de l'établissement, bien avant les périodes de mobilité, de manière à ce qu'il soit accessible à toutes les parties prenantes et permette ainsi aux étudiants en mobilité de faire des choix en connaissance de cause concernant les cours qu'ils suivront.
- publier et mettre à jour régulièrement les informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Veiller à ce que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- organiser la mobilité à des fins d'études et d'enseignement uniquement dans le cadre d'accords préalablement conclus entre les établissements; ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties prenantes, ainsi que leurs engagements à l'égard des critères de qualité partagés dans le cadre de la sélection, de la préparation, de l'accueil, du soutien et de l'intégration des participants à la mobilité.
- s'assurer que les participants à des mobilités sortantes sont bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris dans le cadre des mobilités hybrides, en proposant des activités leur permettant d'acquérir le niveau nécessaire de compétences linguistiques et de développer leurs compétences interculturelles.
- s'assurer que la mobilité des étudiants et du personnel est fondée sur un contrat pédagogique pour les étudiants et sur un contrat de mobilité pour le personnel, contrats validés au préalable entre les établissements d'origine et d'accueil, ou avec les entreprises et les participants à la mobilité.
- fournir aux participants à la mobilité entrante un soutien actif tout au long du processus de recherche d'un logement.
- fournir aux participants à la mobilité entrante et sortante une assistance relative à l'obtention d'un visa, si nécessaire.
- fournir aux participants à la mobilité entrante et sortante une assistance relative à l'obtention d'une assurance, si nécessaire.
- s'assurer que les étudiants ont connaissance de leurs droits et obligations tels que définis dans la Charte de l'étudiant Erasmus+.

Pendant la mobilité

- assurer l'égalité de traitement académique et la qualité des services aux étudiants en mobilité entrante.
- promouvoir des mesures qui garantissent la sécurité des participants à la mobilité entrante et sortante.
- intégrer les participants à la mobilité entrante à la communauté étudiante au sens large et à la vie quotidienne de l'établissement.
- mettre en place des systèmes appropriés de tutorat et de soutien à l'attention des participants à la mobilité, y compris pour les participants à des mobilités hybrides.
- fournir un soutien linguistique approprié aux participants en mobilité entrante.

Les encourager à agir en tant qu'ambassadeurs du programme Erasmus+ et à partager leur expérience de mobilité.

Après la mobilité

- fournir aux étudiants ayant participé à des activités de mobilité entrante et à leurs établissements d'origine des relevés de notes complets et précis, et ceci dans les délais impartis, concernant leurs résultats à la fin de la période de mobilité.
- veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus au titre des acquis d'apprentissage de manière satisfaisante au cours d'une période d'étude et/ou de stage à l'étranger, y compris lors d'une mobilité hybride, soient pleinement et automatiquement reconnus – comme convenu dans le contrat pédagogique – et confirmé par le relevé de notes et/ou le certificat de stage; transférer ces crédits sans délai dans le relevé de notes de l'étudiant, les comptabiliser en vue de l'obtention du diplôme de l'étudiant sans qu'aucun travail ou évaluation supplémentaire ne soit imposé à celui-ci et en assurer la traçabilité dans le relevé de notes de l'étudiant et dans le supplément au diplôme.
- veiller à faire figurer les activités de mobilité à des fins d'étude et/ou de stage ayant été menées de manière satisfaisante dans le relevé final des résultats obtenus par l'étudiant (le supplément au diplôme).
- encourager et soutenir les participants à la mobilité à leur retour afin qu'ils agissent en tant qu'ambassadeurs du programme Erasmus+, qu'ils promeuvent les avantages que présente la mobilité et s'engagent activement dans la création de communautés d'anciens étudiants.
- assurer la reconnaissance des activités d'enseignement et de formation entreprises par le personnel au cours de la période de mobilité, sur la base d'un contrat de mobilité et conformément à la stratégie de l'établissement.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie de l'établissement.
- promouvoir les possibilités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien approprié aux membres du personnel et aux étudiants souhaitant participer à ces activités tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- veiller à ce que les activités de coopération aboutissent à des résultats durables et à ce que leurs retombées bénéficient à tous les partenaires.
- encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leurs retombées sur les individus, les autres établissements participants et, plus largement, l'ensemble de la communauté éducative.

AUX FINS DE LA MISE EN ŒUVRE ET DU SUIVI

- veiller à ce que la stratégie à long terme de l'établissement et sa pertinence par rapport aux objectifs et priorités du programme Erasmus+ soient décrites dans la déclaration en matière de stratégie Erasmus+.
- veiller à ce que les principes énoncés dans la Charte soient communiqués d'une manière appropriée et soient appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'établissement.
- faire usage des lignes directrices relatives à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur et de l'auto-évaluation de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur afin de garantir la pleine mise en œuvre des principes énoncés dans la Charte.
- assurer la promotion régulière des activités bénéficiant d'un soutien du programme Erasmus+, ainsi que de leurs résultats.
- présenter la Charte et la déclaration en matière de stratégie Erasmus+ y afférente de façon bien visible sur le site web de l'établissement et sur tous les autres canaux de communication pertinents.

L'Agence nationale Erasmus + et que le non-respect de l'un des principes et engagements susmentionnés peut conduire à son retrait par la Commission européenne.

VILLA ARSON
Etablissement Public Administratif
20 Avenue Stéphen Liégeard
06105 NICE CEDEX 02
Tél. 04 92 07 73 73

Nom et signature du Représentant légal

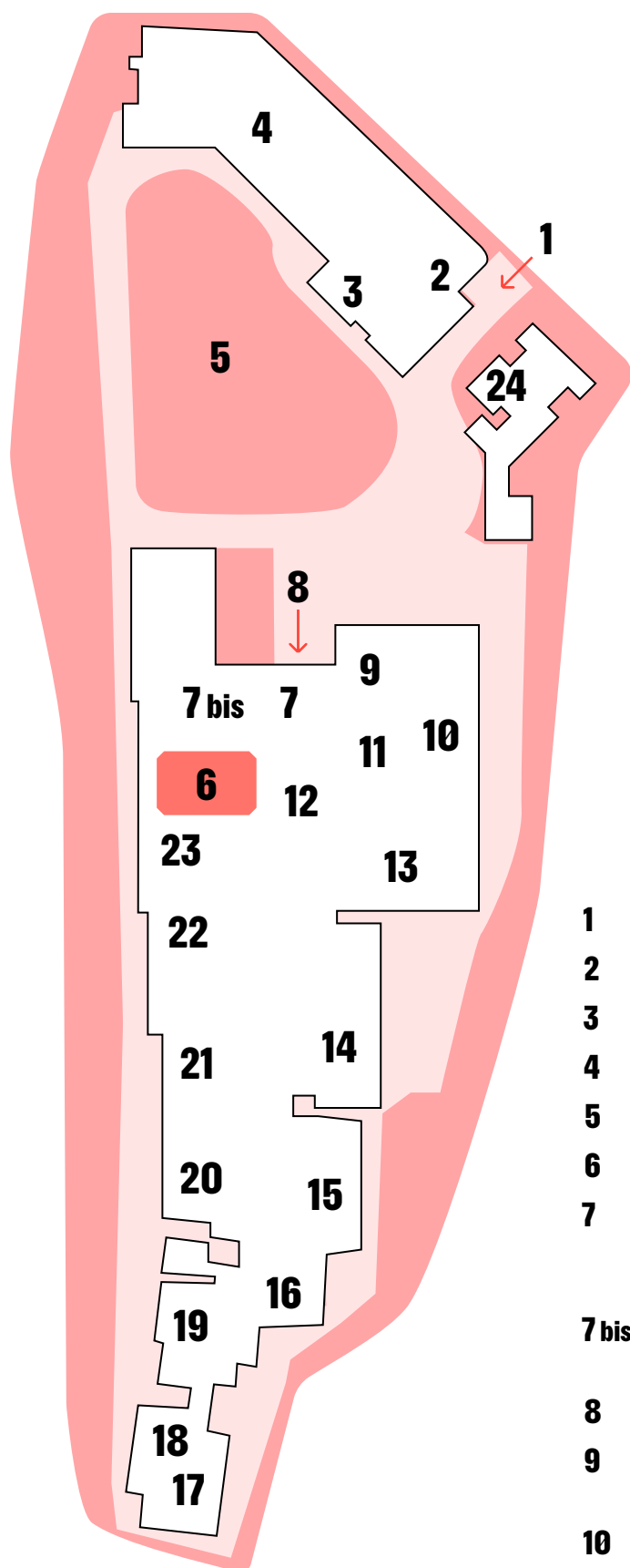

Sylvain LIZON
Directeur

plan et accès

13

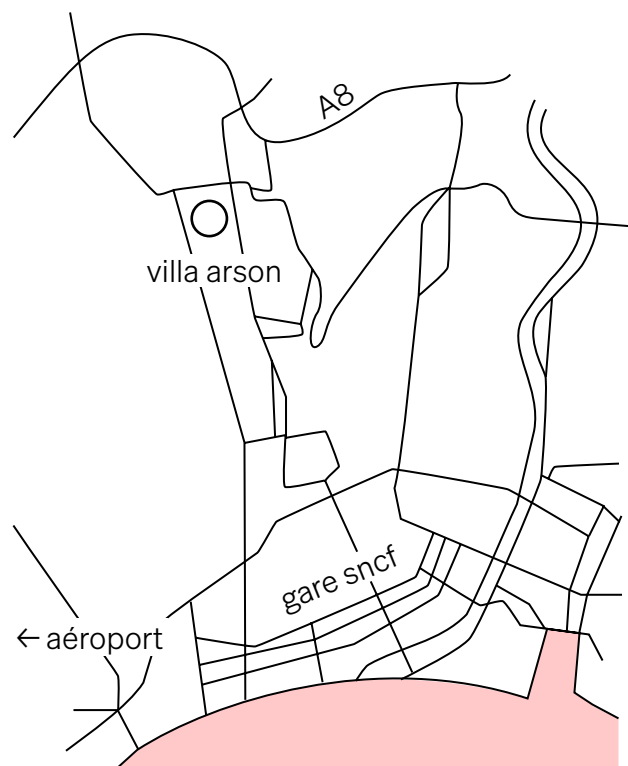


plan



- | | | | |
|--------------|---|-----------|---|
| 1 | Entrée | 12 | Amphithéâtres |
| 2 | Accueil | 13 | Galerie d'essais |
| 3 | Cafétéria | 14 | Pôle édition
– photographie |
| 4 | Résidences | 15 | Atelier céramique |
| 5 | Jardin du bosco | 16 | Ateliers étudiant-es |
| 6 | Direction & administration | 17 | Ateliers étudiant-es |
| 7 | Entrée des espaces
d'expositions, galeries
du patio et des cyprès | 18 | Ateliers étudiant-es |
| 7 bis | Espace d'exposition,
passage des fougères | 19 | Ateliers étudiant-es |
| 8 | Accès grand hall | 20 | Ateliers étudiant-es |
| 9 | Espaces d'expositions,
galerie carrée | 21 | Pôle peinture – dessin |
| 10 | Logements étudiant-es | 22 | Pôle sculpture
– installation |
| 11 | Pôle numérique | 23 | Bibliothèque d'étude
et de recherche |
| | | 24 | Salle Paul Gagnard |

accès



Tramway: Ligne 1, arrêt Le Ray.

Bus n°8, bus n°23, bus n°57,
arrêt Deux avenues.

Autoroute A8: sortie n°54 Nice Nord,
direction Centre Ville, puis suivre
signalisation Villa Arson.

Depuis la Promenade des Anglais:
Bd Gambetta, puis Bd de Cessole,
puis suivre signalisation Villa Arson.

Parking à proximité: Parking Gorbella
(payant), 3 rue Mellarède.

La Villa Arson est un établissement public du ministère de la Culture et composante à personnalité morale d'Université Côte d'Azur. Elle reçoit le soutien de la Ville de Nice, du Département des Alpes-Maritimes et de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La Villa Arson est membre des réseaux École(s) du Sud, BOTOX(S), Plein Sud, d.c.a., ANdEA, BLA! et ELIA Art Schools. Elle est également partenaire Côte d'Azur France.

Crédits photos:

Manuel Bougot / Jean-Christophe Lett

Design graphique:

In the shade of a tree



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR**



**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



**DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES**



VILLE DE NICE

CÔTE d'AZUR
FRANCE

villa arson

20 avenue stéphen liégeard

06105 nice cedex 2

villa-arson.fr

Ce livret est optimisé pour une lecture à l'écran.
Ni son format, ni ses couleurs ne le destine à l'impression.

Version 09 / 2026

